

Alexandre Dumas

La comtesse de Charny



BeQ



Alexandre Dumas

La comtesse de Charny

III

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *À tous les vents*

Volume 673 : version 1.1

*La série « Mémoires d'un médecin »
comprend les romans suivants :*

Joseph Balsamo

Le collier de la reine

Ange Pitou

La comtesse de Charny

La comtesse de Charny est ici présenté
en quatre volumes.

Édition de référence : Éditions Rencontre, 1965.

Écrit de 1852 à 1855 avec Auguste Maquet, *La comtesse de Charny* complète la description de la Révolution, jusqu'à l'exécution de Louis XVI.

Image de couverture : Eugène Delacroix,
La Liberté guidant le peuple, Musée du Louvre.

La comtesse de Charny

III

XCVI

La haine d'un homme du peuple

Les deux hommes, en se trouvant tête à tête, se regardèrent un instant sans que le regard du gentilhomme pût faire baisser les yeux à l'homme du peuple.

Il y a plus, ce fut Billot qui prit le premier la parole.

– Monsieur le comte m'a fait l'honneur de m'annoncer qu'il avait quelque chose à me dire. J'attends qu'il veuille bien parler.

– Billot, demanda Charny, d'où vient que je vous rencontre ici chargé d'une mission de vengeance ? Je vous croyais notre ami, à nous autres nobles, et, en outre, bon et fidèle sujet du roi.

– J'ai été bon et fidèle sujet du roi, monsieur

le comte ; j'ai été, non pas votre ami, un pareil honneur n'était pas réservé à un pauvre fermier comme moi ; mais j'ai été votre humble serviteur.

– Eh bien ?

– Eh bien ! monsieur le comte, vous le voyez, je ne suis plus rien de tout cela.

– Je ne vous comprends pas, Billot.

– Pourquoi vouloir me comprendre, monsieur le comte ? Est-ce que je vous demande, moi, les causes de votre fidélité au roi, les causes de votre dévouement à la reine ? Non, je présume que vous avez vos raisons pour agir ainsi, et que, comme vous êtes, vous, un homme honnête et sage, vos raisons sont bonnes, ou tout au moins selon votre conscience. Je n'ai pas votre haute position, monsieur le comte, je n'ai pas votre savoir ; cependant, vous me connaissez ou m'avez connu homme honnête et sage aussi ! Supposez donc que, comme vous, j'ai mes raisons, sinon bonnes, du moins selon ma conscience.

– Billot, dit Charny, qui ignorait

complètement les motifs de haine que le fermier pouvait avoir contre la noblesse ou la royauté, je vous ai connu, et il n'y a pas longtemps de cela, bien autrement que vous n'êtes aujourd'hui.

– Oh ! certes, je ne le nie pas, dit Billot avec un sourire amer, oui, vous m'avez connu bien autrement que je ne suis ; je vais vous dire comme j'étais, monsieur le comte : j'étais un vrai patriote, dévoué à deux hommes et à une chose : ces deux hommes, c'étaient le roi et M. Gilbert ; cette chose, c'était mon pays. Un jour, les agents du roi – et, je vous l'avoue, dit le fermier en secouant la tête, cela commença à me brouiller avec lui – un jour, les agents du roi vinrent chez moi, et, moitié par force, moitié par surprise, m'enlevèrent une cassette, dépôt précieux qui m'avait été confié par M. Gilbert. Aussitôt libre, je partis pour Paris ; j'y arrivai le 13 juillet au soir ; c'était au milieu de l'émeute des bustes de M. le duc d'Orléans et de M. Necker ; on portait ces bustes par les rues en criant : « Vive le duc d'Orléans ! Vive M. Necker ! » Cela ne faisait pas grand mal au roi, et, cependant, tout à coup, les soldats du roi nous chargèrent. Je vis de

pauvres diables qui n'avaient commis d'autre crime que de crier *vivent* deux hommes qu'ils ne connaissaient probablement pas, tomber, autour de moi, les uns la tête fendue par des coups de sabre, les autres, la poitrine trouée par des balles ; je vis M. de Lambesc, un ami du roi, poursuivre dans les Tuileries des femmes et des enfants qui n'avaient rien crié du tout, et fouler aux pieds de son cheval un vieillard de soixante et dix ans. Cela continua de me brouiller un peu plus encore avec le roi. Le lendemain, je me présentai à la pension du petit Sébastien, et j'appris par le pauvre enfant que son père était à la Bastille, sur un ordre du roi sollicité par une dame de la Cour ! Et je continuai de me dire, à part moi, que le roi qu'on prétendait si bon avait, au milieu de cette bonté, de grands moments d'erreur, d'ignorance ou d'oubli, et, pour réformer, autant qu'il était en moi, une des fautes que le roi avait commises dans un de ces moments d'oubli, d'ignorance ou d'erreur, je contribuai de tout mon pouvoir à prendre la Bastille. Nous y arrivâmes – ce ne fut pas sans peine ; les soldats du roi tirèrent sur nous, nous tuèrent deux cents

hommes, à peu près ; ce qui me donna de nouveau occasion de n'être pas de l'avis de tout le monde sur cette grande bonté du roi ; mais, enfin, la Bastille fut prise : dans un des cachots, je trouvai M. Gilbert, pour lequel je venais de risquer de me faire tuer vingt fois, et la joie de le retrouver me fit oublier bien des choses. D'ailleurs, M. Gilbert me dit tout le premier que le roi était bon, qu'il ignorait la plupart des indignités qui se faisaient en son nom, et que ce n'était pas à lui qu'il fallait en vouloir, que c'était à ses ministres ; or, comme tout ce que me disait M. Gilbert à cette époque était pour moi parole d'évangile, je crus M. Gilbert, et, voyant la Bastille prise, M. Gilbert libre, et Pitou et moi sains et saufs, j'oubliai les fusillades de la rue Saint-Honoré, les charges des Tuileries, les cent cinquante ou deux cents hommes tués par la *musette* de M. le prince de Saxe, et l'emprisonnement de M. Gilbert sur la simple demande d'une dame de la Cour... Mais pardon ! monsieur le comte, dit Billot en s'interrompant, tout cela ne vous regarde point, et vous ne m'avez pas demandé à me parler en tête à tête

pour écouter les rabâchages d'un pauvre paysan sans éducation ; vous êtes à la fois un grand seigneur et un savant.

Et Billot fit un mouvement pour porter la main à la serrure, et rentrer dans la chambre du roi.

Mais Charny l'arrêta.

Pour l'arrêter, Charny avait deux raisons :

La première, c'est qu'il apprenait les causes de cette inimitié de Billot, qui, dans une pareille situation, n'était pas sans importance ; la seconde, c'est qu'il gagnait du temps.

– Non ! dit-il, racontez-moi tout, mon cher Billot ; vous savez l'amitié que nous vous portons, mes pauvres frères et moi, et ce que vous me dites m'intéresse au plus haut degré.

À ces mots : *mes pauvres frères !* Billot sourit amèrement.

– Eh bien donc, reprit-il, je vais tout vous conter, monsieur de Charny, et je regrette que vos *pauvres frères... un surtout... M. Isidore*, ne soient pas là pour m'entendre.

Billot avait prononcé ces paroles : *un surtout*,

M. Isidore, avec une si singulière expression, que Charny comprima le mouvement de douleur que le nom de son frère bien-aimé éveillait dans son âme, et, sans rien répondre à Billot, qui ignorait visiblement le malheur arrivé à ce frère de Charny dont il désirait la présence, il lui fit signe de continuer.

Billot continua :

– Aussi, dit-il, quand le roi se mit en route pour Paris, je ne vis qu’un père revenant au milieu de ses enfants. Je marchais avec *M. Gilbert* près de la voiture royale, faisant à ceux qu’elle renfermait un rempart de mon corps, et criant : « Vive le roi ! » à tue-tête. C’était le premier voyage du roi, celui-là ; il y avait tout autour de lui, devant, derrière, sur sa route, sous les pieds de ses chevaux, sous les roues de sa voiture, des bénédictions et des fleurs. En arrivant sur la place de l’Hôtel de Ville, on s’aperçut que le roi n’avait plus la cocarde blanche, mais qu’il n’avait pas encore la cocarde tricolore ; on cria : « La cocarde ! la cocarde ! » Je pris celle qui était à mon chapeau, et la lui

donnai ; il me remercia, et la mit au sien aux grandes acclamations de la foule. J'étais ivre de joie de voir ma cocarde au chapeau de ce bon roi ; aussi je criai à moi seul « Vive le roi ! » plus fort que tout le monde ; j'en étais si enthousiaste, de ce bon roi, que je restai à Paris. Ma moisson était sur pied, et avait besoin de ma présence ; mais bah ! que m'importait ma moisson ? J'étais bien assez riche pour perdre une récolte, et, si ma présence était utile en quelque chose à ce bon roi, au père du peuple, au restaurateur de la liberté française, comme, nous autres niais, nous l'appelions à cette époque-là, mieux valait que je restasse à Paris, bien certainement, plutôt que de retourner à Pisseleu ; ma moisson, que j'avais confiée aux soins de Catherine, fut à peu près perdue ! – Catherine avait, à ce qu'il paraît, autre chose à faire que la moisson... N'en parlons plus ! – Cependant, on disait que ce n'était pas bien franchement que le roi acceptait la Révolution ; qu'il y marchait contraint et forcé ; que c'était, non pas la cocarde tricolore qu'il aurait voulu porter à son chapeau, mais la cocarde blanche. Ceux qui disaient cela étaient des calomniateurs,

ce qui fut bien prouvé par le repas de MM. les gardes du corps, où la reine ne mit ni la cocarde tricolore, ni la cocarde blanche, ni la cocarde nationale, ni la cocarde française ! mais simplement la cocarde de son frère Joseph II, la cocarde autrichienne, la cocarde noire. Ah ! je l'avoue, cette fois, mon doute recommença ; mais, comme me le disait M. Gilbert : « Billot, ce n'est pas le roi qui a fait cela, c'est la reine ; or, la reine est une femme, et, pour les femmes, il faut être indulgent ! » Moi, je le crus si bien, que, lorsqu'on vint de Paris pour attaquer le château, quoique je trouvasse, au fond du cœur, que ceux qui venaient pour attaquer le château n'avaient pas tout à fait tort, je me mis du côté de ceux qui le défendaient ; de sorte que ce fut moi qui allai éveiller M. de La Fayette, lequel dormait, pauvre cher homme ! que c'était une bénédiction, et qui l'amenai au château, juste à temps pour sauver le roi. Ah ! ce jour-là je vis Madame Élisabeth serrer dans ses bras M. de La Fayette ; je vis la reine lui donner sa main à baiser ; j'entendis le roi l'appeler son ami, et je me dis : « Par ma foi, il paraît que c'est M. Gilbert qui avait raison !

Certainement, ce n'est point par peur qu'un roi, une reine et une princesse royale font de telles démonstrations, et, si elles ne partageaient pas les opinions de cet homme, de quelque utilité que cet homme puisse leur être dans ce moment, trois personnages pareils ne s'abaisseraient pas à mentir. » Cette fois encore, j'en revins donc à plaindre cette pauvre reine, qui n'était qu'imprudente, et ce pauvre roi, qui n'était que faible ; seulement, je les laissai revenir à Paris sans moi... Moi, j'étais occupé à Versailles ; vous savez à quoi, monsieur de Charny ?

Charny poussa un soupir.

– On dit, continua Billot, que ce second voyage ne fut pas tout à fait aussi gai que le premier ; on dit qu'au lieu de bénédictions, il y eut des malédictions ! qu'au lieu de vivats, il y eut des cris de mort ! qu'au lieu de bouquets jetés sous les pieds des chevaux et sous les roues de la voiture, il y eut des têtes coupées et portées au bout des piques ! Je n'en sais rien, je n'y étais pas, j'étais resté à Versailles. Je laissais toujours la ferme sans maître ! Bah ! j'étais assez riche,

après avoir perdu la moisson de 1789, pour perdre la moisson de 1790 ! Mais, un beau matin, Pitou arriva et m'annonça que j'étais sur le point de perdre une chose qu'un père n'est jamais assez riche pour perdre : c'était ma fille !

Charny tressaillit.

Billot regarda fixement Charny, et continua :

– Il faut vous dire, monsieur le comte, qu'il y a, à une lieue de chez nous, à Boursonnes, une famille noble, une famille de grands seigneurs, une famille puissamment riche. Cette famille se composait de trois frères. Quand ils étaient enfants, et qu'ils allaient de Boursonnes à Villers-Cotterêts, les plus jeunes de ces trois frères me faisaient presque toujours l'honneur de s'arrêter à la ferme ; ils disaient qu'ils n'avaient jamais bu d'aussi bon lait que le lait de mes vaches, mangé d'aussi bon pain que le pain de la mère Billot, et, de temps en temps, ils ajoutaient – je croyais, pauvre niais, que c'était pour me payer mon hospitalité ! – de temps en temps, ils ajoutaient qu'ils n'avaient jamais vu d'aussi belle enfant que ma fille Catherine... Et, moi, je les remerciais

de boire mon lait, de manger mon pain, et de trouver ma fille Catherine jolie ! Que voulez-vous ! je croyais bien au roi, qui est, à ce que l'on dit, moitié allemand par sa mère, je pouvais bien croire à eux. Aussi, quand le cadet, qui avait quitté le pays depuis longtemps, et qui se nommait Georges, fut tué à Versailles à la porte de la reine, dans la nuit du 5 au 6 octobre, en faisant bravement son devoir de gentilhomme, Dieu sait jusqu'où je fus blessé du coup qui le tua ! Ah ! monsieur le comte, son frère m'a vu – son frère aîné, celui qui ne venait pas à la maison, non pas parce qu'il était trop fier, je lui rends cette justice, mais parce qu'il avait quitté le pays plus jeune encore que son frère Georges – il m'a vu à genoux devant le cadavre, versant autant de larmes qu'il avait versé de sang ! Je crois y être encore, là... au fond d'une petite cour, verte et humide, où je l'avais transporté dans mes bras pour qu'il ne fût pas mutilé, pauvre jeune homme ! comme avaient été mutilés ses compagnons, MM. de Varicourt et des Huttes, si bien que j'avais presque autant de sang à mes habits que vous en avez aux vôtres, monsieur le

comte. Oh ! c'était un bien charmant enfant, que je vois toujours, allant au collège de Villers-Cotterêts, sur son petit cheval gris, avec son panier à la main, et c'est si vrai, qu'en pensant à celui-là, si je ne pensais qu'à lui, je crois que je pleurerais encore comme vous pleurez, monsieur le comte ! Mais je pense à l'autre, ajouta Billot, et je ne pleure pas.

– À l'autre ! que voulez-vous donc dire ? demanda Charny.

– Attendez, dit Billot, nous y arrivons. Pitou était donc venu à Paris, et il m'avait dit deux mots qui m'avaient prouvé que c'était, non plus ma moisson qui courait des risques, mais mon enfant ; que c'était, non pas ma fortune qui allait être détruite, mais mon bonheur ! Je laissai donc le roi à Paris. Puisqu'il était de bonne foi, à ce que me disait M. Gilbert, toutes choses ne pouvaient manquer d'aller au mieux, que je fusse là ou que je n'y fusse pas, et je revins à la ferme. Je crus d'abord que Catherine n'était qu'en danger de mort : elle avait le délire, une fièvre cérébrale, que sais-je, moi ? L'état dans lequel je

la trouvai me rendit fort inquiet, d'autant plus inquiet que le docteur me dit qu'il m'était défendu d'entrer dans sa chambre qu'elle ne fût guérie. Mais, ne pouvant entrer dans sa chambre, pauvre père au désespoir ! je crus qu'il m'était bien permis d'écouter à sa porte. J'écoutai donc ! Alors, j'appris qu'elle avait failli mourir, qu'elle avait la fièvre cérébrale, qu'elle était presque folle, enfin, parce que son amant était parti ! Moi, j'étais parti aussi, un an auparavant, et, au lieu de devenir folle de ce que son père la quittait, elle avait souri à mon départ. Mon départ ne la laissait-il pas libre de voir son amant ?... Catherine revint à la santé, mais non pas à la joie ! Un mois, deux mois, trois mois, six mois se passèrent sans qu'un seul rayon de gaieté éclairât ce visage que mes yeux ne quittaient pas ; un matin, je la vis sourire, et je tremblai : son amant allait donc revenir, puisqu'elle avait souri ? En effet, le lendemain, un berger qui l'avait vu passer m'annonça que, le matin même, il était arrivé ! Je ne doutai point que, le soir de ce jour-là, il ne fût chez moi ou plutôt chez Catherine ! Aussi, le soir venu, je chargeai mon fusil à deux

coups, et je me mis à l'affût...

– Billot ! s'écria Charny, vous avez fait cela ?

– Pourquoi pas ? dit Billot. Je me mets bien à l'affût pour tuer le sanglier qui vient retourner mes pommes de terre, le loup qui vient égorger mes brebis, le renard qui vient étrangler mes poules, et je ne me mettrais pas à l'affût pour tuer l'homme qui vient m'enlever mon bonheur, l'amant qui vient déshonorer ma fille ?

– Mais, arrivé là, le cœur vous faillit, n'est-ce pas, Billot ? dit vivement le comte.

– Non, dit Billot, pas le cœur, mais l'œil et la main ; une trace de sang me prouva, cependant, que je ne l'avais pas manqué tout à fait ; seulement, vous le comprenez bien, ajouta Billot avec amertume, entre un amant et un père, ma fille n'avait pas hésité. Quand j'entrai dans la chambre de Catherine, Catherine avait disparu.

– Et vous ne l'avez pas revue depuis ? demanda Charny.

– Non, répondit Billot ; mais pourquoi la reverrais-je ? Elle sait bien que, si je la revoyais,

je la tuerais.

Charny fit un mouvement, tout en regardant avec un sentiment d'admiration mêlé de terreur la puissante nature qui posait devant lui.

– Je me remis aux travaux de ma ferme, continua Billot. Qu'importait mon malheur à moi, pourvu que la France fût heureuse ? Le roi ne marchait-il pas franchement dans la voie de la Révolution ? Ne devait-il pas prendre part à la fête de la Fédération ? N'allais-je pas le revoir là, ce bon roi à qui j'avais donné ma cocarde tricolore le 16 juillet, et à qui j'avais à peu près sauvé la vie le 6 octobre ? Quelle joie ce devait être pour lui que de voir la France tout entière réunie au Champ-de-Mars, jurant comme un seul homme l'unité de la patrie ! Aussi, un instant, quand je le vis, j'oubliai tout, jusqu'à Catherine. Non, je mens, un père n'oublie pas sa fille !... Lui aussi jura à son tour ! Il me sembla bien qu'il jurait mal, qu'il jurait du bout des lèvres, qu'il jurait de sa place, au lieu de jurer sur l'autel de la Patrie ! Mais bah ! il avait juré, c'était l'essentiel : un serment est un serment ! Ce n'est

pas l'endroit où on le prononce qui le rend plus ou moins sacré, et, quand il a fait un serment, un honnête homme le tient ! Le roi tiendrait donc son serment. Il est vrai qu'une fois revenu à Villers-Cotterêts – comme je n'avais plus rien à faire qu'à m'occuper de politique, n'ayant plus mon enfant – j'entendais dire que le roi avait voulu se faire enlever par M. de Favras, mais que la chose avait échoué ; que le roi avait voulu s'enfuir avec ses tantes, mais que le projet n'avait pas réussi ; que le roi avait voulu aller à Saint-Cloud, et, de là, gagner Rouen, mais que le peuple s'y était opposé ; il est vrai que j'entendais dire tout cela, mais je n'y croyais pas : n'avais-je pas de mes yeux, au Champ-de-Mars, vu le roi étendre la main ? Ne l'avais-je pas de mes oreilles entendu faire serment à la nation ? Le moyen de croire qu'un roi, parce qu'il avait juré en face de trois cent mille citoyens, tiendrait son serment pour moins sacré que celui que font les autres hommes. Ce n'était pas probable ! Aussi, comme j'avais été au marché de Meaux avant-hier, je fus bien étonné, quand, au jour – il faut vous dire que j'avais couché chez le

maître de poste, un de mes amis, avec lequel j'avais terminé un grand marché de grains – aussi, dis-je, je fus bien étonné quand, dans une voiture qui relayait, je vis et je reconnus le roi, la reine et le dauphin ! Il n'y avait pas à s'y tromper, j'avais habitude de les voir en voiture, moi ! puisque, le 16 juillet, je les avais accompagnés de Versailles à Paris ; alors, j'entendis un de ces messieurs habillés en jaune qui disait : « Route de Châlons ! » La voix me frappa ; je me retournai et je reconnus, qui ? Celui qui m'avait enlevé Catherine, un noble gentilhomme qui faisait son devoir de laquais en courant devant la voiture du roi...

À ces mots, Billot regarda fixement le comte pour voir si celui-ci comprenait qu'il s'agissait de son frère Isidore ; mais Charny se contenta d'essuyer avec son mouchoir la sueur qui coulait sur son front, et se tut.

Billot reprit :

– Je voulus le poursuivre, il était déjà loin ; il avait un bon cheval, il était armé, et je ne l'étais pas... Un instant, je grinçai des dents, à l'idée de

ce roi qui échappait à la France et de ce ravisseur qui m'échappait ; mais, tout à coup, une idée me vient : « Tiens, dis-je, moi aussi, j'ai fait serment à la nation, et, puisque le roi rompt le sien, si je tenais le mien, moi ? Ma foi, oui ! tenons-le ! Je ne suis qu'à dix lieues de Paris ; il est trois heures du matin ; sur un bon cheval, c'est l'affaire de deux heures ! Je causerai de cela avec M. Bailly, un honnête homme qui me paraît être du parti de ceux qui tiennent leur serment, contre ceux qui ne le tiennent pas. » Ce point arrêté, pour ne pas perdre de temps, je priai mon ami, le maître de poste de Meaux – sans lui rien dire de ce que j'allais faire, bien entendu – de me prêter son uniforme de garde national, son sabre et ses pistolets. Je pris le meilleur cheval de son écurie, et, au lieu de partir au petit trot pour Villers-Cotterêts, je partis au grand galop pour Paris ! Ma foi ! j'arrivai juste : on savait déjà la fuite du roi, mais l'on ne savait pas de quel côté il s'était enfui. M. de Romeuf avait été envoyé par M. de La Fayette sur la route de Valenciennes ! Mais, voyez donc ce que c'est que le hasard ! à la barrière, il avait été arrêté, avait obtenu qu'on le

ramenât à l'Assemblée nationale, et il y rentrait juste au moment où M. Bailly, renseigné par moi, donnait sur l'itinéraire de Sa Majesté les détails les plus précis ; il n'y avait qu'un ordre bien en règle à écrire, et la route à changer. La chose fut faite en un instant ! M. de Romeuf fut lancé sur la route de Châlons, et, moi, je reçus mission de l'accompagner, mission que je remplis ainsi que vous voyez. Maintenant, ajouta Billot d'un air sombre, j'ai rejoint le roi, qui m'a trompé comme Français, et je suis tranquille, il ne m'échappera pas ! Il me reste à rejoindre à cette heure celui qui m'a trompé comme père ! et, je vous le jure, monsieur le comte, il ne m'échappera pas non plus.

– Hélas ! mon cher Billot, dit Charny avec un soupir, vous vous trompez !

– Comment cela ?

– Je dis que le malheureux dont vous parlez vous a échappé !

– Il a fui ? s'écria Billot avec une indescriptible expression de rage.

– Non, dit Charny, il est mort !

– Mort ? s'écria Billot en tressaillant malgré lui, et en essuyant son front, qui s'était instantanément couvert de sueur.

– Mort ! répéta Charny, et ce sang que vous voyez, et auquel tout à l'heure vous aviez raison de comparer celui dont vous étiez couvert dans la petite cour de Versailles, ce sang, c'était le sien. Et, si vous en doutez, descendez, mon cher Billot, et vous trouverez le corps couché dans une petite cour à peu près pareille à celle de Versailles, et frappé pour la même cause que celui qui a été frappé là-bas !

Billot regardait Charny, qui lui parlait d'une voix douce, tandis que deux grosses larmes coulaient sur ses joues, avec des yeux hagards et un visage effaré ; puis, tout à coup, jetant un cri :

– Ah ! s'écria-t-il, il y a donc une justice au ciel !

Et, s'élançant hors de la chambre :

– Monsieur le comte, dit-il, je crois à vos paroles ; mais n'importe, je vais m'assurer de

mes yeux que justice est faite...

Charny le regarda s'éloigner en étouffant un soupir, et en essuyant ses larmes.

Puis, comprenant qu'il n'y avait pas une minute à perdre, il s'élança de son côté dans la chambre de la reine, et, marchant droit à elle :

– M. de Romeuf ? dit-il tout bas.

– Il est à nous, répondit la reine.

– Tant mieux, dit Charny, car, de l'autre côté, il n'y a rien à espérer !

– Que faire, alors ? demanda la reine.

– Gagner du temps, jusqu'à ce que M. de Bouillé arrive !

– Mais arrivera-t-il ?

– Oui, car c'est moi qui vais aller le chercher.

– Oh ! s'écria la reine, les rues sont encombrées, vous êtes signalé, vous ne passerez pas, ils vous massacreront ! Olivier ! Olivier !

Mais Charny, souriant, ouvrit, sans répondre, la fenêtre qui donnait sur le jardin, envoya une dernière promesse au roi, un dernier salut à la

reine, et franchit les quinze pieds qui le séparaient du sol.

La reine jeta un cri de terreur, et cacha sa tête dans ses mains ; mais les jeunes gens coururent à la fenêtre, et, par un cri de joie, répondirent au cri de terreur de la reine.

Charny venait d'escalader le mur du jardin, et de disparaître de l'autre côté de ce mur.

Il était temps : en ce moment, Billot reparut au seuil de la chambre.

XCVII

M. de Bouillé

Voyons ce que faisait, pendant ces heures d'angoisses, M. le marquis de Bouillé, que l'on attendait avec tant d'impatience à Varennes, et sur qui reposaient les dernières espérances de la famille royale.

À neuf heures du soir, c'est-à-dire à peu près au moment où les fugitifs arrivaient à Clermont, M. le marquis de Bouillé quittait Stenay avec son fils, M. Louis de Bouillé, et s'avavançait vers Dun pour se rapprocher du roi.

Cependant, arrivé à un quart de lieue de cette dernière ville, il craignit que sa présence n'y fût remarquée, s'arrêta, lui et ses compagnons, sur le bord de la route, et s'établit dans un fossé, tenant ses chevaux en arrière.

Là, on attendit. C'était l'heure où, selon toute probabilité, devait bientôt apparaître le courrier du roi.

En pareille circonstance, les minutes semblent des heures ; les heures, des siècles.

On entendit sonner lentement, et avec cette impassibilité que ceux qui attendent voudraient régler aux battements de leurs cœurs, dix heures, onze heures, minuit, une heure, deux heures et trois heures du matin.

Entre deux et trois heures, le jour avait commencé à paraître ; pendant ces six heures d'attente, le moindre bruit qui arrivait aux oreilles des veilleurs, soit qu'il s'approchât, soit qu'il s'éloignât, leur apportait l'espérance ou le désespoir.

Au jour, la petite troupe désespérait.

M. de Bouillé pensa qu'il était survenu quelque accident, mais, ignorant lequel, il ordonna de regagner Stenay, afin que, se trouvant au centre de ses forces, il pût, autant que possible, parer à cet accident.

On remonta donc à cheval, et l'on reprit lentement et au pas la route de Stenay.

On n'était plus guère qu'à un quart de lieue de la ville, lorsque, en se retournant, M. Louis de Bouillé aperçut loin de lui sur la route la poussière soulevée par le galop de plusieurs chevaux.

On s'arrêta, on attendit.

À mesure que les nouveaux cavaliers approchaient, on croyait les reconnaître.

Enfin, on n'en douta bientôt plus, c'étaient MM. Jules de Bouillé et de Raigecourt.

La petite troupe se porta au-devant d'eux.

Au moment où l'on se joignit, toutes les bouches d'une des deux troupes faisaient la même question ; chaque bouche de l'autre faisait la même réponse.

– Qu'est-il arrivé ?

– Le roi a été arrêté à Varennes !

Il était quatre heures du matin, à peu près.

La nouvelle était terrible : d'autant plus

terrible que les deux jeunes gens placés à l'extrémité de la ville, à l'Hôtel du Grand-Monarque, où ils s'étaient trouvés tout à coup enveloppés par l'insurrection, avaient été obligés de se faire jour à travers la foule, et, cela, sans emporter avec eux aucun renseignement précis.

Cependant, si terrible que fût cette nouvelle, elle ne détruisait pas toute espérance.

M. de Bouillé, comme tous les officiers supérieurs qui se reposent sur une absolue discipline, croyait, sans songer aux obstacles, que tous ses ordres avaient été exécutés.

Or, si le roi avait été arrêté à Varennes, les différents postes qui avaient reçu l'ordre de se replier derrière le roi devaient être arrivés à Varennes.

Ces différents postes devaient se composer des quarante hussards du régiment de Lauzun, commandés par le duc de Choiseul ; des trente dragons de Sainte-Menehould, commandés par M. Dandoins ; des cent quarante dragons de Clermont, commandés par M. de Damas ; et, enfin, des soixante hussards de Varennes,

commandés par MM. de Bouillé et de Raigecourt, avec lesquels, il est vrai, les jeunes gens n'avaient pu communiquer au moment de leur départ, mais qui étaient restés en leur absence sous le commandement de M. de Rohrig.

Il est vrai encore qu'on n'avait rien voulu confier à M. de Rohrig, jeune homme de vingt ans ; mais M. de Rohrig recevrait les ordres des autres chefs, MM. de Choiseul, Dandoins ou de Damas, et réunirait ses hommes à ceux qui accourraient au secours du roi.

Le roi devait donc avoir autour de lui, à l'heure qu'il était, quelque chose comme cent hussards et cent soixante ou cent quatre-vingts dragons.

C'était autant qu'il en fallait pour tenir contre l'insurrection d'un petit bourg de dix-huit cents âmes.

On a vu comment les événements avaient donné tort aux calculs stratégiques de M. de Bouillé.

Au reste, une première atteinte ne tarda pas à

être portée à cette sécurité. Pendant que MM. de Bouillé et de Raigecourt donnaient des renseignements au général, on vit arriver un cavalier au grand galop de son cheval.

Ce cavalier, c'étaient des nouvelles.

Tous les yeux se tournèrent donc vers lui, et l'on reconnut M. de Rohrig.

En le reconnaissant, le général poussa à lui.

Il était dans une de ces dispositions d'esprit où l'on n'est point fâché de faire tomber même sur un innocent le poids de sa colère.

– Qu'est-ce à dire, monsieur, s'écria le général, et pourquoi avez-vous quitté votre poste ?

– Mon général, répondit M. de Rohrig, excusez-moi ; mais je viens par ordre de M. de Damas.

– Eh bien ! M. de Damas est à Varennes avec ses dragons ?

– M. de Damas est à Varennes sans ses dragons, mon général, avec un officier, un adjudant et deux ou trois hommes.

– Et les autres ?

– Les autres n'ont pas voulu marcher.

– Et M. Dandoins et ses dragons ? demanda M. de Bouillé.

– On les dit prisonniers à la municipalité de Sainte-Menehould.

– Mais, au moins, s'écria le général, M. de Choiseul est à Varennes avec ses hussards et les vôtres ?

– Les hussards de M. de Choiseul ont tourné du côté du peuple, et crient : « Vive la nation ! » Mes hussards, à moi, sont gardés dans leur caserne par la garde nationale de Varennes.

– Et vous ne vous êtes pas mis à leur tête, monsieur, et vous n'avez pas chargé toute cette canaille, et vous ne vous êtes pas ralliés autour du roi ?

– Mon général oublie que je n'avais aucun ordre, que M. de Bouillé et M. de Raigecourt étaient mes chefs, et que j'ignorais complètement que Sa Majesté dût passer à Varennes.

– C'est vrai, dirent à la fois MM. de Bouillé et

de Raigecourt rendant hommage à la vérité.

– Au premier bruit que j’ai entendu, continua le sous-lieutenant, je suis descendu dans la rue, je me suis informé : j’ai appris qu’une voiture qu’on disait contenir le roi et la famille royale avait été arrêtée, il y avait un quart d’heure à peu près, et que les personnes renfermées dans cette voiture avaient été conduites chez le procureur de la commune. Je me suis acheminé vers la maison du procureur de la commune. Il y avait grande foule d’hommes armés ; on battait le tambour, on sonnait le tocsin. Au milieu de tout ce tumulte, j’ai senti qu’on me touchait l’épaule, je me suis retourné, et j’ai reconnu M. de Damas, avec une redingote par-dessus son uniforme : « Vous êtes le sous-lieutenant commandant les hussards de Varennes ? m’a-t-il dit. – Oui, mon colonel. – Vous me connaissez ? – Vous êtes le comte Charles de Damas. – Eh bien ! montez à cheval sans perdre une seconde, partez pour Dun, pour Stenay... courez jusqu’à ce que vous rejoigniez M. le marquis de Bouillé ; dites-lui que Dandoins et ses dragons sont prisonniers à Sainte-Menehould, que mes dragons à moi ont refusé,

que les hussards de Choiseul menacent de tourner au peuple, et que le roi et la famille royale, qui sont là arrêtés dans cette maison, n'ont plus d'espoir qu'en lui. Sur un pareil ordre, mon général, j'ai cru que je ne devais faire aucune observation, mais, au contraire, qu'il était de mon devoir d'obéir aveuglément. Je suis monté à cheval, je suis parti ventre à terre, et me voici.

– Et M. de Damas ne vous a pas dit autre chose ?

– Si fait, il m'a dit encore qu'on emploierait tous les moyens de gagner du temps afin de vous donner, mon général, celui d'arriver à Varennes.

– Allons, dit M. de Bouillé en poussant un soupir, je vois que chacun a fait ce qu'il a pu. À nous maintenant de faire de notre mieux.

Puis, se retournant vers le comte Louis :

– Louis, dit-il, je reste ici. Ces messieurs vont porter les différents ordres que je donne. D'abord, les détachements de Mouza et de Dun marcheront à l'instant même sur Varennes, en gardant le passage de la Meuse, et commenceront

l'attaque.

» M. de Rohrig, portez-leur cet ordre de ma part, et dites-leur qu'ils seront soutenus de près.

Le jeune homme auquel l'ordre était donné salua et partit dans la direction de Dun pour l'exécuter.

M. de Bouillé continua :

– Monsieur de Raigecourt, allez au-devant du régiment suisse de Castella, qui est en marche pour se rendre à Stenay ; partout où vous le joindrez, dites-lui l'urgence de la situation et l'ordre que je lui donne de doubler les étapes. Allez.

Puis, ayant vu partir le jeune officier dans une direction opposée à celle que suivait de toute la vitesse de son cheval, déjà fatigué, M. de Rohrig, il se tourna vers son second fils :

– Jules, dit-il, change de cheval à Stenay, et pars pour Montmédy. Que M. de Klinglin fasse marcher sur Dun le régiment de Nassau-infanterie, qui est à Montmédy, et se porte de sa personne sur Stenay. Va !

Le jeune homme salua et partit à son tour.

Enfin, se retournant vers son fils aîné :

– Louis, dit M. de Bouillé, Royal-Allemand est à Stenay.

– Oui, mon père.

– Il a reçu l'ordre de se tenir prêt à la pointe du jour ?

– J'en ai moi-même donné de votre part l'ordre à son colonel.

– Amène-le-moi, j'attendrai ici, sur la route ; peut-être m'arrivera-t-il d'autres nouvelles. Royal-Allemand est sûr, n'est-ce pas ?

– Oui, mon père.

– Eh bien ! Royal-Allemand suffira ; nous marcherons avec lui sur Varennes. Va !

Et le comte Louis partit à son tour.

Dix minutes après, il reparut.

– Royal-Allemand me suit, dit-il au général.

– Tu l'as trouvé prêt à marcher ; alors ?

– Non, et à mon grand étonnement même. Il

faut que le commandant m'ait mal compris hier, quand je lui ai transmis votre ordre, car je l'ai trouvé au lit. Mais il se lève, et il m'a promis d'aller aux casernes lui-même pour hâter le départ. Craignant que vous ne vous impatientiez, je suis venu vous dire la cause du retard.

– Bien, dit le général, il va arriver, alors ?

– Le commandant m'a dit qu'il me suivait.

On attendit dix minutes, puis un quart d'heure, puis vingt minutes, personne ne paraissait.

Le général impatient regarda son fils.

– J'y retourne, mon père, dit celui-ci.

Et, remettant son cheval au galop, il rentra dans la ville.

Le temps, si long qu'il eût paru à l'impatience de M. de Bouillé, avait mal été mis à profit par le commandant ; à peine quelques hommes étaient-ils prêts ; le jeune officier se plaignit amèrement, renouvela l'ordre du général, et, sur la promesse positive du commandant que dans cinq minutes ses soldats et lui seraient hors de la ville, il revint vers son père.

En revenant, il remarqua que la porte par laquelle il avait déjà passé quatre fois était gardée par la garde nationale.

On attendit de nouveau cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure, personne ne paraissait.

Et, cependant, M. de Bouillé comprenait que chaque minute perdue était une année retranchée à la vie des prisonniers.

On vit venir un cabriolet sur la route, du côté de Dun.

Ce cabriolet, c'était celui de Léonard, qui continuait son chemin, de plus en plus troublé.

M. de Bouillé l'arrêta ; mais, à mesure que le pauvre garçon s'éloignait de Paris, le souvenir de son frère, dont il emportait le chapeau et la redingote, celui de Mme de l'Aage, qui n'était bien coiffée que par lui, et qui l'attendait pour être coiffée, repassaient dans son esprit, et y produisaient un tel chaos, que M. de Bouillé ne put tirer de lui rien qui eût le sens commun.

En effet, Léonard, parti de Varennes avant l'arrestation du roi, ne pouvait rien apprendre de

nouveau à M. de Bouillé.

Ce petit incident servit à faire, pendant quelques minutes, prendre patience au général. Mais, enfin, près d'une heure s'étant écoulée depuis l'ordre donné au commandant du Royal-Allemand, M. de Bouillé invita son fils à rentrer pour la troisième fois à Stenay, et à ne pas revenir sans le régiment.

Le comte Louis partit furieux.

En arrivant sur la place, sa colère augmenta : cinquante hommes à peine étaient à cheval !

Il commença par prendre ces cinquante hommes, et, avec eux, il alla s'emparer de la porte qui assurait sa libre entrée et sortie ; puis il revint près du général, qui attendait toujours, l'assurant que, cette fois, il était suivi par le commandant et par ses soldats.

Il le croyait. Mais ce ne fut que dix minutes après, et quand, pour la quatrième fois, il allait rentrer dans la ville, que l'on aperçut la tête de Royal-Allemand.

En toute autre circonstance, M. de Bouillé eût

fait arrêter le commandant par ses hommes eux-mêmes ; mais, en un pareil moment, il craignit de mécontenter chefs et soldats ; il se contenta donc de lui adresser quelques reproches sur sa lenteur ; puis, haranguant les soldats, il leur dit à quelle mission d'honneur ils étaient réservés ; comment, non seulement la liberté, mais encore la vie du roi et de la famille royale dépendaient d'eux ; il promit aux officiers des honneurs, aux soldats des récompenses, et, pour commencer, il distribua quatre cents louis à ces derniers.

Le discours, terminé par cette péroraison, produisit l'effet qu'il en attendait ; un immense cri de « Vive le roi ! » retentit, et tout le régiment partit au grand galop pour Varennes.

À Dun, l'on trouva, gardant le pont de la Meuse, le détachement de trente hommes que M. Deslon, en quittant Dun avec Charny, y avait laissé.

On rallia ces trente hommes, et l'on continua le chemin.

On avait huit grandes lieues à faire par un pays de montées et de descentes, on ne marchait donc

pas de l'allure qu'on eût voulu ; il fallait arriver, mais arriver surtout avec des soldats qui pussent soutenir un choc ou fournir une charge.

Cependant, on sentait qu'on avançait en pays ennemi : à droite et à gauche, les villages sonnaient le tocsin ; devant soi, on entendait pétiller quelque chose comme une fusillade.

On avançait toujours.

À la Grange-au-Bois, un cavalier sans chapeau, courbé sur son cheval, qui semble dévorer le chemin, apparaît en faisant de loin des signes d'appel. On presse l'allure ; le régiment et l'homme se rapprochent.

Ce cavalier, c'est M. de Charny.

– Au roi, messieurs ! au roi ! crie-t-il du plus loin qu'on peut l'entendre, et en levant la main.

– Au roi ! vive le roi ! crient à la fois soldats et officiers.

Charny a pris place dans les rangs ; il expose en quatre mots la situation : le roi était encore à Varennes quand le comte en est parti ; tout n'est donc pas perdu.

Les chevaux sont bien fatigués ; mais n'importe, on soutiendra l'allure : les chevaux ont été bourrés d'avoine, les hommes sont chauffés à blanc par les discours et par les louis de M. de Bouillé : le régiment avance comme un ouragan aux cris de « Vive le roi ! »

À Crépy, on rencontre un prêtre ; ce prêtre est constitutionnel : il voit toute cette troupe qui se précipite vers Varennes.

– Allez ! allez ! dit-il ; par bonheur, vous arriverez trop tard.

Le comte de Bouillé l'entend, fond sur lui, le sabre levé.

– Malheureux ! lui crie son père, que fais-tu ?

En effet, le jeune comte comprend qu'il va tuer un homme sans défense, et que cet homme est un ecclésiastique – double crime ; il dégage son pied de l'étrier, et donne un coup de botte dans la poitrine du prêtre.

– Vous arriverez trop tard ! répète le prêtre en roulant dans la poussière.

On continue le chemin en maudissant le

prophète de malheur.

Cependant, on se rapproche peu à peu des coups de fusil.

C'est M. Deslon et ses soixante et dix hussards qui escarmouchent avec un nombre à peu près égal d'hommes de la garde nationale.

On charge sur la garde nationale, on la disperse – on passe.

Mais là, on apprend de M. Deslon que, depuis huit heures du matin, le roi est parti de Varennes.

M. de Bouillé tire sa montre : il est neuf heures moins cinq minutes.

Soit ! tout espoir n'est pas perdu. Il ne faut pas songer à traverser la ville, à cause des barricades ; on tournera Varennes.

On le tournera par la gauche ; par la droite, c'est impossible, à cause de la disposition du terrain.

À gauche, on aura la rivière à traverser. Mais Charny assure qu'elle est guéable.

On laisse Varennes à droite, on s'élançe dans

les prairies ; on attaquera sur la route de Clermont l'escorte, si nombreuse qu'elle soit ; on délivrera le roi, ou l'on se fera tuer.

Aux deux tiers de la hauteur de la ville, on trouve la rivière. Charny y pousse le premier son cheval, MM. de Bouillé le suivent, les officiers s'élancent après eux, les soldats suivent les officiers. Le cours de la rivière disparaît sous les chevaux et les uniformes. En dix minutes, le gué est franchi.

Ce passage à travers l'eau courante a rafraîchi chevaux et cavaliers. On reprend le galop en tirant à vol d'oiseau sur la route de Clermont.

Tout à coup, Charny, qui précède la troupe de vingt pas, s'arrête et jette un cri : il est sur les bords d'un canal profondément encaissé, et dont l'encaissement est à fleur de terre.

Il avait oublié ce canal, relevé par lui pourtant dans ses travaux topographiques. Ce canal s'étend à plusieurs lieues, et partout il présente la même difficulté que sur le point où l'on est arrivé.

Si on ne le franchit pas sur-le-champ, on ne le franchira jamais.

Charny donne l'exemple : il s'élançe le premier à l'eau ; le canal n'est pas guéable, mais le cheval du comte nage vigoureusement vers l'autre bord.

Seulement, le bord est un talus rapide et glaiseux, sur lequel ne peuvent mordre les ongles de fer du cheval.

Trois ou quatre fois, Charny essaie de remonter ; mais, malgré toute la science de l'habile cavalier, toujours son cheval, après avoir fait des efforts désespérés, intelligents, presque humains, pour s'élever sur la rive, glisse en arrière faute d'un point d'appui solide sous ses pieds de devant, et retombe dans l'eau en soufflant péniblement, et à moitié renversé sur son cavalier. Charny comprend que ce que ne peut faire son cheval, bête de sang et de choix conduite par un cavalier consommé, quatre cents chevaux d'escadron ne pourront le faire.

C'est donc une tentative manquée ; la fatalité est la plus forte ; le roi et la reine sont perdus, et,

puisqu'il n'a pu les sauver, il ne lui reste plus qu'un devoir à accomplir, c'est de se perdre avec eux.

Il tente un dernier effort, inutile comme les autres, pour gagner la berge ; mais, au milieu de cet effort, il a enfoncé son sabre dans la glaise jusqu'à la moitié de la lame.

Ce sabre y est resté comme un point d'appui inutile au cheval, mais qui va servir au cavalier.

En effet, Charny abandonne les étriers et la bride, il laisse son cheval se débattre sans cavalier dans cette eau fatale ; il nage vers le sabre, le saisit de la main, s'y cramponne, arrive après quelques vains efforts à y poser le pied, et s'élanche sur la berge.

Alors, il se retourne, et, de l'autre côté du canal, il voit M. de Bouillé et son fils pleurant de colère, tous les soldats, sombres et immobiles, comprenant, d'après la lutte que Charny vient de livrer sous leurs yeux, de quelle inutilité il serait d'essayer de franchir ce canal infranchissable.

M. de Bouillé surtout se tord les bras avec

désespoir, lui dont toutes les entreprises avaient jusque-là réussi, lui dont tous les actes étaient couronnés de succès, lui qui, dans l'armée, avait donné naissance au proverbe : *Heureux comme Bouillé*.

– Oh ! messieurs, s'écria-t-il d'une voix douloureuse, dites encore que je suis heureux !

– Non, général, répondit Charny de l'autre rive ; mais soyez tranquille, je dirai que vous avez fait tout ce qu'un homme pouvait faire, et, quand ce sera moi qui le dirai, on me croira. Adieu, général.

Et, à pied, à travers terres, tout souillé de boue, tout ruisselant d'eau, désarmé de son sabre resté dans le canal, désarmé de ses pistolets dont la poudre est trempée, Charny prend sa course, et disparaît au milieu des groupes d'arbres qui, comme des sentinelles avancées de la forêt, sont placés en deçà de la route.

Cette route, c'est enfin celle par laquelle on emmène le roi et la famille royale. Il n'a qu'à la suivre pour les rejoindre.

Mais, avant de la suivre, il se retourne une dernière fois, et voit, sur les rives du canal maudit, M. de Bouillé et sa troupe, qui, malgré l'impossibilité bien reconnue d'aller en avant, ne peuvent se décider à battre en retraite.

Il leur fait un dernier signe perdu, puis s'avance sur la route, tourne un angle, et tout s'évanouit.

Seulement, il lui reste pour se guider l'immense rumeur qui le précède et qui se compose des cris, des clameurs, des menaces, des rires et des malédictions de dix mille hommes.

XCVIII

Le départ

On sait comment le roi était parti.

Cependant, il nous reste à dire quelques mots de ce départ et de ce voyage, pendant lesquels nous verrons s'accomplir les destinées diverses des fidèles serviteurs et des derniers amis que la fatalité, le hasard ou le dévouement avaient groupés autour de la monarchie mourante.

Revenons donc à la maison de M. Sausse.

Charny avait à peine touché le sol, avons-nous dit, que la porte s'était rouverte, et que Billot avait reparu sur le seuil.

Son visage était sombre ; son œil, sur lequel la pensée abaissait son sourcil, était investigateur et profond : il passa en revue tous les personnages du drame ; mais, dans le cercle qu'il parcourut,

son regard ne parut faire que deux seules remarques :

La fuite de Charny : elle était patente ; le comte n'était plus là, et M. de Damas refermait la fenêtre derrière lui ; en se penchant en avant, Billot eût pu voir le comte franchir le mur du jardin.

Puis l'espèce de pacte qui venait d'être conclu entre la reine et M. de Romeuf, pacte dans lequel tout ce que M. de Romeuf avait pu promettre, c'était de rester neutre.

Derrière Billot, la première chambre s'était remplie de ces mêmes gens du peuple armés de fusils, de faux ou de sabres, qu'un geste du fermier en avait expulsés.

Ces hommes, d'ailleurs, semblaient entraînés instinctivement par une influence magnétique, à obéir à ce chef, plébéien comme eux, et dans lequel ils devinaient un patriotisme égal au leur, disons mieux, une haine égale à leur haine.

Billot jeta un regard derrière lui ; ce regard, en se croisant avec celui des hommes armés, lui

apprit qu'il pouvait compter sur eux, même dans le cas où il faudrait en venir à la violence.

– Eh bien ! demanda-t-il à M. de Romeuf, sont-ils décidés à partir ?

La reine jeta sur Billot un de ces regards obliques qui eussent pulvérisé les imprudents à qui elle les adressait, si elle eût pu y mettre la puissance de la foudre.

Puis, sans répondre, elle s'assit en saisissant le bras de son fauteuil, comme si elle eût voulu s'y cramponner.

– Le roi demande encore quelques instants, répondit M. de Romeuf ; personne n'a dormi de la nuit, et Leurs Majestés sont accablées de fatigue.

– Monsieur de Romeuf, reprit Billot, vous savez bien que ce n'est point parce que Leurs Majestés sont fatiguées qu'elles demandent quelques instants ; mais c'est parce qu'elles espèrent que, pendant ces quelques instants, M. de Bouillé arrivera. Seulement, ajouta Billot avec affectation, que Leurs Majestés y prennent garde,

car, si elles refusent de venir de bonne volonté, on les traînera par les pieds jusqu'à la voiture.

– Misérable ! s'écria M. de Damas en s'élançant vers Billot, le sabre à la main.

Mais Billot se retourna en croisant les bras.

En effet, il n'avait pas besoin de se défendre lui-même ; huit ou dix hommes s'élançèrent à leur tour de la première chambre dans la seconde, et M. de Damas se trouva menacé à la fois par dix armes différentes.

Le roi vit qu'il ne fallait qu'un mot ou qu'un geste pour que les deux gardes du corps, M. de Choiseul, M. de Damas, et les deux ou trois officiers ou sous-officiers qui étaient près de lui, fussent égorgés.

– C'est bien, dit-il, faites mettre les chevaux à la voiture. Nous partons.

Mme Brunier, une des deux femmes de la reine, jeta un cri, et s'évanouit.

Ce cri réveilla les deux enfants.

Le jeune dauphin se mit à pleurer.

– Ah ! monsieur, dit la reine s'adressant à Billot, vous n'avez donc pas d'enfant, que vous êtes cruel à ce point pour une mère ?

Billot tressaillit ; mais aussitôt, avec un sourire amer :

– Non, madame, dit-il, je n'en ai plus.

Puis, au roi :

– Ce n'est pas la peine de mettre les chevaux à la voiture, dit-il, ils y sont.

– Eh bien ! alors, faites-la avancer.

– Elle est à la porte.

Le roi s'approcha de la fenêtre de la rue, et vit, en effet, la voiture tout attelée ; au milieu de l'immense rumeur qui se faisait dans la rue, il ne l'avait point entendue venir.

Le peuple aperçut le roi à travers les vitres.

Alors, un formidable cri, ou plutôt une formidable menace s'éleva de la multitude. Le roi pâlit.

M. de Choiseul s'approcha de la reine.

– Qu'ordonne Sa Majesté ? dit-il. Moi et mes

camarades préférons mourir à voir ce qui se passe.

– Croyez-vous M. de Charny sauvé ? demanda tout bas et vivement la reine.

– Oh ! pour cela, oui, dit M. de Choiseul ; j'en répondrais.

– Eh bien ! partons ; mais, au nom du Ciel, encore plus pour vous que pour nous, ne nous quittez pas, vous et vos amis.

Le roi comprit quelle crainte tenait la reine.

– En effet, dit-il, messieurs de Choiseul et de Damas nous accompagnent, et je ne vois pas leurs chevaux.

– C'est vrai, dit M. de Romeuf en s'adressant à Billot, nous ne pouvons empêcher que ces messieurs ne suivent le roi et la reine.

– Ces messieurs, dit Billot, suivront le roi et la reine s'ils peuvent ; nos ordres portent de ramener le roi et la reine, et ne parlent pas de ces messieurs.

– Mais moi, dit le roi avec plus de fermeté qu'on n'eût pu en attendre de lui, je déclare que

je ne partirai point que ces messieurs n'aient leurs chevaux.

– Que dites-vous de cela ? demanda Billot se retournant vers les hommes qui encombraient la chambre. Le roi ne partira pas si ces messieurs n'ont pas leurs chevaux !

Les hommes éclatèrent de rire.

– Je vais les faire approcher, dit M. de Romeuf.

Mais M. de Choiseul, faisant un pas en avant, et barrant le chemin de M. de Romeuf :

– Ne quittez pas Leurs Majestés, lui dit-il ; votre mission vous donne quelque pouvoir sur le peuple, et il est de votre honneur qu'il ne tombe pas un cheveu de la tête de Leurs Majestés.

M. de Romeuf s'arrêta.

Billot haussa les épaules.

– C'est bien, dit-il, j'y vais, moi.

Et il marcha le premier.

Mais, se retournant au seuil de la porte :

– On me suit, n'est-ce pas ? ajouta-t-il en

fronçant le sourcil.

– Oh ! soyez tranquille, dirent les hommes avec un éclat de rire qui indiquait qu'en cas de résistance il ne fallait attendre d'eux aucune pitié.

En effet, arrivés à ce point d'irritation, ces hommes eussent bien certainement employé la violence contre la famille royale, ou fait feu sur quiconque eût essayé de fuir.

Aussi Billot n'eût pas même la peine de remonter.

Un des hommes était près de la fenêtre, suivant des yeux ce qui se passait dans la rue.

– Voilà les chevaux, dit-il ; en route !

– En route ! répétèrent ses compagnons avec un accent qui n'admettait pas de discussion.

Le roi marcha le premier.

M. de Choiseul vint ensuite, donnant le bras à la reine ; puis M. de Damas donnant le bras à Madame Élisabeth ; puis Mme de Tourzel avec les deux enfants, et, autour d'eux, formant un groupe, le reste de la petite troupe fidèle.

M. de Romeuf, comme envoyé de l'Assemblée nationale, et, par conséquent, comme revêtu d'un caractère sacré, avait mission de veiller particulièrement sur le cortège royal.

Mais, il faut le dire, M. de Romeuf avait lui-même grand besoin que l'on veillât sur lui : le bruit s'était répandu qu'il avait non seulement exécuté avec mollesse les ordres de l'Assemblée, mais encore qu'il avait sinon activement, du moins par son inertie, favorisé la fuite d'un des plus dévoués serviteurs du roi, lequel, disait-on, n'avait quitté Leurs Majestés que pour aller transmettre à M. de Bouillé l'ordre de venir à leur secours.

Il en résulta que, arrivé au seuil de la porte, tandis que la conduite de Billot était glorifiée par tout ce peuple, qui paraissait disposé à le reconnaître comme seul chef, M. de Romeuf entendit retentir autour de lui, accompagnés de menaces, les mots d'*aristocrate* et de *traître*.

On monta dans les voitures, en suivant le même ordre qu'on avait suivi pour descendre l'escalier.

Les deux gardes du corps reprirent leurs places sur le siège.

Au moment de descendre, M. de Valory s'était approché du roi.

– Sire, avait-il dit, mon camarade et moi venons demander une faveur à Votre Majesté.

– Laquelle, messieurs ? répondit le roi, étonné qu'il y eût une faveur quelconque dont il pût encore disposer.

– Sire, la faveur, puisque nous n'avons plus le bonheur de vous servir comme militaire, d'occuper près de vous la place de vos domestiques.

– De mes domestiques, messieurs ? s'écria le roi. Impossible !

Mais M. de Valory s'inclina.

– Sire, dit-il, dans la situation où se trouve Votre Majesté, notre avis est que cette place ferait honneur à des princes du sang ; à plus forte raison à de pauvres gentilshommes comme nous.

– Eh bien ! soit, messieurs, dit le roi les larmes aux yeux ; restez, ne nous quittez plus jamais.

C'est ainsi que les deux jeunes gens, faisant une réalité de leur livrée et de leurs fonctions factices de courriers, avaient repris leurs places sur le siège.

M. de Choiseul referma la portière de la voiture.

– Messieurs, dit le roi, je donne positivement l'ordre que l'on me conduise à Montmédy. Postillons, à Montmédy !

Mais une seule voix, voix immense, voix, non plus d'une seule population, mais de dix populations réunies, cria :

– À Paris ! à Paris !

Puis, dans un moment de silence, Billot, montrant de la pointe de son sabre le chemin qu'il fallait suivre :

– Postillons, dit-il, route de Clermont !

La voiture s'ébranla pour obéir à cet ordre.

– Je vous prends tous à témoin qu'on me fait violence, dit Louis XVI.

Puis le malheureux roi, épuisé de cet effort de

volonté qui dépassait aucun de ceux qu'il eût faits encore, retomba assis au fond de la voiture entre la reine et Madame Élisabeth.

La voiture continua son chemin.

Au bout de cinq minutes, et avant qu'elle eût fait deux cents pas, on entendit de grands cris à l'arrière.

Par la disposition des personnes, et peut-être aussi par celle des tempéraments, la reine fut la première à mettre la tête hors de la portière.

Mais, presque au même instant, elle se rejeta dans la voiture, couvrant ses yeux de ses deux mains :

– Oh ! malheur sur nous ! dit-elle, c'est M. de Choiseul qu'on assassine !

Le roi tenta de faire un mouvement ; mais la reine et Madame Élisabeth le tirèrent en arrière, et le firent retomber entre elles. D'ailleurs, la voiture venait de tourner un angle de rue et il était impossible de voir ce qui se passait à vingt pas de là.

Voilà ce qui se passait :

À la porte de M. Sausse, M. de Choiseul et M. de Damas étaient montés à cheval ; mais le cheval de M. de Romeuf, qui du reste, était venu en poste, avait disparu.

M. de Romeuf, M. de Floirac, et l'adjudant Foucq, suivaient donc à pied, espérant retrouver des chevaux de dragons ou de hussards, soit que dragons et hussards, restés fidèles, leur offrissent leurs chevaux, soit qu'ils rencontrassent des chevaux abandonnés de leurs maîtres, lesquels, la plus grande partie au moins, fraternisaient avec le peuple, et buvaient à la santé de la nation.

Mais on n'avait pas fait quinze pas, que, de la portière de la voiture qu'il escorte, M. de Choiseul s'aperçoit que MM. de Romeuf, de Floirac et Foucq courent le danger d'être enveloppés, dispersés, étouffés par la foule.

Alors, il s'arrête un instant, laisse filer la voiture, et, jugeant que M. de Romeuf, en vertu de la mission dont il est chargé, peut, parmi ces quatre hommes qui courent un danger égal, être celui qui rendra les plus grands services à la famille royale, il crie à son domestique James

Brisack, mêlé à toute cette foule :

– Mon second cheval à M. de Romeuf !

À peine a-t-il prononcé ces paroles, que le peuple s'irrite, gronde, l'enveloppe, en criant :

– C'est le comte de Choiseul, c'est un de ceux qui voulaient enlever le roi ! À mort, l'aristocrate ! à mort le traître !

On sait la rapidité avec laquelle, dans les émeutes populaires, l'effet suit la menace.

Arraché de sa selle, M. de Choiseul fut renversé en arrière, et disparut englouti dans ce gouffre terrible qu'on appelle la multitude, et dont, à cette époque de passions mortelles, on ne sortait guère qu'en lambeaux.

Mais, en même temps qu'il tombait, cinq personnes s'élançaient à son secours.

C'étaient M. de Damas, M. de Floirac, M. de Romeuf, l'adjudant Foucq et ce même domestique James Brisack, des mains duquel on venait d'arracher le cheval qu'il tenait, et qui, ayant les mains libres, pouvait les occuper au service de son maître.

Il y eut, alors, un instant de mêlée terrible, d'une mêlée pareille à l'un de ces combats que les peuples de l'Antiquité, et de nos jours les Arabes, livrent autour des corps sanglants de leurs blessés et de leurs morts.

Contre toute probabilité, par bonheur, M. de Choiseul n'était ni mort ni blessé, ou du moins, malgré les armes dangereuses qui les avaient portées, ses blessures étaient légères.

Un gendarme para avec le canon de son mousqueton un coup de faux qui lui était destiné. James Brisack en para un autre avec un bâton qu'il avait arraché à l'un des assaillants.

Le bâton fut tranché comme un roseau, mais le coup détourné ne blessa que le cheval de M. de Choiseul.

Alors, l'adjutant Foucq eut l'idée de crier :

– À moi, dragons !

Quelques soldats accoururent à ce cri, et, ayant honte de laisser massacrer l'homme qui les avait commandés, ils se firent jour jusqu'à lui.

M. de Romeuf se jeta lui-même en avant.

– Au nom de l'Assemblée nationale, dont je suis mandataire, et du général La Fayette, par qui je suis député, s'écria-t-il, conduisez ces messieurs à la municipalité.

Ces deux noms de l'Assemblée nationale et du général La Fayette jouissaient, alors, de toute leur popularité ; ils produisirent leur effet.

– À la municipalité ! à la municipalité ! crièrent un grand nombre de voix.

Les hommes de bonne volonté firent un effort, et M. de Choiseul et ses compagnons se trouvèrent entraînés vers la maison communale.

On mit plus d'une heure et demie à y arriver ; chaque minute de cette heure et demie fut une menace ou une tentative de mort ; toute ouverture que leurs défenseurs laissaient autour des prisonniers donnait passage à la lame d'un sabre, au trident d'une fourche ou à la pointe d'une faux.

Enfin, on arriva à la maison de ville ; un seul officier municipal y restait, fort effarouché de la responsabilité qui pesait sur lui.

Pour se décharger de cette responsabilité, il ordonna que MM. de Choiseul, de Damas et de Floirac fussent mis au cachot, et y fussent gardés par la garde nationale.

M. de Romeuf déclara, alors, qu'il ne voulait pas quitter M. de Choiseul, qui s'était exposé pour lui à tout ce qui arrivait.

Le municipal ordonna donc que M. de Romeuf fût conduit au cachot avec les autres.

Sur un signe que M. de Choiseul fit à son domestique, celui-ci qui était trop peu de chose pour qu'on s'occupât de lui, s'éclipsa.

Son premier soin – n'oublions pas que James Brisack était valet d'écurie – fut de s'occuper des chevaux.

Il apprit que les chevaux, à peu près sains et saufs, étaient dans une auberge, gardés par plusieurs factionnaires.

Rassuré sur ce point, il entra dans un café, demanda du thé, une plume et de l'encre et écrivit à Mme de Choiseul et à Mme de Grammont, pour les rassurer sur le sort de leur fils et de leur

neveu, qui, selon toute probabilité, était sauvé du moment où il était prisonnier.

Le pauvre James Brisack s'avavançait beaucoup en annonçant ces bonnes nouvelles ; oui, M. de Choiseul était prisonnier ; oui, M. de Choiseul était au cachot ; oui, M. de Choiseul était sous la garde de la milice urbaine ; mais on avait oublié de mettre des sentinelles aux soupiraux de ce cachot, et, par ces soupiraux, on tirait aux prisonniers force coups de fusil.

Ils furent donc obligés de se réfugier dans les angles.

Cette situation assez précaire dura vingt-quatre heures pendant lesquelles M. de Romeuf, avec un dévouement admirable, refusa de quitter ses compagnons.

Enfin, le 23 juin, la garde nationale de Verdun étant arrivée, M. de Romeuf obtint que les prisonniers lui fussent remis, et il ne les quitta que lorsqu'il eut la parole d'honneur des officiers de veiller sur eux, jusqu'à ce qu'ils fussent dans les prisons de la Haute Cour.

Quant au pauvre Isidore de Charny, son corps avait été traîné dans la maison d'un tisserand où des mains pieuses, mais étrangères, l'ensevelirent – moins heureux en cela que Georges qui, du moins, avait reçu les derniers devoirs des mains fraternelles du comte, et des mains amies de Gilbert et de Billot.

Car, alors, Billot était un ami dévoué et respectueux. Nous avons vu comment cette amitié, ce dévouement et ce respect s'étaient changés en haine ; haine aussi implacable que cette amitié, ce dévouement et ce respect avaient été profonds.

XCIX

La voie douloureuse

Cependant, la famille royale continuait son chemin vers Paris, suivant ce que nous pouvons appeler la *voie douloureuse*.

Hélas ! Louis XVI et Marie-Antoinette eurent, eux aussi, leur calvaire ! Rachetèrent-ils, par cette passion terrible, les fautes de la monarchie, comme Jésus-Christ racheta les fautes des hommes ? C'est le problème que le passé n'a pas encore résolu, mais que l'avenir nous apprendra peut-être.

On avançait lentement, car les chevaux ne pouvaient marcher qu'au pas de l'escorte, et cette escorte – tout en se composant, dans sa plus grande partie, d'hommes armés, comme nous l'avons dit, de fourches, de fusils, de faux, de sabres, de piques, de fléaux – se complétait par

une innombrable quantité de femmes et d'enfants ; les femmes, élevant leurs enfants au-dessus de leur tête, pour leur faire voir ce roi qu'on ramenait de force vers sa capitale, et qu'ils n'eussent probablement jamais vu sans cette circonstance.

Et, au milieu de cette multitude qui suivait la route en débordant des deux côtés dans la plaine, la grande voiture du roi, suivie du cabriolet de Mme Brunier et de Mme de Neuville, semblait, suivie de sa chaloupe, un vaisseau en perdition au milieu des vagues furieuses près de l'engloutir.

De temps en temps, une circonstance inattendue faisait – qu'on nous permette de suivre la comparaison – que cet orage prenait une nouvelle force. Les cris, les imprécations, les menaces redoublaient : les vagues humaines s'agitaient, s'élevaient, s'abaissaient, montaient comme une marée, et quelquefois, dans leurs profondeurs, cachaient entièrement le bâtiment qui les fendait à grand-peine de sa proue, les naufragés qu'il portait, et la frêle chaloupe qu'il traînait à la remorque.

On arriva à Clermont sans avoir vu, quoiqu'on eût fait près de quatre lieues, la terrible escorte diminuer, ceux des hommes qui la composaient, que leurs occupations rappelaient chez eux, étant remplacés par ceux qui accouraient des environs, et qui voulaient jouir à leur tour du spectacle dont les autres étaient rassasiés.

Parmi tous les captifs qu'emportait la prison ambulante, deux étaient plus particulièrement exposés à la colère de la foule, et en butte à ses menaces : c'étaient les malheureux gardes assis sur le large siège de la voiture. À chaque instant – et c'était une manière de frapper la famille royale, que l'ordre de l'Assemblée faisait inviolable – à chaque instant, les baïonnettes étaient dirigées sur leur poitrine ; quelque faux, qui était bien réellement celle de la mort, s'élevait au-dessus de leur tête, ou quelque lance qui se glissait comme un serpent perfide entre les intervalles allait mordre les chairs vivantes de son dard aigu, et revenait d'un mouvement aussi rapide rapporter, sous les yeux de son maître satisfait de ne pas avoir manqué son coup, sa pointe humide et rougie.

Tout à coup, on vit avec étonnement un homme sans chapeau, sans armes, les vêtements souillés de boue, fendre la foule ; et, après avoir simplement adressé un salut respectueux au roi et à la reine, s'élançer sur l'avant-train de la voiture, et prendre place sur le siège entre les deux gardes du corps.

La reine poussa à la fois un cri de crainte, de joie et de douleur.

Elle avait reconnu Charny.

De crainte, car ce qu'il faisait aux yeux de tous était tellement audacieux, que c'était un miracle qu'il eût pris cette place dangereuse sans avoir reçu quelque blessure.

De joie, car elle était heureuse de voir qu'il avait échappé à ces dangers inconnus qu'il avait dû courir dans sa fuite, dangers d'autant plus grands que la réalité, sans lui en spécialiser aucun, laissait l'imagination les lui offrir tous.

De douleur, car elle comprenait que, puisqu'elle revoyait Charny seul, et dans cet état, elle devait renoncer à tout espoir de secours

venant de la part de M. de Bouillé.

Au reste, la foule, étonnée de l'audace de cet homme, semblait l'avoir respecté à cause même de son audace.

Au bruit qui s'était fait autour de la voiture, Billot, qui marchait à cheval en tête de l'escorte, se retourna, et reconnut aussi Charny.

– Ah ! murmura-t-il, je suis bien aise qu'il ne lui soit rien arrivé ; mais malheur à l'insensé qui tenterait maintenant une pareille chose, car bien certainement il paierait pour deux.

On arriva à Sainte-Menehould vers les deux heures de l'après-midi.

La privation de sommeil pendant la nuit du départ, les fatigues et les émotions de la nuit qu'on venait de passer avaient agi sur tout le monde, et principalement sur le dauphin.

En arrivant à Sainte-Menehould, le pauvre enfant était en proie à une fièvre terrible.

Le roi ordonna de faire halte.

Malheureusement, de toutes les villes échelonnées sur la route, Sainte-Menehould était

peut-être la ville la plus ardemment soulevée contre cette malheureuse famille que l'on ramenait prisonnière.

On ne fit donc aucune attention à l'ordre du roi, et un ordre contradictoire fut donné par Billot pour qu'on mât les chevaux à la voiture.

On obéit.

Le dauphin pleurait et demandait au milieu de ses sanglots :

– Pourquoi ne me déshabille-t-on pas, et ne me couche-t-on pas dans mon bon lit, puisque je suis malade ?

La reine ne put tenir à ces plaintes, et son orgueil fut un instant brisé.

Elle souleva dans ses bras le jeune prince en larmes et tout frissonnant, et, le montrant au peuple :

– Ah ! messieurs, dit-elle, par grâce pour cet enfant, arrêtez !

Mais les chevaux étaient déjà à la voiture.

– En marche ! cria Billot.

– En marche ! répéta le peuple.

Et, comme le fermier passait près de la portière pour aller reprendre sa place en tête du cortège :

– Ah ! monsieur, s'écria la reine s'adressant à Billot, je vous le répète, il faut que vous n'ayez pas d'enfant !

– Et moi, madame, je vous répète à mon tour, dit Billot avec son regard et sa voix sombre, que j'en ai eu, mais que je n'en ai plus !

– Faites donc comme vous voudrez, dit la reine, vous êtes les plus forts. Mais, prenez garde, il n'y a pas de voix qui crie plus haut malheur que la petite voix des enfants.

Le cortège se remit en route.

La traversée de la ville fut cruelle. L'enthousiasme qu'excitait la vue de Drouet, à qui l'arrestation des prisonniers était due, eût été pour ceux-ci un terrible enseignement, s'il y avait un enseignement pour les rois : mais, dans ces cris, Louis XVI et Marie-Antoinette ne voyaient qu'une fureur aveugle ; dans ces hommes

patriotes, convaincus qu'ils sauvaient la France, le roi et la reine ne voyaient que des rebelles.

Le roi était atterré ; la sueur de la honte et de la colère coulait sur le front de la reine ; Madame Élisabeth, ange du ciel égaré sur la terre, priait tout bas, non pour elle, mais pour son frère, pour sa belle-sœur, pour ses neveux, pour tout ce peuple. La sainte femme ne savait point séparer ceux qu'elle considérait comme des victimes, de ceux qu'elle regardait comme des bourreaux, et, dans une même invocation, elle mettait les uns et les autres aux pieds du Seigneur.

À l'entrée de Sainte-Menehould, le flot qui, pareil à une inondation, couvrait toute la plaine, ne put s'engouffrer dans la rue étroite.

Il écuma aux deux côtés de la ville, et en suivit le contour extérieur ; mais, comme on ne s'arrêta à Sainte-Menehould que le temps nécessaire au relais, à l'autre extrémité de la ville, il revint plus ardent battre la voiture.

Le roi avait cru – et c'était cette croyance peut-être qui l'avait poussé dans une route mauvaise – le roi avait cru que l'esprit de Paris

seul était fourvoyé ; il comptait sur sa bonne province. Voilà que sa bonne province non seulement lui échappait, mais encore se tournait impitoyable contre lui. Cette province, elle avait effrayé M. de Choiseul à Pont-de-Sommevelle, elle avait emprisonné M. Dandoins à Sainte-Menehould, elle avait tiré sur M. de Damas à Clermont, elle venait de tuer Isidore sous les yeux du roi ; tout se soulevait contre cette fuite, même le prêtre que le chevalier de Bouillé avait renversé du talon de sa botte au revers de la route.

Et c'eût été bien pis si le roi eût pu voir ce qui se passait aux lieux mêmes, villes et villages, où la nouvelle arrivait qu'il venait d'être arrêté. À l'instant même, la population entière se soulevait, les femmes prenaient dans leurs bras les enfants au maillot, les mères tiraient par la main ceux qui pouvaient marcher, les hommes se chargeaient d'armes : autant ils en avaient, autant ils en suspendaient autour d'eux, ou en portaient sur leurs épaules ; ils arrivaient décidés, non pas à faire escorte au roi, mais à tuer le roi ; ce roi qui, au moment de la récolte – triste récolte que celle

de la pauvre Champagne aux abords de Châlons, si pauvre que, dans son langage expressif, le peuple l'appelle *Champagne pouilleuse* ! – ce roi qui, au moment de la récolte, allait chercher, pour qu'ils la foulassent aux pieds de leurs chevaux, le pandour pillard, le hussard voleur ; mais trois anges gardaient la voiture royale : le pauvre petit dauphin, tout malade et tout grelottant sur les genoux de sa mère ; Madame Royale, qui, belle de cette beauté éclatante des rousses, se tenait debout à la portière, regardant tout cela de son œil étonné mais ferme ; Madame Élisabeth, enfin, déjà âgée de vingt-sept-ans, mais à qui la chasteté du corps et du cœur mettait autour du front l'auréole de la plus pure jeunesse. Ces hommes voyaient tout cela ; plus, cette reine courbée sur son enfant ; plus, ce roi abattu ; et leur colère s'en allait, demandant quelque autre sujet sur lequel elle pût s'abattre. Ils criaient contre les gardes, ils les injuriaient, ils les appelaient – ces cœurs nobles et dévoués ! – cœurs de lâches et cœurs de traîtres ; puis, sur toutes ces têtes exaltées, la plupart nues, la plupart échauffées par le mauvais vin des cabarets, tombait d'aplomb le soleil de

juin, faisant un arc-en-ciel de flamme dans la poussière crayeuse que tout cet immense cortège soulevait le long du chemin.

Qu'eût-il dit, ce roi, qui peut-être s'illusionnait encore, s'il eût vu un homme partir de Mézières, son fusil sur l'épaule, faire soixante lieues en trois jours pour tuer le roi, le joindre à Paris et, à Paris, le voyant si pauvre, si malheureux, si humilié, secouer la tête, et renoncer à son projet ?

Qu'eût-il dit s'il eût vu un jeune menuisier – ne doutant pas qu'après sa fuite, le roi ne fût immédiatement mis en jugement et condamné – partir du fond de la Bourgogne, et s'élancer par les routes pour assister à ce jugement et entendre cette condamnation ? En route, un maître menuisier lui fait comprendre que ce sera plus long qu'il ne croit, le retient pour fraterniser avec lui ; le jeune menuisier s'arrête en effet chez le vieux maître, et épouse sa fille¹.

¹ Cette double anecdote est racontée par Michelet, l'historien poétique et pittoresque. Il nomme même les deux héros ; la majesté de son récit le lui permettait.

Ce que voyait Louis XVI était plus expressif peut-être, mais moins terrible ; car nous avons dit comment le triple bouclier de l'innocence repoussait à lui la colère et la renvoyait contre ses serviteurs.

En sortant de Sainte-Menehould, à une demi-lieue de la ville peut-être, on vit arriver à travers champs, au grand galop de son cheval, un vieux gentilhomme chevalier de Saint-Louis ; il portait sa croix à la boutonnière ; un instant, sans doute, le peuple crut que cet homme accourait conduit par la simple curiosité, et lui fit place. Le vieux gentilhomme s'approcha de la portière, le chapeau à la main, saluant le roi et la reine, et les appelant *Majestés*. Le peuple venait de mesurer où étaient la véritable force et la majesté réelle, il s'indigna qu'on donnât à ses prisonniers un titre qui lui était dû, à lui ; il commença à gronder et à menacer.

Déjà le roi avait appris à connaître ces grondements ; il les avait entendus autour de la maison de Varennes : il devinait leur signification.

– Monsieur, dit-il au vieux chevalier de Saint-Louis, la reine et moi sommes bien touchés de la marque de dévouement que vous venez de nous donner d’une manière aussi publique ; mais, au nom de Dieu, éloignez-vous, votre vie n’est pas en sûreté !

– Ma vie est au roi, dit le vieux chevalier, et le dernier jour de ma vie sera le plus beau, si je meurs pour mon roi !

Quelques-uns entendirent ces paroles, et grondèrent plus haut.

– Retirez-vous, monsieur, retirez-vous ! cria le roi.

Puis, se penchant en dehors :

– Mes amis, dit-il, faites place, je vous prie, à M. de Dampierre.

Les plus proches, ceux qui entendirent la prière du roi, y obtempérèrent et firent place. Malheureusement, un peu plus loin, cheval et cavalier se trouvèrent pressés : le cavalier excita son cheval de la bride et de l’éperon, mais la foule était tellement compacte, qu’elle n’était pas

maîtresse elle-même de ses mouvements. Quelques femmes froissées crièrent, un enfant épouvanté pleura, les hommes montrèrent le poing, le vieillard obstiné montra son fouet ; alors, les menaces se changèrent en rugissements ; cette grande colère populaire et léonine éclata. M. de Dampierre était déjà sur la lisière de cette forêt d'hommes : il piqua son cheval des deux, le cheval franchit bravement le fossé, et partit au galop à travers terres. En ce moment, le vieux gentilhomme se retourna, et, mettant le chapeau à la main :

– Vive le roi ! cria-t-il.

Dernier hommage à son souverain, mais suprême insulte à ce peuple.

Un coup de fusil retentit.

Lui, tira un pistolet de ses fontes, et rendit coup pour coup. Alors, tout ce qui avait un fusil chargé tira à la fois sur cet insensé. Le cheval, criblé de balles, s'abattit.

L'homme fut-il blessé, fut-il tué par l'effroyable décharge ? On n'en sut rien. La foule

se rua, comme une avalanche, vers l'endroit où l'homme et le cheval étaient tombés à cinquante pas à peu près de la voiture du roi ; puis il se fit un de ces tumultes comme il s'en fait autour des cadavres, des mouvements désordonnés, un chaos informe, un gouffre de cris et de clameurs ; puis, tout à coup, au bout d'une pique, on vit surgir une tête à cheveux blancs.

C'était celle du malheureux chevalier de Dampierre.

La reine poussa un cri, et se rejeta dans le fond de la voiture.

– Monstres ! cannibales ! assassins ! hurla Charny.

– Taisez-vous, taisez-vous, monsieur le comte, dit Billot ; sans cela, je ne répondrais plus de vous.

– Soit ! dit Charny ; je suis las de la vie ! Que peut-il m'arriver de pis qu'à mon pauvre frère ?

– Votre frère, dit Billot, était coupable, et vous ne l'êtes pas.

Charny fit un mouvement pour sauter à bas du

siège : les deux gardes du corps le retinrent ; vingt baïonnettes se tournèrent vers lui.

– Amis, dit Billot de sa voix forte et imposante, quelque chose que fasse ou dise celui-ci – et il montra Charny – je défends qu’il tombe un cheveu de sa tête... Je réponds de lui à sa femme.

– À sa femme ! murmura la reine en tressaillant, comme si une des baïonnettes qui menaçaient Charny l’eût piquée au cœur ; à sa femme ! pourquoi ?...

Pourquoi ? Billot n’aurait pu le dire lui-même. Il avait invoqué le nom et l’image de la femme de Charny, sachant combien sont puissants ces noms-là sur les foules, qui se composent, à tout prendre, de pères et d’époux !

C

La voie douloureuse

On arriva tard à Châlons. La voiture entra dans la cour de l'intendance ; des courriers avaient été envoyés d'avance pour faire préparer les logements.

Cette cour était encombrée par la garde nationale et par les curieux.

On fut obligé de faire écarter les spectateurs pour que le roi pût descendre de voiture.

Il descendit le premier, puis la reine portant le dauphin dans ses bras, puis Madame Élisabeth et Madame Royale, enfin Mme de Tourzel.

Au moment où Louis XVI mettait le pied sur l'escalier, un coup de fusil partit, et la balle siffla aux oreilles du roi.

Y avait-il intention régicide ? Était-ce un

simple accident ?

– Bon ! dit le roi en se retournant avec beaucoup de calme, voilà un maladroit qui a laissé partir son fusil.

Puis, à haute voix :

– Il faut faire attention, messieurs, ajouta-t-il ; un malheur est bientôt arrivé !

Charny et les deux gardes du corps suivirent sans empêchement la famille royale, et montèrent derrière elle.

Mais déjà, à part le malencontreux coup de fusil, il avait semblé à la reine qu'elle entrait dans une atmosphère plus douce. À la porte où s'était arrêté le cortège tumultueux de la grande route, les cris aussi s'étaient arrêtés ; un certain murmure de compassion s'était même fait entendre au moment où la famille royale avait descendu de voiture ; en arrivant au premier, on trouva une table aussi somptueuse que possible, et servie avec une élégance qui fit que les prisonniers se regardèrent tout étonnés.

Des domestiques étaient là attendant ; mais

Charny réclama pour lui et les deux gardes du corps, le privilège du service. Sous cette humilité, qui, aujourd'hui, pourrait paraître étrange, le comte cachait le désir de ne point quitter le roi, de rester à sa portée, de se tenir prêt à tout événement.

La reine comprit ; mais elle ne se tourna pas même de son côté, mais elle ne le remercia ni de la main, ni du regard, ni de la parole. Ce mot de Billot : « Je réponds de lui à sa femme ! » grondait comme un orage au fond du cœur de Marie-Antoinette.

Charny, qu'elle croyait enlever de France ; Charny, qu'elle croyait expatrier avec elle, Charny revenait avec elle à Paris ! Charny allait revoir Andrée !

Lui, de son côté, ignorait ce qui se passait dans le cœur de la reine. Ces mots, il ne pouvait deviner qu'elle les eût entendus ; d'ailleurs, son esprit commençait à concevoir quelques espérances.

Comme nous l'avons dit, Charny avait été envoyé d'avance pour explorer la route, et il avait

rempli sa mission en conscience. Il savait donc quel était l'esprit du moindre village. Or, à Châlons, vieille ville sans commerce et peuplée de bourgeois, de rentiers, de gentilshommes, l'opinion était royaliste.

Il en résulta qu'à peine les augustes convives furent-ils à table, leur hôte, l'intendant du département, s'avança, et, s'inclinant devant la reine, qui, ne s'attendant plus à rien de bon, le regardait avec inquiétude :

– Madame, dit-il, ce sont les jeunes filles de Châlons qui sollicitent la grâce d'offrir des fleurs à Votre Majesté.

La reine se retourna tout étonnée vers Madame Élisabeth, puis vers le roi.

– Des fleurs ? dit-elle.

– Madame, reprit l'intendant, si le moment est mal choisi ou la demande trop hardie, je vais donner l'ordre que ces jeunes filles ne montent point.

– Oh ! non, non, monsieur, au contraire ! s'écria la reine. Des jeunes filles ! des fleurs !

Oh ! laissez-les venir !

L'intendant se retira, et, un instant après, douze jeunes filles de quatorze à seize ans, les plus jolies que l'on avait pu trouver dans la ville, parurent dans l'antichambre, et s'arrêtèrent sur le seuil de la porte.

– Oh ! entrez, entrez, mes enfants ! cria la reine en leur tendant les bras.

L'une des jeunes filles, interprète, non seulement de ses compagnes, mais encore de leurs parents, mais encore de la ville, avait appris un beau discours qu'elle s'apprêtait à répéter ; mais, à ce cri de la reine, à ces bras ouverts, à cette émotion de la famille royale, la pauvre enfant ne put trouver que des larmes et ces mots, sortis du plus profond de sa poitrine, et qui résumaient l'opinion générale.

– Oh ! Votre Majesté ! quel malheur !

La reine prit le bouquet, et embrassa la jeune fille.

Charny, pendant ce temps, se penchait à l'oreille du roi.

– Sire, dit-il tout bas, peut-être y a-t-il bon parti à tirer de la ville ; peut-être tout n'est-il pas encore perdu ; si Votre Majesté veut me donner congé pour une heure, je descendrai, et lui rendrai compte de ce que j'aurai vu, entendu, et peut-être même fait !

– Allez, monsieur, dit le roi, mais soyez prudent ; s'il vous arrivait malheur, je ne m'en consolerais jamais ! Hélas ! c'est bien assez déjà de deux morts dans la même famille !

– Sire, répondit Charny, ma vie est au roi comme l'était celle de mes deux frères !

Et il sortit.

Mais, en sortant, il essuya une larme.

Il fallait la présence de toute la famille royale pour faire, de cet homme au cœur ferme mais tendre, le stoïque qu'il affectait de paraître ; en se retrouvant en face de lui-même, il se retrouvait en face de sa douleur.

– Pauvre Isidore ! murmura-t-il.

Et, de sa main, il pressa sur sa poitrine, pour voir s'ils étaient toujours dans la poche de son

habit, ces papiers que M. de Choiseul lui avait apportés, qui avaient été trouvés sur le cadavre de son frère, et qu'il se promettait bien de lire, au premier moment de calme, avec la même religion qu'il eût mise à lire un testament.

Derrière les jeunes filles, que Madame Royale embrassa comme des sœurs, se présentèrent les parents ; c'étaient presque tous, ainsi que nous l'avons dit, ou de dignes bourgeois, ou de vieux gentilshommes ; ils venaient timidement, humblement demander la grâce de saluer leurs souverains malheureux. Le roi se leva lorsqu'ils passèrent, et, de sa plus douce voix, la reine leur dit :

– Entrez !

Était-on à Châlons ? Était-on à Versailles ? Était-ce quelques heures auparavant que les prisonniers avaient vu égorger, sous leurs yeux, le malheureux M. de Dampierre ?

Au bout d'une demi-heure, Charny rentra.

La reine l'avait vu sortir, la reine l'avait vu rentrer ; mais il eût été impossible à l'œil le plus

perçant de rien lire sur son visage du contrecoup que donnaient à son âme cette sortie et cette rentrée.

– Eh bien ? demanda le roi en se penchant du côté de Charny.

– Eh bien ! sire, répondit le comte, tout est pour le mieux, la garde nationale offre de reconduire, demain, Votre Majesté à Montmédy.

– Alors, dit le roi, vous avez décidé quelque chose ?

– Oui, sire, avec les principaux chefs. Demain, avant de partir, le roi demandera à entendre la messe ; on ne peut refuser cette demande à Votre Majesté : c'est le jour de la Fête-Dieu. La voiture attendra le roi à la porte de l'église ; en sortant, le roi montera dans la voiture, les vivats éclateront, et, au milieu de ces vivats, le roi donnera l'ordre de tourner bride, et de marcher sur Montmédy.

– C'est bien, dit Louis XVI ; merci, monsieur de Charny ; si d'ici à demain rien n'est changé, nous ferons comme vous dites... Seulement, allez prendre du repos, vous et vos compagnons, vous

devez en avoir encore plus besoin que nous.

Comme on le comprend bien, cette réception de jeunes filles, de bons bourgeois et de braves gentilshommes ne se prolongea pas fort avant dans la nuit, le roi et la famille royale se retirèrent à neuf heures.

Lorsqu'ils rentrèrent dans leur appartement, une sentinelle qu'ils virent à leur poste rappela au roi et à la reine qu'ils étaient toujours prisonniers.

Cependant, cette sentinelle leur présenta les armes.

Au mouvement précis avec lequel se fit cet hommage à la majesté royale, même captive, le roi reconnut un vieux soldat.

– Où avez-vous servi, mon ami ? demanda-t-il au factionnaire.

– Aux gardes françaises, sire, répondit celui-ci.

– Alors, reprit le roi d'un ton sec, je ne suis pas surpris de vous voir là.

Louis XVI ne pouvait oublier que, dès le 13 juillet 1789, les gardes françaises avaient passé

avec le peuple.

Le roi et la reine entrèrent chez eux. Cette sentinelle était à la porte même de la chambre à coucher.

Une heure après, en descendant de garde, le factionnaire demanda à parler au chef de l'escorte. Ce chef, c'était Billot.

Il soupa dans la rue avec les hommes qui étaient venus des différents villages bordant la route, et essayait de les déterminer à rester le lendemain.

Mais, pour la plupart, ces hommes avaient vu ce qu'ils voulaient voir, c'est à-dire le roi, et plus de la moitié tenait à faire la Fête-Dieu dans son village.

Billot s'efforçait de les retenir parce que les dispositions de la ville aristocratique l'inquiétaient.

Eux, braves gens de la campagne, lui répondaient :

– Si nous ne rentrons pas chez nous, qui donc souhaiterait demain la fête au bon Dieu, et

tendrait des draps devant nos maisons ?

Ce fut au milieu de cette occupation que vint le surprendre la sentinelle.

Tous deux causèrent bas et d'une façon animée.

Puis Billot envoya chercher Drouet.

La même conversation à demi-voix, animée et pleine de gestes, se renouvela.

À la suite de cette conversation, Billot et Drouet allèrent chez le maître de poste, ami de ce dernier.

Le maître de poste leur fit seller deux chevaux, et, dix minutes après, Billot galopait sur la route de Reims, et Drouet sur celle de Vitry-le-François.

Le jour vint ; à peine restait-il six cents hommes de l'escorte de la veille, les plus acharnés, ou les plus las ; ils avaient passé la nuit dans la rue sur des bottes de paille qu'on leur avait apportées. En se secouant aux premières lueurs du matin, ils purent voir une douzaine d'hommes en uniforme qui entraient à

l'intendance, et qui, un instant après, en sortaient en courant.

Il y avait à Châlons un quartier des gardes de la compagnie de Villeroy ; une douzaine de ces messieurs se trouvaient encore dans la ville.

Ils venaient de prendre les ordres de Charny.

Charny leur avait dit de revêtir leurs uniformes, et de se trouver, à cheval, devant la porte de l'église au moment de la sortie du roi.

Ils allaient se préparer à cette manœuvre.

Comme nous l'avons dit, quelques-uns des paysans qui, la veille, avaient fait escorte au roi, ne s'étaient point retirés le soir, parce qu'ils étaient las ; mais, le matin, ils comptèrent les lieues : ceux-ci étaient à dix lieues, ceux-là à quinze lieues de leur maison. Cent ou deux cents partirent, quelques instances que leur fissent leurs camarades.

Les fidèles se trouvèrent donc réduits à quatre cents ou quatre cent cinquante tout au plus.

Or, on pouvait compter sur un nombre égal au moins de gardes nationaux dévoués au roi, sans

compter les gardes royaux, et les officiers que l'on devait recruter, espèce de bataillon sacré prêt à donner l'exemple en s'exposant à tous les dangers.

En outre, on le sait, la ville était aristocrate.

Le matin, dès six heures, les habitants les plus zélés pour la cause royaliste étaient debout et attendant dans la cour de l'intendance. Charny et les gardes se tenaient au milieu d'eux, et attendaient aussi.

Le roi se leva à sept heures, et fit dire que son intention était d'assister à la messe.

On chercha Drouet et Billot, pour leur exposer le désir du roi, mais on ne les trouva ni l'un ni l'autre.

Rien ne s'opposait donc à ce que ce désir s'accomplît.

Charny monta chez le roi, et lui annonça l'absence des deux chefs de l'escorte.

Le roi s'en réjouit, mais Charny secoua la tête ; s'il ne connaissait pas Drouet, en revanche, il connaissait Billot.

Cependant, les augures paraissaient favorables. Les rues étaient encombrées, mais il était facile de voir que toute cette population était sympathique. Tant que les volets de la chambre du roi et de la chambre de la reine avaient été fermés, cette foule, pour ne pas troubler le sommeil des prisonniers, avait circulé à petit bruit et à pas sourds, levant les mains et les yeux au ciel, et si nombreuse, qu'à peine voyait-on, perdus dans ses rangs, les quatre ou cinq cents paysans des environs qui avaient persisté à ne point rejoindre leurs villages.

Mais, dès que les volets s'ouvrirent chez les augustes époux, les cris de « Vive le roi ! » et « Vive la reine ! » retentirent avec une telle énergie, que, sans s'être communiqué leur pensée, d'eux-mêmes, et chacun de son côté, le roi et la reine apparurent à leur balcon.

Alors, les cris furent unanimes, et, une dernière fois encore, les deux condamnés du destin purent se faire illusion.

– Allons, dit d'un balcon à l'autre Louis XVI à Marie-Antoinette, tout va bien !

Marie-Antoinette leva les yeux au ciel, mais ne répondit pas.

En ce moment, les volées de la cloche annonçaient l'ouverture de l'église.

Puis, en même temps, Charny frappa légèrement à la porte.

– C'est bien, dit le roi, je suis prêt, monsieur.

Charny jeta un coup d'œil rapide sur le roi ; il était calme, presque ferme ; il avait tant souffert, qu'on eût dit qu'à force de souffrance il perdait son irrésolution.

La voiture attendait à la porte.

Le roi, la reine et la famille royale y montèrent, entourés d'une foule pour le moins aussi considérable que la veille ; mais, au lieu d'insulter les prisonniers, cette foule leur demandait un mot, un regard, se trouvait heureuse de toucher les pans de l'habit du roi, fière de baiser le bas de la robe de la reine.

Les trois officiers reprirent leurs places sur le siège.

Le cocher reçut l'ordre de conduire la voiture

à l'église, et obéit sans faire aucune observation.

D'ailleurs, d'où eût pu venir le contrordre ? Les deux chefs étaient toujours absents.

Charny plongeait les yeux de tous côtés, et cherchait en vain Billot et Drouet.

On arriva à l'église.

L'escorte des paysans avait bien pris son rang autour de la voiture mais, à chaque moment, le nombre des gardes nationaux augmentait : au coin de chaque rue, ils débouchaient par compagnies.

En arrivant à l'église, Charny estima qu'il pouvait disposer de six cents hommes.

On avait réservé les places de la famille royale sous une espèce de dais, et, quoiqu'il ne fût que huit heures du matin, les prêtres commençaient une grande messe.

Charny s'en aperçut ; il ne craignait rien tant qu'un retard ; et un retard pouvait être mortel à ces espérances auxquelles il venait de se reprendre. Il fit prévenir l'officiant qu'il était essentiel que la messe ne durât pas plus d'un

quart d'heure.

– Je comprends, fit le prêtre, et je vais prier Dieu pour qu'il accorde à Leurs Majestés un heureux voyage !

La messe dura juste le temps indiqué, et, cependant, Charny tira plus de vingt fois sa montre ; le roi lui-même ne pouvait cacher son impatience ; la reine, à genoux entre ses deux enfants, appuyait sa tête sur le coussin du prie-Dieu ; Madame Élisabeth, calme et sereine comme une vierge d'albâtre, soit qu'elle ignorait le projet, soit qu'elle eut déjà remis sa vie et celle de son frère aux mains du Seigneur, ne donnait aucun signe d'impatience.

Enfin, le prêtre, en se retournant, prononça les paroles sacramentelles :

– *Ite, missa est.*

Et, descendant les marches de l'autel, le ciboire à la main, il bénit, en passant, le roi et la famille royale.

Ceux-ci s'inclinèrent de leur côté, et, au désir qui se formulait dans le cœur du prêtre,

répondirent tous bas :

– *Amen.*

Puis ils s'acheminèrent vers la porte.

Tous ceux qui venaient d'entendre la messe avec eux s'agenouillaient sur leur passage ; les lèvres remuaient sans qu'aucun son sortît des bouches, mais il était facile de deviner tout ce que demandaient ces lèvres muettes.

À la porte de l'église, on trouva les dix ou douze gardes à cheval.

L'escorte royaliste commençait à prendre des proportions colossales.

Et, cependant, il était évident que les paysans avec leurs rudes volontés, avec leurs armes, moins mortelles peut-être que celles des citadins, mais plus terribles à la vue – un tiers étaient armés de fusils, le reste de faux et de lances – il était évident que les paysans pouvaient, au moment décisif, peser d'un poids fatal dans la balance.

Ce ne fut donc pas sans une certaine crainte que Charny, se penchant vers le roi, à qui l'on

demandait ses ordres, lui dit pour l'encourager :

– Allons, sire !

Le roi était décidé.

Il passa la tête par la portière, et, s'adressant à ceux qui entouraient la voiture :

– Messieurs, dit-il, hier, à Varennes, on m'a fait violence : j'avais donné l'ordre d'aller à Montmédy, et de force on m'a ramené vers une capitale révoltée ; mais, hier, j'étais au milieu de rebelles ; aujourd'hui, je suis parmi de braves sujets, et je répète : « À Montmédy, messieurs ! »

– À Montmédy ! cria Charny.

– À Montmédy ! répétèrent les gardes de la compagnie de Villeroy.

– À Montmédy ! répéta après eux toute la garde nationale de Châlons.

Puis un chœur général poussa le cri de « Vive le roi ! »

La voiture tourna à l'angle de la rue, et reprit pour s'en aller le chemin qu'on avait suivi la veille pour venir.

Charny avait les yeux sur toute cette population des villages ; elle semblait, en l'absence de Drouet et de Billot, commandée par ce garde-française qui avait été de faction à la porte du roi ; il suivit et fit suivre silencieusement le mouvement par ses hommes, dont l'œil sombre indiquait assez qu'ils goûtaient peu la manœuvre qui s'exécutait.

Seulement, ils laissèrent passer toute la garde nationale, se massant à la suite en arrière-garde.

Aux premiers rangs marchaient les hommes armés de piques, de fourches et de faux.

Ensuite venaient cent cinquante hommes à peu près, armés de fusils.

Cette manœuvre, aussi bien exécutée que si elle l'eût été par des troupes habituées à l'exercice, inquiéta Charny ; mais il n'avait aucun moyen de s'y opposer, et, placé comme il était, ne pouvait pas même en demander l'explication.

L'explication lui fut bientôt donnée.

À mesure que l'on avançait vers la porte de la ville, il semblait que, malgré le bruit de la

voiture, malgré les rumeurs et les cris de ceux qui l'accompagnaient, on entendit quelque chose comme un roulement sourd qui allait augmentant.

Tout à coup, Charny pâlit et posa la main sur le genou du garde du corps qui était près de lui.

– Tout est perdu ! dit-il.

– Pourquoi cela ? demanda le garde du corps.

– Ne reconnaissez-vous donc pas ce bruit ?

– On dirait le bruit du tambour... Eh bien ?

– Eh bien ! vous allez voir ! dit Charny.

En ce moment on tourna l'angle d'une place.

Deux rues aboutissaient à cette place : la rue de Reims et la rue de Vitry-le-François.

Par chacune de ces deux rues, tambours en tête, drapeaux déployés, s'avançaient deux troupes considérables de gardes nationaux.

L'une de dix-huit cents hommes à peu près, l'autre de deux mille cinq cents à trois mille.

Chacune de ces deux troupes semblait commandée par un homme à cheval.

L'un de ces hommes était Drouet l'autre Billot.

Charny n'eut besoin que de jeter un coup d'œil sur la direction que suivait chaque troupe pour tout comprendre.

L'absence de Drouet et de Billot, absence inexplicable jusque-là, s'expliquait trop clairement.

Sans doute avaient-ils été prévenus du coup qui se machinait à Châlons ; ils étaient partis, l'un pour hâter l'arrivée de la garde nationale de Reims, l'autre pour aller chercher la garde nationale de Vitry-le-François.

Leurs mesures avaient été prises de concert ; tous deux arrivaient à temps.

Ils firent faire halte à leurs hommes sur la place, qu'ils barraient entièrement.

Puis, sans autre démonstration, l'ordre fut donné de charger les armes.

Le cortège s'arrêta.

Le roi mit la tête à la portière.

Il trouva Charny debout, pâle, les dents serrées.

– Qu’y a-t-il ? demanda le roi.

– Il y a, sire, que nos ennemis sont allés chercher du renfort, et que, comme vous le voyez, on charge les armes, tandis que, derrière la garde nationale de Châlons, les paysans se tiennent avec leurs armes toutes chargées.

– Que pensez-vous de cela, monsieur de Charny ?

– Je pense, sire, que nous sommes pris entre deux feux ! Ce qui n’empêche pas que, si vous voulez passer, vous passerez, sire ; seulement, jusqu’où ira Votre Majesté, je n’en sais rien.

– C’est bien, dit le roi, retournons.

– Votre Majesté est bien décidée ?

– Monsieur de Charny, il a déjà coulé assez de sang pour moi, et du sang que je pleure avec des larmes bien amères. Je ne veux pas qu’il en soit versé une goutte de plus... Retournons.

À ces mots, les deux jeunes gens du siège s’élancèrent à la portière ; les gardes de la

compagnie de Villeroy accoururent. Ces braves et bouillants militaires ne demandaient pas mieux que d'entrer en lutte avec des bourgeois, mais le roi répéta l'ordre plus positivement qu'il ne l'avait encore fait.

– Messieurs ! dit Charny à voix haute et impérative, retournons, le roi le veut !

Et lui-même, prenant la bride du cheval, il fit faire un tête-à-queue à la lourde voiture.

À la porte de Paris, la garde nationale de Châlons, devenue inutile, céda sa place aux paysans, à la garde nationale de Vitry et à la garde nationale de Reims.

– Trouvez-vous que j'ai bien fait, madame ? dit Louis XVI à Marie-Antoinette.

– Oui, monsieur, répondit celle-ci ; seulement, je trouve que M. de Charny vous a obéi bien facilement...

Et elle tomba dans une sombre rêverie qui n'appartenait pas tout entière à la situation, si terrible qu'elle fût dans laquelle on se trouvait.

CI

La voie douloureuse

La voiture royale suivait tristement la route de Paris surveillée par ces deux hommes sombres qui venaient de lui faire rebrousser chemin, lorsque, entre Épernay et Dormans, Charny put, grâce à sa grande taille et du haut du siège où il était placé, apercevoir une autre voiture venant de Paris au galop de quatre chevaux de poste.

Charny devina immédiatement que cette voiture apportait quelque nouvelle grave ou amenait quelque personnage important.

En effet, lorsqu'elle eut joint l'avant-garde de l'escorte, on vit, après deux ou trois paroles échangées, les rangs de cette avant-garde s'ouvrir et les hommes qui la composaient présenter respectueusement les armes.

La berline du roi s'arrêta, et l'on put entendre de grands cris.

Toutes les voix répétaient en même temps :
« Vive l'Assemblée nationale ! »

La voiture qui venait du côté de Paris continua son chemin jusqu'à ce qu'elle fût arrivée près de la berline du roi.

Alors, de cette voiture descendirent trois hommes dont deux étaient complètement inconnus aux augustes prisonniers.

Le troisième avait à peine mis la tête à la portière, que la reine murmura à l'oreille de Louis XVI :

– M. de Latour-Maubourg, l'âme damnée de La Fayette !

Puis, secouant la tête :

– Cela ne nous présage rien de bon, ajouta-t-elle.

De ces trois hommes, le plus âgé s'avança, et, ouvrant brutalement la portière de la voiture du roi :

– Je suis Pétion, dit-il, et voici messieurs Barnave et Latour-Maubourg, envoyés comme moi et avec moi par l'Assemblée nationale pour vous servir d'escorte, et veiller à ce que la colère du peuple ne se fasse pas justice elle-même. Serrez-vous donc un peu, et faites-nous place.

La reine lança, sur le député de Chartres et ses deux compagnons, un de ces coups d'œil dédaigneux, comme il en tombait de temps en temps du haut de l'orgueil de la fille de Marie-Thérèse.

M. de Latour-Maubourg, gentilhomme courtisan à l'école de La Fayette, ne put supporter ce regard.

– Leurs Majestés sont déjà bien pressées dans cette voiture, dit-il ; moi, je monterai dans la voiture de suite.

– Montez où vous voudrez, dit Pétion ; quant à moi, ma place est dans la voiture du roi et de la reine, et j'y monte.

En même temps, il entra dans la voiture.

Au fond étaient assis le roi, la reine et

Madame Élisabeth.

Pétion les regarda l'un après l'autre.

Puis, s'adressant à Madame Élisabeth :

– Pardon, madame, dit-il ; mais, comme représentant de l'Assemblée, la place d'honneur m'appartient. Ayez donc l'obligeance de vous lever et de vous asseoir sur le devant.

– Oh ! par exemple ! murmura la reine.

– Monsieur, fit le roi.

– C'est comme cela... Allons, levez-vous, madame, et me donnez votre place.

Madame Élisabeth se leva et céda sa place en faisant à son frère et à sa belle-sœur un signe de résignation.

Pendant ce temps, M. de Latour-Maubourg s'était esquivé et était allé demander une place aux deux dames du cabriolet avec plus de courtoisie, certainement, que ne venait de le faire Pétion à l'endroit du roi et de la reine.

Barnave était resté dehors, hésitant à entrer dans cette berline où se trouvaient déjà pressées

sept personnes.

– Eh bien ! Barnave, dit Pétion, ne venez-vous pas ?

– Mais où me mettre ? demanda Barnave un peu embarrassé.

– Voulez-vous ma place, monsieur ? demanda aigrement la reine.

– Je vous remercie, madame, répondit Barnave blessé ; une place sur le devant me suffira.

Par un même mouvement, Madame Élisabeth attira à elle Madame Royale, tandis que la reine prenait le dauphin sur ses genoux.

De cette manière, une place se fit sur le devant de la voiture et Barnave se trouva en face de la reine, genoux à genoux avec elle.

– Allons, dit Pétion sans demander l'autorisation au roi, en route !

Et la voiture se remit en marche aux cri de « Vive l'Assemblée nationale ! »

Le peuple venait à son tour de monter dans les carrosses du roi avec Barnave et Pétion.

Quant à ses preuves, il les avait faites le 14 juillet, les 5 et 6 octobre.

Il y eut un moment de silence pendant lequel, à part Pétion, qui, enfermé dans sa rudesse, semblait indifférent à tout, chacun s'examina.

Qu'on nous permette donc de dire quelques mots des personnes que nous venons d'introduire en scène.

Jérôme Pétion, dit de Villeneuve, était un homme de trente-deux ans, à peu près, aux traits vigoureusement arrêtés, et dont tout le mérite consistait dans l'exaltation, la netteté et la conscience de ses principes politiques. Il était né à Chartres, y avait été reçu avocat, et avait été envoyé à Paris comme membre de l'Assemblée nationale, en 1789. Il devait être maire de Paris, jouir d'une popularité destinée à effacer celle des Bailly et des La Fayette, et mourir dans les landes de Bordeaux, dévoré par les loups. Ses amis l'appelaient le vertueux Pétion. Lui et Camille Desmoulins étaient déjà républicains en France quand personne ne l'était encore.

Pierre-Joseph-Marie Barnave était né à

Grenoble ; il avait trente ans à peine ; envoyé à l'Assemblée nationale, il s'y était acquis à la fois une grande réputation et une grande popularité en luttant avec Mirabeau au moment où baissaient la popularité et la réputation du député d'Aix. Tous ceux qui étaient les ennemis du grand orateur – et Mirabeau jouissait de ce privilège des hommes de génie d'avoir pour ennemi tout ce qui est médiocre – tous les ennemis de Mirabeau s'étaient faits les amis de Barnave, et l'avaient soutenu, soulevé, grandi dans les luttes orageuses qui avaient accompagné la fin de la vie de l'illustre tribun. C'était – nous parlons de Barnave – un jeune homme de trente ans à peine, comme nous l'avons dit, en paraissant tout au plus vingt-cinq, avec de beaux yeux bleus, la bouche grande, le nez retroussé et la voix aigre. Sa personne, d'ailleurs, était élégante ; agresseur et duelliste, il semblait un jeune capitaine de guerre en bourgeois. Son aspect était sec, froid et méchant. Il valait mieux que ne l'annonçait son aspect.

Il appartenait au Parti royaliste constitutionnel.

Au moment où il prenait sa place sur le devant et s'asseyait en face de la reine :

– Messieurs, dit Louis XVI, je commence par vous déclarer que mon intention n'a jamais été de quitter le royaume.

Barnave, à moitié assis, s'arrêta et regarda le roi.

– Dites-vous vrai, sire ? demanda-t-il. En ce cas, voilà un mot qui sauvera la France.

Et il s'assit.

Alors, il se passa quelque chose d'étrange entre cet homme parti de la bourgeoisie d'une petite ville de province, et cette femme descendue à moitié d'un des plus grands trônes du monde.

Tous deux essayèrent de lire dans le cœur l'un de l'autre, non pas comme deux ennemis politiques qui veulent y chercher des secrets d'État, mais comme un homme et une femme qui y cherchent des mystères d'amour.

D'où venait dans le cœur de Barnave ce sentiment qu'y surprit, au bout de quelques minutes d'étude, l'œil perçant de Marie-

Antoinette ?

Nous allons le dire et mettre au jour une de ces tablettes du cœur qui font les légendes secrètes de l'histoire, et qui, au jour des grandes décisions du destin, pèsent plus dans la balance que le gros livre des événements officiels.

Barnave avait la prétention d'être en toutes choses le successeur et l'héritier de Mirabeau ; or, à son avis, il était déjà le successeur et l'héritier du grand orateur à la tribune.

Mais restait un autre point.

Aux yeux de tous – nous savons, nous, ce qui en était – Mirabeau avait passé pour être honoré de la confiance du roi et de la bienveillance de la reine. Cette seule et unique conférence qu'avait obtenue le négociateur au château de Saint-Cloud avait été transformée en plusieurs audiences secrètes dans lesquelles la présomption de Mirabeau aurait été jusqu'à l'audace, et la condescendance de la reine jusqu'à la faiblesse. À cette époque, il était de mode, non seulement de calomnier la pauvre Marie-Antoinette, mais encore de croire à ces calomnies. Or, ce

qu'ambitionnait Barnave, c'était la succession tout entière de Mirabeau ; de là son ardeur à se faire nommer l'un des trois commissaires à envoyer près du roi.

Il avait été nommé, et il venait avec cette assurance d'un homme qui sait que, dans le cas où il n'aurait pas le talent de se faire aimer, il aura au moins la puissance de se faire haïr.

Voilà ce que, avec son rapide coup d'œil de femme, la reine avait pressenti, presque deviné.

Puis, ce qu'elle devinait encore, c'était la préoccupation actuelle de Barnave.

Cinq ou six fois, dans l'espace d'un quart d'heure où Barnave se trouva vis-à-vis d'elle, le jeune député se retourna pour examiner avec une scrupuleuse attention les trois hommes qui étaient sur le siège de la voiture, et, du siège de la voiture, son regard redescendait chaque fois plus dur et plus hostile sur la reine.

En effet, Barnave savait que l'un de ces trois hommes – et lequel ? il l'ignorait – était le comte de Charny. Or, le bruit public donnait le comte de

Charny pour amant à la reine.

Barnave était jaloux. Explique qui pourra ce sentiment dans le cœur du jeune homme, mais cela était ainsi.

Voilà ce que la reine devina.

Et, du moment où elle l'eut deviné, elle fut bien forte : elle connaissait le défaut de la cuirasse de son adversaire ; il ne s'agissait plus que de frapper, et de frapper juste.

– Monsieur, dit-elle s'adressant au roi, vous avez entendu ce que disait cet homme qui conduit la voiture ?

– À quel propos, madame ? demanda le roi.

– À propos de M. le comte de Charny.

Barnave tressaillit.

Ce tressaillement ne put échapper à la reine, qui touchait son genou du sien.

– N'a-t-il pas déclaré, dit le roi, qu'il prenait sur lui la responsabilité de la vie du comte ?

– Justement, monsieur ; et il a ajouté qu'il répondait de cette existence à la comtesse.

Barnave ferma les yeux à moitié, mais écouta de façon à ne pas perdre une syllabe de ce qu'allait dire la reine.

– Eh bien ? demanda le roi.

– Eh bien ! monsieur, la comtesse de Charny est mon ancienne amie, Mlle Andrée de Taverney. Ne trouvez-vous pas qu'à notre retour à Paris, il serait bon que je donnasse congé à M. de Charny afin qu'il pût rassurer sa femme ? Il a couru de grands risques ; son frère a été tué pour nous. Je crois que lui demander la continuation de ses services près de vous, sire, serait faire une chose cruelle à ces deux époux.

Barnave respira et ouvrit de grands yeux.

– Vous avez raison, madame, répondit le roi, quoique, à vrai dire, je doute que M. de Charny accepte.

– Eh bien ! dans ce cas, dit la reine, chacun de nous aura fait ce qu'il devait faire : nous, en offrant ce congé à M. de Charny ; M. de Charny, en le refusant.

La reine sentit en quelque sorte, par une

communication magnétique, se détendre l'irritation de Barnave. En même temps, lui, cœur généreux, comprenant son injustice vis-à-vis de cette femme, il en eut honte.

Il s'était jusqu'alors tenu la tête haute et insolente, comme un juge devant un coupable qu'il avait droit de juger et de condamner, et voilà que, tout à coup, cette coupable, répondant à une accusation qu'elle ne pouvait deviner, disait le mot ou de l'innocence ou du repentir.

Mais pourquoi pas de l'innocence ?

– Nous serons d'autant plus forts, continua la reine, que nous n'avons pas emmené M. de Charny, et que, moi, je le supposais, pour mon compte, bien tranquille à Paris, quand je l'ai vu apparaître tout à coup à la portière de la voiture.

– C'est vrai, répondit le roi ; mais cela vous prouve que le comte n'a pas besoin d'être stimulé lorsqu'il croit accomplir un devoir.

Elle était innocente, il n'y avait plus de doute.

Oh ! comment Barnave se ferait-il pardonner de la reine cette mauvaise pensée qu'il avait eue

contre la femme ?

Adresser la parole à la reine ? Barnave n'osait pas. Attendre que la reine parlât la première ? Mais la reine, satisfaite de l'effet qu'avaient produit le peu de paroles qu'elle avait dites, la reine ne parlait plus.

Barnave était redevenu doux, presque humble ; Barnave implorait la reine du regard ; mais la reine ne paraissait faire aucune attention à Barnave.

Le jeune homme était dans un de ces états d'exaltation nerveuse où, pour être remarqué d'une femme inattentive, on entreprendrait les douze travaux d'Hercule, au risque de succomber dès le premier.

Il demandait à l'Être suprême – en 1791, on ne demandait déjà plus à Dieu – il demandait à l'Être suprême de lui envoyer une occasion quelconque d'attirer sur lui les yeux de la royale indifférente, lorsque, tout à coup, comme si l'Être suprême eût entendu la prière qui lui était adressée, un pauvre prêtre qui attendait sur le bord de la route le passage du roi, s'approchant

pour voir de plus près l'auguste prisonnier, leva au ciel ses yeux pleins de larmes et ses mains suppliantes, en disant :

– Sire ! Dieu garde Votre Majesté !

Il y avait longtemps que le peuple n'avait eu le sujet ou le prétexte de se mettre en colère. Rien ne s'était présenté depuis qu'il avait mis en morceaux le vieux chevalier de Saint-Louis, dont la tête suivait toujours, portée au bout d'une pique.

Une occasion lui était enfin offerte : il la saisit avec empressement.

Au geste du vieillard, à la prière qu'il prononçait, le peuple répondit par un rugissement ; il se jeta sur le prêtre en un instant, et, avant que Barnave fût tiré de sa rêverie, le prêtre était renversé à terre et allait être écharpé, quand la reine, épouvantée, s'écria s'adressant à Barnave :

– Oh ! monsieur, ne voyez-vous pas ce qui se passe ?

Barnave releva la tête, plongea un regard

rapide vers l'océan où venait de disparaître le pauvre vieillard, et qui roulait en vagues tumultueuses et grondantes autour de la voiture, et, voyant ce dont il s'agissait :

– Oh ! misérables ! s'écria-t-il en s'élançant avec une telle violence, que la portière s'ouvrit, et qu'il fût tombé si, par un de ces premiers mouvements du cœur si prompts chez Madame Élisabeth, celle-ci ne l'eût retenu par la basque de son habit.

– Oh ! tigres ! vous n'êtes donc pas des Français, ou la France, le peuple des braves, est-il devenu un peuple d'assassins ?

L'apostrophe nous paraîtra peut-être, à nous, un peu prétentieuse, mais elle était dans le goût du temps. D'ailleurs, Barnave représentait l'Assemblée nationale ; c'était le pouvoir suprême qui parlait par sa voix : le peuple recula, le vieillard fut sauvé.

Il se releva en disant :

– Vous avez bien fait de me sauver, jeune homme ; un vieillard priera pour vous.

Et, faisant le signe de la croix, il se retira.

Le peuple le laissa passer, dominé par le geste et le regard de Barnave, qui semblait la statue du commandement.

Puis, quand le vieillard fut loin, le jeune député se rassit simplement, naturellement, n'ayant pas l'air de se douter qu'il venait de sauver la vie à un homme.

– Monsieur, dit la reine, je vous remercie.

Et, à ces seules paroles, Barnave frissonna de tout son corps.

C'est que, sans contredit, pendant cette longue période que nous venons de parcourir avec la malheureuse Marie-Antoinette, elle avait été plus belle, mais jamais aussi touchante.

En effet, au lieu de trôner comme reine, elle trônait comme mère ; elle avait à sa gauche le dauphin, charmant enfant aux cheveux blonds, qui était passé, avec l'insouciance et la naïveté de son âge, des genoux de sa mère entre les jambes du vertueux Pétion, lequel s'humanisait au point de jouer avec ses cheveux bouclés ; elle avait à sa

droite sa fille, Madame Royale, qui semblait un portrait de sa mère à la première fleur de la jeunesse et de la beauté. Enfin, elle-même, elle avait, à la place de la couronne d'or de la royauté, la couronne d'épines du malheur, et, au-dessus de ses yeux noirs, de son front pâli, sa magnifique chevelure blonde au milieu de laquelle brillaient quelques fils d'argent venus avant l'âge, et qui parlaient plus éloquemment au cœur du jeune député que n'eût pu faire la plainte la plus douloureuse.

Il contemplait cette grâce royale, et se sentait tout prêt à tomber aux genoux de cette majesté mourante, lorsque le jeune dauphin jeta un cri de douleur.

L'enfant avait fait au vertueux Pétion je ne sais quelle espièglerie, dont celui-ci jugeait à propos de le punir en lui tirant vigoureusement l'oreille.

Le roi rougit de colère ; la reine pâlit de honte. Elle étendit les bras, et enleva l'enfant d'entre les jambes de Pétion, et, comme Barnave fit le même mouvement qu'elle, le dauphin, transporté par

leurs quatre bras et tiré à lui par Barnave, se trouva sur les genoux de ce dernier.

Marie-Antoinette voulut l'attirer sur les siens.

– Non, dit le dauphin, je suis bien ici.

Et, comme Barnave, qui avait vu le mouvement de la reine, écartait les bras pour la laisser libre dans l'exécution de sa volonté, la reine – était-ce coquetterie de mère ? était-ce séduction de femme ? – laissa le jeune prince où il était.

Il se passa en ce moment dans le cœur de Barnave quelque chose d'impossible à rendre ; il était fier et heureux tout à la fois. L'enfant se mit à jouer avec le jabot de Barnave, puis avec sa ceinture, puis avec les boutons de son habit de député.

Ces boutons surtout occupèrent le jeune prince ; ils portaient une devise gravée.

Le dauphin épela les lettres les unes après les autres, et finit en les rassemblant, par lire ces quatre mots : « Vivre libre ou mourir. »

– Qu'est-ce que cela veut dire, monsieur ?

demanda-t-il.

Barnave hésita à répondre.

– Cela veut dire, mon petit bonhomme, explique Pétion, que les Français ont fait serment de n'avoir plus de maître ; comprends-tu cela ?

– Pétion ! s'écria Barnave.

– Eh bien ! mais, répondit Pétion le plus naturellement du monde, explique la devise autrement si tu lui connais un autre sens.

Barnave se tut. Cette devise qu'il trouvait sublime la veille, lui semblait presque cruelle dans la situation présente.

Mais il prit la main du dauphin, et abaissa respectueusement ses lèvres sur cette main.

La reine essuya furtivement une larme montée de son cœur à sa paupière.

Et la voiture, théâtre de ce petit drame étrange, simple jusqu'à la naïveté, continua de rouler à travers les cris de la foule grondante, conduisant à la mort six des huit personnes qu'elle contenait.

On arriva à Dormans.

CII

La voie douloureuse

Là, rien n'avait été préparé pour la réception de la famille royale, qui fut forcée de descendre dans une auberge.

Soit par ordre de Pétion, que le silence du roi et de la reine avait fort blessé pendant la route, soit que l'auberge fut réellement pleine, on ne trouva pour les augustes prisonniers que trois mansardes dans lesquelles ils s'installèrent.

En descendant de voiture, Charny, selon son habitude, avait voulu s'approcher du roi et de la reine pour prendre leurs ordres, mais la reine d'un seul coup d'œil lui avait fait signe de se tenir à l'écart.

Sans savoir la cause de cette recommandation, le comte s'était empressé d'y obéir.

C'était Pétion qui était entré dans l'auberge, et qui s'était chargé des fonctions de maréchal des logis : il ne se donna pas même la peine de redescendre, et ce fut un garçon qui vint annoncer que les chambres de la famille royale étaient prêtes.

Barnave était assez embarrassé ; il mourait d'envie d'offrir son bras à la reine ; mais il craignait que celle qui jadis avait si fort raillé l'étiquette dans la personne de Mme de Noailles, ne l'invoquât lorsque lui, Barnave, y manquerait.

Il attendit donc.

Le roi descendit le premier, s'appuyant aux bras des deux gardes, MM. de Malden et de Valory. Charny, on le sait déjà, sur un signe de Marie-Antoinette, s'était retiré un peu à l'écart.

La reine descendit ensuite et tendit le bras pour qu'on lui donnât le dauphin ; mais, comme si le pauvre enfant eût senti le besoin que sa mère avait de cette flatterie :

— Non, dit-il, je veux rester avec mon ami Barnave.

Marie-Antoinette fit un signe d'assentiment accompagné d'un doux sourire. Barnave laissa passer Madame Élisabeth et Madame Royale, puis il descendit, portant le dauphin dans ses bras.

Mme de Tourzel venait ensuite, n'aspirant qu'à reprendre son royal élève aux mains indignes qui le tenaient ; mais un nouveau signe de la reine calma l'aristocratique ardeur de la gouvernante des enfants de France.

La reine monta l'escalier sale et tortueux, s'appuyant au bras de son mari.

Au premier étage, elle s'arrêta, croyant avoir assez fait en montant vingt marches ; mais la voix du garçon cria :

– Plus haut, plus haut !

Et, sur cette invitation, la reine continua de monter.

La sueur de la honte perla sur le front de Barnave.

– Comment, plus haut ? demanda-t-il.

– Oui, dit le garçon, ici, c'est la salle à manger et les appartements de MM. de l'Assemblée

nationale.

Un éblouissement passa sur les yeux de Barnave. Pétion avait pris les appartements du premier étage pour lui et ses collègues, et avait relégué la famille royale au second.

Cependant, le jeune député ne dit rien ; mais, craignant sans doute le premier mouvement de la reine, lorsqu'elle verrait les chambres du second étage destinées par Pétion à elle et à sa famille, en arrivant à ce second étage, Barnave déposa l'enfant royal sur le palier.

– Madame ! madame ! dit le jeune prince s'adressant à sa mère, voilà mon ami Barnave qui s'en va.

– Il fait bien, dit en riant la reine, qui venait de jeter un coup d'œil sur l'appartement.

Cet appartement, comme nous l'avons dit, se composait de trois petites pièces se commandant les unes les autres.

La reine s'installa dans la première avec Madame Royale ; Madame Élisabeth prit la seconde pour elle, le dauphin et Mme de

Tourzel ; enfin, le roi prit la troisième, qui était un petit cabinet ayant en retour une porte de sortie sur l'escalier.

Le roi était fatigué ; il voulut, en attendant le souper, se jeter quelques instants sur son lit. Mais ce lit était si court, qu'au bout d'une minute il fut obligé de se lever, et, ouvrant la porte demanda une chaise.

MM. de Malden et de Valory étaient déjà à leur poste sur les marches de l'escalier. M. de Malden, qui se trouvait le plus à portée, descendit, prit une chaise dans la salle à manger, et la porta au roi.

Louis XVI, qui avait déjà une chaise de bois dans son cabinet, accommoda cette seconde chaise que lui apportait M. de Malden, pour en faire un lit à sa taille.

– Oh ! sire, dit M. de Malden en joignant les mains et en secouant douloureusement la tête, comptez-vous donc passer la nuit ainsi ?

– Certainement, monsieur, dit le roi.

Puis il ajouta :

– D’ailleurs, si ce que l’on me crie aux oreilles de la misère de mon peuple est vrai, combien de mes sujets seraient heureux d’avoir ce petit cabinet, ce lit et ces deux chaises !

Et il s’étendit sur cette couche improvisée, préluant ainsi aux longues douleurs du Temple.

Un instant après, on vint annoncer à Leurs Majestés qu’elles étaient servies.

Le roi descendit et vit six couverts sur la table.

– Pourquoi ces six couverts ? demanda-t-il.

– Mais, dit le garçon, un pour le roi, un pour la reine, un pour Madame Élisabeth, un pour Madame Royale, un pour Mgr le dauphin et un pour M. Pétion.

– Et pourquoi pas aussi un pour M. Barnave et un pour M. Latour-Maubourg ? demanda le roi.

– Ils y étaient, sire, répondit le garçon ; mais M. Barnave les a fait ôter.

– Et il a laissé celui de M. Pétion ?

– M. Pétion a exigé qu’il restât.

En ce moment, la figure grave, plus que grave,

austère, du député de Chartres parut à l'encadrement de la porte.

Le roi fit comme s'il n'était pas là, et répondit au garçon :

– Je ne me mets à table qu'avec ma famille ; nous mangeons entre nous, ou avec les gens que nous invitons ; autrement, nous ne mangeons pas.

– Je savais bien, dit Pétion, que Votre Majesté avait oublié le premier article de la *Déclaration des droits de l'homme*, mais je croyais qu'elle aurait au moins l'air de s'en souvenir.

Le roi fit semblant de ne pas entendre Pétion, comme il avait fait semblant de ne pas le voir, et, d'un signe des yeux et du sourcil, il ordonna au garçon d'enlever le couvert.

Le garçon obéit. Pétion sortit furieux.

– Monsieur de Malden, dit le roi, tirez la porte, afin que, autant que possible, nous soyons chez nous.

M. de Malden obéit à son tour, et Pétion put entendre la porte se refermer derrière lui.

Le roi arriva ainsi à dîner en famille.

Les deux gardes du corps servirent comme d'habitude.

Quant à Charny, il ne parut point ; s'il n'était plus le serviteur, il était toujours l'esclave de la reine.

Mais il y avait des moments où cette obéissance passive à la reine blessait la femme. Aussi, pendant tout le souper, Marie-Antoinette, impatiente, chercha des yeux Charny. Elle eût voulu qu'après lui avoir obéi un instant, il finît par lui désobéir.

Au moment où le roi, le souper terminé, remua sa chaise pour se lever de table, le salon s'ouvrit, et le garçon, entrant, pria, au nom de M. Barnave, Leurs Majestés de vouloir bien prendre l'appartement du premier à la place du leur.

Louis XVI et Marie-Antoinette se regardèrent. Fallait-il faire de la dignité, et repousser la courtoisie de l'un pour punir la grossièreté de l'autre ? Peut-être eût ce été l'avis du roi ; mais le dauphin courut au salon en criant :

– Où est-il, mon ami Barnave ?

La reine suivit le dauphin, et le roi la reine.

Barnave n'était point au salon.

Du salon, la reine passa dans les chambres ; il y en avait trois comme à l'étage supérieur.

On n'avait pu faire de l'élégance, mais on avait fait de la propreté. Des bougies brûlaient dans des chandeliers de cuivre, c'est vrai, mais brûlaient à profusion.

Deux ou trois fois pendant la route, la reine s'était récréée en passant devant de beaux jardins garnis de fleurs ; la chambre de la reine était garnie des plus belles fleurs d'été, en même temps que les fenêtres ouvertes permettaient aux parfums trop âcres de s'échapper ; des rideaux de mousseline, fermant l'ouverture de ces fenêtres, s'opposaient à ce qu'un regard indiscret poursuivît chez elle l'auguste prisonnière.

C'était Barnave qui avait veillé à tout cela.

Elle soupira, la pauvre reine : six ans auparavant, c'est Charny qui eût pris tous ces soins.

Au reste, Barnave eut la délicatesse de ne pas

venir chercher un remerciement.

C'est encore ce qu'eût fait Charny.

Comment un petit avocat de province avait-il les mêmes attentions et les mêmes délicatesses qu'aurait eues l'homme le plus élégant et le plus distingué de la cour ?

Il y avait certes bien là-dedans de quoi faire rêver une femme, cette femme fût-elle reine.

Aussi, la reine rêva-t-elle à cet étrange mystère une partie de la nuit.

Pendant ce temps, que devenait le comte de Charny ?

Charny, nous l'avons vu, sur le signe que lui fit la reine, s'était retiré, et, depuis ce moment, n'avait pas reparu.

Charny, que son devoir enchaînait aux pas de Louis XVI et de Marie-Antoinette, était heureux que l'ordre de la reine, dont il ne chercha pas même la cause, lui eût donné un moment de solitude et de réflexion.

Il avait vécu si rapidement depuis trois jours ; il avait vécu tellement hors de lui-même, pour

ainsi dire ; il avait tant vécu pour les autres, qu'il n'était pas fâché de laisser, pendant quelques instants, la douleur d'autrui, pour revenir à sa propre douleur.

Charny était le gentilhomme des anciens jours, l'homme de la famille surtout : il adorait ses frères, dont il était plutôt le père que le frère aîné.

À la mort de Georges, sa douleur avait été grande ; mais, au moins, il avait pu, agenouillé près du cadavre, dans cette petite et sombre cour de Versailles, répandre sa douleur avec ses larmes ; mais, au moins, il lui restait son second frère Isidore, sur lequel toute son affection s'était reportée ; Isidore, qui lui était devenu plus cher encore, s'il était possible, pendant les trois ou quatre mois qui avaient précédé son départ et où le jeune homme lui avait servi d'intermédiaire près d'Andrée.

Nous avons tâché, sinon de faire comprendre, du moins de raconter ce singulier mystère de certains cœurs que la séparation anime au lieu de les refroidir, et qui puisent dans l'absence un nouvel aliment au souvenir qui les occupe.

Eh bien ! moins Charny voyait Andrée, plus il pensait à elle, et penser de plus en plus à Andrée, pour Charny, c'était l'aimer.

En effet, quand il voyait Andrée, quand il était près d'Andrée, il lui semblait purement et simplement être près d'une statue de glace que le moindre rayon d'amour ferait fondre, et qui, retirée à l'ombre et en elle-même, craignait autant l'amour, que – de glace véritablement – une statue craindrait le soleil ; il était en contact avec ce geste lent et froid, avec cette parole grave et contenue, avec ce regard muet et voilé : derrière ce geste, derrière cette parole, derrière ce regard, il ne voyait, disons mieux, il n'entrevoyait rien.

Tout cela était blanc, pâle, laiteux comme l'albâtre, froid et terne comme lui.

C'était ainsi, sauf de rares intervalles d'animation, amenés par des situations violentes, que lui était apparue Andrée pendant leurs dernières entrevues, et surtout pendant celle qu'il avait eue avec la malheureuse jeune femme, rue Coq-Héron, le soir où elle avait à la fois retrouvé et perdu son fils.

Mais, dès qu'il s'éloignait d'elle, la distance produisait son effet ordinaire, en éteignant les teintes trop vives, en estompant les contours trop arrêtés. Alors, le geste lent et froid d'Andrée s'animait ; alors, la parole grave et contenue d'Andrée devenait timbrée et sonore ; alors, le regard muet et voilé d'Andrée soulevait sa longue paupière et lançait une flamme humide et dévorante ; alors, il lui semblait qu'un feu intérieur s'allumait au cœur de la statue, et qu'à travers l'albâtre de ses chairs, il voyait circuler le sang et battre le cœur.

Ah ! c'était dans ces moments d'absence et de solitude qu'Andrée était la véritable rivale de la reine ; c'était dans l'obscurité fiévreuse de ces nuits que Charny croyait tout à coup voir s'ouvrir la muraille de sa chambre, ou se soulever la tapisserie de sa porte, et s'approcher de son lit, les bras ouverts, les lèvres murmurantes, l'œil plein d'amour, cette statue transparente, que le feu de son âme éclairait au-dehors. Alors Charny, lui aussi, tendait les bras ; alors Charny appelait la douce vision ; alors Charny essayait de presser le fantôme sur son cœur. Mais, hélas ! le fantôme

lui échappait ; il n'embrassait que le vide, et retombait de son rêve haletant, dans la triste et froide réalité.

Isidore lui était donc devenu plus cher que ne l'avait jamais été Georges, et, nous l'avons vu, le comte n'avait pas eu la sombre joie de pleurer sur le cadavre d'Isidore, comme il avait eu celle de pleurer sur le cadavre de Georges.

Tous deux, l'un après l'autre, étaient tombés pour cette femme fatale, pour cette cause pleine d'abîmes.

Pour la même femme, et dans un abîme pareil, lui, Charny, tomberait certainement à son tour.

Eh bien ! depuis deux jours, depuis la mort de son frère, depuis cette dernière étreinte qui avait laissé ses habits teints de son sang, ses lèvres tièdes du dernier soupir de la victime, depuis cette heure à laquelle M. de Choiseul lui avait remis les papiers trouvés sur Isidore, à peine avait-il eu un instant à donner à cette grande douleur.

Ce signe de la reine qui lui avait indiqué qu'il

eût à se tenir à l'écart, il l'avait donc reçu comme une faveur, et accepté comme une joie.

Dès lors, il avait cherché un coin, un endroit, une retraite, où, tout en demeurant à portée de venir au secours de la famille royale, au premier appel, au premier cri, il pût néanmoins être bien seul avec sa douleur, bien isolé avec ses larmes.

Il avait trouvé une mansarde située au haut du même escalier où veillaient MM. de Malden et de Valory.

Une fois là, seul, enfermé, assis devant une table éclairée par une de ces lampes de cuivre à trois becs comme nous en retrouvons encore aujourd'hui dans quelques vieilles maisons de village, il avait tiré de sa poche les papiers ensanglantés, seules reliques qui lui restassent de son frère.

Puis, le front dans ses deux mains, les yeux fixés sur ces lettres où continuaient de vivre les pensées de celui qui n'était plus, il avait pendant longtemps laissé couler, de ses joues sur la table, des larmes pressées et silencieuses.

Enfin, il poussa un soupir, releva et secoua la tête, prit et déplia une lettre.

Elle était de la pauvre Catherine.

Charny soupçonnait depuis plusieurs mois cette liaison d'Isidore avec la fille du fermier, lorsque, à Varennes, Billot s'était chargé de la lui raconter dans tous ses détails, mais seulement après le récit du fermier il lui avait accordé toute l'importance qu'elle méritait de prendre dans son esprit.

Cette importance s'accrut encore à la lecture de la lettre. Alors, il vit ce titre de maîtresse rendu sacré par le titre de mère, et, dans les termes si simples où Catherine exposait son amour, toute la vie de la femme donnée en expiation de la faute de la jeune fille.

Il en ouvrit une seconde, puis une troisième ; c'étaient toujours les mêmes plans d'avenir, les mêmes espérances de bonheur, les mêmes joies maternelles, les mêmes craintes d'amante, les mêmes regrets, les mêmes douleurs, les mêmes repentirs.

Tout à coup, au milieu de ces lettres, il en vit une dont l'écriture le frappa.

L'écriture était d'Andrée.

Elle lui était adressée, à lui.

À la lettre, un papier plié en quatre était attaché par un cachet de cire aux armes d'Isidore.

Cette lettre de l'écriture d'Andrée, adressée à lui, Charny, et retrouvée parmi les papiers d'Isidore, lui parut une chose si étrange, qu'il commença par ouvrir le billet annexé à la lettre avant d'ouvrir la lettre elle-même.

Le billet écrit au crayon par Isidore, sans doute sur quelque table d'auberge, et tandis qu'on lui sellait un cheval, contenait ces quelques lignes :

Cette lettre est adressée, non point à moi, mais à mon frère le comte Olivier de Charny : elle est écrite par sa femme, la comtesse de Charny. S'il m'arrive malheur, celui qui trouverait ce papier est prié de le faire passer au comte Olivier de Charny, ou de le renvoyer à la comtesse.

Je le tiens de celle-ci avec la recommandation suivante :

« Si, dans l'entreprise qu'il poursuit, le comte réussissait sans accident, rendre la lettre à la comtesse.

» S'il était blessé grièvement, mais sans danger de mort, le prier d'accorder à sa femme la grâce de le rejoindre.

» Enfin, s'il était blessé à mort, lui donner cette lettre, et, s'il ne peut la lire lui-même, la lui lire, afin qu'avant d'expirer, il connaisse le secret qu'elle contient. »

Si la lettre est renvoyée à mon frère le comte de Charny, comme sans doute ce billet lui sera remis en même temps, il agira, à l'égard des trois recommandations ci-dessus, ainsi que sa délicatesse lui conseillera de le faire.

Je lègue à ses soins la pauvre Catherine Billot, qui habite le village de Ville-d'Avray avec mon enfant.

Isidore de Charny.

D'abord, le comte parut entièrement absorbé par la lecture de ce billet de son frère ; ses larmes, un instant arrêtées, recommencèrent à couler avec la même abondance ; puis, enfin, ses yeux encore voilés de pleurs se portèrent sur la lettre de Mme de Charny ; il la regarda longtemps, la prit, la porta à ses lèvres, l'appuya sur son cœur, comme si elle eût pu communiquer à ce cœur le secret qu'elle contenait, relut une fois encore, puis deux fois, puis trois fois la recommandation de son frère.

Puis, à demi-voix et secouant la tête :

– Je n'ai pas le droit d'ouvrir cette lettre, dit-il ; mais je la supplierai tant elle-même, qu'elle me laissera lire...

Et, comme pour s'encourager dans cette résolution, impossible à un cœur moins loyal que le sien, il répéta encore :

– Non, je ne la lirai pas !

En effet, il ne la lut point ; mais le jour le surprit, assis à la même table, et dévorant du regard l'adresse de cette lettre tout humide de son

haleine, tant il l'avait pressée de fois contre ses lèvres.

Tout à coup, au milieu du bruit qui se faisait dans l'hôtel annonçant que le départ se préparait, on entendit la voix de M. de Malden, qui appelait le comte de Charny.

– Me voici, répondit le comte.

Et, serrant dans la poche de son habit les papiers du pauvre Isidore, il baisa une dernière fois la lettre intacte, la mit sur son cœur et descendit rapidement.

Il rencontra sur l'escalier Barnave, qui demandait des nouvelles de la reine, et qui chargeait M. de Valory de prendre ses ordres pour l'heure du départ.

Il était facile de voir que Barnave ne s'était pas plus couché et n'avait pas plus dormi que le comte Olivier de Charny.

Les deux hommes se saluèrent, et Charny eût certainement remarqué l'éclair de jalousie qui passa dans les yeux de Barnave en l'entendant s'informer lui-même de la santé de la reine, s'il

eût pu se préoccuper d'autre chose que de cette lettre qu'il pressait du bras contre son cœur.

CIII

La voie douloureuse

En remontant en voiture, le roi et la reine virent avec étonnement qu'ils n'avaient plus autour d'eux, pour les regarder partir, que la population de la ville, et, pour les accompagner, que de la cavalerie.

C'était encore une attention de Barnave : il savait ce que, la veille, la reine, forcée de marcher au pas, avait souffert de la chaleur, de la poussière, des insectes, de la multitude, des menaces faites à ses gardes et aux fidèles serviteurs qui venaient pour lui adresser un dernier salut ; il avait feint d'avoir reçu la nouvelle d'une invasion ; M. de Bouillé rentrait en France avec cinquante mille Autrichiens ; c'était contre lui que devait se porter tout homme ayant un fusil, une faux, une pique, une arme

quelconque enfin, et toute la population avait entendu cet appel, et était retournée sur ses pas.

C'est qu'alors il y avait en France une véritable haine de l'étranger, haine si puissante, qu'elle l'emportait sur celle que l'on avait vouée au roi et à la reine ; à la reine, dont le plus grand crime était d'être étrangère.

Marie-Antoinette devina d'où lui venait ce nouveau bienfait. Nous disons *bienfait*, et le mot n'est point exagéré. Elle remercia Barnave d'un coup d'œil.

Au moment où elle allait prendre place dans la voiture, son regard avait cherché celui de Charny : Charny était déjà sur son siège ; seulement, au lieu de se placer au milieu, comme la veille, il avait obstinément voulu céder à M. de Malden cette place, moins dangereuse que celle qu'avait occupée jusque-là le fidèle garde du corps. Charny eût désiré qu'une blessure lui permît d'ouvrir cette lettre de la comtesse qui lui brûlait le cœur.

Il ne vit donc point le regard de la reine qui cherchait le sien.

La reine poussa un profond soupir.

Barnave l'entendit.

Inquiet de savoir où allait ce soupir, le jeune homme s'arrêta sur le marchepied de la voiture.

– Madame, dit-il, je me suis aperçu hier que vous étiez bien serrée dans cette berline ; une personne de moins vous fera quelque allègement... Si vous le désirez, je monterai dans la voiture de suite avec M. de Latour-Maubourg, ou je vous accompagnerai à cheval.

Barnave, en faisant une pareille offre, eût donné la moitié des jours qui lui restaient à vivre – et il ne lui en restait pas beaucoup – pour que cette offre fût refusée.

Elle le fut.

– Non, dit vivement la reine, restez avec nous, vous.

En même temps, le dauphin disait, en étendant ses petites mains pour attirer à lui le jeune député :

– Mon ami Barnave ! mon ami Barnave ! Je ne veux pas que tu t'en ailles.

Barnave, radieux, reprit sa place de la veille. À peine y fut-il assis, que le dauphin, à son tour, passa des genoux de la reine sur les siens.

La reine embrassa, en le laissant glisser de ses mains, le dauphin sur les deux joues.

La trace humide de sa lèvre resta empreinte sur la peau veloutée de l'enfant. Barnave regarda cette trace du baiser maternel comme Tantale devait regarder les fruits qui pendaient sur sa tête.

— Madame, dit-il à la reine, Votre Majesté daignerait-elle m'accorder la faveur d'embrasser l'auguste prince, qui, guidé par l'instinct infailible de son âge, veut bien m'appeler son ami ?

La reine fit en souriant un signe de tête.

Alors, les lèvres de Barnave se collèrent sur cette trace des lèvres de la reine avec une telle ardeur, que l'enfant effrayé jeta un cri.

La reine ne perdait rien de tout ce jeu, où Barnave apportait sa tête. Peut-être n'avait-elle pas plus dormi que Barnave et Charny ; peut-être cette espèce d'animation qui rendait la vie à ses

yeux, était-elle causée par la fièvre intérieure qui la brûlait ; mais ses lèvres couvertes d'une couche de pourpre, ces joues légèrement teintées d'un rose presque imperceptible, faisaient d'elle cette dangereuse sirène qui, avec un de ses cheveux, était sûre de conduire ses adorateurs jusqu'à l'abîme.

Grâce à la précaution de Barnave, la voiture faisait maintenant deux lieues à l'heure.

À Château-Thierry, l'on s'arrêta pour dîner.

La maison où l'on fit halte était située près de la rivière, dans une position charmante, et appartenait à une riche marchande de bois qui n'avait point attendu qu'on la désignât, mais qui, la veille, apprenant que la famille royale devait passer par Château-Thierry, avait fait partir à cheval un de ses commis, pour offrir à MM. les députés de l'Assemblée nationale de leur donner ainsi qu'au roi et à la reine, l'hospitalité dans sa maison.

L'offre avait été acceptée.

Aussitôt que la voiture s'arrêta, un concours

empressé de serviteurs indiqua aux augustes prisonniers une réception toute différente de celle qu'ils avaient subie la veille à l'auberge de Dormans. La reine, le roi, Madame Élisabeth, Mme de Tourzel et les deux enfants furent conduits dans des chambres séparées, où tous les préparatifs étaient faits pour que chacun pût donner à sa toilette les soins les plus minutieux.

Depuis son départ de Paris, la reine n'avait point rencontré pareille prévoyance. Les habitudes les plus délicates de la femme venaient d'être caressées par cette aristocratique attention : Marie-Antoinette, qui commençait à apprécier de pareils soins, demanda, pour la remercier, sa bonne hôtesse.

Un instant après, une femme de quarante ans, fraîche encore, et mise avec une simplicité extrême, se présenta. Elle avait eu jusque-là la modestie de se tenir loin des regards de ceux qu'elle recevait.

– C'est vous, madame, qui êtes la maîtresse de la maison ? lui demanda la reine.

– Oh ! madame ! s'écria l'excellente femme

en fondant en larmes, partout où Votre Majesté daigne s'arrêter, et quelle que soit la maison honorée de sa présence, là où est la reine, la reine est la seule maîtresse.

Marie-Antoinette jeta un regard autour de la chambre pour voir si elles étaient bien seules.

Puis, s'étant assurée que personne ne pouvait ni voir ni entendre :

– Si vous vous intéressez à notre tranquillité, dit-elle en lui prenant la main, en l'attirant à elle, et en l'embrassant comme elle eût fait d'une amie, et si vous avez quelque souci de votre propre salut, calmez-vous et modérez ces marques de douleur ; car, si l'on venait à s'apercevoir du motif qui les cause, elles pourraient vous être funestes ; et vous devez comprendre, s'il vous arrivait quelque désagrément, combien cela ajouterait à nos peines ! Nous nous reverrons peut-être ; contentez-vous donc et conservez-moi une amie dont la rencontre aujourd'hui m'est si rare et si

précieuse¹.

Après le dîner, on se remit en route : la chaleur était accablante ; le roi, qui s'était plusieurs fois aperçu que Madame Élisabeth, écrasée de fatigue, laissait tomber malgré elle sa tête sur sa poitrine, exigea que la princesse prît, jusqu'à Meaux, où l'on devait coucher, sa place au fond de la voiture ; sur l'ordre exprès du roi, Madame Élisabeth céda.

Pétion avait assisté à tout ce débat sans offrir sa place.

Barnave, pourpre de honte, cachait sa tête entre ses deux mains ; mais, à travers les ouvertures de ses doigts, il pouvait voir le sourire mélancolique de la reine.

Au bout d'une heure de marche, la fatigue de Madame Élisabeth devint si grande, qu'elle s'endormit tout à fait, et la conscience de ce qu'elle faisait était si éteinte en elle-même, que sa

¹ Nous copions dans la relation de l'un des gardes du corps qui préparèrent la fuite de Varennes, et qui accompagnèrent le roi dans sa fuite, les propres paroles de Marie-Antoinette.

belle tête d'ange, après avoir ballotté un instant à droite et à gauche sur ses épaules, finit par se reposer sur l'épaule de Pétion.

C'est ce qui fait dire au député de Chartres, dans la relation inédite de son voyage, que Madame Élisabeth, la sainte créature que vous savez, était devenue amoureuse de lui, et, en reposant un moment sa tête sur son épaule, *cédait à la nature*.

Vers quatre heures de l'après-midi, l'on arriva à Meaux, et l'on s'arrêta devant le palais épiscopal, qu'avait habité Bossuet, et dans lequel, quatre-vingt-sept ans auparavant, l'auteur de *Discours sur l'histoire universelle* était mort.

Le palais était habité par un évêque constitutionnel et assermenté. On s'en aperçut plus tard à la façon dont il reçut la famille royale.

Mais, pour le moment, la reine ne fut frappée que de l'aspect sombre du bâtiment dans lequel elle allait entrer. Nulle part, palais princier ou religieux ne s'élevait plus digne, par sa mélancolie, d'abriter la suprême infortune qui venait lui demander asile pour une nuit. Ce n'est

plus comme à Versailles, où la grandeur est magnifique ; ici la grandeur est simple : une large pente pavée de briques conduit aux appartements, et les appartements donnent sur un jardin dont les remparts mêmes de la ville font le soutènement : ce jardin est dominé par la tour de l'église ; tour entièrement couverte de lierre, et conduit, par une allée bordée de houx, au cabinet d'où l'éloquent évêque de Meaux jetait de temps en temps un de ces cris sinistres qui présagent la chute des monarchies.

La reine promena son regard sur cette lugubre bâtisse, et, la trouvant selon l'état de son esprit, elle porta les yeux autour d'elle, cherchant un bras où appuyer le sien pour visiter le palais.

Barnave seul était là.

La reine sourit.

– Donnez-moi le bras, monsieur, dit-elle, et ayez la bonté de me servir de guide dans ce vieux palais ; je n'oserais m'y aventurer seule, j'aurais peur d'y entendre retentir cette grande voix qui, un jour, fit tressaillir la chrétienté à ce cri : « Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Barnave s'approcha rapidement et offrit son bras à la reine avec un empressement mêlé de respect.

Mais la reine jeta un dernier regard autour d'elle ; l'absence obstinée de Charny l'inquiétait.

Barnave, qui voyait tout, remarqua ce regard.

– La reine désire quelque chose ? demanda-t-il.

– Oui. Je désirerais savoir où est le roi, répondit Marie-Antoinette.

– Il a fait l'honneur à M. Pétion de le recevoir, dit Barnave, et il cause avec lui.

La reine parut satisfaite.

Puis, comme si elle eût eu besoin de s'arracher à elle-même, et de sortir de sa propre pensée :

– Venez, dit-elle.

Et elle entraîna Barnave à travers les appartements du palais épiscopal.

On eut dit qu'elle fuyait, suivant l'ombre flottante dessinée par son esprit, et ne regardant ni devant ni derrière elle.

Dans la chambre à coucher du grand prédicateur, elle s'arrêta enfin, presque essoufflée.

Le hasard fit qu'elle se trouva en face d'un portrait de femme.

Elle leva machinalement les yeux, et, lisant sur le cadre ces mots : *Madame Henriette*, elle tressaillit.

Ce tressaillement, Barnave le sentit sans le comprendre.

– Votre Majesté souffre-t-elle ? demanda-t-il.

– Non, dit la reine ; mais ce portrait... Madame Henriette !...

Barnave devina ce qui se passait dans le cœur de la pauvre femme.

– Oui, dit-il, Madame Henriette, mais Madame Henriette d'Angleterre ; non pas la veuve du malheureux Charles I^{er}, mais la femme de l'insouciant Philippe d'Orléans ; non pas celle qui pensa mourir de froid au Louvre, mais celle qui mourut empoisonnée à Saint-Cloud, et qui, en mourant, envoya sa bague à Bossuet...

Puis, après un instant d'hésitation :

– J'aimerais mieux que ce fût le portrait de l'autre, dit-il.

– Et pourquoi cela ? demanda Marie-Antoinette.

– Mais parce qu'il y a des bouches qui seules osent donner certains conseils ; et ces bouches sont surtout celles que la mort a fermées.

– Et ne pourriez-vous me dire, monsieur, ce que me conseilleraient la bouche de la veuve du roi Charles ? demanda la reine.

– Si Sa Majesté l'ordonne, j'essayerai, répondit Barnave.

– Essayez alors.

– « Oh ! ma sœur ! vous dirait cette bouche, ne vous apercevez-vous pas de la ressemblance qu'il y a entre nos deux destinées ? Je venais de France, comme vous venez d'Autriche ; j'étais pour les Anglais une étrangère, comme vous êtes une étrangère pour la France. J'aurais pu donner à mon mari égaré de bons conseils, je gardais le silence ou lui en donnais de mauvais ; au lieu de

le rallier à son peuple et de rallier son peuple à lui, je l'excitai à la guerre ; je lui donnai le conseil de marcher sur Londres avec les protestants irlandais. Non seulement j'entretenais une correspondance avec l'ennemi de l'Angleterre, mais encore je passai deux fois en France pour amener en Angleterre des soldats étrangers. Enfin... »

Barnave s'arrêta.

– Continuez, reprit la reine, le sourcil sombre et la lèvre plissée.

– Pourquoi continuerais-je, madame ? répondit le jeune orateur en secouant tristement la tête. Vous savez aussi bien que moi la fin de cette sanglante histoire..

– Oui, je vais donc continuer, et vous dire, à vous, ce que le portrait de Madame Henriette dirait à moi, afin que vous m'appreniez si je me trompe : « Enfin, les Écossais trahirent et livrèrent leur roi. Le roi fut arrêté au moment où il rêvait de passer en France. Un tailleur l'alla prendre ; un boucher le conduisit en prison ; un charretier purgea la chambre qui le devait juger ;

un marchand de bière présida la cour de justice, et pour que rien ne manquât à l'odieux de ce jugement et à la révision de ce procès inique porté devant le souverain juge qui reçoit tous les procès, un bourreau masqué trancha la tête de la victime ! » Voilà ce que le portrait de Madame Henriette me dirait, n'est-ce pas ? Eh ! mon Dieu ! je sais tout cela aussi bien que personne, je le sais d'autant mieux que rien ne manque à la ressemblance. Nous avons notre marchand de bière des faubourgs : seulement, au lieu de s'appeler Cromwell, il s'appelle Santerre ; nous avons notre boucher : seulement, au lieu de s'appeler Harrison, il s'appelle, comment ?... Legendre, je crois ; nous avons notre charretier : seulement, au lieu de s'appeler Pridge, il s'appelle... Oh ! pour cela, je n'en sais rien ! l'homme est si peu de chose, que je ne connais pas même son nom, ni vous non plus, j'en suis sûre ; mais demandez-le-lui, il vous le dira : c'est l'homme qui conduit notre escorte, un paysan, un vilain, un manant, que sais-je ? Eh bien ! voilà ce que Madame Henriette me dirait.

– Et que lui répondriez-vous ?

– Je lui répondrais : « Pauvre chère princesse ! ce ne sont pas des conseils que vous me donnez là, c'est un cours d'histoire que vous me faites ; le cours d'histoire est fait ; maintenant, j'attends les conseils. »

– Oh ! ces conseils, madame, dit Barnave, si vous ne vous refusiez pas à les suivre, ce seraient, non seulement les morts, mais encore les vivants qui vous les donneraient.

– Morts ou vivants, que ceux qui doivent parler parlent : qui dit, si les conseils sont bons, qu'on ne les suivra point ?

– Eh ! mon Dieu, madame ! morts ou vivants n'ont qu'un seul conseil à vous donner.

– Lequel ?

– Vous faire aimer du peuple.

– Avec cela que c'est facile, de se faire aimer de votre peuple !

– Eh ! madame, ce peuple est bien plus le vôtre que le mien, et la preuve, c'est qu'à votre arrivée en France, ce peuple vous adorait.

– Oh ! monsieur, que vous parlez là d'une

chose fragile : la popularité !

– Madame ! madame ! dit Barnave, si, moi, inconnu, sorti de mon obscure sphère, j'ai conquis cette popularité, combien vous était-il plus aisé de la garder, ou vous serait-il plus facile de la reconquérir ! Mais non, continua Barnave en s'animant, non ; votre cause, la cause de la monarchie, la plus sainte, la plus belle des causes, à qui l'avez-vous confiée ? Quelles voix et quels bras l'ont défendue ? On ne vit jamais pareille ignorance des temps, pareil oubli du génie de la France ; oh ! tenez, moi, moi qui ai sollicité la mission d'aller au-devant de vous dans ce seul but ; moi qui vous vois ; moi qui vous parle enfin, combien de fois, mon Dieu ! n'ai-je pas été au moment d'aller m'offrir à vous... de me dévouer, de...

– Silence ! dit la reine, on vient, nous recauserons de tout cela, monsieur Barnave, je suis prête à vous revoir, à vous entendre, à suivre vos conseils !

– Oh ! madame ! madame ! s'écria Barnave transporté.

– Silence ! répéta la reine.

– Votre Majesté est servie, dit, en paraissant sur le seuil de la porte, le domestique dont on avait entendu les pas.

On rentra dans la salle à manger. Le roi y arrivait par une autre porte ; il venait de causer avec Pétion pendant tout le temps que la reine avait causé avec Barnave, et il paraissait fort animé.

Les deux gardes attendaient debout, réclamant comme toujours le privilège de servir Leurs Majestés.

Charny, le plus éloigné de tous, se tenait debout dans l'embrasure d'une fenêtre.

Le roi regarda autour de lui, et, profitant d'un moment où il était seul avec sa famille, les deux gardes et le comte :

– Messieurs, dit-il à ces derniers, après le souper, il faut que je vous parle. Vous me suivrez donc, s'il vous plaît, dans mon appartement.

Les trois officiers s'inclinèrent.

Le service commença ainsi que d'habitude.

Mais, quoique dressée, cette fois, chez un des premiers évêques du royaume, la table était aussi mal servie, le soir à Meaux, qu'elle avait été bien servie le matin à Château-Thierry.

Le roi, comme toujours, avait grand appétit, et mangea beaucoup malgré la mauvaise chère. La reine ne prit que deux œufs frais.

Depuis la veille, le dauphin, qui était un peu malade, demandait des fraises ; mais le pauvre enfant n'en était déjà plus au temps où ses moindres désirs étaient prévenus. Depuis la veille, tous ceux à qui il s'était adressé lui avaient répondu, ou : « Il n'y en a pas ! » ou : « L'on n'en peut pas trouver. »

Et, cependant, sur la route, il avait vu de gros enfants de paysans mangeant à même des bouquets de fraises qu'ils avaient été cueillir dans les bois.

Il avait alors, pauvre petit, fort envié ces gros enfants, aux cheveux blonds, aux joues roses, qui n'avaient pas besoin de demander des fraises et qui, lorsqu'ils en avaient envie, allaient les cueillir eux-mêmes, sachant les clairières où

poussent les fraises, comme les petits oiseaux savent les champs où fleurissent la navette et le chènevis.

Ce désir qu'elle n'avait pas pu satisfaire avait fort attristé la reine, de sorte que, lorsque l'enfant, refusant tout ce qu'on lui offrait, demanda de nouveau des fraises, les larmes vinrent aux yeux de la mère impuissante.

Elle chercha autour d'elle à qui elle pourrait s'adresser, et aperçut Charny, muet, debout, immobile.

Elle lui fit signe, une fois, deux fois ; mais, absorbé dans sa pensée, Charny ne vit point les signes de la reine.

Enfin, d'une voix rauque d'émotion :

– M. le comte de Charny, dit-elle.

Charny tressaillit, comme si on l'eût tiré d'un rêve, et fit un mouvement pour s'élancer vers la reine.

Mais, en ce moment, la porte s'ouvrit, et Barnave parut, un plat de fraises à la main.

– La reine m'excusera, dit-il, si j'entre ainsi, et

le roi sera assez bon, je l'espère, pour me pardonner, mais plusieurs fois dans la journée j'ai entendu M. le dauphin demander des fraises ; j'ai trouvé ce plat sur la table de l'évêque, je l'ai pris et je l'apporte.

Pendant ce temps, Charny avait fait le tour et s'était approché de la reine ; mais celle-ci ne lui donna pas même le temps de venir jusqu'à elle.

– Merci, monsieur le comte, dit-elle. M. Barnave a deviné ce que je désirais, et je n'ai plus besoin de rien.

Charny s'inclina, et, sans répondre un seul mot, retourna à sa place.

– Merci, mon ami Barnave, dit le jeune dauphin.

– Monsieur Barnave, dit le roi, notre dîner n'est pas bon, mais, si vous voulez en prendre votre part, vous nous ferez plaisir, à la reine et à moi.

– Sire, dit Barnave, une invitation du roi est un ordre. Où plaît-il à Votre Majesté que je m'assoie ?

– Entre la reine et le dauphin, dit le roi.

Barnave s’assit, fou tout à la fois d’amour et d’orgueil.

Charny regarda toute cette scène, sans que le moindre frisson de jalousie courût de son cœur à ses veines. Seulement, voyant ce pauvre papillon qui lui aussi venait se brûler à la lumière royale :

– Encore un qui se perd ! dit-il ; c’est dommage : celui-là valait mieux que les autres.

Puis, revenant à son incessante pensée :

– Cette lettre ! cette lettre ! murmura-t-il, que peut-il y avoir dans cette lettre ?

CIV

Le calvaire

Après le souper, les trois officiers, comme ils en avaient reçu l'ordre, montèrent dans la chambre du roi.

Madame Royale, M. le dauphin et Mme de Tourzel étaient dans leur chambre ; le roi, la reine et Madame Élisabeth attendaient.

Lorsque les jeunes gens furent entrés :

– Monsieur de Charny, dit le roi, faites-moi le plaisir de fermer la porte, que personne ne vienne nous déranger ; j'ai quelque chose de la plus haute importance à vous communiquer. – Hier, messieurs, à Dormans, M. Pétion m'a proposé de vous faire évader sous un déguisement ; mais la reine et moi nous y sommes opposés, de peur que cette proposition ne fût un piège, et que l'on ne

tentât de vous éloigner de nous que pour vous assassiner, ou vous livrer, au fond de quelque province, à une commission militaire qui vous condamnerait à être fusillés sans vous laisser aucun recours. Nous avons donc, la reine et moi, pris sur nous de repousser cette proposition, mais, aujourd'hui, M. Pétion est revenu à la charge, engageant son honneur de député, et je crois devoir vous faire part de ce qu'il craint et de ce qu'il propose.

– Sire, interrompt Charny, avant que Votre Majesté aille plus loin – et ici non seulement je parle en mon nom, mais encore je crois être l'interprète des sentiments de ces messieurs – avant d'aller plus loin, le roi veut-il nous promettre une grâce ?

– Messieurs, dit Louis XVI, votre dévouement pour la reine et pour moi a exposé votre vie depuis trois jours ; depuis trois jours, à chaque instant, vous êtes menacés de la mort la plus cruelle ; à chaque instant, vous partagez les hontes dont on nous abreuve, les insultes dont on nous couvre. Messieurs, vous avez droit, non pas

de solliciter une grâce, mais d'exposer votre désir, et ce désir, pour qu'il ne soit pas immédiatement accompli, il faudrait qu'il fût hors du pouvoir de la reine et du mien.

– Eh bien ! sire, dit Charny, nous demandons humblement, mais instamment à Votre Majesté, quelles que soient les propositions faites par MM. les députés à notre endroit, de nous laisser la faculté d'accepter ces propositions ou de les refuser.

– Messieurs, dit le roi, je vous engage ma parole de n'exercer aucune pression sur votre volonté ; ce que vous désirerez sera fait.

– Alors, sire, dit Charny, nous ajoutons avec reconnaissance.

La reine étonnée regardait Charny ; elle ne comprenait pas cette indifférence croissante qu'elle remarquait en lui avec cette volonté obstinée de ne pas s'écarter un instant de ce qu'il considérait, sans doute, comme son devoir.

Aussi ne répondit-elle pas, et laissa-t-elle le roi continuer la conversation.

– Maintenant, ce libre arbitre réservé par vous, dit le roi, voici les propres paroles de M. Pétion : « Sire, il n’y a, au moment de votre rentrée à Paris, aucune sûreté pour les trois officiers qui vous accompagnent. Ni moi, ni M. Barnave, ni M. de Latour-Maubourg, ne pouvons répondre de les sauver, même au péril de notre vie, et leur sang est d’avance dévolu au peuple. »

Charny regarda ses deux compagnons ; un sourire de mépris passa sur leurs lèvres.

– Eh bien ! sire, demanda Charny, après ?

– Après, dit le roi, voici ce que M. Pétion propose : il propose de vous procurer trois habits de gardes nationaux, de vous faire ouvrir, cette nuit, les portes de l’évêché, et de laisser à chacun de vous toute liberté de fuir.

Charny consulta de nouveau ses deux compagnons, mais le même sourire lui répondit.

– Sire, dit-il en s’adressant de nouveau au roi, nos jours ont été consacrés à Vos Majestés ; elles ont daigné en accepter l’hommage, il nous sera plus facile de mourir pour elles que de nous en

séparer ; accordez-nous donc cette faveur de nous traiter demain comme vous nous avez traités hier, rien de plus, rien de moins. De toute votre cour, de toute votre armée, de tous vos gardes, il vous reste trois cœurs fidèles ; ne leur ôtez pas la seule gloire qu'ils ambitionnent, celle d'être fidèles jusqu'au bout.

– C'est bien, messieurs, dit la reine, nous acceptons ; seulement, vous le comprenez, à partir de ce moment, tout nous doit être commun ; vous n'êtes plus pour nous des serviteurs, vous êtes des amis, des frères ; je ne vous dirai pas de me donner vos noms, je les connais, mais (elle tira des tablettes de sa poche), mais donnez-moi ceux de vos pères, de vos mères, de vos frères et de vos sœurs ; il se peut que nous ayons le malheur de vous perdre sans que nous succombions, nous. Alors, ce serait à moi à apprendre, à ces êtres chéris, leur malheur, en même temps que je me mettrais à leur disposition pour les soulager autant qu'il serait en notre pouvoir... Allons, monsieur de Malden, allons, monsieur de Valory, dites hardiment, en cas de mort – et nous sommes tous si près de la

réalité que nous ne devons pas reculer devant le mot – quels sont les parents, quels sont les amis que vous nous recommandez ?

M. de Malden recommanda sa mère, vieille dame infirme, demeurant dans une petite terre aux environs de Blois ; M. de Valory recommanda sa sœur, jeune orpheline, qu'il faisait élever dans un couvent à Soissons.

Certes, c'étaient des cœurs forts et pleins de courage que ceux de ces deux hommes, et, cependant, tandis que la reine écrivait les noms et les adresses de Mme de Malden et de Mlle de Valory, tous deux faisaient d'inutiles efforts pour retenir leurs larmes.

La reine aussi fut forcée de s'interrompre d'écrire, pour tirer un mouchoir de sa poche, et s'essuyer les yeux.

Puis, quand elle eut achevé de prendre les adresses, se tournant vers Charny :

– Hélas ! monsieur le comte, dit-elle, je sais que vous n'avez personne à me recommander, vous ; votre père et votre mère sont morts, et vos

deux frères...

La voix manqua à la reine.

– Mes deux frères ont eu le bonheur de se faire tuer pour Votre Majesté, oui, madame, ajouta Charny ; mais le dernier mort a laissé une pauvre enfant qu’il me recommande par une espèce de testament que j’ai retrouvé sur lui. Cette jeune fille, il l’a enlevée à sa famille, dont elle n’a plus aucun pardon à attendre. Tant que je vivrai, ni elle ni son enfant ne manqueront de rien ; mais, Votre Majesté l’a dit tout à l’heure avec son admirable courage, nous sommes tous en face de la mort, et, si la mort me frappait, la pauvre fille et son enfant resteraient sans ressources. Madame, daignez prendre sur vos tablettes le nom d’une pauvre paysanne, et, si j’avais, comme mes deux frères, le bonheur de mourir pour mon auguste maître et ma noble maîtresse, abaissez votre générosité jusqu’à Catherine Billot et son enfant ; on les trouvera tous deux dans le petit village de Ville-d’Avray.

Sans doute, cette image de Charny expirant à son tour comme avaient expiré ses deux frères

était un spectacle trop terrible pour l'imagination de Marie-Antoinette ; car, se renversant en arrière avec un faible cri, elle laissa échapper ses tablettes, et alla toute chancelante tomber sur un fauteuil.

Les deux gardes se précipitèrent vers elle, tandis que Charny, ramassant les tablettes royales, y inscrivait le nom et l'adresse de Catherine Billot, et les reposait sur la cheminée.

La reine fit un effort et revint à elle.

Alors, les jeunes gens, comprenant le besoin qu'elle avait, après une pareille émotion, de se trouver seule, firent un pas en arrière pour prendre congé.

Mais elle, étendant la main vers eux :

– Messieurs, dit-elle, vous ne me quitterez point, je l'espère, sans me baiser la main.

Les deux gardes s'avancèrent dans le même ordre qu'ils avaient donné leurs noms et leurs adresses, M. de Malden d'abord, puis M. de Valory.

Charny s'approcha le dernier. La main de la

reine était tremblante en attendant ce baiser pour lequel, certainement, elle avait offert les deux autres.

Mais à peine les lèvres du comte touchèrent-elles cette belle main, tant il lui semblait – avec cette lettre d'Andrée sur le cœur – que ce fût commettre un sacrilège de toucher de ses lèvres la main de la reine.

Marie-Antoinette poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement ; jamais elle n'avait mieux mesuré, que par ce baiser, l'abîme que chaque jour, chaque heure, nous dirons presque chaque minute, creusait entre elle et son amant.

Le lendemain, au moment du départ, MM. de Latour-Maubourg et Barnave, ignorant, sans doute, ce qui s'était passé la veille entre le roi et les trois officiers, renouvelèrent leurs instances pour faire habiller ceux-ci en gardes nationaux ; mais ils refusèrent, disant que leur place était sur le siège de la voiture du roi, et qu'ils n'avaient pas d'autre costume à prendre que celui que le roi avait ordonné de porter.

Alors Barnave voulut qu'une planche, dépassant à droite et à gauche le siège de la voiture, fût attachée à ce siège, afin que deux grenadiers pussent se tenir sur cette planche, et garantir autant qu'il serait en eux, les obstinés serviteurs du roi.

À dix heures du matin, l'on quitta Meaux ; on allait rentrer à Paris, d'où l'on était absent depuis cinq jours.

Cinq jours ! Quel abîme insondable avait été creusé pendant ces cinq jours !

À peine fut-on à une lieue au-delà de Meaux, que le cortège prit un aspect plus terrible qu'il n'avait jamais eu.

Toutes les populations des environs de Paris affluaient. Barnave avait voulu forcer les postillons d'aller au trot ; mais la garde nationale de Claye barra la route en présentant la pointe de ses baïonnettes.

Il eût été imprudent d'essayer de briser cette digue ; la reine elle-même comprit le danger, et supplia les députés de ne rien faire pour

augmenter cette colère du peuple, formidable orage que l'on entendait gronder, que l'on sentait venir.

Bientôt la foule fut telle, que ce fut à peine si les chevaux purent marcher au pas.

Jamais il n'avait fait si chaud ; ce n'était plus de l'air que l'on respirait, c'était du feu.

L'insolente curiosité de ce peuple poursuivait le roi et la reine jusque dans les deux angles de la voiture, où ils s'étaient réfugiés.

Des hommes montaient sur les marchepieds, et fourraient leurs têtes dans la berline ; d'autres se hissaient sur la voiture, d'autres derrière ; d'autres se cramponnaient aux chevaux.

Ce fut un miracle comment Charny et ses deux compagnons ne furent pas tués vingt fois.

Les deux grenadiers ne pouvaient suffire à parer tous les coups ; ils priaient, ils suppliaient, ils commandaient même au nom de l'Assemblée nationale ; mais leurs voix se perdaient au milieu du tumulte, des clameurs, des vociférations.

Une avant-garde de plus de deux mille

hommes précédait la voiture ; une arrière-garde de plus de quatre mille la suivait.

Sur les flancs, roulait une foule qui allait augmentant sans cesse.

Au fur et à mesure que l'on approchait de Paris, il semblait que, absorbé par la cité géante, l'air manquait.

La voiture se mouvait sous un soleil de trente-cinq degrés, à travers un nuage de poussière, dont chaque atome était comme une parcelle de verre pilé.

Deux ou trois fois la reine se renversa en arrière, en criant qu'elle étouffait.

Au Bourget, le roi pâlit tellement, que l'on crut qu'il allait se trouver mal ; il demanda un verre de vin : le cœur lui défaillait.

Peu s'en fallut qu'on ne lui présentât, comme au Christ, une éponge trempée dans du fiel et du vinaigre. La proposition en fut faite et, par bonheur, repoussée.

On atteignit La Villette.

La foule fut plus d'une heure à s'amincir

suffisamment pour s'engouffrer entre les deux rangs de maisons dont les pierres blanches renvoyaient les rayons du soleil, et doubler la chaleur.

Il y avait des hommes, des enfants, des femmes partout. Jamais le regard n'a mesuré une pareille foule : les pavés étaient couverts de manière à ce que ceux qui les couvraient ne pussent remuer.

Les portes, les fenêtres, les toits des maisons, étaient chargés de spectateurs.

Les arbres pliaient sous le poids de ces fruits vivants.

Tout ce monde avait le chapeau sur la tête.

C'est que, dès la veille, cette affiche avait été placardée sur tous les murs de Paris :

Celui qui saluera le roi aura des coups de bâton ;

Celui qui l'insultera sera pendu.

Tout cela était si effrayant, que les commissaires n'osèrent s'engager dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, rue pleine

d'encombrement et, par conséquent, de menaces ; rue funeste, rue sanglante, rue célèbre dans les fastes de l'assassinat, depuis la terrible histoire de Berthier.

On résolut donc de rentrer par les Champs-Élysées, et le cortège, tournant Paris, prit les boulevards extérieurs.

C'étaient trois heures de supplice de plus, et ce supplice était si insupportable, que la reine demandait que l'on rentrât par le chemin le plus court, ce chemin fût-il le plus dangereux.

Deux fois elle avait essayé de baisser les stores ; deux fois, aux grondements de la foule, il avait fallu les relever.

À la barrière, au reste, une forte troupe de grenadiers avait enveloppé la voiture.

Plusieurs d'entre eux marchèrent près des portières, et, de leurs bonnets à poil, cachèrent presque les ouvertures de la berline.

Enfin, vers six heures, l'avant-garde apparut au-dessus des murs du jardin de Monceau ; elle menait avec elle trois pièces d'artillerie, qui

retentissaient sur le pavé inégal en lourds soubresauts.

Cette avant-garde se composait de cavaliers et de fantassins mêlés à des flots de peuple au milieu desquels il leur était presque impossible de tenir leurs rangs.

Ceux qui les aperçurent refluèrent vers le haut des Champs-Élysées ; c'était pour la troisième fois que Louis XVI allait rentrer par cette fatale barrière.

Il y était rentré, la première fois, après la prise de la Bastille.

La seconde fois, après les 5 et 6 octobre,

La troisième fois – celle-ci – après la fuite à Varennes.

Tout Paris, en apprenant que le cortège rentrait par la route de Neuilly, s'était porté dans les Champs-Élysées.

Aussi, en arrivant à la barrière, le roi et la reine virent se dérouler à perte de vue une vaste mer d'hommes, silencieux, sombres, menaçants, ayant leur chapeau sur la tête.

Mais ce qui, peut-être, était, sinon plus effrayant, du moins plus lugubre que tout cela, c'était une double haie de gardes nationaux tenant leurs fusils renversés en signe de deuil, et s'étendant de la barrière aux Tuileries.

C'était un jour de deuil, en effet, deuil immense, deuil d'une monarchie de sept siècles !

Cette voiture qui roulait lentement au milieu de tout ce peuple, c'était le char funéraire qui conduisait la royauté au cercueil.

En apercevant cette longue file de gardes nationaux, les soldats qui accompagnaient la voiture agitèrent leurs armes aux cris de « Vive la nation ! »

Le cri de « Vive la nation ! » retentit aussitôt sur toute la ligne, de la barrière aux Tuileries.

Puis, le flot immense, perdu sous les arbres, s'étendant, d'un côté, jusque dans les rues du faubourg du Roule, de l'autre, jusqu'à la rivière, ondula en criant : « Vive la nation ! »

C'était le cri de fraternité poussé par toute la France.

Seulement, une famille, celle qui avait voulu fuir la France, était exclue de cette fraternité.

On mit une heure pour aller de la barrière à la place Louis XV. Les chevaux pliaient sous le poids, chacun d'eux portait un grenadier.

Derrière la berline où étaient le roi, la reine, la famille royale, Barnave et Pétion, venait le cabriolet renfermant les deux femmes de la reine et M. de Latour-Maubourg ; enfin, derrière le cabriolet, une carriole découverte, mais ombragée par des branchages, et qui était occupée par Drouet, Guillaume et Maugin, c'est-à-dire par celui qui avait arrêté le roi, et par ceux qui avaient prêté main-forte pour l'arrêter. La fatigue les avait forcés de recourir à ce genre de locomotion.

Billot seul, infatigable, comme si l'ardeur de la vengeance l'eût fait de bronze, Billot était resté à cheval, et semblait mener tout le cortège.

En débouchant sur la place Louis XV, le roi s'aperçut qu'on avait bandé les yeux à la statue de son aïeul.

– Qu’ont-ils voulu exprimer par là ? demanda le roi à Barnave.

– Je l’ignore, sire, répondit celui auquel s’adressait la question.

– Je le sais, moi, dit Pétion ; ils ont voulu exprimer l’aveuglement de la monarchie.

Pendant la route, malgré l’escorte, malgré les commissaires, malgré les placards qui défendaient d’insulter le roi sous peine d’être pendu, le peuple rompit deux ou trois fois la haie de grenadiers, faible et impuissante digue contre cet élément à qui Dieu a oublié de dire, comme à la mer : « Tu n’iras pas plus loin ! » Quand ce heurt arrivait, quand ce brisement avait lieu, la reine voyait tout à coup apparaître, aux portières, de ces hommes aux figures hideuses, aux paroles implacables, qui ne montent qu’à certains jours à la surface de la société, comme certains monstres, aux jours d’orage seulement, montent à la surface de l’océan.

Une fois, elle fut tellement épouvantée de l’apparition, qu’elle baissa un des stores de la voiture.

– Pourquoi baisser les glaces ? crièrent dix voix furieuses.

– Voyez, messieurs, dit la reine, voyez mes pauvres enfants, dans quel état ils sont !

Et, essuyant la sueur qui ruisselait sur leurs joues :

– Nous étouffons, ajouta-t-elle.

– Bah ! répondit une voix, ce n'est rien ; nous t'étoufferons bien autrement, sois tranquille !

Et un coup de poing fit voler la glace en éclats.

Cependant, au milieu de ce spectacle terrible, quelques épisodes eussent consolé le roi et la reine, si l'expression du bien fût venue jusqu'à eux aussi facilement qu'y parvenait l'expression du mal.

Malgré le placard qui défendait de saluer le roi, M. Guilhermy, membre de l'Assemblée, se découvrit quand le roi passa, et, comme on voulait le forcer de remettre son chapeau sur sa tête :

– Qu'on ose me le rapporter ! dit-il en le jetant loin de lui.

À l'entrée du pont tournant, on trouva vingt députés que l'Assemblée venait de déléguer pour protéger le roi et la famille royale.

Puis La Fayette et son état-major.

La Fayette s'approcha de la voiture.

– Oh ! monsieur de La Fayette, s'écria la reine aussitôt qu'elle l'aperçut, sauvez les gardes du corps.

Ce cri n'était pas inutile, car on approchait du danger et le danger était grand.

Pendant ce temps, une scène qui ne manquait pas d'une certaine poésie se passait aux portes du château.

Cinq ou six femmes de la reine qui, après la fuite de leur maîtresse, avaient quitté les Tuileries, croyant que la reine elle-même les avait quittées pour toujours, voulaient y rentrer pour la recevoir.

– Au large ! criaient les sentinelles en leur présentant la pointe de leurs baïonnettes.

– Esclaves de l'Autrichienne ! hurlaient les poissardes en leur montrant le poing.

Alors, à travers les baïonnettes des soldats, et bravant les menaces des femmes de la Halle, la sœur de Mme Campan fit quelques pas en avant.

– Écoutez ! dit-elle, je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze ans ; elle m'a dotée et mariée ; je l'ai servie puissante, elle est malheureuse aujourd'hui, dois-je l'abandonner ?

– Elle a raison, cria le peuple. Soldats ! laissez passer !

Et, à cet ordre donné par le maître auquel on ne résiste pas, les rangs s'ouvrirent et les femmes passèrent.

Un instant après, la reine put les voir agiter leurs mouchoirs à la fenêtre du premier étage.

Et, cependant, la voiture roulait toujours, poussant devant elle un flot de peuple et un nuage de poussière, comme un vaisseau en dérive pousse devant lui les flots de l'océan et un nuage d'écume ; et la comparaison est d'autant plus exacte que jamais naufragés ne furent menacés par une mer plus hurlante et plus agitée que celle qui se préparait à engloutir la malheureuse

famille, au moment où elle tenterait de gagner ces Tuileries qui étaient pour elle le rivage.

Enfin, la voiture s'arrêta. On était arrivé aux marches de la grande terrasse.

– Oh ! messieurs, dit encore une fois la reine, mais en s'adressant, cette fois, à Pétion et à Barnave, les gardes du corps ! les gardes du corps !

– Vous n'avez personne à me recommander plus particulièrement parmi ces messieurs, madame ? demanda Barnave.

La reine le regarda fixement avec ses yeux clairs :

– Personne, dit-elle.

Et elle exigea que le roi et ses enfants sortissent les premiers. Les dix minutes qui s'écoulèrent alors furent – nous n'en exceptons pas celles qui la conduisirent à l'échafaud – furent certes les plus cruelles de sa vie.

Elle était convaincue, non pas qu'elle allait être assassinée – mourir n'était rien – mais qu'elle allait être ou livrée au peuple comme un

jouet, ou enfermée dans quelque prison d'où elle ne sortirait que par la porte d'un procès infâme.

Aussi, lorsqu'elle mit le pied sur les marches de la voiture, protégée par la voûte de fer que formaient au-dessus de sa tête, par l'ordre de Barnave, les fusils et les baïonnettes des gardes nationaux, un éblouissement la prit-il qui lui fit croire qu'elle allait tomber à la renverse.

Mais, comme ses yeux étaient prêts de se fermer, dans ce dernier regard d'angoisse où l'on voit tout, il lui sembla voir, en face d'elle, cet homme, cet homme terrible qui, au château de Taverney, avait d'une façon si mystérieuse soulevé pour elle le voile de l'avenir ; cet homme qu'elle avait revu une seule fois, en revenant de Versailles le 6 octobre ; cet homme, enfin, qui ne paraissait que pour prédire les grandes catastrophes, ou à l'heure où ces grandes catastrophes s'accomplissaient.

Oh ! ce fut alors que ses yeux, qui hésitaient encore, après qu'elle se fut bien assurée qu'ils ne la trompaient pas, se fermèrent ; elle poussa un cri, se laissant aller, forte contre les réalités, mais

inerte et impuissante devant cette sinistre vision.

Il lui sembla que la terre manquait sous ses pieds ; que cette foule, ces arbres, ce ciel ardent, ce château immobile, que tout cela tourbillonnait autour d'elle ; des bras vigoureux la saisirent, et elle se sentit emporter au milieu des cris, des hurlements, des clameurs. À ce moment, elle crut entendre la voix des gardes qui criaient, appelant à eux la colère du peuple, qu'ils espéraient ainsi détourner de sa véritable pente. Elle rouvrit un instant les yeux, et vit ces malheureux enlevés du siège de la voiture, Charny, pâle et beau, comme toujours, luttant seul contre dix hommes, l'éclair du martyr dans les yeux, le sourire du dédain sur les lèvres. De Charny, ses regards se portèrent sur l'homme qui l'enlevait au milieu de cet immense tourbillon ; elle reconnut, avec terreur, le mystérieux personnage de Taverney et de Sèvres.

– Vous ! vous ! s'écria-t-elle en essayant de le repousser de ses mains roidies.

– Oui, moi, murmura-t-il à son oreille. J'ai encore besoin de toi pour pousser la monarchie à son dernier abîme, et je te sauve !...

Pour cette fois, c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter, elle jeta un cri, et s'évanouit réellement.

Pendant ce temps, la foule essayait de mettre en pièces MM. de Charny, de Malden et de Valory, et portait en triomphe Drouet et Billot.

CV

Le calice

Lorsque la reine revint à elle, elle se retrouva dans sa chambre à coucher des Tuileries.

Mme de Misery et Mme Campan, ses deux femmes de prédilection, étaient à ses côtés.

Son premier cri fut pour demander le dauphin.

Le dauphin était dans sa chambre, couché dans son lit, gardé par Mme de Tourzel, sa gouvernante, et Mme Brunier, sa femme de chambre.

Cette assurance ne suffit point à la reine, elle se leva aussitôt, et, tout en désordre, comme elle était, elle courut à l'appartement de son fils.

L'enfant avait eu grand-peur ; il avait beaucoup pleuré ; mais ses angoisses s'étaient calmées, et il dormait.

Seulement, de légers frissonnements agitaient son sommeil.

La reine demeura longtemps les yeux fixés sur lui, appuyée à la colonne de son lit, le regardant à travers ses larmes.

Ces mots terribles que cet homme lui avait dits tout bas grondaient incessamment à son oreille : « J'ai besoin de toi pour pousser la monarchie à son dernier abîme, voilà pourquoi je te sauve. »

C'était donc vrai ? C'était donc elle qui poussait la monarchie vers l'abîme ?

Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque ses ennemis veillaient sur ses jours, s'en remettant à elle de faire l'œuvre de destruction qu'elle accomplissait mieux qu'eux-mêmes.

Cet abîme où elle poussait la monarchie se refermerait-il après avoir dévoré le roi, elle et le trône ? Ne faudrait-il pas aussi jeter au gouffre ses deux enfants ? Dans les religions antiques, n'était-ce pas l'innocence seulement qui désarmait les dieux ?

Il est vrai que le Seigneur n'avait point

accepté le sacrifice d'Abraham ; mais il avait laissé s'accomplir celui de Jephthé.

C'étaient là de sombres pensées pour une reine ; plus sombres encore pour une mère.

Enfin, elle secoua la tête, et revint chez elle à pas lents.

Là, elle songea au désordre dans lequel elle se trouvait.

Ses vêtements étaient froissés et déchirés en plusieurs endroits ; ses souliers avaient été percés par les cailloux pointus, par les pavés raboteux sur lesquels elle avait marché, enfin, elle était toute couverte de poussière.

Elle demanda d'autres souliers et un bain.

Barnave était venu deux fois prendre de ses nouvelles.

En lui annonçant cette visite, Mme Campan regardait avec étonnement la reine.

– Vous le remercirez affectueusement, madame, dit Marie-Antoinette.

Mme Campan la regarda, plus étonnée encore.

– Nous avons de grandes obligations à ce jeune homme, madame, reprit la reine, consentant, quoique ce ne fût pas son habitude, à donner l'explication de sa pensée.

– Mais il me semblait, madame, hasarda la femme de chambre, que M. Barnave était un démocrate, un homme du peuple, à qui tous les moyens avaient été bons pour parvenir où il est.

– Tous les moyens qu'offre le talent, oui, madame, c'est vrai, dit la reine ; mais retenez bien ce que je vais vous dire : j'excuse Barnave ; un sentiment d'orgueil que je ne saurais blâmer l'a fait applaudir à tout ce qui aplanissait la route des honneurs et de la gloire pour la classe dans laquelle il est né : point de pardon pour les nobles qui se sont jetés dans la Révolution. Mais, si la puissance nous revient, le pardon de Barnave lui est d'avance accordé... Allez, et tâchez de m'avoir des nouvelles de MM. de Malden et de Valory.

Le cœur de la reine ajoutait à ces deux noms celui du comte, mais ses lèvres se refusèrent à le prononcer.

On vint lui annoncer que son bain était prêt.

Pendant l'intervalle qui venait de s'écouler depuis la visite de la reine au dauphin, on avait mis des sentinelles partout, même à la porte de son cabinet de toilette, même à celle de la salle de bains.

La reine obtint à grand-peine que cette porte restât fermée tandis qu'elle prendrait son bain.

C'est ce qui fit dire à Prudhomme, dans son journal des *Révolutions de Paris* :

« Quelques bons patriotes, en qui le sentiment de la royauté n'a pas éteint celui de la compassion, ont paru inquiets de l'état moral et physique de Louis XVI et de sa famille, après un voyage aussi malencontreux que celui de Sainte-Menehould.

» Qu'ils se rassurent ! Notre *ci-devant*, samedi soir, en rentrant dans ses appartements, ne se trouva pas plus mal à son aise qu'au retour d'une chasse fatigante et à peu près nulle : il dévora son poulet comme à l'ordinaire. Le lendemain, à la

fin de son dîner, il joua avec son fils.

» Quant à *la mère*, elle prit un bain en arrivant ; ses premiers ordres furent de demander des chaussures, en montrant avec soin que celles de son voyage étaient percées ; elle se conduisit fort lestement avec les officiers préposés à sa garde particulière ; trouva ridicule et indécent de se voir contrainte à laisser ouvertes la porte de sa salle de bains et celle de sa chambre à coucher. »

Voyez-vous ce *monstre* qui a l'infamie de manger un poulet en arrivant et de jouer le lendemain avec son fils !

Voyez-vous cette *sybarite* qui prend un bain après cinq jours de voiture et trois nuits d'auberge !

Voyez-vous cette *prodigue* qui demande des chaussures, parce que celles de son voyage sont percées !

Voyez-vous enfin cette *messaline*, qui, trouvant indécent et ridicule de se voir contrainte

à laisser ouvertes la porte de sa salle de bains et celle de sa chambre à coucher, demande aux factionnaires la permission de fermer ces portes !

Ah ! monsieur le journaliste, que vous m'avez bien l'air de ne manger du poulet qu'aux quatre grandes fêtes de l'année, de n'avoir pas d'enfants, de ne point prendre de bain, et d'aller dans votre loge de l'Assemblée nationale avec des souliers percés !

Au risque du scandale que la chose devait faire, la reine eut son bain, et obtint que la porte demeurerait fermée.

Aussi la sentinelle ne manqua-t-elle point d'appeler Mme Campan *aristocrate* au moment où celle-ci, revenant des informations, rentrait dans la salle de bains.

Les nouvelles n'étaient pas aussi désastreuses qu'on eût pu le croire.

Dès l'arrivée à la barrière, Charny et ses deux compagnons avaient combiné un plan ; ce plan avait pour but d'enlever, en les amenant sur eux, une part des dangers que couraient le roi et la

reine. En conséquence, il fut convenu qu'aussitôt la voiture arrêtée, l'un se jetterait à droite, l'autre à gauche, et celui qui tenait le milieu, en avant ; de cette façon, on diviserait la troupe d'assassins, et, en les forçant à suivre trois pistes opposées, à faire trois curées différentes, peut-être resterait-il un chemin par lequel le roi et la reine gagneraient librement le château.

Nous avons dit que la voiture s'arrêta au-dessus du premier bassin, près de la grande terrasse du château. La hâte des meurtriers était si grande, qu'en se précipitant à l'avant de la voiture, deux se blessèrent grièvement. Un instant cependant, les deux grenadiers placés sur le siège parvinrent à garantir les trois officiers, mais bientôt, ayant été tirés à terre, ils laissèrent ces derniers sans défense. Ce fut le moment qu'ils choisirent ; tous trois s'élançèrent, mais pas si rapidement néanmoins, qu'ils ne renversassent, en s'élançant, cinq ou six hommes qui montaient aux roues et aux marchepieds pour les arracher de leurs sièges. Alors, comme ils l'avaient pensé, la colère du peuple s'éparpilla sur trois points.

À peine à terre, M. de Malden se trouva sous la hache de deux sapeurs. Les deux haches étaient levées et ne cherchaient qu'un moyen de l'atteindre seul. Il fit un mouvement violent et rapide grâce auquel il écarta de lui les hommes qui le tenaient au collet, de sorte qu'une seconde il se trouva isolé.

Alors, croisant les bras :

– Frappez, dit-il.

Une des deux haches resta levée. Le courage de la victime paralysait l'assassin.

L'autre tomba altérée de sang ; mais, en tombant, elle rencontra un mousqueton dont le canon la fit dévier, et la pointe seulement atteignit M. de Malden au cou, et lui fit une légère blessure.

Alors, il donna tête baissée dans la multitude, qui s'ouvrit ; mais, au bout de quelques pas, il fut reçu par un groupe d'officiers qui, voulant le sauver, le poussèrent du côté de la haie des gardes nationaux, laquelle faisait au roi et à la famille royale un chemin couvert de la voiture au

château. En ce moment, le général La Fayette l'aperçut, et, poussant son cheval à lui, il le saisit au collet et le tira contre ses étriers, afin de le couvrir en quelque sorte de sa popularité ; mais M. de Malden, le reconnaissant, s'était écrié :

– Laissez-moi, monsieur ; ne vous occupez que de la famille royale, et abandonnez-moi à la canaille.

M. de La Fayette l'avait, en effet, lâché, et, apercevant un homme qui emportait la reine, s'était élancé du côté de cet homme.

M. de Malden avait alors été renversé, relevé, attaqué par les uns, défendu par les autres, et avait roulé ainsi, couvert de contusions, de blessures et de sang, jusqu'à la porte du château ; là, un officier de service, le voyant près de succomber, l'avait saisi au collet, et, l'attirant à lui, s'était écrié :

– Il serait dommage qu'un pareil misérable mourût d'une si douce mort. Il faut inventer un supplice pour un brigand de cette espèce. Livrez-le-moi donc, je m'en charge !

Et, continuant d'insulter M. de Malden, en lui disant : « Viens, coquin ! viens par ici ; c'est à moi que tu vas avoir affaire ! » il l'avait attiré jusqu'à un endroit plus sombre, où il lui avait dit :

– Sauvez-vous, monsieur, et pardonnez-moi la ruse dont j'ai dû me servir pour vous arracher des mains de ces misérables.

Alors, M. de Malden s'était glissé dans les escaliers du château, et avait disparu.

Quelque chose d'à peu près pareil s'était passé pour M. de Valory ; il avait reçu deux blessures graves à la tête. Mais, au moment où vingt baïonnettes, vingt sabres, vingt poignards se levaient sur lui pour l'achever, Pétion s'était élancé, et, repoussant les assassins avec toute la vigueur dont il était doué :

– Au nom de l'Assemblée nationale, s'était-il écrié, je vous déclare indignes du nom de Français, si vous ne vous écartez pas à l'instant même, et si vous ne me livrez pas cet homme ! Je suis Pétion.

Et Pétion, qui, sous une enveloppe un peu rude, cachait une grande honnêteté, un cœur courageux et loyal, avait, en disant ces paroles, tellement resplendi aux yeux des meurtriers, qu'ils s'étaient écartés, et lui avaient abandonné M. de Valory.

Alors, il l'avait conduit, le soutenant – car, tout étourdi des coups qu'il avait reçus, M. de Valory pouvait à peine se tenir debout – alors, il l'avait conduit jusqu'à la haie des gardes nationaux, et l'avait remis entre les mains de l'aide de camp Mathieu Dumas, qui en avait répondu sur sa tête, et l'avait, en effet, protégé jusqu'au château.

En ce moment, Pétion avait entendu la voix de Barnave, Barnave, l'appelait à son aide, insuffisant qu'il était pour défendre Charny.

Le comte, enlevé par vingt bras, renversé, traîné dans la poussière, s'était relevé, avait arraché une baïonnette à un fusil, et trouait à coups redoublés la foule autour de lui.

Mais il n'eût pas tardé à succomber dans cette lutte inégale si Barnave, puis Pétion n'étaient

accourus à son secours.

La reine écouta ce récit dans son bain ; seulement, Mme Campan, qui le lui faisait, ne pouvait lui donner de nouvelles certaines que MM. de Malden et de Valory, qui avaient été vus au château, meurtris, ensanglantés, mais, à tout prendre, sans blessures dangereuses.

Quant à Charny, on ne savait rien de positif sur son compte ; on disait bien qu'il avait été sauvé par MM. Barnave et Pétion, mais on ne l'avait pas vu rentrer au château.

À ces dernières paroles de Mme Campan, une pâleur si mortelle passa sur le visage de la reine, que la femme de chambre, croyant que cette pâleur venait de la crainte qu'il ne fût arrivé malheur au comte, s'écria :

— Mais il ne faudrait pas que Sa Majesté désespérât du salut de M. de Charny parce qu'il ne serait pas rentré au château ; la reine sait que Mme de Charny habite Paris, et peut-être le comte s'est-il réfugié chez sa femme.

C'était justement cette idée qui était venue à

Marie-Antoinette, et qui l'avait si affreusement fait pâlir.

Elle s'élança hors du bain en s'écriant :

– Habillez-moi, Campan ! Habillez-moi vite ! Il faut absolument que je sache ce qu'est devenu le comte.

– Quel comte ? demanda Mme de Misery en entrant.

– Le comte de Charny ! s'écria la reine.

– Le comte de Charny est dans l'antichambre de Sa Majesté, dit Mme de Misery, et sollicite l'honneur d'un moment d'entretien avec elle.

– Ah ! murmura la reine. Il a donc tenu sa parole !

Les deux femmes se regardèrent, ignorant ce que voulait dire la reine, qui, haletante, incapable de prononcer un mot de plus, leur fit signe de se hâter.

Jamais toilette ne fut plus rapide. Il est vrai que Marie-Antoinette se contenta de tordre ses cheveux, qu'elle avait fait laver avec une eau parfumée afin d'en enlever la poussière, et de

passer par-dessus sa chemise un peignoir de mousseline blanche.

Lorsqu'elle rentra dans sa chambre, en ordonnant d'introduire le comte de Charny, elle était aussi blanche que son peignoir.

CVI

Le coup de lance

Quelques secondes après, le valet de chambre annonça M. le comte de Charny, et celui-ci parut dans l'encadrement de la porte, éclairé par le reflet d'or d'un rayon du soleil couchant.

Lui aussi, comme la reine, venait d'employer le temps qui s'était écoulé depuis sa rentrée au château à faire disparaître les traces de ce long voyage, et de la lutte terrible qu'il avait soutenue en arrivant.

Il avait revêtu son ancien uniforme, c'est-à-dire le costume de capitaine de frégate, avec les revers rouges et le jabot de dentelles.

C'était ce même costume qu'il portait le jour où il avait rencontré la reine et Andrée de Taverney sur la place du Palais-Royal, et où, les

ayant conduites à un fiacre, il les avait ramenées jusqu'à Versailles.

Jamais il n'avait été si élégant, si calme, si beau, et la reine eut peine à croire, en l'apercevant, que ce fût le même homme qui, une heure auparavant, avait failli être mis en morceaux par le peuple.

– Oh ! monsieur, s'écria la reine, on a dû vous dire combien j'étais inquiète de vous, et comme j'ai envoyé de tous les côtés demander de vos nouvelles.

– Oui, madame, dit Charny en s'inclinant ; mais croyez bien que je ne suis rentré chez moi qu'après m'être assuré, auprès de vos femmes, que vous aussi étiez saine et sauve.

– On prétend que vous devez la vie à M. Pétion et à M. Barnave ; est-ce vrai, et aurais-je encore à ce dernier cette nouvelle obligation ?

– C'est vrai, madame, et j'ai même une double reconnaissance à M. Barnave ; car, n'ayant pas voulu me quitter que je ne fusse dans ma chambre, il a eu la bonté de me dire que vous

vous étiez occupée de moi pendant la route.

– De vous, comte ! et de quelle façon ?

– Mais en exposant au roi les inquiétudes que vous avez bien voulu penser que votre ancienne amie éprouvait de mon absence.. Je suis loin de croire, comme vous, madame, à la vivacité de ces inquiétudes ; cependant...

Il s'arrêta car il lui semblait que la reine, déjà si pâle, pâlisait encore.

– Cependant ?... répéta la reine.

– Cependant, reprit Charny, sans accepter, dans toute son étendue, le congé que Votre Majesté avait l'intention de m'offrir, je crois qu'en effet, rassuré comme je le suis maintenant sur la vie du roi, sur la vôtre, madame, et sur celle de vos augustes enfants, il est convenable que je donne en personne de mes nouvelles à Mme la comtesse de Charny.

La reine appuya sa main gauche contre son cœur, comme si elle eût voulu s'assurer que ce cœur n'était pas mort du coup qu'il venait de recevoir, et, d'une voix presque étranglée par la

sécheresse de sa gorge :

– Mais c'est trop juste, en effet, monsieur, dit-elle ; seulement, je me demande comment vous avez attendu si longtemps pour remplir ce devoir !

– La reine oublie que je lui avais engagé ma parole de ne pas revoir la comtesse sans sa permission.

– Et cette permission, vous venez me la demander ?

– Oui, madame, dit Charny, et je supplie Votre Majesté de me l'accorder.

– Sans quoi, dans l'ardeur où vous êtes de revoir Mme de Charny, vous vous en passeriez, n'est-ce pas ?

– Je crois que la reine est injuste à mon égard, dit Charny. Au moment où j'ai quitté Paris, j'ai cru le quitter pour longtemps, sinon pour toujours. Pendant tout ce voyage, j'ai humainement fait tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire pour que le voyage réussît. Ce n'est point ma faute, que Votre Majesté s'en

souviennne, si je n'ai pas, comme mon frère, laissé ma vie à Varennes, ou, comme M. de Dampierre, été mis en morceaux sur la route ou dans le jardin des Tuileries... Si j'avais eu la joie de conduire Votre Majesté au-delà de la frontière, ou l'honneur de mourir pour elle, je m'exilais ou je mourais sans revoir la comtesse... Mais, je le répète à Votre Majesté, de retour à Paris, je ne puis donner à la femme qui porte mon nom – et vous savez comment elle le porte, madame ! – cette marque d'indifférence, de ne pas lui donner de mes nouvelles, surtout mon frère Isidore n'étant plus là pour me remplacer... Au reste, ou M. Barnave s'est trompé, ou c'était avant-hier encore l'avis de Votre Majesté.

La reine laissa glisser son bras sur le dossier de sa chaise longue, et, suivant avec tout le haut de son corps ce mouvement qui la rapprochait de Charny :

– Vous aimez donc bien cette femme, monsieur, dit-elle, que vous me fassiez froidement une pareille douleur ?

– Madame, dit Charny, il y a six ans bientôt

que vous-même – au moment où je n’y songeais pas, parce qu’il n’existait pour moi qu’une femme sur la terre, et que, cette femme, Dieu l’avait placée tellement au-dessus de moi, que je ne pouvais l’atteindre – il y a six ans que vous m’avez donné pour mari à Mlle Andrée de Taverney, et que vous me l’avez imposée pour femme. Depuis ces six ans, ma main n’a pas deux fois touché la sienne ; je ne lui ai pas sans nécessité adressé dix fois la parole, et dix fois nos regards ne se sont pas rencontrés. Ma vie, à moi, a été occupée, remplie, remplie d’un autre amour, occupée de ces mille soins, de ces mille travaux, de ces mille combats qui agitent l’existence de l’homme. J’ai vécu à la cour, arpenté les grands chemins, noué, pour ma part, et avec le fil que le roi avait bien voulu me confier, l’intrigue gigantesque que vient de dénouer la fatalité ; or, je n’ai pas compté les jours, je n’ai pas compté les mois, je n’ai pas compté les années ; le temps a passé d’autant plus rapide, que j’ai été plus occupé de toutes ces affections, de tous ces soins, de toutes ces intrigues que je viens de dire. Mais il n’en a pas été ainsi de la comtesse de Charny,

madame. Depuis qu'elle a eu la douleur de vous quitter, après avoir eu, sans doute, le malheur de vous déplaire, elle vit seule, isolée, perdue, dans ce pavillon de la rue Coq-Héron ; cette solitude, cet isolement, cet abandon, elle les a acceptés sans se plaindre ; car – cœur exempt d'amour – elle n'a pas besoin des mêmes affections que les autres femmes ; mais, ce qu'elle n'accepterait peut-être pas sans se plaindre, ce serait mon oubli à son égard des devoirs les plus simples, des convenances les plus vulgaires.

– Eh ! mon Dieu ! monsieur, vous voilà bien préoccupé de ce que Mme de Charny pensera ou ne pensera pas de vous, selon qu'elle vous verra ou ne vous verra pas ! Avant de prendre tout ce souci, il serait bon de savoir si elle a songé à vous au moment de votre départ, ou si elle y songe à l'heure de votre retour.

– À l'heure de mon retour, j'ignore si la comtesse songe à moi, madame ; mais, au moment de mon départ, elle y a songé, j'en suis sûr !

– Vous l'avez donc vue au moment de votre

départ ?

– J’ai eu l’honneur de dire à Votre Majesté que je n’avais pas vu Mme de Charny depuis que j’ai donné à la reine ma parole de ne pas la voir.

– Alors, elle vous a écrit ?

Charny garda le silence.

– Voyons, s’écria Marie-Antoinette, elle vous a écrit, avouez-le !

– Elle a remis à mon frère Isidore une lettre pour moi.

– Et vous avez lu cette lettre ?... Que vous disait-elle ? Que pouvait-elle vous écrire ?... Ah ! elle m’avait pourtant juré... Voyons, répondez vite... Eh bien ! dans cette lettre, elle vous disait ?... Parlez donc ! Vous voyez que je bous.

– Je ne puis répéter à Votre Majesté ce que la comtesse me disait dans cette lettre : je ne l’ai pas lue.

– Vous l’avez déchirée ? s’écria la reine joyeuse ; vous l’avez jetée au feu sans la lire ? Charny ! Charny ! si vous avez fait cela, vous êtes le plus loyal des hommes et j’avais tort de

me plaindre, et je n'ai rien perdu !

Et la reine tendit ses deux bras à Charny comme pour l'appeler à elle.

Mais Charny demeura à sa place.

– Je ne l'ai point déchirée, je ne l'ai point jetée au feu, dit-il.

– Mais, alors, dit la reine en retombant sur sa chaise, comment ne l'avez-vous pas lue ?

– La lettre ne devait m'être remise, par mon frère, que dans le cas où je serais blessé à mort. Hélas ! ce n'était pas moi qui devais mourir, c'était lui... Lui mort, on m'a apporté ses papiers ; dans ses papiers était la lettre de la comtesse... et cette note que voici... Tenez, madame.

Et Charny présenta à la reine le billet écrit de la main d'Isidore, et qui était annexé à la lettre.

Marie-Antoinette prit ce billet d'une main tremblante, et sonna.

Pendant cette scène que nous venons de raconter, la nuit était venue.

– De la lumière ! dit-elle, à l’instant !

Le valet de chambre sortit ; il se fit une minute de silence où l’on n’entendit d’autre bruit que la respiration haletante de la reine et le battement précipité de son cœur.

Le valet de chambre rentra avec deux candélabres qu’il déposa sur la cheminée.

La reine ne lui donna pas même le temps de se retirer, et tandis qu’il s’éloignait et refermait la porte, elle s’approcha de la cheminée le billet à la main.

Mais deux fois elle jeta les yeux sur le papier sans rien voir.

– Oh ! murmura-t-elle, ce n’est point du papier, c’est de la flamme.

Et, passant sa main sur ses yeux, comme pour leur rendre cette faculté de voir qu’ils semblaient avoir perdue :

– Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle en frappant du pied avec impatience.

Enfin, à force de volonté, sa main cessa de trembler, et ses yeux commencèrent à voir.

Elle lut d'une voix rauque, et qui n'avait rien de commun avec sa voix habituelle :

Cette lettre est adressée, non point à moi, mais à mon frère, le comte Olivier de Charny ; elle est écrite par sa femme, la comtesse de Charny.

La reine s'arrêta quelques secondes, puis reprit :

S'il m'arrivait malheur, celui qui trouverait ce papier est prié de le faire passer au comte Olivier de Charny, ou de le renvoyer à la comtesse.

La reine s'arrêta une seconde fois, secoua la tête, et continua :

Je le tiens de celle-ci, avec la recommandation suivante.

– Ah ! voyons la recommandation, murmura la reine.

Et elle passa de nouveau la main sur ses yeux.

Si dans l'entreprise qu'il poursuit, le comte réussissait sans accident, rendre la lettre à la comtesse.

La voix de la reine devenait de plus en plus haletante au fur et à mesure qu'elle lisait.

Elle poursuivit :

S'il était blessé grièvement, mais sans danger de mort, le prier d'accorder à sa femme la grâce de le rejoindre.

– Oh ! c'est clair, cela ! balbutia la reine.

Puis, d'une voix presque inintelligible :

Enfin, s'il était blessé à mort, lui donner cette

lettre, et, s'il ne peut la lire lui-même, la lui lire, afin que, avant d'expirer, il connaisse le secret qu'elle contient.

– Eh bien ! le nierez-vous maintenant ? s'écria Marie-Antoinette en couvrant le comte d'un regard enflammé.

– Quoi ?

– Eh ! mon Dieu... qu'elle vous aime !...

– Qui ! moi ? la comtesse m'aime ?... Que dites-vous là, madame ? s'écria, à son tour, Charny.

– Oh ! malheureuse que je suis, je dis la vérité !

– La comtesse m'aime ! moi ? Impossible !

– Et pourquoi ? Je vous aime bien, moi !

– Mais, depuis six ans, si la comtesse m'aimait, la comtesse me l'eût dit, la comtesse me l'eût laissé apercevoir.

Le moment était venu, pour la pauvre Marie-Antoinette, où elle souffrait tant, qu'elle sentait le

besoin de s'enfoncer, comme un poignard, la souffrance au plus profond du cœur.

– Non, s'écria-t-elle, non, elle ne vous a rien laissé apercevoir ; non, elle ne vous a rien dit ; mais, si elle ne vous a rien dit, si elle ne vous a rien laissé apercevoir, c'est qu'elle sait bien qu'elle ne peut être votre femme.

– La comtesse de Charny ne peut être ma femme ? répéta Olivier.

– C'est, continua la reine s'enivrant de plus en plus de sa propre douleur, c'est qu'elle sait bien qu'il y a entre vous un secret qui tuerait votre amour.

– Un secret qui tuerait notre amour ?

– C'est qu'elle sait bien que, du moment où elle parlerait, vous la mépriseriez !

– Moi ! mépriser la comtesse ?...

– À moins qu'on ne méprise pas la jeune fille femme sans époux, mère sans mari.

Ce fut au tour de Charny de devenir pâle comme la mort, et de chercher un appui sur le fauteuil le plus proche de sa main.

– Oh ! madame, madame, s'écria-t-il, vous en avez dit trop ou trop peu, et j'ai le droit de vous demander une explication.

– Une explication, monsieur ! à moi, à la reine, une explication ?

– Oui, madame, dit Charny, et je vous la demande.

En ce moment, la porte s'ouvrit.

– Que me veut-on ? s'écria la reine impatiente.

– Votre Majesté, répondit le valet de chambre, avait dit autrefois qu'elle y était toujours pour le docteur Gilbert.

– Eh bien ?

– Le docteur Gilbert réclame l'honneur de présenter ses humbles respects à Votre Majesté.

– Le docteur Gilbert ! dit la reine ; êtes-vous bien sûr que ce soit le docteur Gilbert ?

– Oui, madame.

– Oh ! qu'il entre, qu'il entre alors ! dit la reine.

Puis, se retournant vers Charny :

– Vous vouliez une explication au sujet de Mme de Charny, dit-elle en élevant la voix : tenez, cette explication, demandez-la à M. le docteur Gilbert ; mieux que personne, il est à même de vous la donner.

Gilbert était entré pendant ce temps. Il avait entendu les paroles que venait de prononcer Marie-Antoinette, et il était resté debout et immobile sur le seuil de la porte.

Quant à la reine, rejetant à Charny le billet de son frère, elle fit quelques pas pour gagner son cabinet de toilette ; mais, plus rapide qu'elle, le comte lui barra le passage, et, la saisissant par le poignet :

– Pardon, madame, dit-il, mais, cette explication, c'est devant vous qu'elle doit avoir lieu.

– Monsieur, dit Marie-Antoinette l'œil fiévreux et les dents serrées, vous oubliez, je crois, que je suis la reine !

– Vous êtes une amie ingrate qui calomnie son amie, vous êtes une femme jalouse qui insulte

une autre femme, la femme d'un homme qui, depuis trois jours, a risqué vingt fois sa vie pour vous ; la femme du comte de Charny ! Ce sera devant vous qui l'avez calomniée, qui l'avez insultée, que justice lui sera rendue... Asseyez-vous donc là, et attendez.

– Eh bien ! soit, dit la reine. Monsieur Gilbert, continua-t-elle en essayant un rire mal réussi, vous voyez ce que désire Monsieur.

– Monsieur Gilbert, dit Charny d'un ton plein de courtoisie et de dignité, vous entendez ce qu'ordonne la reine.

Gilbert s'avança et regarda tristement Marie-Antoinette :

– Oh ! madame ! madame !... murmura-t-il.

Puis, se tournant vers Charny :

– Monsieur le comte, ce que j'ai à vous dire est la honte d'un homme et la gloire d'une femme. Un malheureux, un paysan, un ver de terre, aimait Mlle de Taverney. Un jour, il la trouva évanouie, et, sans respect pour sa jeunesse, pour sa beauté, pour son innocence, le misérable

la viola, et c'est ainsi que la jeune fille fut femme sans époux, et mère sans mari... Mlle de Taverney est un ange ! Mme de Charny est une martyre !

Charny essuya la sueur qui coulait sur son front.

– Merci, monsieur Gilbert, dit-il.

Puis, s'adressant à la reine :

– Madame, dit-il, j'ignorais que Mlle de Taverney eût été si malheureuse ; j'ignorais que Mme de Charny fût si respectable ; sans quoi, je vous prie de le croire, je n'eusse pas été six ans sans tomber à ses genoux, et sans l'adorer comme elle mérite d'être adorée !

Et, s'inclinant devant la reine stupéfaite, il sortit sans que la malheureuse femme osât faire un mouvement pour le retenir.

Seulement, il entendit le cri de douleur qu'elle jeta en voyant la porte se refermer entre elle et lui.

C'est qu'elle comprenait que, sur cette porte comme sur celle de l'enfer, la main du démon de

la jalousie venait d'écrire cette terrible sentence :

Laciate ogni speranza !

CVII

Date Lilia

Disons un peu ce que devenait la comtesse de Charny tandis qu'avait lieu, entre le comte et la reine, la scène que nous venons de raconter, et qui brisait si douloureusement une longue série de douleurs.

D'abord, pour nous qui connaissons l'état de son cœur, il est facile d'imaginer ce qu'elle souffrit à compter du départ d'Isidore.

Elle tremblait, à la fois, que ce grand projet, qu'elle avait deviné être celui d'une fuite, réussît ou échouât.

En effet, s'il réussissait, elle connaissait assez le dévouement du comte à ses maîtres pour être sûre que, dès que ceux-ci seraient en exil, il ne les quitterait plus ; s'il échouait, elle connaissait

assez le courage d'Olivier pour être sûre qu'il lutterait jusqu'au dernier moment, tant qu'il resterait quelque espoir, et même lorsqu'il n'en resterait plus, contre les obstacles quels qu'ils fussent.

Du moment où Isidore avait pris congé d'elle, la comtesse avait donc eu l'œil constamment ouvert pour saisir toute lueur, l'oreille constamment attentive pour percevoir tout bruit.

Le lendemain, elle apprit, avec le reste de la population parisienne, que le roi et la famille royale avaient quitté Paris dans la nuit.

Aucun accident n'avait signalé ce départ.

Puisqu'il y avait eu départ, comme elle s'en était doutée, Charny en était donc ; Charny s'éloignait d'elle !

Elle poussa un profond soupir, et s'agenouilla, priant pour la route heureuse.

Puis, pendant deux jours, Paris resta muet et sans écho.

Enfin, dans la matinée du troisième jour, une grande rumeur éclata sur la ville : le roi était

arrêté à Varennes.

Il n'y avait aucun détail. À part ce coup de foudre, aucun bruit ; à part cet éclair, la nuit.

Le roi était arrêté à Varennes, voilà tout.

Andrée ignorait ce que c'était que Varennes. Cette petite ville, si fatalement célèbre depuis, ce bourg, qui devait plus tard devenir une menace pour toute royauté, partageait, à cette époque, l'obscurité qui pesait et qui pèse encore sur dix mille communes de France aussi peu importantes et aussi inconnues que lui.

Andrée ouvrit un dictionnaire de géographie et lut :

« Varennes-en-Argonne, chef-lieu de canton, habitants 1607. »

Puis elle chercha sur une carte, et découvrit Varennes, placé comme centre de triangle entre Stenay, Verdun et Châlons, à la lisière de sa forêt, sur le bord de sa petite rivière.

Ce fut donc sur ce point obscur de la France que se concentra désormais toute son attention. Ce fut là qu'elle vécut en pensées, en espérances

et en craintes.

Puis, peu à peu, à la suite de la grande nouvelle, vinrent les nouvelles secondaires, comme, au lever du soleil, après le grand ensemble qu'il tire du chaos, viennent peu à peu les petits détails.

Ces petits détails étaient immenses pour elle.

M. de Bouillé, disait-on, avait poursuivi le roi, avait attaqué l'escorte, et, après un combat acharné, s'était retiré laissant la famille royale aux mains des patriotes vainqueurs.

Sans doute, Charny avait pris part à ce combat ; sans doute, Charny ne s'était retiré que le dernier, si toutefois Charny n'était pas resté sur le champ de bataille.

Puis, bientôt, on annonça que l'un des trois gardes du corps qui accompagnaient le roi avait été tué.

Puis le nom se fit jour. Seulement, on ne savait pas si c'était le vicomte ou le comte, si c'était Isidore ou Olivier de Charny.

C'était un Charny, on ne pouvait rien dire de

plus.

Pendant les deux jours où cette question demeura indécise, le cœur d'Andrée roula dans d'inexprimables angoisses !

Enfin, on annonça le retour du roi et de la famille royale pour le samedi 26.

Les augustes prisonniers avaient couché à Meaux.

En calculant le temps et l'espace sur la mesure ordinaire, le roi devait être à Paris avant midi ; en supposant qu'il revînt aux Tuileries par la route la plus directe, le roi devait rentrer dans Paris par le faubourg Saint-Martin.

À onze heures, Mme de Charny, en costume de la plus grande simplicité, le visage couvert d'un voile, était à la barrière.

Elle attendit jusqu'à trois heures.

À trois heures, les premiers flots de la foule, poussant tout devant eux, annoncèrent que le roi contournerait Paris et rentrerait par la barrière des Champs-Élysées.

C'était tout Paris à traverser, et à traverser à

pied. Nul n'eût osé circuler en voiture au milieu de la foule compacte qui emplissait les rues.

Jamais, depuis la prise de la Bastille, il n'y avait eu pareil encombrement sur le boulevard.

Andrée n'hésita point, elle prit le chemin des Champs-Élysées, et arriva une des premières.

Là, elle attendit encore trois heures ; trois mortelles heures !

Enfin, le cortège parut. Nous avons dit dans quel ordre et dans quelle conditions il marchait.

Andrée vit passer la voiture ; elle jeta un grand cri de joie : elle venait de reconnaître Charny sur le siège.

Un cri qui eût semblé l'écho du sien, s'il n'eût été un cri de douleur, lui répondit.

Andrée se tourna du côté où venait ce cri ; une jeune fille se débattait entre les bras de trois ou quatre personnes charitables qui s'empressaient de lui porter des secours.

Elle paraissait en proie au plus violent désespoir.

Peut-être Andrée eût-elle accordé une plus efficace attention à cette jeune fille, si elle n'eût entendu murmurer autour d'elle toutes sortes d'imprécations contre ces trois hommes placés sur le siège de la voiture du roi.

Ce serait sur eux que tomberait la colère du peuple, ce seraient eux les boucs émissaires de cette grande trahison royale ; ils seraient indubitablement mis en pièces au moment où la voiture s'arrêterait.

Et Charny était un de ces trois hommes !

Andrée résolut de faire tout ce qu'elle pourrait afin de pénétrer dans le jardin des Tuileries.

Mais, pour cela, il fallait contourner la foule, revenir par le bord de l'eau, c'est-à-dire par le quai de la Conférence, et rentrer dans le jardin, si la chose était possible, par le quai des Tuileries.

Andrée prit la rue de Chaillot, et gagna le quai.

À force de tentatives, au risque d'être écrasée vingt fois, elle parvint à franchir la grille ; mais une telle foule se pressait à l'endroit où devait s'arrêter la voiture qu'il ne fallait pas songer à

arriver aux premiers rangs.

Andrée pensa que, de la terrasse du bord de l'eau, elle dominerait toute cette foule. Il est vrai que la distance serait trop grande pour qu'elle pût rien distinguer en détail, rien entendre sûrement.

N'importe, elle verrait mal et entendrait mal ; cela valait mieux que de ne pas voir et de ne pas entendre du tout.

Elle monta donc sur la terrasse du bord de l'eau.

De là, en effet, elle voyait le siège de la voiture : Charny et les deux gardes ; Charny, qui ne se doutait pas qu'à cent pas de lui, un cœur battait si violemment pour lui ; Charny, qui, en ce moment, n'avait probablement pas un souvenir pour Andrée ; Charny, qui ne pensait qu'à la reine, qui oubliait sa propre sûreté pour veiller à la sûreté de la reine.

Oh ! si elle eût su qu'à cet instant même Charny pressait sa lettre sur son cœur, et lui offrait en pensée ce dernier soupir qu'il se croyait tout près d'exhaler !

Enfin, la voiture s'arrêta au milieu des cris, des hurlements, des clameurs.

Presque aussitôt il se fit autour de cette voiture un grand bruit, un grand mouvement, un immense tumulte.

Les baïonnettes, les piques, les sabres se levèrent ; on eut dit une moisson de fer poussant sous un orage.

Les trois hommes, précipités du siège, disparurent comme s'ils fussent tombés dans un gouffre. Puis il y eut un tel remous dans toute cette multitude, que ses derniers rangs, refluant en arrière, vinrent se briser contre le mur de soutènement de la terrasse.

Andrée était enveloppée d'un voile d'angoisse ; elle ne voyait, elle n'entendait plus rien ; elle jeta, haletante, les bras tendus, des sons inarticulés au milieu de ce concert terrible qui se composait de malédictions, de blasphèmes, de cris de mort !

Puis elle ne sut plus se rendre compte de ce qui se passait : la terre tourna, le ciel devint

rouge, un bruissement pareil à celui de la mer qui monte gronda à ses oreilles.

C'était le sang qui montait du cœur à la tête, et qui envahissait le cerveau.

Elle tomba à demi évanouie, comprenant qu'elle vivait parce qu'elle souffrait.

Une impression de fraîcheur la fit revenir à elle : une femme lui appliquait au front un mouchoir trempé dans l'eau de la Seine, tandis qu'une autre lui faisait respirer un flacon de sels.

Elle se rappela cette femme qu'elle avait vue mourante comme elle à la barrière, sans savoir quelle instinctive analogie rattachait, par un lien inconnu, la douleur de cette femme à sa douleur.

En revenant à elle, son premier mot fut :

– Sont-ils morts ?...

La compassion est intelligente. Ceux qui entouraient Andrée comprirent qu'il s'agissait de ces trois hommes dont la vie avait été si cruellement menacée.

– Non, lui répondit-on, ils sont sauvés.

– Tous trois ? demanda-t-elle.

– Tous trois, oui.

– Oh ! le Seigneur soit loué !... Où sont-ils ?

– On croit qu'ils sont au château.

– Au château ? Merci !

Et, se relevant, secouant la tête, s'orientant d'un œil égaré, la jeune femme sortit par la grille du bord de l'eau, afin de rentrer par le guichet du Louvre.

Elle pensait avec raison que, de ce côté, la foule serait moins compacte.

En effet, la rue des Orties était presque vide.

Elle traversa un coin de la place du Carrousel, entra dans la cour des Princes et s'élança chez le concierge.

Cet homme connaissait la comtesse : il l'avait vue entrer au château et en sortir pendant les deux ou trois premières journées du retour de Versailles.

Puis il l'avait vue sortir pour ne plus rentrer, le jour où, poursuivie par Sébastien, Andrée avait

enlevé l'enfant dans sa voiture.

Le concierge consentit à aller aux renseignements. Par les corridors intérieurs, il parvint bientôt au cœur du château.

Les trois officiers étaient sauvés, M. de Charny, sain et sauf, s'était retiré dans sa chambre.

Un quart d'heure après, il en était sorti en uniforme d'officier de marine, et s'était rendu chez la reine, où il devait être en ce moment.

Andrée respira, tendit sa bourse à celui qui lui donnait ces bonnes nouvelles, et, tout étourdie, toute haletante, demanda un verre d'eau.

Ah ! Charny était donc sauvé !

Elle remercia le brave homme, et reprit le chemin de l'hôtel de la rue Coq-Héron.

Arrivée là, elle alla tomber, non pas sur une chaise, non pas sur un fauteuil, mais devant son prie-Dieu.

Ce n'était pas pour prier de bouche ; il y a des moments où la reconnaissance envers le Seigneur est si grande, que les paroles manquent ; alors, ce

sont les bras, ce sont les yeux, c'est tout le corps, tout le cœur, toute l'âme qui s'élancent à Dieu.

Elle était plongée dans cette bienheureuse extase quand elle entendit la porte s'ouvrir ; elle se retourna lentement, ne comprenant rien à ce bruit de la terre qui venait la chercher au plus profond de sa rêverie.

Sa femme de chambre était debout, la cherchant des yeux, perdue qu'elle était dans l'obscurité.

Derrière la femme de chambre se dressait une ombre, une forme indécise, mais à laquelle son instinct donna aussitôt des contours et un nom.

– M. le comte de Charny, dit la femme de chambre.

Andrée voulut se relever, mais les forces lui manquèrent ; elle retomba les genoux sur le coussin, et, se retournant à moitié, elle appuya son bras sur la déclivité du prie-Dieu.

– Le comte ! murmura-t-elle, le comte !

Et, quoiqu'il fût là devant ses yeux, elle ne pouvait croire à sa présence.

Andrée fit un signe de la tête, elle ne pouvait parler. La femme de chambre s'effaça pour laisser passer Charny, et referma la porte.

Charny et la comtesse se trouvèrent seuls.

– On m'a dit que vous veniez de rentrer, madame, dit Charny : ne suis-je pas indiscret de vous avoir de si près suivie ?

– Non, dit-elle d'une voix tremblante, non, vous êtes le bienvenu, monsieur. J'étais tellement inquiète, que j'étais sortie pour savoir ce qui se passait.

– Vous étiez sortie... depuis longtemps ?...

– Depuis le matin, monsieur ; j'ai d'abord été à la barrière Saint-Martin, puis à celle des Champs-Élysées ; là, j'ai... j'ai vu... (Elle hésita.) J'ai vu le roi, la famille royale... je vous ai vu, et j'ai été rassurée, momentanément du moins... on craignait pour vous à la descente de voiture. Alors, je suis revenue dans le jardin des Tuileries. Ah ! là, j'ai pensé mourir !

– Oui, dit Charny, la foule était grande, vous avez été pressée, étouffée presque, je

comprends...

– Non, non, dit Andrée en secouant la tête, oh ! non, ce n'est pas cela. Enfin, je me suis informée, j'ai appris que vous étiez sauvé ; je suis revenue ici, et voyez... j'étais à genoux... je priais, je remerciais Dieu.

– Puisque vous étiez à genoux, madame, puisque vous parliez au Seigneur, ne vous relevez pas sans lui dire quelques paroles pour mon pauvre frère !

– M. Isidore ? Ah ! s'écria Andrée, c'était donc lui !... Malheureux jeune homme !

Et elle laissa retomber sa tête sur ses deux mains.

Charny fit quelques pas en avant, et regarda avec une profonde expression de tendresse et de mélancolie cette chaste créature qui priait.

Il y avait, en outre, dans ce regard, un immense sentiment de commisération, de mansuétude et de miséricorde.

Puis quelque chose encore comme un désir retenu.

La reine ne lui avait-elle pas dit, ou plutôt n'avait-elle pas laissé échapper cette étrange révélation, qu'Andrée l'aimait ?

Sa prière finie, la comtesse se retourna.

– Et il est mort ? dit-elle.

– Mort, madame, comme est mort le pauvre Georges, pour la même cause, et en remplissant le même devoir.

– Et, au milieu de cette grande douleur qu'a dû vous faire éprouver la mort d'un frère, vous avez eu le temps de songer à moi, monsieur ? dit Andrée d'une voix si faible, qu'à peine ses paroles étaient-elles compréhensibles.

Heureusement, Charny écoutait avec le cœur et avec les oreilles à la fois.

– Madame, dit-il, n'aviez-vous pas chargé mon frère d'une mission pour moi ?

– Monsieur !... balbutia Andrée en se relevant sur un genou, et en regardant le comte avec anxiété.

– Ne lui aviez-vous pas remis une lettre à mon adresse ?

– Monsieur ! répéta Andrée d'une voix frémissante.

– Après la mort du pauvre Isidore, ses papiers m'ont été rendus, madame, et votre lettre était parmi ses papiers.

– Vous l'avez lue ? s'écria Andrée en cachant sa tête entre ses deux mains. Ah !...

– Madame, je ne devais connaître le contenu de cette lettre que si j'étais mortellement blessé, et, vous le voyez, je suis sain et sauf.

– Alors, la lettre ?...

– La voici intacte, madame ; et telle que vous l'avez remise à Isidore.

– Oh ! murmura Andrée en prenant la lettre, c'est bien beau... ou bien cruel ce que vous faites là !

Charny étendit le bras, et prit la main d'Andrée, qu'il mit entre les deux siennes.

Andrée fit un mouvement pour retirer sa main.

Puis, comme Charny insistait en murmurant : « Par grâce, madame ! » elle poussa un soupir

presque d'effroi ; mais, sans force contre elle-même, elle laissa sa main frissonnante et humide entre les deux mains de Charny.

Alors, embarrassée, ne sachant où arrêter ses yeux, ne sachant comment fuir le regard de Charny, qu'elle sentait fixé sur elle, ne pouvant reculer, adossée qu'elle était au prie-Dieu :

– Oui, je comprends, monsieur, dit-elle, et vous êtes venu pour me rendre cette lettre ?

– Pour cela, madame, et aussi pour autre chose... J'ai à vous demander bien des pardons, comtesse.

Andrée tressaillit jusqu'au fond du cœur ; c'était la première fois que Charny lui donnait ce titre sans le faire précéder du mot madame.

Puis sa voix avait prononcé la phrase tout entière avec une inflexion d'une douceur infinie.

– Des pardons ! À moi, monsieur le comte ? Et à quelle occasion, je vous prie ?

– Pour la manière dont je me suis conduit envers vous pendant six ans...

Andrée le regarda avec un profond

étonnement.

– Me suis-je jamais plainte, monsieur ? demanda-t-elle.

– Non, madame, parce que vous êtes un ange !

Malgré elle, les yeux d'Andrée se voilèrent, et elle sentit des larmes rouler sous ses paupières.

– Vous pleurez, Andrée ? dit Charny.

– Oh ! s'écria Andrée en fondant en larmes, excusez-moi, monsieur, mais je n'ai pas l'habitude que vous me parliez ainsi... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !

Et elle alla s'abattre sur une chaise longue, laissant tomber sa tête entre ses mains.

Puis, au bout d'un instant, écartant ses mains, et secouant la tête :

– Mais, en vérité, je suis folle ! dit-elle.

Tout à coup, elle s'arrêta. Pendant qu'elle avait les yeux perdus dans ses mains, Charny était venu s'agenouiller devant elle.

– Oh ! vous à mes genoux, vous à mes pieds ! dit-elle.

– Ne vous ai-je pas dit, Andrée, que je venais vous demander pardon ?

– À mes genoux, à mes pieds ! répéta-t-elle, comme une femme qui ne peut croire à ce qu'elle voit.

– Andrée, vous m'avez retiré votre main, dit Charny.

Et il tendit de nouveau sa main à la jeune femme.

Mais, elle, se reculant avec un sentiment qui ressemblait à de la terreur :

– Que veut dire cela ? murmura-t-elle.

– Andrée ! répondit Charny de sa plus douce voix, cela veut dire que je vous aime !

Andrée appuya sa main sur son cœur, et jeta un cri.

Puis, se levant tout debout, comme si un ressort l'eût mise sur ses pieds, et serrant ses tempes entre ses deux mains :

– Il m'aime ! il m'aime ! répéta-t-elle, mais c'est impossible !

– Dites que c'est impossible que vous m'aimiez, Andrée, mais ne dites pas qu'il est impossible que je vous aime.

Elle abaissa son regard sur Charny, comme pour s'assurer qu'il disait vrai ; les grands yeux noirs du comte disaient bien au-delà de ce qu'avaient dit ses paroles.

Andrée, qui aurait pu douter des paroles, ne douta point du regard.

– Oh ! murmura-t-elle, mon Dieu ! mon Dieu ! y a-t-il au monde une créature plus malheureuse que moi ?

– Andrée, continua Charny, dites-moi que vous m'aimez, ou, si vous ne me dites pas que vous m'aimez, dites-moi au moins que vous ne me haïssez pas !

– Moi, vous haïr ! s'écria Andrée.

Et, à leur tour, ses yeux si calmes, si limpides, si sereins, laissèrent échapper un double éclair.

– Oh ! monsieur ! vous seriez bien injuste si vous preniez pour de la haine le sentiment que vous m'inspirez.

– Mais, enfin, si ce n'est pas de la haine, si ce n'est pas de l'amour, qu'est-ce donc, Andrée ?

– Ce n'est pas de l'amour, parce qu'il ne m'est pas permis de vous aimer ; ne m'avez-vous pas entendue tout à l'heure crier à Dieu que j'étais la plus malheureuse créature de la terre ?

– Et pourquoi ne vous est-il pas permis de m'aimer, quand je vous aime, moi, Andrée, de toutes les forces de mon cœur ?

– Oh ! voilà ce que je ne veux pas, voilà ce que je ne peux pas, voilà ce que je n'ose pas vous dire, répondit Andrée en se tordant les bras.

– Mais, reprit Charny en adoucissant encore le timbre de sa voix, si ce que vous ne voulez pas, ce que vous ne pouvez pas, ce que vous n'osez pas dire, si une autre personne me l'avait dit, à moi ?

Andrée appuya ses deux mains sur les épaules de Charny.

– Hein ? fit-elle épouvantée.

– Si je le savais ? continua Charny.

– Mon Dieu !

– Et si c’était, vous trouvant plus digne et plus respectable de ce malheur même, si c’était en apprenant ce secret terrible que je me suis décidé à venir vous dire que je vous aimais !

– Si vous aviez fait cela, monsieur, vous seriez le plus noble et le plus généreux des hommes.

– Je vous aime, Andrée ! répéta Charny, je vous aime ! je vous aime !

– Ah ! fit Andrée en levant ses deux bras au ciel, je ne savais pas, mon Dieu ! qu’il put y avoir une pareille joie en ce monde.

– Mais, à votre tour, Andrée, dites-moi donc que vous m’aimez ! s’écria Charny.

– Oh ! non ! je n’oserai jamais, dit Andrée ; mais lisez cette lettre qui devait vous être remise à votre lit de mort !

Et elle tendit au comte la lettre qu’il lui avait rapportée.

Tandis qu’Andrée couvrait son visage de ses deux mains, Charny brisa vivement le cachet de cette lettre, en lut les premières lignes, jeta un cri ; puis, écartant les mains d’Andrée, et du

même mouvement la ramenant sur son cœur :

– Depuis le jour où tu m’as vu, depuis six ans ! ô sainte créature ! dit-il, comment t’aimerais-je jamais assez pour te faire oublier ce que tu as souffert ?

– Mon Dieu ! murmura Andrée en pliant comme un roseau sous le poids de tant de bonheur, si c’est un rêve, faites que je ne me réveille jamais, ou que je meure en me réveillant !...

Et, maintenant, oublions ceux qui sont heureux, pour revenir à ceux qui souffrent, qui luttent ou qui haïssent, et peut-être que leur mauvais destin les oubliera comme nous.

CVIII

Un peu d'ombre après le soleil

Le 16 juillet 1791, c'est-à-dire quelques jours après les événements que nous venons de raconter, deux nouveaux personnages, que nous avons jusqu'à ce moment tardé à faire connaître à nos lecteurs afin de les leur présenter sous leur véritable jour, écrivaient tous les deux à la même table, dans un petit salon s'ouvrant au troisième étage de l'Hôtel Britannique, situé rue Guénégaud.

Ce petit salon donnait, par une de ses portes, dans une modeste salle à manger où, d'ailleurs, on reconnaissait en tous points l'ameublement habituel des hôtels garnis, et, par une autre porte, dans une chambre à coucher où étaient dressés deux lits jumeaux.

Les deux écrivains étaient de sexe différent, et

méritent chacun une mention particulière.

L'homme paraissait avoir soixante ans environ, un peu moins peut-être ; il était grand, il était maigre ; il avait l'air à la fois austère et passionné ; les lignes droites de son visage indiquaient un penseur calme et sérieux, chez lequel les qualités rigides et droites de l'esprit l'emportaient sur les fantaisies de l'imagination.

La femme n'accusait guère que trente ou trente-deux ans, quoique, en réalité, elle en eût déjà plus de trente-six. À un certain éclat du sang, à une certaine vigueur de carnation, il était facile de voir qu'elle sortait de souche populaire. Elle avait des yeux charmants, de cette teinte indéfinie qui emprunte les différentes nuances du gris, du vert et du bleu ; des yeux doux et fermes à la fois ; la bouche grande, mais ornée de fraîches lèvres et de blanches dents, le menton et le nez retroussés ; la main belle quoique un peu forte ; la taille riche, plantureuse, cambrée ; une gorge merveilleuse, et les hanches de la Vénus de Syracuse.

L'homme, c'était Jean-Marie Roland de La

Platière, né en 1732, à Villefranche, près de Lyon.

La femme, c'était Manon-Jeanne Phlipon, née à Paris, en 1754.

Ils s'étaient mariés onze ans auparavant, c'est-à-dire en 1780.

Nous avons dit que la femme était de race populaire ; les noms le prouvent : Manon-Jeanne Phlipon, noms de baptême, nom propre, tout dénonce l'origine. Fille d'un graveur, elle gravait elle-même jusqu'à ce que, à l'âge de vingt-cinq ans, elle eût épousé Roland, qui avait vingt-deux ans de plus qu'elle ; alors, de graveur elle devint copiste, traducteur, compilateur. Des livres comme l'*Art du tourbier*, l'*Art du fabricant de laine rase et sèche*, le *Dictionnaire des manufactures*, avaient absorbé dans un rude et ingrat travail les plus belles années de cette femme à la riche nature, qui resta vierge de toute faute, sinon de toute passion, non par stérilité de cœur, mais par pureté d'âme.

Dans le sentiment qu'elle avait voué à son mari, le respect de la fille l'emportait sur l'amour

de la femme. Cet amour, c'était une espèce de culte chaste et en dehors de tous rapports physiques ; il allait jusqu'à lui faire quitter son travail du jour, qu'elle rattrapait sur les heures de la nuit, pour préparer elle-même le repas du vieillard, dont l'estomac affaibli ne pouvait supporter qu'un certain genre de nourriture.

En 1789, Mme Roland menait cette vie obscure et laborieuse en province. Son mari habitait alors le clos de La Platière, dont il prit le nom. Ce clos était situé à Villefranche près de Lyon. C'est là que vint les faire tressaillir tous les deux le canon de la Bastille.

C'est au bruit de ce canon que tout ce qu'il y avait de grand, de patriotique, de saintement français s'éveilla dans le cœur de la noble créature. La France n'était plus un royaume, c'était une nation ! Ce n'était plus simplement un pays qu'on habite, c'était une patrie ! – La Fédération de 1790 arriva ; celle de Lyon, on se le rappelle, précéda celle de Paris. Jeanne Phlipon, qui, dans la maison paternelle du quai de l'Horloge, voyait tous les jours, en regardant de

sa fenêtre le bleu profond du ciel, se lever le soleil, qu'elle pouvait suivre jusqu'à l'extrémité des Champs-Élysées, où il semblait s'abaisser jusque sur la cime verte et feuillue des arbres, avait vu, dès trois heures du matin, se lever, du haut de Fourvières, cet autre soleil bien autrement dévorant, bien autrement lumineux, qu'on appelle la liberté ; de là, son regard avait embrassé toute cette grande fête citoyenne ; de là, son cœur avait plongé dans cet océan de fraternité, et il en était sorti, comme Achille, invulnérable partout, excepté à un seul endroit. Ce fut à cet endroit que la frappa l'amour ; mais cette blessure, au moins n'y succomba-t-elle pas.

Le soir de ce grand jour, tout enthousiasmée de ce qu'elle avait vu, se sentant poète, se sentant historien, elle avait écrit la relation de cette fête. Cette relation, elle l'avait envoyée à son ami Champagneux, rédacteur en chef du *Journal de Lyon*. Le jeune homme, étonné, ébloui, émerveillé de l'ardent récit, l'avait imprimé dans son journal ; et le lendemain, le journal, qui se tirait d'ordinaire à douze ou quinze cents exemplaires, s'était tiré à soixante mille.

Expliquons en deux mots comment cette imagination de poète et ce cœur de femme prirent tant d'ardeur à la politique : c'est que Jeanne Phlipon, traitée par son père comme un ouvrier graveur ; c'est que Mme Roland, traitée par son mari comme un secrétaire, ne touchant dans la maison paternelle ou la maison conjugale qu'aux choses austères de la vie ; c'est que Mme Roland, entre les mains de laquelle n'avait jamais passé un livre frivole, c'est que Mme Roland regardait, disons-nous, comme une grande distraction, comme un suprême passe-temps, le *Procès-verbal des électeurs de 89*, ou le *Récit de la prise de la Bastille*.

Quant à Roland, il était, lui, un exemple de ce que la Providence, le hasard ou la fatalité peuvent, par un fait sans importance, amener de changements dans la vie d'un homme ou l'existence d'un empire.

Il était le dernier de cinq frères. On voulait faire de lui un prêtre, il voulut rester un homme. À dix-neuf ans, il quitte la maison paternelle, et, seul, à pied, sans argent, traverse la France, se

rend à Nantes, se place chez un armateur, et obtient d'être envoyé aux Indes. Au moment du départ, à l'heure même où appareille le navire, un crachement de sang survient si considérable, que le médecin lui défend la mer.

Cromwell s'embarquant pour l'Amérique au lieu de rester en Angleterre, retenu par l'ordre de Charles I^{er}, peut-être l'échafaud de White-Hall ne s'élevait-il pas ! Roland partant pour les Indes, peut-être le 10 août n'avait-il pas lieu !

Roland, ne pouvant remplir les vues de l'armateur chez lequel il était entré, quitte Nantes et se rend à Rouen ; là, un de ses parents, auquel il s'adresse, reconnaît la valeur du jeune homme et lui fait obtenir la place d'inspecteur des manufactures.

Dès lors, la vie de Roland devient une vie d'étude et de travail. L'économie est sa muse, le commerce son dieu inspirateur ; il voyage, il recueille, il écrit ; il écrit des mémoires sur l'éducation des troupeaux, des théories sur les arts mécaniques, les *Lettres de Sicile, d'Italie, de Malte, Le Financier français*, et les autres

ouvrages que nous avons déjà cités et qu'il fait copier à sa femme, qu'il épouse, comme nous l'avons dit, en 1780. Quatre ans après, il fait avec elle un voyage en Angleterre, à son retour, il l'envoie à Paris solliciter des lettres de noblesse, et demander l'inspection de Lyon au lieu de celle de Rouen ; pour l'inspection, elle réussit ; pour les lettres de noblesse, elle échoue. Voilà Roland à Lyon, et, malgré lui, du parti populaire, vers lequel, d'ailleurs, le poussent ses instincts et ses convictions. Il exerce donc les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon quand la Révolution éclate, et qu'à cette aube nouvelle et régénératrice, lui et sa femme sentent germer dans leur cœur cette belle plante aux feuilles d'or et à la fleur de diamant qu'on appelle l'enthousiasme. Nous avons vu comment Mme Roland écrit la relation de la fête du 30 mai ; comment le journal qui l'a publiée se tire à soixante mille exemplaires, et comment chaque garde national qui retourne dans son village, dans son bourg ou dans sa ville, emporte une portion de l'âme de Mme Roland.

Et, comme le journal n'est point signé, comme

l'article n'est point signé, chacun peut penser que c'est la Liberté elle-même qui, descendue sur la terre, a dicté à quelque prophète inconnu la relation de la fête, de même qu'un ange dictait l'Évangile à saint Jean.

Les deux époux étaient là, pleins de croyance, pleins de foi, pleins d'espoir, vivant au milieu d'un petit cercle d'amis, Champagneux, Bosc, Lanthenas, deux ou trois autres peut-être, quand le cercle s'augmenta d'un nouvel ami.

Lanthenas, qui vivait familièrement chez les Roland, qui y passait des jours, des semaines, des mois, amena un soir un de ses électeurs dont Mme Roland avait tant admiré le compte rendu.

On nommait le nouveau présenté Bancal des Issarts.

C'était un homme de trente-neuf ans, beau, simple, grand, tendre et religieux ; rien de précisément brillant, mais ayant le cœur bon, l'âme charitable.

Il avait été notaire, et avait quitté sa charge pour se jeter tout entier dans la politique et la

philosophie.

Au bout de huit jours que le nouvel hôte était dans la maison, Lanthenas, Roland et lui se convenaient si bien, ce groupe formait une si harmonieuse trinité dans son dévouement à la patrie, dans son amour pour la liberté, dans son respect pour toutes les choses saintes, que les trois hommes résolurent de ne plus se quitter, de vivre ensemble et à frais communs.

Ce fut surtout quand Bancal les eut abandonnés momentanément que le besoin de cette réunion se fit sentir.

Venez, mon ami, lui écrivait Roland : que tardez-vous ? Vous avez vu notre manière franche et ronde de vivre et d'agir. Ce n'est point à mon âge que l'on change quand on n'a jamais varié. Nous prêchons le patriotisme, nous élevons l'âme ; Lanthenas fait son métier de docteur ; ma femme est la garde-malade du canton ; vous et moi, nous gérons les affaires de la société.

La réunion de ces trois médiocrités dorées faisait, en effet, quelque chose qui ressemblait à une petite fortune. Lanthenas possédait vingt mille livres, à peu près ; Roland, soixante mille ; Bancal, cent mille.

En attendant, Roland remplissait sa mission, mission d'apôtre ; il catéchisait, dans ses courses d'inspecteur, les paysans de la contrée ; excellent marcheur, le bâton à la main, ce pèlerin de l'humanité allait du nord au midi, de l'est à l'ouest, semant sur son chemin, à droite et à gauche, devant et derrière lui, la parole nouvelle, le grain fécond de la liberté ; Bancal, simple, éloquent, passionné sous une froide enveloppe, était pour Roland un aide, un disciple, un second lui-même ; l'idée ne venait pas même à l'esprit du futur collègue de Clavière et de Dumouriez que Bancal pût aimer sa femme, et sa femme aimer celui-ci. Depuis cinq ou six ans, Lanthenas, tout jeune homme, n'était-il pas, près de la femme chaste, laborieuse, sobre et pure, comme un frère près d'une sœur ? Mme Roland, sa Jeanne, n'était-ce pas la statue de la Force et de la Vertu ?

Aussi Roland fut bien heureux, quand, au billet que nous venons de citer, Bancal répondit une lettre affectueuse et pleine de tendre adhésion. Roland reçut cette lettre à Lyon, et l'envoya immédiatement à La Platière, où était sa femme.

Oh ! ne me lisez pas, lisez Michelet, si vous voulez, par une simple analyse, bien connaître cette admirable créature qu'on appelle Mme Roland.

Elle reçut la lettre par une de ces chaudes journées, où l'électricité court dans l'air, où les cœurs les plus froids s'animent, où le marbre lui-même rêve et frissonne. On était déjà en automne, et, cependant, un lourd orage d'été grondait au ciel.

Depuis le jour où elle avait vu Bancal, quelque chose d'inconnu s'était éveillé dans le cœur de la chaste femme ; ce cœur s'était ouvert, et, comme du calice d'une fleur, il en était sorti un parfum ; un chant doux comme celui de l'oiseau au fond des bois gazouillait à son oreille. On eût dit que le printemps se faisait pour son imagination, et

que, dans le champ inconnu qu'elle entrevoyait derrière le brouillard qui l'obstruait encore, la main de ce puissant machiniste qu'on appelle Dieu préparait une décoration nouvelle pleine de bosquets odorants, de fraîches cascades, de pelouses pleines d'ombre, d'échappées pleines de soleil.

Elle ne connaissait pas l'amour, mais, comme toutes les femmes, elle le devinait. Elle comprit le danger, et, les larmes aux yeux, mais souriante, elle alla droit à une table, et, sans hésiter, sans détour, elle écrivit à Bancal, montrant, pauvre Clorinde blessée, le défaut de son armure, faisant l'aveu, et, du même coup, tuant l'espoir que cet aveu pouvait faire naître.

Bancal comprit tout, ne parla plus de réunion, passa en Angleterre, et y resta deux ans.

C'étaient des cœurs antiques que ces cœurs-là ! Aussi j'ai pensé qu'il serait doux à mes lecteurs, après tous les tumultes et toutes les passions qu'ils viennent de traverser, de se reposer un instant à l'ombre fraîche et pure de la beauté, de la force et de la vertu.

Qu'on ne dise pas que nous faisons Mme Roland autre qu'elle n'était, chaste dans l'atelier de son père, chaste près de la couche de son vieil époux, chaste près du berceau de son enfant. À cette heure où l'on ne ment pas, elle écrivit en face de la guillotine : « J'ai toujours commandé à mes sens, et personne moins que moi n'a connu la volupté. »

Et qu'on ne fasse pas à la froideur de la femme mérite de son honnêteté. Non, l'époque à laquelle nous sommes arrivés est une époque de haine, je le sais, mais aussi une époque d'amour. La France donnait l'exemple : pauvre captive longtemps emprisonnée, longtemps aux fers, on détachait ses chaînes, on la rendait à la liberté. Comme Marie Stuart sortant de sa prison, elle eût voulu déposer un baiser sur les lèvres de la création, réunir la nature tout entière dans ses bras, la féconder de son souffle pour qu'il en naquît la liberté du pays et l'indépendance du monde.

Non, toutes ces femmes aimaient saintement, tous ces hommes aimaient ardemment. Lucille et

Camille Desmoulins, Danton et sa Louise, Mlle de Keralio et Robert, Sophie et Condorcet, Vergniaud et Mlle Candeille. Il n'y avait pas jusqu'au froid et tranchant Robespierre, froid et tranchant comme le couteau de la guillotine, qui ne sentît son cœur se fondre à ce grand foyer d'amour ; il aima la fille de son hôte, du menuisier Duplay, avec lequel nous allons le voir faire connaissance.

Et n'était-ce pas de l'amour encore, de l'amour moins pur, je le sais – mais n'importe, l'amour est la grande vertu des cœurs – que l'amour de Mme Tallien, que l'amour de Mme de Beauharnais, que l'amour de Mme de Genlis, que tous ces amours dont le souffle consolateur effleura jusque sur l'échafaud le visage pâle des mourants ?

Oui, tout le monde aimait à cette bienheureuse époque ; et prenez ici le mot amour dans tous les sens : les uns aimaient l'idée, les autres la matière ; ceux-ci la patrie, ceux-là le genre humain. Depuis Rousseau, le besoin d'aimer avait toujours été croissant ; on eût dit qu'il fallait

se hâter de saisir tout amour au passage ; on eût dit qu'à l'approche de la tombe, du gouffre, de l'abîme, tout cœur palpitait d'un souffle inconnu, passionné, dévorant ; on eût dit, enfin, que chaque poitrine puisait son haleine au foyer universel, et que, ce foyer, c'étaient tous les amours fondus dans un seul amour !

Nous voilà loin de ce vieillard et de cette jeune femme écrivant au troisième étage de l'Hôtel Britannique. Revenons-y.

CIX

Les premiers républicains

Le 20 février 1791, Roland avait été envoyé de Lyon à Paris comme député extraordinaire : sa mission était de plaider la cause de vingt mille ouvriers sans pain.

Il était depuis cinq mois à Paris lorsque était arrivé ce terrible événement de Varennes, qui eut une telle influence sur la destinée de nos héros et sur le sort de la France, que nous avons cru devoir lui consacrer près d'un volume.

Or, depuis le retour du roi, 25 juin, jusqu'au jour où nous sommes arrivés, 16 juillet, il s'était passé bien des choses.

Tout le monde avait crié : « Le roi se sauve ! » Tout le monde avait couru après le roi, tout le monde l'avait ramené à Paris, et, une fois le roi

de retour, une fois le roi à Paris, une fois le roi aux Tuileries, personne ne savait plus que faire de lui !

Chacun apporte son avis, les avis soufflent de tous les côtés ; on dirait des vents pendant la tempête. Malheur au vaisseau qui est en mer par un pareil orage !

Le 21 juin, jour de la fuite du roi, les Cordeliers avaient fait leur affiche, signée de Legendre, ce boucher français que la reine indiquait comme pendant au boucher anglais Harrison.

L'affiche portait ces vers pour épigraphe :

*Si, parmi les Français, il se trouvait un traître
Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourments,
Et que sa cendre soit abandonnée aux vents.*

Les vers étaient de Voltaire. Ils étaient mauvais et rimaient mal, mais ils avaient le

mérite d'exprimer nettement la pensée des patriotes dont ils décoraient l'affiche.

Cette affiche déclarait que tous les Cordeliers avaient fait serment de poignarder les tyrans qui oseraient attaquer le territoire, la liberté et la Constitution.

Quant à Marat, qui marche toujours seul, et qui donne pour prétexte de son isolement que l'aigle vit solitaire et que les dindons vivent en troupe, Marat propose un dictateur.

« Prenez, dit-il dans son journal, prenez un bon Français, un bon patriote ; prenez le citoyen qui, depuis le commencement de la Révolution, montre le plus de lumière, de zèle, de fidélité et de désintéressement ; prenez-le sans plus tarder, ou la cause de la Révolution est perdue ! »

Ce qui voulait dire : « Prenez Marat. »

Quant à Prudhomme, il ne propose ni un homme ni un gouvernement nouveau ; seulement, il abomine l'ancien dans la personne du roi et de ses descendants. Écoutons-le :

« Le surlendemain lundi, dit-il, on fit prendre

l'air au dauphin le long de la terrasse des Tuileries donnant sur la rivière : quand on apercevait un groupe assez considérable de citoyens, un grenadier soldé prenait l'enfant dans ses bras, et l'asseyait sur le rebord en pierre de la terrasse ; le bambin royal, fidèle à sa leçon du matin, envoyait des baisers au peuple ; c'était crier merci pour son papa et sa maman. Quelques spectateurs eurent la lâcheté de crier : « Vive le dauphin ! » Citoyens, soyez en garde contre les cajoleries d'une cour rampante avec le peuple quand elle n'est pas la plus forte. »

Puis, après ces lignes, venaient immédiatement celles-ci :

« Ce fut le 27 janvier 1649 que le Parlement d'Angleterre condamna Charles I^{er} à avoir la tête tranchée, pour avoir voulu étendre les prérogatives royales et se maintenir dans les usurpations de Jacques I^{er}, son père ; ce fut le 30 du même mois qu'il expia ses forfaits presque légitimes par l'usage et consacrés par un parti nombreux. Mais la voix du peuple s'était fait entendre, le Parlement déclara le roi *fugitif*,

traître, ennemi public, et Charles Stuart fut décollé devant la salle des festins du palais de White-Hall. »

Bravo ! citoyen Prudhomme, au moins vous n'êtes pas en retard, et le 21 janvier 1793, lorsque à son tour Louis XVI sera décollé, vous aurez le droit de réclamer l'initiative, ayant proposé l'exemple le 27 juin 1791.

Il est vrai que M. Prudhomme – ne pas confondre avec celui de notre spirituel ami Monnier, celui-là est un sot, mais un honnête homme – il est vrai que M. Prudhomme se fera plus tard royaliste et réactionnaire, et publiera *l'Histoire des crimes commis pendant la Révolution*.

La belle chose que la conscience !

La *Bouche de Fer* est plus franche, elle : point d'hypocrisie, point de paroles à double entente, point de sens perfide ; c'est Bonneville, le loyal, le hardi, le jeune Bonneville, un fou admirable qui divague dans les circonstances vulgaires, mais qui ne se trompe jamais dans les grandes, c'est lui qui la rédige ; elle est ouverte, la *Bouche*

de Fer, rue de l'Ancienne-Comédie, près de l'Odéon, à deux pas du club des Cordeliers.

« On a effacé du serment, dit-il, le mot infâme de *roi* ; plus de rois, plus de mangeurs d'hommes ! On changeait souvent de nom, jusqu'ici, et l'on gardait toujours la chose. Point de régent, point de dictateur, point de protecteur, point d'Orléans, point de La Fayette. Je n'aime pas ce fils de Philippe d'Orléans, qui prend justement ce jour pour monter la garde aux Tuileries, ni son père, qu'on ne voit jamais à l'Assemblée et qu'on voit toujours sur la terrasse, à la porte des Feuillants. Est-ce qu'une nation a besoin d'être toujours en tutelle ? Que nos départements se confédèrent et déclarent qu'ils ne veulent ni tyrans, ni monarques, ni protecteur, ni régent, ni aucune de ces ombres de roi, ombres aussi funestes à la chose publique que l'ombre de cet arbre maudit, le bohon-upas, dont l'ombre est mortelle.

» Mais il ne suffit pas de dire : « République ! » Venise aussi fut république. Il faut une communauté nationale, un

gouvernement national. Assemblez le peuple à la face du soleil ; proclamez que la loi doit seule être souveraine, jurez qu'elle régnera seule... Il n'y a pas un ami de la liberté sur la terre qui ne répète le serment. »

Quant à Camille Desmoulins, il était monté sur une chaise dans le Palais-Royal, c'est-à-dire sur le théâtre ordinaire de ses exploits oratoires, et il avait dit :

– Messieurs, il serait malheureux que cet homme perfide nous fût ramené. Qu'en ferions-nous ? Il viendrait, comme Thersite, nous verser ces larmes grasses dont parle Homère. Si on nous le ramène, je fais la motion qu'on l'expose trois jours à la risée publique, le mouchoir rouge sur la tête, et qu'on le conduise ensuite par étapes jusqu'aux frontières.

De toutes les propositions, avouons-le, celle de cet enfant terrible qu'on appelle Camille Desmoulins n'était pas la plus folle.

Encore un mot, il peindra assez bien le sentiment général ; c'est Dumont qui le dit, un Genevois pensionné de l'Angleterre et qui, par

conséquent, n'est pas suspect de partialité pour la France.

« Le peuple sembla inspiré d'une sagesse supérieure. Voilà un grand embarras parti, disait-il gaiement ; mais, si le roi nous a quittés, la nation reste ; il peut y avoir une nation sans roi, mais non pas un roi sans nation. »

On voit qu'au milieu de tout cela, le mot *république* n'a encore été prononcé que par Bonneville : ni Brissot, ni Danton, ni Robespierre, ni même Pétion n'osent relever ce mot ; il effraie les Cordeliers, il indigne les Jacobins.

Le 13 juillet, Robespierre s'est écrié à la tribune : « Je ne suis ni républicain ni monarchiste. »

Si l'on eût mis Robespierre au pied du mur, il eût été, comme on voit, bien embarrassé de dire ce qu'il était.

Eh bien ! tout le monde en était à peu près là, excepté Bonneville et cette femme qui, en face de son mari, recopie une protestation à ce troisième

étage de la rue Guénégaud.

Le 22 juin, le lendemain du départ du roi, elle écrivait :

« Le sentiment de la république, l'indignation contre Louis XVI, la haine des rois, s'exhalent ici de partout. »

Le *sentiment*, vous le voyez, le *sentiment* de la république est dans les cœurs, mais le nom de la république est à peine dans quelques bouches.

L'Assemblée surtout lui est hostile.

Le grand malheur des assemblées est de s'arrêter toujours au moment où elles ont été élues, de ne point tenir compte des événements, de ne point marcher avec l'esprit du pays, de ne point suivre le peuple où il va et de prétendre qu'elles continuent à représenter le peuple.

L'Assemblée disait : *Les mœurs de la France ne sont point républicaines.*

L'Assemblée joutait avec M. de La Palisse, et, à notre avis, l'emportait sur l'illustre diseur de vérités. Qui aurait formé les mœurs de la France à la république ? Est-ce la monarchie ? Non pas ; la

monarchie n'était pas si bête. La monarchie a besoin d'obéissance, de servilité, de corruption et elle forme les mœurs à la corruption, à la servilité, à l'obéissance. C'est la république qui forme les mœurs républicaines. Ayez d'abord la république, et les mœurs républicaines viendront après.

Il y avait eu cependant un moment où la proclamation de la république eût été facile : c'était au moment où l'on apprit que le roi était parti emmenant le dauphin. Au lieu de courir après eux et de les ramener, il fallait leur donner les meilleurs chevaux des écuries postales, de vigoureux postillons, avec des fouets aux mains, des éperons aux bottes ; il fallait pousser les courtisans derrière eux, les prêtres derrière les courtisans, et fermer la porte par-dessus tout cela.

La Fayette, qui avait quelquefois des éclairs, rarement des idées, eut un de ces éclairs-là.

À six heures du matin, on vint lui dire que le roi, la reine et la famille royale étaient partis ; on eut toutes les peines du monde à le réveiller, il dormait de ce sommeil historique qu'on lui avait

déjà reproché à Versailles.

– Partis ? dit-il. Impossible ! J'ai laissé Gouvion dormant, appuyé à la porte de leur chambre à coucher.

Cependant il se lève, s'habille et descend. À la porte, il rencontre Bailly, le maire de Paris, Beauharnais, le président de l'Assemblée : Bailly ayant le nez plus long et la figure plus jaune que jamais, Beauharnais consterné.

Chose curieuse, n'est-ce pas ? Le mari de Joséphine qui, mourant sur l'échafaud, laisse sa veuve sur le chemin du trône, est consterné de la fuite de Louis XVI.

– Quel malheur, s'écrie Bailly, que l'Assemblée ne soit pas réunie encore !

– Oh ! oui, dit Beauharnais, c'est un grand malheur.

– Tiens, dit La Fayette, ainsi il est parti ?

– Hélas ! oui, répondirent en chœur les deux hommes d'État.

– Pourquoi *hélas* ? demande La Fayette.

– Comment ! vous ne comprenez pas ? s'écrie Bailly. Parce qu'il va revenir avec les Prussiens, les Autrichiens, les émigrés ; parce qu'il va nous ramener la guerre civile, la guerre étrangère.

– Alors, dit La Fayette mal convaincu, *vous pensez que le salut public exige le retour du roi ?*

– Oui, disent d'un seul cri Bailly et Beauharnais.

– En ce cas, dit La Fayette, courons après lui.

Et il écrit ce billet :

Les ennemis de la patrie ayant enlevé le roi ; il est ordonné aux gardes nationaux de les arrêter.

En effet, remarquez bien cela, toute la politique de l'année 1791, toute la fin de l'Assemblée nationale va rouler là-dessus.

Puisque le roi est nécessaire à la France, puisqu'on doit le ramener, il faut qu'il ait *été enlevé* et non pas qu'il se soit sauvé.

Tout cela n'avait pas convaincu La Fayette ;

aussi, en envoyant Romeuf, lui avait-il recommandé de ne pas trop se presser. Le jeune aide de camp avait pris la route opposée à celle que suivait Louis XVI pour être sûr de ne pas le rejoindre.

Malheureusement, sur la véritable route était Billot.

Quand l'Assemblée sut la nouvelle, il y eut terreur. À la vérité, le roi avait, en partant, laissé une lettre fort menaçante ; il faisait parfaitement comprendre qu'il allait chercher l'ennemi et qu'il reviendrait mettre les Français à la raison.

Les royalistes, de leur côté, levaient la tête et haussaient le ton. Un d'eux, Suleau, je crois, écrivait :

« Tous ceux qui pourront être compris dans l'amnistie que nous offrons à nos ennemis, au nom du prince de Condé, pourront se faire enregistrer dans nos bureaux, d'ici au mois d'août. Nous aurons quinze cents registres pour la commodité du public. »

Un de ceux qui eurent la plus grande peur fut

Robespierre. La séance ayant été suspendue de trois heures et demie à cinq heures, il courut chez Pétion. Le faible cherchait le fort.

Selon lui, La Fayette était complice de la cour. Il ne s'agissait pas moins que de faire une Saint-Barthélemy de députés.

– Je serai un des premiers tués ! s'écriait-il lamentablement. Je n'en ai pas pour vingt-quatre heures.

Pétion, tout au contraire, d'un caractère calme et d'un tempérament lymphatique, voyait les choses autrement.

– Bon ! dit-il, maintenant on connaît le roi, et l'on agira en conséquence.

Brissot arriva ; c'était un des hommes les plus avancés de l'époque ; il écrivait dans *Le Patriote*.

– On fonde un nouveau journal dont je serai l'un des rédacteurs, dit-il.

– Lequel ? demanda Pétion.

– *Le Républicain*.

Robespierre grimaça un sourire.

– *Le Républicain ?* dit-il. Je voudrais bien que vous m'expliquassiez ce que c'est que la république.

Ils en étaient là quand chez Pétion, leur ami, arrivèrent les deux Roland, le mari austère et résolu comme toujours, la femme calme, plutôt souriante qu'effrayée, avec ses beaux yeux clairs et parlants. Ils venaient de chez eux, de la rue Guénégaud, ils avaient vu l'affiche des Cordeliers. Comme les Cordeliers, ils ne croyaient pas le moins du monde qu'un roi fût nécessaire à une nation.

Le courage du mari et de la femme rend du cœur à Robespierre ; il rentre à la séance en observateur, prêt à profiter de tout du coin où il siège, comme le renard embusqué au bord de son terrier. Vers neuf heures du soir, il voit que l'Assemblée tourne au sentimentalisme, qu'on prêche la fraternité, et que, pour joindre l'exemple à la théorie, on va aller en masse aux Jacobins, avec lesquels on est très mal et que l'on appelle une bande d'assassins.

Alors il glisse de son banc, rampe vers la

porte, s'esquive sans être remarqué, court aux Jacobins, monte à la tribune, dénonce le roi, dénonce le ministère, dénonce Bailly, dénonce La Fayette, dénonce l'Assemblée tout entière, répète la fable du matin, déroule une Saint-Barthélemy imaginaire, et finit par dévouer son existence sur l'autel de la Patrie.

Quand Robespierre parlait de lui-même, il arrivait à une certaine éloquence. À cette idée que le vertueux, que l'austère Robespierre court un si grand danger, on sanglote.

– Si tu meurs, nous mourrons tous avec toi !
crie une voix.

– Oui, oui, tous, tous ! répètent en chœur les assistants.

Et les uns étendent la main pour jurer, les autres tirent l'épée, les autres tombent à genoux, les bras levés au ciel. On levait beaucoup les bras au ciel dans ce temps-là, c'était le geste de l'époque. Voyez plutôt *Le Serment du Jeu de Paume* de David.

Mme Roland était là, ne comprenant pas trop

bien quel danger pouvait courir Robespierre. Mais enfin elle était femme, par conséquent accessible à l'émotion. L'émotion était grande, elle fut émue, elle-même l'avoue.

En ce moment, Danton entre ; popularité naissante, c'était à lui d'attaquer la popularité chancelante de La Fayette.

Pourquoi cette haine de tout le monde contre La Fayette ?

Peut-être parce qu'il était honnête homme, et toujours dupe des partis, pourvu que les partis en appellassent à sa générosité.

Aussi, au moment où l'on annonce l'Assemblée, où, pour donner l'exemple de la fraternité, Lameth et La Fayette, ces deux ennemis mortels, entrent bras dessus bras dessous, de tous les côtés ce cri se fait entendre :

– Danton à la tribune ! à la tribune Danton !

Robespierre ne demandait pas mieux que de céder la place. Robespierre, nous l'avons dit, était un renard, et non un dogue. Il poursuivait l'ennemi absent, sautait sur lui par-derrière, se

cramponnait à ses épaules, lui rongerait le crâne jusqu'à la cervelle, mais l'attaquait rarement en face.

La tribune était donc vide, attendant Danton.

Seulement, il était difficile à Danton d'y monter.

S'il était le seul homme qui *dût* attaquer La Fayette, La Fayette était peut être le seul homme que Danton ne pût pas attaquer.

Pourquoi ?

Ah ! nous allons vous le dire. Il y avait beaucoup de Mirabeau dans Danton, comme il y avait beaucoup de Danton dans Mirabeau : même tempérament, même besoin de plaisirs, mêmes nécessités d'argent, et, par conséquent, mêmes facilités de corruption.

On assurait que, comme Mirabeau, Danton avait reçu de l'argent de la Cour. Où ? par quelle voie ? combien ? On l'ignorait ; mais il en avait reçu, on en était sûr ; on le disait du moins.

Voici ce qu'il y avait de réel dans tout cela :

Danton venait de *vendre* au ministère sa

charge d'avocat au conseil du roi, et l'on disait qu'il avait reçu du ministère quatre fois le prix de sa charge.

C'était vrai ; seulement, le secret était entre trois personnes : le vendeur, Danton, l'acheteur, M. de Montmorin, l'intermédiaire, M. de La Fayette.

Si Danton accusait La Fayette, La Fayette pouvait lui jeter en plein visage l'histoire de cet office vendu quatre fois sa valeur.

Un autre eût reculé.

Danton, au contraire, marcha en avant : il connaissait La Fayette, cette générosité de cœur qui dégénéra parfois en niaiserie. Rappelons-nous 1830.

Danton se dit que M. de Montmorin, ami de La Fayette, que M. de Montmorin, qui avait signé les passeports du roi, était trop compromis en ce moment pour que La Fayette vînt lui attacher au cou cette nouvelle pierre.

Il monta à la tribune.

Son discours ne fut pas long.

– Monsieur le président, dit-il, j'accuse La Fayette ; le traître va venir ; que l'on dresse deux échafauds, et je consens à monter sur l'un s'il n'a pas mérité de monter sur l'autre.

Le *traître* n'allait pas venir, il venait, il put entendre l'accusation terrible qui sortait de la bouche de Danton ; mais, comme celui-ci l'avait prévu, il eut la générosité de ne pas y répondre.

Lameth se chargea de ce soin ; il répandit sur la lave de Danton l'eau tiède d'une de ses pastorales ordinaires, il prêcha la fraternité.

Puis vint Sieyès, qui prêcha aussi la fraternité.

Puis Barnave, qui reprêcha la fraternité.

Ces trois popularités finirent par l'emporter sur celle de Danton. On sut gré à Danton d'avoir attaqué La Fayette ; mais on sut gré à Lameth, à Sieyès et à Barnave de l'avoir défendu, et, quand La Fayette et Danton sortirent des Jacobins, ce fut La Fayette qu'on accompagna avec les flambeaux, que l'on reconduisit avec des acclamations.

Le parti de la Cour venait de remporter une

grande victoire dans cette ovation de La Fayette.

Les deux grandes puissances du jour étaient battues dans la personne de leur chef : les Jacobins dans Robespierre ; les Cordeliers dans Danton.

Je vois bien qu'il faut encore que je remette à l'autre chapitre de dire quelle était cette protestation que Mme Roland copiait en face de son mari, dans ce petit salon du troisième étage de l'Hôtel Britannique.

CX

L'entresol des Tuileries

Cette protestation que copiait Mme Roland, nous allons savoir ce qu'elle contenait ; mais, pour que le lecteur soit parfaitement au courant de la situation, et voie clair dans un des plus sombres mystères de la Révolution, il faut d'abord qu'il passe avec nous par les Tuileries pendant la soirée du 15 juillet.

Derrière la porte d'un appartement donnant dans un corridor obscur et désert situé à l'entresol du palais, une femme se tenait debout, l'oreille tendue, la main sur la clé, tressaillant à chaque pas qui éveillait un écho dans les environs.

Cette femme, si nous ignorions qui elle est, il nous serait difficile de la reconnaître ; car, outre l'obscurité qui, même en plein jour, règne dans ce corridor, la nuit est venue, et, soit hasard, soit

préméditation, la mèche de l'unique quinquet qui y brûle est baissée et semble près de s'éteindre.

De plus, la seconde chambre de l'appartement est seule éclairée, et c'est contre la porte de la première que cette femme attend, tressaille et écoute.

Quelle est cette femme qui attend ? Marie-Antoinette.

Qui attend-elle ? Barnave.

Ô superbe fille de Marie-Thérèse, qui vous eût dit, le jour où l'on vous sacra reine des Français, qu'il arriverait un moment où, cachée derrière la porte de l'appartement de votre femme de chambre, vous attendriez, en tressaillant de crainte et d'espérance, un petit avocat de Grenoble, vous qui avez tant fait attendre Mirabeau, et qui n'avez daigné le recevoir qu'une fois !

Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est dans un intérêt tout politique que la reine attend Barnave ; dans cette respiration suspendue, dans ces mouvements nerveux, dans cette main qui

tremble en froissant la clé, le cœur n'est pour rien, et l'orgueil seul est intéressé.

Nous disons l'orgueil, car, malgré les mille persécutions auxquelles le roi et la reine sont en butte depuis leur retour, il est évident que la vie est sauve, et que toute la question se résume dans ces quelques mots : « Les fugitifs de Varennes perdront-ils le reste de leur pouvoir, ou reconquerront-ils leur pouvoir perdu ? »

Depuis cette soirée fatale où Charny a quitté les Tuileries pour n'y plus rentrer, le cœur de la reine a cessé de battre. Pendant quelques jours, elle est restée indifférente à tout, même aux outrages ; mais peu à peu elle s'est aperçue qu'il y avait deux points de sa puissante organisation par lesquels elle vivait encore, l'orgueil et la haine, et elle est revenue à elle, pour haïr et pour se venger.

Non pas se venger de Charny, non pas haïr Andrée, non, quand elle pense à eux, c'est elle-même qu'elle hait, c'est d'elle-même qu'elle voudrait se venger ; car elle est trop loyale pour ne pas se dire que de son côté, à elle, ont été tous

les torts, et de leur côté, à eux, tous les dévouements.

Oh ! si elle pouvait les haïr, elle serait trop heureuse.

Mais ce qu'elle hait, et du plus profond de son cœur, c'est ce peuple qui a mis la main sur elle comme sur une fugitive ordinaire, qui l'a comblée de dégoûts, poursuivie d'injures, abreuvée de honte. Oui, elle le hait bien, ce peuple qui l'a appelée *Madame Déficit*, *Madame Veto*, qui l'appelle l'*Autrichienne*, qui l'appellera la *veuve Capet*.

Et, si elle peut se venger, oh ! comme elle se vengera !

Or, ce que vient lui apporter Barnave, le 15 juillet 1791, à neuf heures du soir, tandis que Mme Roland copie en face de son mari, dans ce petit salon du troisième étage de l'Hôtel Britannique, cette protestation dont nous ignorons encore le contenu, c'est peut-être l'impuissance et le désespoir, mais c'est peut-être aussi ce mets divin qu'on appelle la vengeance.

En effet, la situation est suprême.

Sans doute, grâce à La Fayette et à l'Assemblée nationale, le premier coup avait été paré avec le bouclier constitutionnel ; le roi avait été enlevé, le roi n'avait pas fui.

Mais on se rappelle l'affiche des Cordeliers, mais on se rappelle la proposition de Marat, mais on se rappelle la diatribe du citoyen Prudhomme, mais on se rappelle la boutade de Bonneville, mais on se rappelle la motion de Camille Desmoulins, mais on se rappelle l'axiome du Genevois Dumont, mais on se rappelle qu'il va être fondé un nouveau journal auquel travaillera Brissot, et que ce journal s'appellera *Le Républicain*.

Veut-on connaître le prospectus de ce journal ? Il est court mais explicite. C'est l'Américain Thomas Payne qui l'a rédigé ; puis il a été traduit par un jeune officier qui a fait la guerre de l'Indépendance, et il a été affiché avec la signature de *Duchâtelet*.

Quelle étrange chose que cette fatalité, qui, des quatre coins du monde, appelle des ennemis

nouveaux à ce trône qui croule ! Thomas Payne ! Que vient faire ici Thomas Payne ? Cet homme qui est de tous les pays, Anglais, Américain, Français, qui a fait tous les métiers, qui a été fabricant, maître d'école, douanier, matelot, journaliste ! Ce qu'il vient faire, il vient mêler son haleine à ce vent d'orage, qui souffle impitoyablement sur ce flambeau qui s'éteint.

Voici le prospectus du *Républicain* de 1791, de ce journal qui paraissait ou qui allait paraître quand Robespierre demandait ce que c'était qu'une république :

Nous venons d'éprouver que l'absence d'un roi nous vaut mieux que sa présence. Il a déserté et, par conséquent, abdiqué. La nation ne rendra jamais sa confiance au parjure, au fuyard. Sa fuite est-elle son fait ou celui d'autrui ? Qu'importe ! Fourbe ou idiot, il est toujours indigne. Nous sommes libres de lui, et il l'est de nous, c'est un simple individu, M. Louis de Bourbon. Pour sa sûreté, elle est certaine, la France ne se déshonorera pas. La royauté est

finie. Qu'est-ce qu'un office abandonné au hasard de la naissance, qui peut être rempli par un idiot ? N'est-ce pas un rien, un néant ?

On comprend l'effet produit par une pareille affiche collée sur les murs de Paris. Le constitutionnel Malouet en fut épouvanté. Il entra, tout courant et tout effaré, à l'Assemblée nationale, dénonçant le prospectus et demandant que l'on en arrêtât les auteurs.

– Soit, répondit Pétion ; mais lisons d'abord le prospectus.

Ce prospectus, Pétion, un des rares républicains qu'il y eût alors en France, le connaissait certainement. Malouet, qui l'avait dénoncé, recula devant la lecture. Si les tribunes allaient applaudir ! Et il était certain qu'elles applaudiraient.

Deux membres de l'Assemblée, Chabroud et Chapelier, réparèrent la bévue de leur collègue.

– La presse est libre, dirent-ils, et chacun, fou ou sage, a le droit d'émettre son opinion.

Méprisons l'œuvre d'un insensé et passons à l'ordre du jour.

Et l'Assemblée passa à l'ordre du jour.

Soit ; n'en parlons plus.

Mais c'est l'hydre qui menace la monarchie.

Une tête coupée : pendant qu'elle repousse, une autre mord.

On n'a pas oublié Monsieur, ni la conspiration Favras : le roi écarté, Monsieur nommé régent. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de Monsieur. Monsieur a fui en même temps que le roi, et, plus heureux que le roi, il a gagné la frontière.

Mais M. le duc d'Orléans est resté, lui.

Il est resté, avec son âme damnée, avec l'homme qui le pousse en avant, Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*.

Il existe un décret sur la régence, un décret qui moisit dans les cartons ; pourquoi n'utiliserait-on pas ce décret ?

Le 28 juin, un journal offre la régence au duc d'Orléans. Louis XVI, vous le voyez, n'existe

plus – quoi qu'en ait l'Assemblée nationale – puisqu'on offre la régence au duc d'Orléans, c'est qu'il n'y a plus de roi. Bien entendu que le duc d'Orléans fait semblant de s'étonner et refuse.

Mais, le 1^{er} juillet, Laclos, de son autorité privée, proclame la déchéance et veut un régent ; le 3, Réal établit que le duc d'Orléans est véritablement gardien du jeune prince ; le 4, il demande à la tribune des Jacobins que l'on réimprime et que l'on proclame le décret sur la régence. Malheureusement les Jacobins, qui ne savent pas encore ce qu'ils sont, savent au moins ce qu'ils ne sont pas. Ils ne sont pas orléanistes, quoique le duc d'Orléans et le duc de Chartres fassent partie de la société. La régence du duc d'Orléans est repoussée aux Jacobins ; mais la nuit suffit à Laclos pour reprendre haleine. S'il n'est pas le maître aux Jacobins, il est le maître dans son journal, et, là, il proclame la régence du duc d'Orléans, et, comme le mot de *protecteur* a été profané par Cromwell, le régent, qui aura tout pouvoir, se nommera un *modérateur*.

Et tout cela, on le voit, c'est une campagne

contre la royauté – campagne dans laquelle la royauté, impuissante par elle-même, n'a d'autre alliée que l'Assemblée nationale ; or, il y a les Jacobins qui sont une assemblée bien autrement influente, et surtout bien autrement redoutable que l'Assemblée nationale.

Le 8 juillet – voyez comme nous approchons ! – Pétion y porte la question de l'inviolabilité royale. Seulement, il sépare l'inviolabilité politique de l'inviolabilité personnelle.

On lui objecte que l'on va se brouiller avec les rois si l'on dépose Louis XVI.

– Si les rois veulent nous combattre, répond Pétion, en déposant Louis XVI, nous leur enlevons leur plus puissant allié ; tandis qu'en le laissant sur le trône, nous leur donnons toute la force que nous lui aurons rendue.

Brissot, à son tour, monte à la tribune et va plus loin. Il examine cette question : le roi peut-il être jugé ?

– Plus tard, dit-il, nous discuterons, en cas de *destitution*, quel sera le gouvernement à

substituer à la royauté.

Il paraît que Brissot fut superbe. Mme Roland était à cette séance ; écoutez ce qu'elle en dit :

Ce ne furent pas des applaudissements, ce furent des cris, des transports. Trois fois l'Assemblée entraînée s'est levée tout entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, et dans un enthousiasme inexprimable. Périsset à jamais quiconque a ressenti ou partagé ces grands mouvements, et qui pourrait encore reprendre des fers !

Ainsi voilà que non seulement le roi peut être jugé, mais encore que l'on applaudit avec enthousiasme celui qui résout la question.

Jugez quel terrible écho les applaudissements devaient avoir aux Tuileries !

Aussi fallait-il que l'Assemblée nationale, à son tour, vidât cette formidable question.

Les constitutionnels, au lieu de reculer devant le débat, le provoquèrent : ils étaient sûrs de la

majorité.

Mais la majorité de l'Assemblée était loin de représenter la majorité de la nation : n'importe, les assemblées, en général, s'inquiètent peu de ces anomalies. Elles font, c'est au peuple à défaire.

Et, quand le peuple défait ce qu'a fait une assemblée, cela s'appelle tout simplement une révolution.

Le 13 juillet, les tribunes sont remplies de gens sûrs, introduits d'avance avec des billets spéciaux. C'est ce que, aujourd'hui, nous nommerions des claqueurs.

En outre, les royalistes gardent les corridors. On a retrouvé, pour la circonstance, les chevaliers du Poignard.

Enfin, sur la proposition d'un membre, on ferme les Tuileries.

Oh ! sans doute, le soir de ce jour-là, la reine avait attendu Barnave aussi impatiemment qu'elle l'attendait dans la soirée du 15.

Et ce jour-là, cependant, rien ne devait se

décider. Le rapport seulement, fait au nom des cinq comités, allait être lu.

Ce rapport disait :

« La fuite du roi n'est pas un cas prévu dans la Constitution ; mais l'inviolabilité royale y est écrite. »

Les comités, considérant donc le roi comme inviolable, ne livraient à la justice que M. de Bouillé, M. de Charny, Mme de Tourzel, les courriers, les domestiques, les laquais. Jamais l'ingénieuse fable des grands et des petits n'avait reçu une plus complète application.

C'était aux Jacobins, du reste, bien plus qu'à l'Assemblée que la question se discutait.

Comme elle n'était pas jugée, Robespierre restait dans le vague. Il n'était ni républicain ni monarchiste ; on pouvait être libre sous un roi comme avec un sénat.

C'était un homme qui se compromettait rarement que M. de Robespierre, et nous avons vu, à la fin du chapitre précédent, quelles terreurs le prenaient même quand il n'était pas

compromis.

Mais il y avait là des hommes qui n'avaient point cette précieuse prudence ; ces hommes, c'étaient l'ex-avocat Danton et le boucher Legendre, un bouledogue et un ours.

– L'Assemblée peut absoudre le roi, dit Danton. Le jugement sera réformé par la France, car la France le condamne !

– Les comités sont fous, dit Legendre ; s'ils connaissaient l'esprit des masses, ils reviendraient à la raison ; du reste, ajouta-t-il, si je parle ainsi, c'est pour leur salut.

De pareils discours indignaient les constitutionnels ; malheureusement pour eux, ils n'étaient point en majorité aux Jacobins, comme ils l'étaient à l'Assemblée.

Ils se contentèrent de sortir.

Ils eurent tort, les gens qui quittent la place ont toujours tort, et il y a là-dessus un vieux dicton français plein de sens. « Qui quitte sa place la perd », dit le proverbe.

Non seulement les constitutionnels perdirent

la place, mais encore la place fut prise par des députations populaires apportant des adresses contre les comités.

Voilà ce qui allait aux Jacobins ; aussi les députés furent-ils reçus avec acclamations.

En même temps, une adresse qui devait conquérir de son côté une certaine importance dans les événements qui vont suivre, se rédigeait à l'autre bout de Paris, au fond du Marais, dans un club, ou plutôt dans une société fraternelle d'hommes et de femmes que l'on appelait la Société des Minimes, du lieu où elle se tenait.

Cette société était une succursale des Cordeliers ; aussi était-elle animée de l'âme de Danton. Un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans à peine, sur lequel Danton avait soufflé et qu'il avait animé de son souffle, tenait la plume et rédigeait cette adresse.

Ce jeune homme, c'était Jean-Lambert Tallien.

L'adresse portait pour signature un nom formidable : elle était signée *le peuple*.

Le 14, la discussion s'ouvrit à l'Assemblée.

Cette fois, il avait été impossible d'interdire les tribunes au public ; impossible aussi de bourrer, comme les premières fois, les corridors et les avenues de royalistes et de chevaliers du Poignard ; impossible enfin de fermer le jardin des Tuileries.

Le prologue s'était joué devant les claqueurs, mais la comédie allait être devant le vrai public.

Et, il faut le dire, le public était mal disposé.

Si mal disposé, que Duport, populaire encore il y a trois mois, fut écouté dans un morne silence quand il proposa de faire retomber sur l'entourage du roi le crime du roi.

Il alla cependant jusqu'au bout, étonné de parler pour la première fois sans soulever un mot, un signe d'approbation.

C'était un des astres de cette triade dont la lumière allait s'effaçant peu à peu dans le ciel politique : Duport, Lameth, Barnave.

Robespierre après lui monta à la tribune. Robespierre, l'homme prudent, qui savait si bien

s'effacer, qu'allait-il dire ? L'orateur qui, huit jours auparavant, avait déclaré qu'il n'était ni monarchiste ni républicain, pour qui allait-il se prononcer ?

Il ne se prononça point.

Il vint, avec son aigre douceur, se constituer l'avocat de l'humanité ; il dit qu'à son avis il y aurait à la fois injustice et cruauté à ne frapper que les faibles ; qu'il n'attaquait point le roi, puisque l'Assemblée paraissait regarder le roi comme inviolable, mais qu'il défendait Bouillé, Charny, Mme de Tourzel, les courriers, les laquais, les domestiques, tous ceux enfin qui, par leur position dépendante, avaient été forcés d'obéir.

L'Assemblée murmura fort pendant ce discours. Les tribunes écoutaient avec une grande attention, ne sachant si elles devaient applaudir ou imrouver ; elles finirent par voir, dans les paroles de l'orateur, ce qu'il y avait véritablement, une attaque réelle à la royauté et une fausse défense de la courtoisanerie.

Alors les tribunes applaudirent Robespierre.

Le président essaya d'imposer silence aux tribunes.

Prieur (de la Marne) voulut porter le débat sur un terrain parfaitement déblayé de subterfuges et de paradoxes.

– Mais, s'écria-t-il, que feriez-vous, citoyens, si, le roi étant mis hors de cause, on venait vous demander qu'il fût rétabli dans tout son pouvoir ?

La question était d'autant plus embarrassante qu'elle était directe ; mais il y a des moments d'impudence où rien n'embarrasse les partis réactionnaires.

Desmeuniers releva l'apostrophe, et parut soutenir, au détriment du roi, la cause de l'Assemblée.

– L'Assemblée, dit l'orateur, est un corps tout-puissant, et, dans sa toute-puissance, il a bien le droit de suspendre le pouvoir royal, et de maintenir cette suspension *jusqu'au moment où la Constitution sera terminée.*

Ainsi le roi, qui n'avait point fui, mais qui avait été enlevé, ne serait suspendu que

momentanément, et parce que la Constitution n'était point achevée ; une fois la Constitution achevée, il rentrerait de plein droit dans l'exercice de ses fonctions royales.

– Enfin, s'écria l'orateur, puisqu'on me demande – personne ne le lui demandait – puisqu'on me demande de rédiger mon explication en décret, voici le projet que je propose :

» 1° La suspension durera jusqu'à ce que le roi accepte la Constitution.

» 2° S'il n'acceptait pas, l'Assemblée le déclarerait déchu.

– Oh ! soyez tranquille, s'écria Grégoire de sa place, non seulement il acceptera, mais encore il jurera tout ce que vous voudrez !

Et il avait raison, si ce n'est qu'il eût dû dire : « *Jurera et acceptera* tout ce que vous voudrez. »

Les rois jurent plus facilement encore qu'ils n'acceptent.

L'Assemblée allait peut-être saisir au vol le projet de décret de Desmeuniers ; mais

Robespierre, de sa place, jeta ce mot :

– Prenez garde ! Un tel décret décide d’avance que le roi ne sera pas jugé !

On était surpris en flagrant délit, on n’osa voter. Un bruit qu’on entendit à la porte tira l’Assemblée d’embarras.

C’était une députation de la société fraternelle des Minimes, apportant cette proclamation inspirée par Danton, rédigée par Tallien, et signée *le peuple*.

L’Assemblée se vengea sur les pétitionnaires ; elle refusa d’entendre leur adresse.

Barnave, alors, se leva.

– Qu’elle ne soit pas lue aujourd’hui, dit-il ; mais, demain, écoutez-la, et ne vous laissez point influencer par une opinion factice... La loi n’a qu’à placer son signal, on verra s’y rallier tous les bons citoyens !

Lecteur, retenez bien ces quelques paroles, relisez ces sept mots, méditez cette phrase : *La loi n’a qu’à placer son signal* ! La phrase a été prononcée le 14 ; le massacre du 17 est dans cette

phrase.

Ainsi on ne se contentait plus d'escamoter au *peuple* la toute-puissance dont il croyait être redevenu maître par la fuite de son roi, disons mieux, par la trahison de son mandataire ; on rendait publiquement cette toute-puissance à Louis XVI, et, si le *peuple* réclamait, si le *peuple* faisait des pétitions, il n'était plus qu'une opinion factice dont l'Assemblée, cet autre mandataire du peuple, aurait raison *en plaçant son signal !*

Que signifiaient ces mots : *Placer le signal de la loi ?*

Proclamer la loi martiale et arborer le drapeau rouge.

En effet, le lendemain 15, c'est le jour décisif, l'Assemblée présente un aspect formidable ; personne ne la menace, mais elle veut avoir l'air d'être menacée. Elle appelle La Fayette à son aide, et La Fayette, qui a toujours passé près du vrai peuple sans le voir, La Fayette envoie à l'Assemblée cinq mille hommes de garde nationale auxquels, pour stimuler le peuple, il a soin de mêler mille piques du faubourg Saint-

Antoine.

Les fusils, c'était l'aristocratie de la garde nationale ; les piques, c'en était le prolétariat.

Convaincue, comme Barnave, qu'elle n'avait qu'à arborer le signal de la loi pour rallier à elle, non pas le peuple, mais La Fayette, le commandant de la garde nationale, mais Bailly, le maire de Paris, l'Assemblée était décidée à en finir.

Or, quoique née depuis deux ans à peine, l'Assemblée était déjà rouée comme une assemblée de 1829 ou de 1846 ; elle savait qu'il ne s'agissait que de lasser membres et auditeurs par des discussions secondaires, et de reléguer à la fin de la séance la question principale, pour enlever d'emblée cette question. Elle perdit une moitié de la séance à entendre la lecture d'un rapport militaire sur les affaires du département ; puis elle laissa complaisamment discourir trois ou quatre membres qui avaient l'habitude de parler au milieu des conversations particulières, puis, enfin, arrivée aux limites de la discussion, elle se tut pour écouter deux discours, un de Salles, un

de Barnave.

Deux discours d'avocats, lesquels convinquirent si bien l'Assemblée, que, La Fayette ayant demandé la clôture, elle vota en toute tranquillité.

Et, en effet, ce jour-là, l'Assemblée n'avait rien à craindre, elle avait fait les tribunes – qu'on nous passe ce terme d'argot, nous l'employons comme le plus significatif ; les Tuileries étaient fermées ; la police était aux ordres du président ; La Fayette siégeait au sein de la chambre pour demander la clôture ; Bailly stationnait sur la place à la tête du conseil municipal, et tout prêt à faire ses sommations. Partout l'autorité sous les armes offrait le combat au peuple.

Aussi le peuple, qui n'était pas en mesure de combattre, s'écoula-t-il tout le long des baïonnettes et des piques, et s'en alla-t-il à son Mont-Aventin à lui, c'est-à-dire au Champ-de-Mars.

Et, notez bien ceci, il ne s'en allait pas au Champ-de-Mars pour se révolter, pour se *mettre en grève* comme le peuple romain ; non, il allait

au Champ-de-Mars parce qu'il était sûr d'y retrouver l'autel de la Patrie, que, depuis le 14, on n'avait pas encore eu le temps de démolir, si prompts que soient d'ordinaire les gouvernements à démolir les autels de la Patrie.

La foule voulait rédiger là une protestation, et faire passer cette protestation à l'Assemblée.

Pendant que la foule rédigeait sa protestation, l'Assemblée votait :

1° cette mesure préventive :

« Si le roi rétracte son serment, s'il attaque son peuple ou ne le défend point, il abdique, devient simple citoyen, et est accusable pour les délits postérieurs à son abdication » ;

2° cette mesure répressive :

« Seront poursuivis : Bouillé, comme coupable principal, et, comme coupables secondaires, toutes les personnes ayant pris part à l'enlèvement du roi. »

Au moment où l'Assemblée venait de voter, la foule avait rédigé et signé sa protestation ; elle revenait pour la présenter à l'Assemblée, qu'elle

trouva mieux gardée que jamais. Tous les pouvoirs étaient militaires ce jour-là : le président de l'Assemblée était Charles Lameth, un jeune colonel ; le commandant de la garde nationale était La Fayette, un jeune général ; il n'y avait pas jusqu'à notre digne astronome Bailly, qui, ayant noué sur son habit de savant la ceinture tricolore, et coiffé sa tête pensive du tricorne municipal, n'eût, au milieu de ses baïonnettes et de ses piques, un certain air guerrier ; si bien qu'en le voyant ainsi, Mme Bailly eût pu le prendre pour La Fayette, comme, disait-on, elle prenait parfois La Fayette pour lui.

La foule parlementa ; elle était si peu hostile, qu'il n'y avait pas moyen de ne point parler. Le résultat de cette *parlementation* fut que l'on permettrait aux députés de parler à MM. Pétion et Robespierre. Voyez-vous grandir la popularité de nouveaux noms au fur et à mesure que baisse celle des Duport, des Lameth, des Barnave, des La Fayette et des Bailly ? Les députés, au nombre de six, partirent pour l'Assemblée bien accompagnés. Robespierre et Pétion, prévenus, coururent les recevoir au

passage des Feuillants.

Il était trop tard, le vote était porté !

Les deux membres de l'Assemblée, qui n'étaient point favorables à ce vote, n'en rendirent probablement pas compte aux députés du peuple de manière à le leur faire doucement avaler. Aussi ces députés revinrent-ils furieux vers ceux qui les avaient envoyés.

Le peuple avait perdu la partie avec le plus beau jeu que la fortune eût jamais mis entre les mains d'un peuple.

Par cela même, il était en colère : il se répandit dans la ville et commença par faire fermer les théâtres. Les théâtres fermés, ainsi que le disait un de nos amis en 1830, c'est le drapeau noir sur Paris.

L'Opéra avait garnison, il résista.

La Fayette, avec ses quatre mille fusils et ses mille piques, ne demandait pas mieux que de réprimer cette émeute naissante ; l'autorité municipale lui refusa des ordres.

Jusque-là, la reine avait été tenue au courant

des événements ; mais les rapports s'étaient arrêtés là, leur suite s'était perdue dans la nuit moins sombre qu'eux.

Barnave, qu'elle attendait avec tant d'impatience, devait lui dire ce qui s'était passé dans la journée du 15.

Tout le monde, du reste, sentait l'approche de quelque événement suprême.

Le roi, qui attendait aussi Barnave dans la seconde chambre de Mme Campan, avait été prévenu de l'arrivée du docteur Gilbert, et, pour donner plus d'attention au récit des événements, il était remonté chez lui, gardant Gilbert, et laissant Barnave à la reine.

Enfin, vers neuf heures et demie, un pas résonna dans l'escalier, une voix se fit entendre, échangeant quelques mots avec la sentinelle qui se tenait sur le palier ; puis un jeune homme parut au bout du corridor, vêtu d'un habit de lieutenant de la garde nationale.

C'était Barnave.

La reine, le cœur palpitant, comme si cet

homme eût été l'amant le plus adoré, tira la porte, et Barnave, après avoir regardé devant et derrière lui, se glissa par l'entrebâillement.

La porte se referma aussitôt, et, avant aucune parole échangée, on entendit le grincement d'un verrou dans sa gâche.

CXI

La journée du 15 juillet

Le cœur de tous deux battait avec une égale violence, mais sous l'impulsion de deux sentiments bien opposés. Le cœur de la reine battait à l'espoir de la vengeance ; le cœur de Barnave battait au désir d'être aimé.

La reine entra vivement dans la seconde pièce, cherchant, pour ainsi dire, la lumière. Elle ne craignait certes ni Barnave ni son amour ; elle savait combien cet amour était respectueux et dévoué ; mais, par un instinct de femme, elle fuyait l'obscurité.

Arrivée dans la seconde pièce, elle se laissa aller sur une chaise.

Barnave s'arrêta au seuil de la porte, et embrassa d'un regard tout le périphe de la petite

chambre, éclairée par deux bougies seulement.

Il s'attendait à trouver le roi : le roi avait assisté à ses deux précédentes entrevues avec Marie-Antoinette.

La chambre était solitaire. Pour la première fois depuis sa promenade dans la galerie de l'évêché de Meaux, il allait se trouver en tête-à-tête avec la reine.

Sa main se porta d'elle-même sur son cœur : elle en comprimait les battements.

– Oh ! monsieur Barnave, dit la reine après un moment de silence, je vous attends depuis deux heures.

Le premier mouvement de Barnave, à ce reproche, fait avec une voix si douce, qu'elle cessait d'être accusatrice pour devenir plaintive, eût été de se jeter aux pieds de la reine si le respect ne l'eût retenu.

C'est le cœur qui indique que, parfois, tomber aux genoux d'une femme, c'est lui manquer de respect.

– Hélas ! madame, cela est vrai, dit-il ; mais

j'espère que Votre Majesté est bien convaincue que ma volonté n'est pour rien dans ce retard.

– Oh ! oui, dit la reine avec un petit mouvement de tête affirmatif ; je sais que vous êtes dévoué à la monarchie.

– Je suis dévoué à la reine surtout, dit Barnave ; voilà ce dont je désire que Votre Majesté soit bien persuadée.

– Je n'en doute pas, monsieur Barnave... Ainsi vous n'avez pas pu venir plus tôt ?

– J'ai tenté de venir à sept heures, madame ; mais il faisait encore trop grand jour, et j'ai rencontré – comment un pareil homme ose-t-il approcher de votre palais ! – j'ai rencontré M. Marat sur la terrasse.

– M. Marat ? dit la reine comme si elle cherchait dans ses souvenirs ; n'est-ce pas un gazetier qui écrit contre nous ?

– Qui écrit contre tout le monde, oui... Son œil de vipère m'a suivi jusqu'à ce que j'eusse disparu par la grille des Feuillants... J'ai passé sans même oser jeter un regard sur vos fenêtres. Par bonheur,

au pont Royal, j'ai rencontré Saint-Prix.

– Saint-Prix ! qu'est-ce que cela ? dit la reine avec un mépris presque égal à celui qu'elle venait de montrer pour Marat ; un comédien ?

– Oui, madame, un comédien, reprit Barnave ; mais, que voulez-vous ! C'est un des caractères de notre époque : comédiens et gazetiers, gens dont autrefois les rois ne connaissaient l'existence que pour leur faire donner des ordres auxquels ils étaient trop heureux d'obéir, comédiens et gazetiers sont devenus des citoyens ayant leur part d'influence, se mouvant d'après leur volonté, agissant selon leur inspiration, pouvant – rouages importants de la grande machine dont la royauté n'est aujourd'hui que la roue supérieure – pouvant faire le bien, pouvant faire le mal... Saint-Prix a raccommo­dé ce qu'avait gâté Marat.

– Comment cela ?

– Saint-Prix était en uniforme. Je le connais beaucoup, madame ; je me suis approché de lui, je lui ai demandé où il montait la garde : c'était, par bonheur, au château ! Je savais que je pouvais

me fier à sa discrétion : je lui ai dit que j'avais l'honneur d'avoir une audience de vous...

– Oh ! monsieur Barnave !

– Valait-il mieux renoncer...

Barnave allait dire au bonheur, il se reprit :

– Valait-il mieux renoncer à l'honneur de vous voir, et vous laisser ignorer les importantes nouvelles que j'ai à vous apprendre ?

– Non, dit la reine, vous avez bien fait... Et vous croyez que vous pouvez vous fier à M. Saint-Prix ?

– Madame, dit gravement Barnave, le moment est suprême, croyez-le bien ; les hommes qui vous restent à cette heure sont des amis véritablement dévoués ; car, si, demain – et cela se décidera demain – les Jacobins l'emportent sur les constitutionnels, vos amis seront des complices... Et, vous l'avez vu, la loi n'écarte de vous la punition que pour en frapper vos amis, qu'elle appelle vos complices.

– C'est vrai, reprit la reine. Alors, vous dites que M. Saint-Prix ?...

– M. Saint-Prix, madame, m’a dit qu’il était de garde aux Tuileries de neuf heures à onze, qu’il tâcherait d’avoir le poste des entresols, et qu’alors, pendant ces deux heures, Votre Majesté aurait toute liberté de me donner ses ordres... seulement, il m’a conseillé de prendre moi-même le costume d’officier de la garde nationale ; et j’ai suivi son conseil, comme le voit Votre Majesté.

– Et vous avez trouvé M. Saint-Prix à son poste ?

– Oui, madame... Il lui en a coûté deux billets de spectacle pour obtenir ce poste de son sergent... Vous voyez, ajouta en souriant Barnave, que la corruption est facile.

– M. Marat... M. Saint-Prix... deux billets de spectacle... répéta la reine en jetant un regard effrayé dans l’abîme d’où sortent les petits événements qui, aux jours de révolution, tissent la destinée des rois.

– Oh ! mon Dieu, oui, dit Barnave ; c’est étrange, n’est-ce pas madame ? C’est ce que les Anciens appelaient la fatalité ; c’est ce que les philosophes appellent le hasard ; c’est ce que les

croyants nomment la Providence.

La reine tira le long de son beau cou une boucle de cheveux, et la regarda tristement.

– Enfin, c’est ce qui a fait blanchir mes cheveux ! dit-elle.

Puis, revenant à Barnave et au côté politique de la situation, abandonné un instant pour le côté vague et pittoresque :

– Mais, reprit-elle, je croyais avoir entendu dire que nous avions obtenu une victoire à l’Assemblée.

– Oui, madame, nous avons obtenu une victoire à l’Assemblée, mais nous venons d’essuyer une défaite aux Jacobins.

– Mais, mon Dieu ! dit la reine, je n’y comprends plus rien, moi... Je croyais que les Jacobins étaient à vous, à M. Lameth et à M. Duport ; que vous les teniez dans la main ; que vous en faisiez ce que vous vouliez ?

Barnave secoua tristement la tête.

– C’était ainsi autrefois, dit-il, mais un nouvel esprit a soufflé sur l’Assemblée.

– D’Orléans, n’est-ce pas ? dit la reine.

– Oui, pour le moment, c’est de là que vient le danger.

– Le danger ! mais, encore une fois, n’y avons-nous pas échappé par le vote d’aujourd’hui ?

– Comprenez bien ceci, madame – car, pour faire face à une situation, il faut la connaître – voici le vote d’aujourd’hui : « Si un roi rétracte son serment, s’il attaque ou ne défend point son peuple, il abdique, devient simple citoyen et accusable pour les délits postérieurs à son abdication. »

– Eh bien ! dit la reine, le roi ne rétractera pas son serment ; le roi n’attaquera pas son peuple, et, si l’on attaque son peuple, le roi le défendra.

– Oui ; mais, par ce vote, madame, dit Barnave, une porte reste ouverte aux révolutionnaires et aux orléanistes. L’Assemblée n’a pas statué sur le roi : elle a voté des mesures préventives contre une seconde désertion, mais elle a laissé de côté la première, et, ce soir, aux

Jacobins, savez-vous ce que Laclos, l'homme du duc d'Orléans, a proposé ?

– Oh ! quelque chose de terrible sans doute ! Que peut proposer de salubre l'auteur des *Liaisons dangereuses* ?

– Il a demandé que l'on fît, à Paris et par toute la France, une pétition pour réclamer la déchéance. Il a répondu de dix millions de signatures.

– Dix millions de signatures ! s'écria la reine ; mon Dieu ! sommes-nous donc si fort haïs, que dix millions de Français nous repoussent ?

– Oh ! madame, les majorités sont faciles à faire.

– Et la motion de M. Laclos a-t-elle passé ?

– Elle a soulevé une discussion... Danton a appuyé.

– Danton ! mais je croyais que ce M. Danton était à nous ? M. de Montmorin m'avait parlé d'une charge d'avocat aux conseils du roi vendue ou achetée, je ne sais plus bien, et qui nous donnait cet homme.

– M. de Montmorin s’est trompé, madame ; si Danton était à quelqu’un, il serait au duc d’Orléans.

– Et M. de Robespierre, a-t-il parlé, lui ?... On dit qu’il commence à prendre une grande influence.

– Oui, Robespierre a parlé. Il n’était point pour la pétition ; il était simplement pour une adresse aux sociétés jacobines de province.

– Mais il faudrait, cependant, avoir M. de Robespierre, s’il acquiert une semblable importance.

– On n’a pas M. de Robespierre, madame : M. de Robespierre est à lui-même – à une idée, à une utopie, à un fantôme, à une ambition peut-être.

– Mais, enfin, son ambition, quelle qu’elle soit, nous pouvons la satisfaire... Supposez qu’il veuille être riche ?

– Il ne veut pas être riche.

– Être ministre, alors ?

– Peut-être veut-il être plus que ministre !

La reine regarda Barnave avec un certain effroi.

– Il me semblait, cependant, dit-elle, qu'un ministère était le but le plus élevé auquel un de nos sujets pût atteindre ?

– Si M. de Robespierre regarde le roi comme déchu, il ne se regarde pas comme le sujet du roi.

– Mais qu'ambitionne-t-il donc, alors ? demanda la reine épouvantée.

– Il y a, dans certains moments, madame, des hommes qui rêvent de nouveaux titres politiques, à la place des vieux titres effacés.

– Oui, je comprends que M. le duc d'Orléans rêve d'être régent, soit ; sa naissance l'appelle à cette haute fonction. Mais M. de Robespierre, un petit avocat de province !...

La reine oubliait que Barnave, lui aussi, était un petit avocat de province.

Barnave resta impassible, soit que le coup eût glissé sans l'atteindre, soit qu'il eût eu le courage de le recevoir et d'en cacher la douleur.

– Marius et Cromwell étaient sortis des rangs

du peuple, dit-il.

– Marius ! Cromwell !... Hélas ! quand j’entendais prononcer ces noms dans mon enfance, je ne me doutais pas qu’un jour ils retentiraient d’une manière si fatale à mon oreille !... Mais, cependant, voyons – car sans cesse nous nous écartons des faits pour nous lancer dans les appréciations – M. de Robespierre, m’avez-vous dit, s’opposait à cette pétition proposée par M. Laclos, et appuyée par M. Danton.

– Oui ; mais, en ce moment, il est entré un flot de peuple, les aboyeurs ordinaires du Palais-Royal, une bande de filles, une machine montée pour appuyer Laclos ; et, non seulement la motion de celui-ci a passé, mais encore il a été arrêté que, demain, à onze heures du matin, les Jacobins réunis entendraient la lecture de la pétition, qu’elle serait portée au Champ-de-Mars, signée sur l’autel de la Patrie, et envoyée, de là, aux sociétés de province, qui signeront à leur tour.

– Et cette pétition, qui la rédige ?

– Danton, Laclos et Brissot.

– Trois ennemis ?

– Oui, madame.

– Mais, mon Dieu ! nos amis les constitutionnels, que font-ils donc ?

– Ah ! voilà !... Eh bien ! madame, ils sont décidés à jouer, demain, le tout pour le tout.

– Mais ils ne peuvent plus rester aux Jacobins ?

– Votre admirable intelligence des hommes et des choses, madame, vous fait voir la situation telle qu'elle est... Oui, conduits par Duport et Lameth, vos amis viennent de se séparer de vos ennemis. Ils opposent les Feuillants aux Jacobins.

– Qu'est-ce que cela, les Feuillants ? Excusez-moi, je ne sais rien. Il entre tant de noms et tant de mots nouveaux dans notre langue politique, que chacune de mes paroles est une question.

– Madame, les Feuillants, c'est ce grand bâtiment placé près du Manège, appuyé à l'Assemblée par conséquent, et qui donne son nom à la terrasse des Tuileries.

– Et qui sera encore de ce club ?

– La Fayette, c'est-à-dire la garde nationale ;
Bailly, c'est-à-dire la municipalité.

– La Fayette, La Fayette... vous croyez
pouvoir compter sur La Fayette ?

– Je le crois sincèrement dévoué au roi.

– Dévoué au roi, comme le bûcheron au chêne
qu'il coupe dans sa racine ! Bailly, passe encore :
je n'ai point eu à me plaindre de lui ; je dirai
même plus, il m'a remis la dénonciation de cette
femme qui avait deviné notre départ. Mais La
Fayette...

– Votre Majesté le jugera dans l'occasion.

– Oui, c'est vrai, dit la reine en jetant un
regard douloureux en arrière, oui... Versailles...
Eh bien ! ce club, revenons-y, que va-t-on y
faire ? Que va-t-on y proposer ? Quelle puissance
aura-t-il ?

– Une puissance énorme, puisqu'il disposera à
la fois, comme je le disais à Votre Majesté, de la
garde nationale, de la municipalité et de la
majorité de l'Assemblée, qui vote avec nous. Que

restera-t-il aux Jacobins ? Cinq ou six députés peut-être : Robespierre, Pétion, Laclos, le duc d'Orléans ; tous éléments hétérogènes qui ne trouveront plus à remuer que la tourbe des nouveaux membres, des intrus, une bande d'aboyeurs qui feront du bruit, mais qui n'auront aucune influence.

– Dieu le veuille, monsieur ! En attendant, que compte faire l'Assemblée ?

– L'Assemblée compte, dès demain, admonester vivement M. le maire de Paris sur son hésitation et sa mollesse d'aujourd'hui. Il en résultera que le bonhomme Bailly, qui est de la famille des pendules, et qui n'a besoin, pour marcher, que d'être remonté à son heure, étant monté, marchera.

En ce moment, onze heures moins un quart sonnèrent, et l'on entendit tousser la sentinelle.

– Oui, oui, murmura Barnave, je le sais, il est temps que je me retire ; et, cependant, il me semble que j'avais encore mille choses à dire à Votre Majesté.

– Et moi, monsieur Barnave, dit la reine, je n'en ai qu'une à vous répondre, c'est que je vous suis reconnaissante, à vous, et à vos amis, des dangers auxquels vous vous exposez pour moi.

– Madame, dit Barnave, le danger est un jeu auquel j'ai tout à gagner, que je sois vaincu ou vainqueur, si, vaincu ou vainqueur, la reine me paie d'un sourire.

– Hélas ! monsieur, dit la reine, je ne sais plus guère ce que c'est que sourire ! Mais vous faites tant pour nous, que j'essaierai de me rappeler l'époque où j'étais heureuse, et je vous promets que mon premier sourire sera pour vous.

Barnave s'inclina, la main sur son cœur, et sortit à reculons.

– À propos, dit la reine, quand vous reverrai-je ?

Barnave parut calculer.

– Demain, la pétition et le second vote de l'Assemblée... Après-demain, l'explosion et la répression provisoire... Dimanche au soir, madame, je tâcherai de venir vous dire ce qui se

sera passé au Champ-de-Mars.

Et il sortit.

La reine remonta toute pensive chez son mari, qu'elle trouva aussi pensif qu'elle. Le docteur Gilbert venait de le quitter, et lui avait dit à peu près les mêmes choses que Barnave avait dites à la reine.

L'un et l'autre n'eurent besoin que d'échanger un regard pour voir que, des deux côtés, les nouvelles avaient été sombres.

Le roi venait d'écrire une lettre.

Il présenta cette lettre, sans mot dire, à la reine.

C'étaient des pouvoirs donnés à Monsieur, pour qu'il sollicitât, au nom du roi de France, l'intervention de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse.

— Monsieur m'a fait bien du mal, dit la reine ; Monsieur me hait et me fera encore tout le mal qu'il pourra me faire ; mais, puisqu'il a la confiance du roi, il a la mienne.

Et, prenant la plume, elle mit héroïquement sa signature à côté de celle du roi.

CXII

Où nous arrivons, enfin, à cette protestation que recopiait Madame Roland

La conversation de la reine avec Barnave a donné, nous l'espérons, à nos lecteurs une idée exacte de la situation dans laquelle se trouvaient tous les partis le 15 juillet 1791 :

les nouveaux Jacobins perçant à la place des anciens ;

les anciens Jacobins créant le club des Feuillants ;

les Cordeliers dans la personne de Danton, Camille Desmoulins et Legendre, se réunissant aux nouveaux Jacobins ;

l'Assemblée, devenue royaliste constitutionnelle, décidée à maintenir le roi à tout prix ;

le peuple, résolu à obtenir la déchéance par tous les moyens possibles, mais résolu, en même temps, à employer d'abord celui de la protestation et de la pétition.

Maintenant, que s'était-il passé pendant la nuit et la journée écoulées entre cette entrevue de Barnave et de la reine, protégée par l'acteur Saint-Prix, et le moment où nous allons rentrer chez Mme Roland ?

Nous le dirons en quelques mots.

Pendant cette conversation d'abord, et au moment même où elle finissait, trois hommes étaient assis autour d'une table, avec du papier, des plumes, de l'encre devant eux, chargés qu'ils étaient par les Jacobins de rédiger la pétition.

Ces trois hommes, c'étaient Danton, Laclos et Brissot.

Danton n'était point l'homme de ces sortes de réunions ; d'ailleurs, dans sa vie toute de plaisir et de mouvement, il attendait avec impatience la fin de chaque comité dont il faisait partie.

Au bout d'un instant, il se leva donc, laissant

Brissot et Laclos rédiger la pétition comme ils l'entendraient.

Laclos le vit sortir, et le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu, de l'oreille jusqu'à ce qu'il lui eût entendu fermer la porte.

Cette double fonction de ses sens parut le tirer un instant de cette somnolence factice sous laquelle il cachait son infatigable activité ; puis il s'affaissa sur son fauteuil, et, laissant tomber la plume de sa main :

– Ah ! ma foi, mon cher monsieur Brissot, dit-il, rédigez-nous cela comme vous l'entendez ; quant à moi, je me récuse... Ah ! si c'était un mauvais livre, comme on dit à la Cour, une suite des *Liaisons dangereuses*, j'en ferais mon affaire ; mais une pétition, une pétition... ajouta-t-il en bâillant à se démonter la mâchoire, cela m'ennuie horriblement !

Brissot était, au contraire, l'homme de ces sortes de rédactions. Convaincu donc qu'il rédigerait la pétition mieux que personne, il accepta le mandat que lui donnaient l'absence de Danton et la démission de Laclos, lequel ferma

les yeux, s'accommoda du mieux qu'il put dans son fauteuil, comme s'il voulait dormir, et s'apprêta à peser chaque phrase, chaque lettre, afin d'y intercaler à l'occasion une réserve pour la régence de son prince.

À mesure que Brissot écrivait une phrase, il la lisait, et Laclos approuvait, d'un petit mouvement de tête et d'une petite intonation de voix.

Brissot mit en lumière en faisant ressortir la situation :

1° le silence hypocrite ou timide de l'Assemblée, qui n'avait point voulu ou n'avait point osé statuer sur le roi ;

2° l'abdication de fait de Louis XVI, puisqu'il avait fui, et que l'Assemblée l'avait suspendu, fait poursuivre et arrêter ; on ne poursuit pas, on n'arrête pas, on ne suspend pas son roi, ou, si on le poursuit, si on le suspend, si on l'arrête, c'est qu'il n'est plus roi ;

3° la nécessité de pourvoir à son *remplacement*.

– Bien ! bien ! dit Laclos à ce dernier mot.

Puis, comme Brissot allait continuer :

– Attendez... attendez ! dit le secrétaire du duc d'Orléans, il me semble qu'après ces mots : « à son remplacement », il y a quelque chose à ajouter... quelque chose qui nous rallie les esprits timides. Tout le monde n'a pas encore, comme nous, jeté son bonnet par-dessus les ponts.

– C'est possible, dit Brissot ; qu'ajouteriez-vous ?

– Oh ! c'est bien plutôt à vous qu'à moi à trouver cela, mon cher monsieur Brissot... J'ajouterais... voyons...

Laclos fit semblant de chercher une phrase qui, depuis longtemps toute formulée dans son esprit, n'attendait que le moment d'en sortir.

– Eh bien ! dit-il enfin, après ces mots, par exemple : « La nécessité de pourvoir à son remplacement, j'ajouterai : par tous les moyens constitutionnels. »

Étudiez et admirez, ô hommes politiques, rédacteurs passés, présents et futurs de pétitions, de protestations, de projets de lois !

C'était bien peu de chose, n'est-ce pas, que ces mots inoffensifs ?

Eh bien ! vous allez voir – c'est-à-dire ceux de mes lecteurs qui ont le bonheur de n'être point des hommes politiques vont voir où nous menaient ces cinq mots : « Par tous les moyens constitutionnels. »

Tous les moyens constitutionnels de pourvoir au remplacement du roi se réduisaient à un seul.

Ce seul moyen, c'était *la régence*.

Or, en l'absence du comte de Provence et du comte d'Artois, frères de Louis XVI et oncles du dauphin – dépopularisés, d'ailleurs, par leur émigration – à qui revenait la régence ?

Au duc d'Orléans.

Cette petite phrase innocente, glissée dans une pétition rédigée au nom du peuple, faisait donc toujours, au nom de ce peuple, M. le duc d'Orléans régent !

C'est une belle chose, n'est-ce pas, que la politique ? Seulement, il faudra encore bien du temps au peuple pour y voir clair, quand il aura

affaire à des hommes de la force de M. de Laclos !

Soit que Brissot ne devinât point la mine enfermée dans ces cinq mots, et toute prête à éclater lorsqu'il le faudrait, soit qu'il ne vît pas le serpent qui s'était glissé sous cette adjonction, et qui relèverait sa tête sifflante quand le moment serait venu, soit enfin que lui-même, sachant ce qu'il risquait comme rédacteur de cette pétition, ne fût point fâché de se ménager une porte de sortie, il ne fit aucune objection, et il ajouta la phrase en disant :

– En effet, cela nous ralliera quelques constitutionnels... L'idée est bonne, monsieur de Laclos !

Le reste de la pétition était conforme au sentiment qui l'avait fait décréter.

Le lendemain, Pétion, Brissot, Danton, Camille Desmoulins et Laclos se rendent aux Jacobins. Ils apportent la pétition.

La salle est vide ou à peu près.

Tout le monde est aux Feuillants.

Barnave ne s'était point trompé : la désertion était complète.

Aussitôt Pétion court aux Feuillants.

Qu'y trouve-t-il ? Barnave, Duport et Lameth, rédigeant une adresse aux sociétés jacobines de province, adresse par laquelle ils annoncent à celles-ci que le club des Jacobins n'existe plus, et vient d'être transporté aux Feuillants sous le titre de *Société des amis de la Constitution*.

Ainsi cette association qui a coûté tant de peine à fonder, et qui, pareille à un réseau, s'étend sur toute la France, va cesser d'agir, paralysée par l'hésitation.

À quoi croira-t-elle, à qui obéira-t-elle, des vieux Jacobins ou des nouveaux ?

Pendant ce temps, on fera le coup d'État contre-révolutionnaire, et le peuple, qui n'aura pas de point d'appui, s'endormant sur la bonne foi de ceux qui veillent pour lui, se réveillera vaincu et garrotté.

Il s'agit de faire face à l'orage.

Chacun rédigera sa protestation qu'il enverra

en province, là où il croira avoir quelque crédit.

Roland est le député spécial de Lyon : il a une grande influence sur la population de cette seconde capitale du royaume. Danton, avant de se rendre au Champ-de-Mars – où l'on doit, à défaut de Jacobins que l'on n'a point trouvés, faire signer la pétition par le peuple – passe chez Roland, lui explique la situation, et l'engage à envoyer sans retard une protestation aux Lyonnais, s'en rapportant à lui pour la rédaction de cette pièce importante.

Le peuple de Lyon donnera la main au peuple de Paris, et protestera en même temps que lui.

C'est cette protestation, rédigée par son mari, que recopie Mme Roland.

Quant à Danton, il est allé rejoindre ses amis au Champ-de-Mars.

Au moment où il arrive, une grande discussion s'y vide : au milieu de l'immense arène est l'autel de la Patrie, élevé pour la fête du 14, et qui est resté là comme le squelette du passé.

C'est, ainsi que nous l'avons dit à propos de la

Fédération de 1790, une plate-forme à laquelle on monte par quatre escaliers correspondant aux quatre points cardinaux.

Sur l'autel de la Patrie est un tableau représentant le triomphe de Voltaire, qui a eu lieu le 12 ; sur le tableau est l'affiche des Cordeliers, portant le serment de Brutus.

La discussion avait justement lieu sur les cinq mots introduits dans la pétition par Laclos.

Ils allaient passer inaperçus, lorsqu'un homme paraissant appartenir à la classe populaire par son costume et par ses manières, d'une franchise qui touche à la violence, arrête le lecteur brusquement.

– Halte-là ! dit-il, on trompe le peuple !

– Comment cela ? demanda le lecteur.

– Avec ces mots : « Par tous les moyens constitutionnels », vous remplacez 1 par 1... vous refaites une royauté, et nous ne voulons plus de roi.

– Non, plus de royauté ! non, plus de roi ! cria la majeure partie des assistants.

Chose étrange ! Ce furent alors les Jacobins qui prirent le parti de la royauté !

– Messieurs, messieurs, s'écrièrent-ils, prenez garde ! Plus de royauté, plus de roi, c'est l'avènement de la République, et nous ne sommes pas mûrs pour la République.

– Nous ne sommes pas mûrs ? dit l'homme du peuple. Soit... Mais un ou deux soleils comme celui de Varennes nous mûriront.

– Aux voix ! la pétition aux voix !

– Aux voix ! répétèrent ceux qui avaient déjà crié : « Plus de royauté ! plus de roi ! »

Il fallut aller aux voix.

– Que ceux qui veulent qu'on ne reconnaisse plus Louis XVI, ni aucun autre roi, dit l'inconnu, lèvent la main.

Une si puissante majorité leva la main, qu'on n'eut pas même besoin de recourir à la contre-épreuve.

– C'est bien, dit le provocateur ; demain dimanche, 17 juillet, tout Paris sera ici pour signer la pétition. C'est moi, Billot, qui me

charge de le prévenir.

À ce nom de Billot, chacun avait reconnu le terrible fermier qui, accompagnant l'aide de camp de La Fayette, avait arrêté le roi à Varennes, et l'avait ramené à Paris.

Ainsi, du premier coup, étaient dépassés les plus hardis des Cordeliers et des Jacobins ; par qui ? Par un homme du peuple, c'est-à-dire par l'instinct des masses ; si bien que Camille Desmoulins, Danton, Brissot et Pétion déclarèrent qu'à leur avis, un pareil acte de la part de la population parisienne, ne devant point s'accomplir sans soulever quelque orage, il était important d'obtenir d'abord de l'Hôtel de Ville la permission de se réunir le lendemain.

– Soit, dit l'homme du peuple, obtenez, et, si vous n'obtenez pas, j'exigerai, moi !

Camille Desmoulins et Brissot furent chargés de la démarche.

Bailly était absent ; on ne trouva que le premier syndic. Celui-ci ne prit rien sur lui, ne refusa point, mais n'autorisa pas non plus ; il se

contenta d'approuver verbalement la pétition. Brissot et Camille Desmoulins quittèrent l'Hôtel de Ville, se regardant comme autorisés.

Derrière eux, le premier syndic envoya prévenir l'Assemblée de la démarche qui venait d'être faite près de lui.

L'Assemblée était prise en faute.

Elle n'avait rien statué relativement à la situation de Louis XVI fugitif, suspendu de son titre de roi, rejoint à Varennes, ramené aux Tuileries, et gardé, depuis le 26 juin, comme prisonnier.

Il n'y avait pas de temps à perdre.

Desmeuniers, avec toutes les apparences d'un ennemi de la famille royale, présenta un projet de décret conçu en ces termes : « La suspension du pouvoir exécutif durera jusqu'à ce que l'acte constitutionnel ait été *présenté au roi et accepté par lui.* »

Le décret, proposé à sept heures du soir, était adopté à huit par une immense majorité.

Ainsi, la pétition du peuple se trouvait inutile :

le roi, suspendu seulement jusqu'au jour où il accepterait la Constitution, redevenait, par cette simple acceptation, roi comme auparavant.

Quiconque demandera la déchéance d'un roi maintenu constitutionnellement par l'Assemblée, tant que le roi se montrera disposé à accomplir cette condition, sera donc un rebelle.

Or, comme la situation est grave, on poursuivra les rebelles par tous les moyens que la loi met à la disposition de ses agents.

Aussi, réunion du maire et du conseil municipal le soir, à l'Hôtel de Ville.

La séance s'ouvrit à neuf heures et demie.

À dix heures, on avait arrêté que, le lendemain dimanche, 17 juillet, dès huit heures du matin, le décret de l'Assemblée, imprimé et affiché sur tous les murs de Paris, serait, de plus, à tous les carrefours, proclamé à son de trompe par les notables et les huissiers de la ville, dûment escortés de troupes.

Une heure après cette décision prise, on la connaissait aux Jacobins.

Les Jacobins se sentaient bien faibles : la désertion de la plupart d'entre eux aux Feuillants les laissait isolés et sans force.

Ils plièrent.

Santerre, l'homme du faubourg Saint-Antoine, le brasseur populaire de la Bastille, celui qui devait succéder à La Fayette, se chargea, au nom de la société, d'aller au Champ-de-Mars retirer la pétition.

Les Cordeliers se montrèrent plus prudents encore.

Danton déclara qu'il allait passer la journée du lendemain à Fontenay-sous-Bois ; son beau-père le limonadier avait là une petite maison de campagne.

Legendre lui promit à peu près d'aller l'y rejoindre avec Desmoulins et Fréron.

Les Roland reçurent un petit billet dans lequel on les prévenait qu'il était inutile qu'ils envoyassent leur protestation à Lyon.

Tout était manqué ou ajourné.

Il se faisait près de minuit, et Mme Roland

venait d'achever la copie de la protestation, quand arriva ce petit billet de Danton, auquel il était impossible de rien comprendre.

Juste en ce moment, deux hommes attablés dans une arrière-salle d'un cabaret du Gros-Caillou mettaient, en achevant leur troisième bouteille de vin à quinze sous, la dernière main à un étrange projet.

C'étaient un perruquier et un invalide.

– Ah ! que vous avez de drôles d'idées, monsieur Lajariette ! disait l'invalide en riant d'un rire obscène et stupide.

– C'est cela, père Rémy, reprit le perruquier ; vous comprenez, n'est-ce pas ? Avant le jour, nous allons au Champ-de-Mars ; nous levons une planche de l'autel de la Patrie ; nous nous glissons dessous ; nous replaçons la planche ; puis, avec une vrille, une grosse vrille, nous faisons des trous dans le plancher... Une foule de jeunes et jolies citoyennes viendront demain sur l'autel de la Patrie pour signer la pétition, et, ma foi, à travers les trous...

Le rire obscène et stupide de l'invalidé redoubla. Il était évident que, en imagination, il regardait déjà à travers les trous de l'autel de la Patrie.

Le perruquier, lui, ne riait pas d'un si bon rire : l'honorable et aristocratique corporation à laquelle il appartenait était ruinée par le malheur des temps ; l'émigration avait enlevé aux artistes en coiffure – d'après ce que nous avons vu des coiffures de la reine, la coiffure était un art à cette époque – l'émigration, disons-nous, avait enlevé aux artistes en coiffure leurs meilleurs pratiques. En outre, Talma venait de jouer le rôle de Titus dans *Bérénice*, et la façon dont il s'était coiffé avait donné naissance à une nouvelle mode qui consistait à porter les cheveux courts et sans poudre.

En général, les perruquiers étaient donc royalistes. Lisez Prudhomme et vous y verrez que, le jour de l'exécution du roi, un perruquier se coupa la gorge de désespoir.

Or, c'était un bon tour à jouer à toutes ces drôlesses de patriotes, comme les appelaient le

peu de grandes dames qui fussent demeurées en France, que d'aller regarder sous leurs jupes, et maître Lajariette comptait sur ses souvenirs érotiques pour défrayer, pendant un mois, ses conversations du matin. L'idée de cette plaisanterie lui était venue tout en trinquant avec un vieux brave de ses amis, et il l'avait communiquée à celui-ci, qui en avait senti frémir les nerfs de la jambe qu'il avait laissée à Fontenoy, et que l'État avait généreusement remplacée par une jambe de bois.

En conséquence, les deux buveurs demandèrent une quatrième bouteille de vin, que l'hôte se hâta de leur apporter.

Ils allaient l'entamer, lorsque l'invalidé eut une idée à son tour.

C'était de prendre un petit baril, de vider la bouteille dans ce baril, au lieu de la vider dans leurs verres, d'y adjoindre deux autres bouteilles, et, en restant momentanément sur leur soif, d'emporter ce baril avec eux.

L'invalidé appuyait sa proposition sur cet axiome, qu'il est très échauffant de regarder en

l'air.

Le perruquier daigna sourire ; et, comme le cabaretier fit observer à ses deux hôtes qu'il était inutile qu'ils restassent dans le cabaret s'ils ne buvaient plus, nos deux reîtres firent prix avec lui d'une vrille et d'un baril, mirent la vrille dans leur poche, et leurs trois bouteilles de vin dans le baril, et, minuit sonnant, à travers l'obscurité, ils se dirigèrent vers le Champ-de-Mars, levèrent la planche, et, leur baril entre eux deux, se couchèrent mollement sur le sable, et s'endormirent.

CXIII

La pétition

Il y a certains moments où le peuple, à la suite d'excitations successives, monte comme une marée, et a besoin de quelque grand cataclysme pour rentrer, comme l'océan, dans le lit que la nature lui a creusé.

Il en était ainsi du peuple parisien pendant cette première quinzaine de juillet, où tant d'événements étaient venus le mettre en ébullition.

Le dimanche 10, on avait été au-devant du convoi de Voltaire, mais le mauvais temps avait empêché la fête d'avoir lieu, et le convoi s'était arrêté à la barrière de Charenton, où la foule avait stationné toute la journée.

Le lundi 11, le temps s'était éclairci ; le

cortège s'était mis en route, et avait traversé Paris au milieu d'un immense concours de peuple, faisant halte devant la maison où était mort l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de *La Pucelle*, pour donner le temps à Mme Villette, sa fille adoptive, et à la famille de Calas de couronner le cercueil, salué par les chœurs des artistes de l'Opéra.

Le mercredi 13, spectacle à Notre-Dame ; on y joue *La Prise de la Bastille*, à grand orchestre.

Le jeudi 14, anniversaire de la Fédération, pèlerinage à l'autel de la Patrie ; les trois quarts de Paris sont au Champ-de-Mars, et les têtes se montent de plus en plus, aux cris de « Vive la nation ! » et à la vue de l'illumination universelle, au milieu de laquelle le palais des Tuileries, sombre et muet, semble un tombeau.

Le vendredi 15, vote à la Chambre, protégée par les quatre mille baïonnettes et les mille piques de La Fayette ; pétition de la foule, fermeture des théâtres, bruit et rumeurs pendant toute la soirée et une partie de la nuit.

Enfin, le samedi 16, désertion des Jacobins

pour les Feuillants ; scènes violentes sur le Pont-Neuf, où des hommes de la police battent Fréron, et arrêtent un Anglais, maître d'italien, nommé Rotondo : excitation au Champ-de-Mars, où Billot découvre, dans la pétition, la phrase de Laclos ; vote populaire sur la déchéance de Louis XVI ; rendez-vous pris pour le lendemain afin de signer la pétition.

Nuit sombre, agitée, pleine de tumulte, où, tandis que les grands meneurs des Jacobins et des Cordeliers se cachent parce qu'ils connaissent le jeu de leurs adversaires, les hommes consciencieux et naïfs du parti se promettent de se réunir et de donner, quelque chose qui puisse arriver, suite à l'entreprise commencée.

Puis d'autres veillent encore dans des sentiments moins honnêtes et surtout moins philanthropiques ; ce sont ces hommes de haine qu'on retrouve à chaque grande commotion des sociétés, qui aiment le trouble, le tumulte, la vue du sang, comme les vautours et les tigres aiment les armées qui se battent et qui leur fournissent des cadavres.

Marat, dans son souterrain, où le confine sa monomanie ; Marat croit toujours être persécuté, menacé, ou feint de le croire : il vit dans l'ombre comme les animaux de proie et les oiseaux de nuit ; de cette ombre, comme de l'ancre de Trophonios ou de Delphes, sortent, tous les matins, de sinistres oracles épars sur les feuilles de ce journal qu'on appelle *L'Ami du peuple*. Depuis quelques jours, le journal de Marat sue le sang ; depuis le retour du roi, il propose, comme seul moyen de sauvegarder les droits et les intérêts du peuple, un dictateur unique et un massacre général. Au dire de Marat, il faut, avant tout, égorger l'Assemblée et pendre les autorités ; puis, en manière de variante, comme l'égorgement et la pendaison ne lui suffisent pas, il propose de scier les mains, de couper les pouces, d'enterrer vivant, d'asseoir sur des pals ! Il est temps que le médecin de Marat vienne à lui selon son habitude et lui dise : « Vous écrivez rouge, Marat ; il faut que je vous saigne ! »

Verrière, cet abominable bossu, ce formidable nain aux longs bras et aux longues jambes, que nous avons vu apparaître au commencement de

ce livre pour faire les 5 et 6 octobre, et qui, les 5 et 6 octobre faits, est rentré dans l'obscurité, eh bien ! le soir du 16, il a reparu, on l'a revu, *vision de l'Apocalypse* ! dit Michelet, monté sur le cheval blanc de la mort, aux flancs duquel ballottent ses longues jambes aux gros genoux et aux grands pieds ; il s'est arrêté à chaque coin de rue, à chaque carrefour, et, héraut de malheur, il a convoqué pour le lendemain le peuple au Champ de Mars ;

Fournier, qui va, lui, se produire pour la première fois, et qu'on appellera Fournier l'Américain, non point parce qu'il est né en Amérique – Fournier est Auvergnat – mais parce qu'il a été piqueur de nègres à Saint-Domingue ; Fournier, ruiné, aigri par un procès perdu, exaspéré par le silence avec lequel l'Assemblée nationale a reçu les vingt pétitions successives qu'il lui a envoyées ; et c'est tout simple, les meneurs de l'Assemblée sont des planteurs : les Lameth, ou des amis des planteurs : Duport, Barnave. Aussi, à la première occasion, se vengera-t-il, il se le promet, et il tiendra sa parole, cet homme qui a dans sa pensée les soubresauts

de la brute, et sur son visage le ricanement de l'hyène.

Ainsi, voyez, voici la situation de tous pendant la nuit du 16 au 17 :

Le roi et la reine attendent anxieusement aux Tuileries : Barnave leur a promis un triomphe sur le peuple. Il ne leur a pas dit quel serait ce triomphe, ni de quelle manière il s'opérerait ; peu leur importe ! Les moyens ne les regardent pas : on agit pour eux. Seulement, le roi désire ce triomphe parce qu'il améliore la position de la royauté ; la reine, parce que ce sera un commencement de vengeance, et ce peuple l'a tant fait souffrir, que, à son avis, il lui est bien permis de se venger.

L'Assemblée, appuyée sur une de ces majorités factices qui rassurent les assemblées, attend avec une certaine tranquillité ; ses mesures sont prises ; elle aura, quelque chose qu'il arrive, la loi pour elle, et, le cas échéant, le besoin venu, elle invoquera ce mot suprême : *salut public !*

La Fayette aussi attend sans crainte : il a sa garde nationale, qui lui est encore toute dévouée,

et, parmi cette garde nationale, un corps de neuf mille hommes composé d'anciens militaires, de gardes-françaises, d'enrôlés volontaires. Ce corps appartient plus à l'armée qu'à la ville ; il est payé, d'ailleurs : aussi l'appelle-t-on la *garde soldée*. S'il y a, le lendemain, quelque exécution terrible à faire, c'est ce corps qui le fera.

Bailly et la municipalité attendent de leur côté. Bailly, après une vie tout entière passée dans l'étude et dans le cabinet, est poussé subitement dans la politique et sur les places et les carrefours. Admonesté la veille par l'Assemblée sur la faiblesse qu'il a montrée dans la soirée du 15, il s'est endormi, la tête posée sur la loi martiale, qu'il appliquera le lendemain dans toute sa rigueur, si besoin est.

Les Jacobins attendent, mais dans la dislocation la plus complète. Robespierre est caché ; Laclos, qui a vu rayer sa phrase, boude ; Pétion, Buzot et Brissot se tiennent prêts, supposant bien que la journée du lendemain sera rude ; Santerre, qui, à onze heures du matin, doit aller au Champ-de-Mars pour retirer la pétition,

leur donnera des nouvelles.

Les Cordeliers ont abdicqué. Danton, nous l'avons dit, est à Fontenay, chez son beau-père ; Legendre, Fréron et Camille Desmoulins le rejoindront. Le reste ne fera rien : la tête manque.

Le peuple, qui ignore tout cela, ira au Champ-de-Mars ; il y signera la pétition, il y criera : « Vive la nation ! » il dansera en rond autour de l'autel de la Patrie, en chantant le fameux *Ça ira* de 1790.

Entre 1790 et 1791, la réaction a creusé un abîme ; cet abîme, il faudra les morts du 17 juillet pour le combler !

Quoi qu'il en soit, le jour se leva magnifique. Dès quatre heures du matin, tous ces petits industriels forains qui vivent des multitudes, ces bohèmes des grandes villes, qui vendent du coco, du pain d'épice, des gâteaux, commençaient à s'acheminer vers l'autel de la Patrie, lequel s'élevait solitaire au milieu du Champ-de-Mars, pareil à un grand catafalque.

Un peintre, placé à une vingtaine de pas de la

face tournée vers la rivière, en faisait scrupuleusement un dessin.

À quatre heures et demie, on compte déjà cent cinquante personnes, à peu près, au Champ-de-Mars.

Ceux qui se lèvent si matin sont, en général, ceux qui ont mal dormi, et la plupart de ceux qui dorment mal – je parle des hommes et des femmes du peuple – sont ceux qui ont mal soupé ou qui n'ont pas soupé du tout.

Quand on n'a pas soupé, et qu'on a mal dormi, on est, ordinairement, de mauvaise humeur à quatre heures du matin.

Il y avait donc, parmi ces cent cinquante personnes qui enveloppaient l'autel de la Patrie, pas mal de gens de mauvaise humeur et surtout de mauvaise mine.

Tout à coup, une femme, une marchande de limonade qui est montée sur les degrés de l'autel, pousse un cri.

La pointe d'une vrille vient de percer son soulier.

Elle appelle, on accourt. Le plancher est percé de trous dont on ne comprend ni la cause ni la raison ; seulement, cette vrille qui vient de percer le soulier de la marchande de limonade indique la présence d'un ou de plusieurs hommes sous la plate-forme de l'autel de la Patrie.

Que peuvent-ils faire là ?

On les interpelle, on les somme de répondre, de dire leurs intentions, de sortir, de paraître.

Pas de réponse.

Le rapin quitte son escabeau, laisse sa toile, et court au Gros-Caillou pour y chercher la garde.

La garde, qui ne voit pas dans une femme piquée au pied avec une vrille un motif suffisant de se déranger, refuse le service, et renvoie le rapin.

Au retour de celui-ci, l'exaspération est à son comble. Tout le monde est amassé autour de l'autel de la Patrie, trois cents personnes à peu près. On lève une planche, on pénètre dans la cavité ; on trouve notre perruquier et notre invalide tout penauds.

Le perruquier, qui a vu dans la vrille une preuve de conviction, la jette loin de lui ; mais il n'a pas pensé à éloigner le baril.

On les prend au collet, on les force de monter sur la plate-forme, on les interroge sur leurs intentions, et, comme ils balbutient, on les mène chez le commissaire.

Là, interrogés, ils avouent dans quel but ils se sont cachés ; le commissaire n'y voit qu'une espièglerie sans conséquence, et les remet en liberté ; mais, à la porte, ils trouvent les blanchisseuses du Gros-Caillou, leurs battoirs à la main. Les blanchisseuses du Gros-Caillou sont, à ce qu'il paraît, très chatouilleuses à l'endroit de l'honneur des femmes : elles tombent, Dianes irritées, à grands coups de battoirs sur les Actéons modernes.

En ce moment-là, un homme accourt : on a trouvé sous l'autel de la Patrie un baril de poudre ; les deux coupables étaient là, non point, comme ils l'ont dit, pour percer des trous et regarder en l'air, mais pour faire sauter les patriotes.

Il n'y avait qu'à tirer la bonde du baril, et à s'assurer que c'était du vin, et non pas de la poudre qu'il contenait ; il n'y avait qu'à réfléchir qu'en mettant le feu au baril, les deux conspirateurs – en supposant que ce baril contînt de la poudre – se faisaient sauter les premiers plus sûrement encore qu'ils ne faisaient sauter les patriotes, et les deux prétendus coupables étaient innocentés ; mais il y a des moments où l'on ne réfléchit à rien, où l'on ne vérifie rien, ou plutôt où l'on ne veut pas réfléchir, où l'on se garde bien de vérifier.

À l'instant même, la bourrasque se change en orage. Un groupe d'hommes arrive ; d'où sort-il ? On ne sait pas. D'où sortaient ces hommes qui ont tué Foullon, Berthier, Flesselles ; qui ont fait les 5 et 6 octobre ? Des ténèbres, où ils rentrent quand leur œuvre de mort est finie. Ces hommes s'emparent du malheureux invalide et du pauvre perruquier : tous deux sont renversés ; l'un d'eux, l'invalide, percé de coups de couteau, ne se relève pas ; l'autre, le perruquier, est traîné sous un réverbère : on lui passe une corde autour du cou, on le hisse... À la hauteur de dix pieds à peu

près, le poids de son corps fait casser la corde. Il retombe vivant, se débat un instant, et voit la tête de son compagnon au bout d'une pique – comment y avait-il là justement une pique ? À cette vue, il jette un cri, et s'évanouit. Alors, on lui coupe ou plutôt on lui scie la tête, et il se trouve à point nommé une seconde pique pour recevoir le sanglant trophée !

Aussitôt, le besoin de promener dans Paris ces deux têtes coupées s'empare de la populace, et les porteurs de têtes, suivis d'une centaine de bandits pareils à eux, prennent, en chantant, la rue de Grenelle.

À neuf heures, les officiers municipaux, les notables, avec huissiers et trompettes, proclamaient sur la place du Palais-Royal le décret de l'Assemblée, et les mesures répressives qu'entraînerait toute infraction à ce décret, lorsque, par la rue Saint-Thomas-du-Louvre, débouchent les égorgeurs.

C'était une admirable position faite à la municipalité : si acerbes que fussent ses mesures, elles n'atteindraient jamais à la hauteur du crime

qui venait d'être commis.

L'Assemblée commençait à se réunir ; de la place du Palais-Royal au Manège, il n'y avait pas loin : la nouvelle ne fait qu'un bond, et va éclater dans la salle.

Seulement, ce n'est plus un perruquier et un invalide punis bien outre mesure pour une polissonnerie de collégien ; ce sont deux bons citoyens, deux amis de l'ordre, qui ont été égorgés pour avoir recommandé aux révolutionnaires le respect des lois.

Alors, Regnault de Saint-Jean-d'Angély s'élançait à la tribune.

– Citoyens, dit-il, je demande la loi martiale ; je demande que l'Assemblée déclare ceux qui, par écrits *individuels ou collectifs*, porteraient le peuple à résister, *criminels de lèse-nation !*

L'Assemblée se lève presque entière, et, sur la motion de Regnault de Saint-Jean-d'Angély, proclame criminels de lèse-nation ceux qui, par des écrits *individuels ou collectifs*, porteront le peuple à la résistance.

Ainsi voilà les pétitionnaires criminels de lèse-nation. C'est ce que l'on voulait.

Robespierre était caché dans un coin de l'Assemblée ; il entendit proclamer le vote, et courut aux Jacobins pour leur donner avis de la mesure qui venait d'être prise.

La salle des Jacobins était déserte ; vingt-cinq ou trente membres à peine erraient dans le vieux couvent. Santerre était là, attendant l'ordre des chefs.

On expédie Santerre au Champ-de-Mars, afin qu'il prévienne les pétitionnaires du danger qu'ils courent.

Il les trouve au nombre de deux ou trois cents signant, sur l'autel de la Patrie, la pétition des Jacobins.

L'homme de la veille, Billot, est le centre de ce vaste mouvement ; il ne sait pas signer, lui ; mais il a dit son nom, il s'est fait guider la main, et il a signé un des premiers.

Santerre monte à l'autel de la Patrie, annonce que l'Assemblée vient de proclamer rebelle

quiconque oserait demander la déchéance du roi, et déclare qu'il est envoyé par les Jacobins pour retirer la pétition rédigée par Brissot.

Billot descend trois degrés, et se trouve en face du célèbre brasseur. Les deux hommes du peuple se regardent, s'examinent, symboles l'un et l'autre des deux forces matérielles qui agissent en ce moment : la province, Paris.

Tous deux se reconnaissent pour frères : ils ont combattu ensemble à la Bastille.

– C'est bien ! dit Billot, on la rendra aux Jacobins, leur pétition ; mais on en fera une autre.

– Et cette pétition, dit Santerre, on n'aura qu'à l'apporter chez moi, au faubourg Saint-Antoine : je la signerai et la ferai signer par mes ouvriers.

Et il lui tend sa large main, où Billot place la sienne.

À la vue de cette puissante fraternité, qui relie la province à la ville, on applaudit.

Billot rend à Santerre sa pétition, et celui-ci s'éloigne en faisant au peuple un de ces gestes de promesse et d'assentiment auxquels le peuple ne

se trompe pas ; d'ailleurs, il commence à connaître Santerre.

– Maintenant, dit Billot, les Jacobins ont peur, soit ; ayant peur, ils ont droit de retirer leur pétition, soit encore ; mais nous, nous qui n'avons pas peur, nous avons le droit d'en faire une autre.

– Oui, oui ! crient plusieurs voix, une autre pétition ! ici, demain !

– Et pourquoi pas aujourd'hui ? demande Billot ; demain ! qui sait ce qui arrivera d'ici à demain ?

– Oui, oui, crient plusieurs voix, aujourd'hui ! tout de suite !

Un groupe de gens distingués s'est formé autour de Billot : la force a la vertu de l'aimant : elle attire.

Ce groupe se compose de députés des Cordeliers, ou de Jacobins amateurs, qui, mal renseignés ou plus hasardeux que les chefs, sont venus au Champ-de-Mars, malgré le contrordre. Ces hommes, pour la plupart, portaient des noms

fort inconnus alors ; mais ils ne devaient pas tarder de faire à ces noms des célébrités bien différentes.

C'étaient : Robert, Mlle de Kéralio, Roland ; Brune, ouvrier typographe qui sera maréchal de France ; Hébert, écrivain public, rédacteur futur du terrible *Père Duchesne* ; Chaumette, journaliste et élève en médecine ; Sergent, graveur en taille-douce, qui sera le beau-frère de Marceau, et qui mettra en scène les fêtes patriotiques ; Fabre d'Églantine, l'auteur de *L'intrigue épistolaire* ; Henriot, le gendarme de la guillotine ; Maillard, le terrible huissier du Châtelet, que nous avons perdu de vue depuis le 6 octobre, et que nous retrouverons le 2 septembre ; Isabey père et Isabey fils, le seul peut-être des acteurs de cette scène qui puisse la raconter, jeune et vivant qu'il est encore, à quatre-vingt-huit ans.

– Tout de suite ! cria le peuple, oui, tout de suite !

Un immense applaudissement s'éleva du côté du Champ-de-Mars.

– Mais qui tiendra la plume ? demanda une voix.

– Moi, vous, nous, tout le monde, cria Billot ; celle-là sera réellement la pétition du peuple.

Un patriote se détacha tout courant : il allait chercher du papier, de l'encre et des plumes.

En l'attendant, on se prit par les mains, et l'on commença de danser des farandoles, en chantant le fameux *Ça ira !*

Le patriote revint au bout de dix minutes, avec papier, plumes et encre ; il avait, de peur de manquer, acheté une bouteille d'encre, un paquet de plumes et cinq ou six cahiers de papier.

Alors, Robert prit la plume, et, Mlle de Kéralio, Mme Roland et Roland dictant tour à tour, il écrivit la pétition suivante :

PÉTITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, RÉDIGÉE
SUR L'AUTEL DE LA PATRIE, LE 17 JUILLET 1791

Représentants de la nation.

Vous touchez au terme de vos travaux ; bientôt des successeurs, tous nommés par le peuple, allaient marcher sur vos traces, sans rencontrer les obstacles que vous ont présentés les députés des deux ordres privilégiés, ennemis nécessaires de tous les principes de la sainte égalité.

Un grand crime se commet : Louis XVI fuit ; il abandonne indignement son poste ; l'empire est à deux doigts de l'anarchie. Des citoyens l'arrêtent à Varennes, et il est ramené à Paris. Le peuple de cette capitale vous demande instamment de ne rien prononcer sur le sort du coupable sans avoir entendu l'expression du vœu des quatre-vingt-deux autres départements.

Vous différez ; une foule d'adresses arrivent à l'Assemblée : toutes les sections de l'empire demandent simultanément que Louis soit jugé. Vous, messieurs, vous avez préjugé qu'il était innocent et inviolable, en déclarant, par votre décret du 16, que la charte constitutionnelle lui sera présentée alors que la Constitution sera achevée. – Législateurs ! ce n'était pas là le vœu du peuple, et nous avons pensé que votre plus

grande gloire, votre devoir même, consistait à être les organes de la volonté publique. Sans doute, messieurs, que vous avez été entraînés à cette décision par la foule de ces députés réfractaires, qui ont fait d'avance leur protestation contre la Constitution. Mais, messieurs... mais, représentants d'un peuple généreux et confiant, rappelez-vous que ces deux cent quatre-vingt-dix protestants n'avaient point de voix à l'Assemblée nationale ; que le décret est donc nul dans la forme et dans le fond : nul dans le fond, parce qu'il est contraire au vœu du souverain ; nul dans la forme, parce qu'il est porté par deux cent quatre-vingt-dix individus sans qualité.

Ces considérations, toutes ces vues de bien général, ce désir impérieux d'éviter l'anarchie, à laquelle nous exposerait le défaut d'harmonie entre les représentants et les représentés, tout nous fait la loi de vous demander, au nom de la France entière, de revenir sur ce décret, de prendre en considération que le délit de Louis XVI est prouvé, que ce roi a abdiqué ; de recevoir son abdication, et de convoquer un

nouveau corps constituant pour procéder d'une manière vraiment nationale au jugement du coupable, et surtout au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif.

La pétition rédigée, on réclame le silence. À l'instant même, tout bruit cesse, les fronts se découvrent, et Robert lit à haute voix les lignes que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Elles répondaient au vœu de tous ; aussi aucune observation ne fut faite ; mais, au contraire, des applaudissements unanimes éclatèrent à la dernière phrase.

Il s'agissait de signer ; on n'était plus seulement deux ou trois cents : on était dix mille peut-être, et, comme, par toutes les issues du Champ-de-Mars, la foule ne cessait d'arriver, il était évident que, avant une heure, plus de cinquante mille personnes entoureraient l'autel de la Patrie.

Les commissaires rédacteurs signent les

premiers, puis passent la plume à leurs voisins ; puis, comme en une seconde le bas de la page est couvert de signatures, on distribue des feuilles de papier blanches du même format que la pétition ; ces feuilles numérotées seront ajoutées à la suite.

Les feuilles distribuées, on signe d'abord sur les cratères qui forment les quatre angles de l'autel de la Patrie, ensuite sur les degrés, sur les genoux, sur la forme des chapeaux, sur tout ce qui offre un point d'appui.

Cependant, d'après les ordres de l'Assemblée, transmis à La Fayette, et qui ont rapport, non pas à la pétition qui se signe à cette heure, mais à l'assassinat du matin, les premières troupes arrivent au Champ-de-Mars, et la préoccupation que cause la pétition est telle, qu'à peine fait-on attention à ces troupes.

Ce qui va se passer aura pourtant quelque importance.

CXIV

Le drapeau rouge

Ces troupes sont conduites par un aide de camp de La Fayette ; lequel ? On ne le nomme pas : La Fayette a toujours eu tant d'aides de camp, que l'Histoire s'y perd !

Quoi qu'il en soit, un coup de feu part des glacis, et va frapper cet aide de camp ; mais la blessure est peu dangereuse, et, le coup de feu étant isolé, on dédaigne d'y répondre.

Une scène du même genre se passe au Gros-Caillou. C'est par le Gros-Caillou qui se présente La Fayette avec trois mille hommes et du canon.

Mais Fournier est là, à la tête d'une bande de coquins, les mêmes probablement qui ont assassiné le perruquier et l'invalides ; ils font une barricade.

La Fayette marche contre cette barricade, et la démolit.

À travers les roues d'une charrette, et à bout portant, Fournier tire un coup de fusil sur La Fayette ; par bonheur, le fusil rate. La barricade est emportée et Fournier pris.

On l'amène devant La Fayette.

– Quel est cet homme ? demande-t-il.

– Celui qui a tiré sur vous, et dont le fusil a raté.

– Lâchez-le, et qu'il aille se faire pendre ailleurs !

Fournier n'alla point se faire pendre : il disparut momentanément, et reparut aux massacres de septembre.

La Fayette arrive au Champ-de-Mars : on y signe la pétition ; la tranquillité la plus parfaite y règne.

Cette tranquillité était grande, puisque Mme de Condorcet y promenait son enfant âgé d'un an.

La Fayette s'avance jusqu'à l'autel de la

Patrie ; il s'enquiert de ce que l'on y fait : on lui montre la pétition. Les pétitionnaires s'engagent à rentrer chez eux quand la pétition sera signée. Il ne voit rien de bien répréhensible dans tout cela, et se retire avec sa troupe.

Mais, si ce coup de feu qui a blessé l'aide de camp de La Fayette, si ce fusil qui a raté sur lui-même, n'ont pas été entendus au Champ-de-Mars, ils ont eu un retentissement terrible à l'Assemblée !

N'oublions pas que l'Assemblée veut un coup d'État royaliste, et que tout la sert.

– La Fayette est blessé ! Son aide de camp tué !... On s'égorge au Champ-de Mars !...

Telle est la nouvelle qui court dans Paris, et que l'Assemblée transmet officiellement à l'Hôtel de Ville.

Mais l'Hôtel de Ville s'est déjà inquiété de ce qui se fait au Champ-de-Mars ; il a envoyé, de son côté, trois municipaux, MM. Jacques, Renaud et Hardy.

Du haut de l'autel de la Patrie, les signataires

de la pétition voient s'avancer vers eux un nouveau cortège ; celui-là leur arrive du côté du bord de l'eau.

Ils envoient une députation au-devant du cortège.

Les trois officiers municipaux – ce sont ceux qui viennent d'entrer au Champ-de-Mars – marchent droit à l'autel de la Patrie ; mais, au lieu de cette foule de factieux qu'ils s'attendent à trouver effarée, en tumulte et pleine de menaces, il voient des citoyens, les uns se promenant par groupes, les autres signant la pétition ; d'autres, enfin, dansant la farandole en chantant le *Ça ira !*

La multitude est tranquille ; mais peut-être la pétition est-elle factieuse. Les municipaux demandent que cette pétition leur soit lue.

La pétition leur est lue depuis la première jusqu'à la dernière ligne, et, comme la chose est déjà arrivée une fois, cette lecture est suivie de bravos universels, d'acclamations unanimes.

– Messieurs, disent alors les officiers municipaux, nous sommes charmés de connaître

vos dispositions ; on nous avait dit qu'il y avait ici du tumulte : on nous avait trompés. Nous ne manquerons point de rendre compte de ce que nous avons vu, de dire la tranquillité qui règne au Champ-de-Mars ; et, loin de vous empêcher de faire votre pétition, nous vous aiderions de la force publique, dans le cas où l'on essaierait de vous troubler. Si nous n'étions pas en fonction, nous la signerions nous-mêmes, et, si vous doutez de nos intentions, nous resterons en otage près de vous jusqu'à ce que toutes les signatures soient apposées.

Ainsi, l'esprit de la pétition est bien l'esprit de tous, puisque les membres de la municipalité eux-mêmes signeraient comme citoyens cette pétition, que leur qualité de municipaux les empêche seule de signer.

Cette adhésion de trois hommes qu'ils voyaient s'avancer vers eux avec défiance, leur supposant des intentions ennemies, encourage les pétitionnaires. Dans la rixe sans gravité qui vient d'avoir lieu entre le peuple et la garde nationale, deux hommes ont été arrêtés ; comme cela arrive

presque toujours en pareilles circonstances, les deux prisonniers sont parfaitement innocents ; les plus notables parmi les pétitionnaires demandent qu'on les mette en liberté.

— Nous ne pouvons prendre cela sur nous, répondent les délégués de la municipalité ; mais nommez des commissaires ; ces commissaires nous accompagneront à l'Hôtel de Ville, et justice leur sera accordée.

Alors, on nomme douze commissaires ; Billot, nommé à l'unanimité, fait partie de cette commission, qui prend, avec les trois délégués, le chemin de la municipalité.

En arrivant sur la place de Grève, les commissaires sont tout étonnés de trouver cette place encombrée de soldats ; ils s'ouvrent à grand-peine un chemin à travers cette forêt de baïonnettes.

Billot les guide ; on se rappelle qu'il connaît l'Hôtel de Ville : nous l'y avons vu entrer plus d'une fois avec Pitou.

À la porte de la salle du conseil, les trois

officiers municipaux invitent les commissaires à attendre un instant, se font ouvrir la porte, entrent, et ne reparaissent plus.

Les commissaires attendent une heure.

Pas de nouvelles !

Billot s'impatiente, fronce le sourcil et frappe du pied.

Tout à coup, la porte s'ouvre. Le corps municipal paraît, Bailly en tête.

Bailly est fort pâle ; c'est, avant tout, un mathématicien : il a le sentiment exact du juste et de l'injuste ; il sent qu'on le pousse à une mauvaise action ; mais l'ordre de l'Assemblée est là : Bailly l'exécutera jusqu'au bout.

Billot s'avance droit à lui.

– Monsieur le maire, dit-il de ce ton ferme que nos lecteurs lui connaissent, nous vous attendons depuis plus d'une heure.

– Qui êtes-vous et qu'avez-vous à me dire ? demande Bailly.

– Qui je suis ? répond Billot. Cela m'étonne,

que vous me demandiez qui je suis, monsieur Bailly. Il est vrai que ceux qui vont à gauche ne sauraient reconnaître ceux qui suivent leur droit chemin... Je suis Billot.

Bailly fit un mouvement : ce seul nom lui rappelait l'homme qui était entré un des premiers à la Bastille ; l'homme qui avait gardé l'Hôtel de Ville aux jours terribles des massacres de Foullon et de Berthier ; l'homme qui avait marché à la portière du roi revenant de Versailles, qui avait attaché la cocarde tricolore au chapeau de Louis XVI, qui avait réveillé La Fayette dans la nuit du 5 au 6 octobre, qui, enfin, venait de ramener Louis XVI de Varennes.

– Quant à ce que j'ai à vous dire, continua Billot, j'ai à vous dire que nous sommes les envoyés du peuple assemblé au Champ-de-Mars.

– Et que demande-t-il, le peuple ?

– Il demande que l'on tienne la promesse faite par vos trois envoyés, c'est-à-dire que l'on mette en liberté deux citoyens injustement accusés, et de l'innocence desquels nous nous portons garants.

– Bon ! dit Bailly essayant de passer, est-ce que nous répondons de pareilles promesses ?

– Et pourquoi n'en répondriez-vous point ?

– Parce qu'elles ont été faites à des factieux !

Les commissaires se regardèrent étonnés.

Billot fronça le sourcil.

– À des factieux ? dit-il ; ah ! voilà que nous sommes des factieux, maintenant ?

– Oui, dit Bailly, à des factieux, et je vais me rendre au Champ-de-Mars, pour y mettre la paix.

Billot haussa les épaules, et se mit à rire, de ce gros rire qui, en passant par certaines lèvres, prend une expression menaçante.

– Mettre la paix au Champ-de-Mars ? dit-il. Mais votre ami La Fayette en sort, du Champ-de-Mars ; mais vos trois délégués en sortent et ils vous diront que le Champ-de-Mars est plus calme que la place de l'Hôtel de Ville !

Juste en ce moment, le capitaine d'une compagnie du centre du bataillon Bonne-Nouvelle accourt tout effaré.

– Où est M. le maire ? demande-t-il.

Billot se range pour démasquer Bailly.

– Me voici, dit ce dernier.

– Aux armes, monsieur le maire ! aux armes !
crie le capitaine ; on se bat au Champ-de-Mars,
où cinquante mille brigands réunis s'apprêtent à
marcher sur l'Assemblée !

À peine le capitaine a-t-il prononcé ces mots,
que la lourde main de Billot pèse sur son épaule.

– Et qui dit cela ? demanda le fermier.

– Qui le dit ? L'Assemblée.

– L'Assemblée en a menti ! reprend Billot.

– Monsieur ! dit le capitaine en tirant son
sabre.

– L'Assemblée en a menti ! répète Billot en
saisissant le sabre moitié par la poignée, moitié
par la lame, et en l'arrachant des mains du
capitaine.

– Assez, assez, messieurs ! dit Bailly ; nous
allons voir cela par nous-mêmes... Monsieur
Billot, rendez ce sabre, je vous prie ; et, si vous

avez de l'influence sur ceux qui vous envoient, retournez près d'eux, et invitez-les à se disperser.

Billot jeta le sabre aux pieds du capitaine.

– À se disperser ? dit-il. Allons donc ! Le droit de pétition nous est reconnu par un décret, et, jusqu'à ce qu'un décret nous l'ôte, il ne sera permis à personne, ni maire, ni commandant de la garde nationale, d'empêcher des citoyens d'exprimer leur vœu... Vous allez au Champ-de-Mars ? Nous vous y précédons, monsieur le maire !

Ceux qui entouraient les acteurs de cette scène n'attendaient qu'un ordre, qu'un mot, qu'un geste de Bailly pour arrêter Billot ; mais Bailly sentait que cette voix qui venait de lui parler si haut et si ferme, c'était la voix du peuple.

Il fit signe qu'on laissât passer Billot et les commissaires.

On descendit sur la place : un vaste drapeau rouge tordait, à l'une des fenêtres de l'Hôtel de Ville, ses plis sanglants dans les premiers souffles d'un orage qui montait au ciel.

Par malheur, cet orage ne dura que quelques instants ; il gronda sans pluie, augmenta la chaleur de la journée, répandit un peu plus d'électricité dans l'air, et voilà tout.

Lorsque Billot et les onze autres commissaires reviennent au Champ-de Mars, la foule s'est augmentée de près d'un tiers.

Autant qu'on peut calculer dans l'immense bassin le nombre de ceux qui le peuplent, il doit y avoir environ soixante mille âmes.

Ces soixante mille citoyens et citoyennes sont répartis tant sur le talus qu'autour de l'autel de la Patrie, et sur la plate-forme et sur les degrés de l'autel lui-même.

Billot et ses onze collègues arrivent. Il se fait un immense mouvement ; de tous les points, on accourt, on se presse. Les deux citoyens ont-ils été délivrés ? Qu'a fait répondre M. le maire ?

— Les deux citoyens n'ont pas été délivrés ; et le maire n'a pas fait répondre, mais a très bien répondu lui-même que les pétitionnaires étaient des factieux.

Les factieux se mettent à rire du titre qu'on leur donne, et chacun reprend sa promenade, sa place, son occupation.

Pendant tout ce temps, on a continué de signer la pétition. On compte déjà quatre ou cinq mille signatures ; avant le soir, on en comptera cinquante mille. L'Assemblée sera forcée de plier sous cette effrayante unanimité.

Tout à coup, un citoyen accourt haletant. Non seulement, comme les commissaires, il a vu le drapeau rouge aux fenêtres de l'Hôtel de Ville, mais encore, à l'annonce que l'on allait marcher sur le Champ-de-Mars, les gardes nationaux ont poussé des cris de joie ; puis ils ont chargé leurs fusils ; puis, enfin, les fusils chargés, un officier municipal a été de rang en rang parlant bas à l'oreille des chefs.

Alors, toute la masse de la garde nationale, Baillely et la municipalité en tête, s'est mise en route pour le Champ-de-Mars.

Celui qui apporte ces détails a pris les devants afin d'annoncer aux patriotes ces sinistres nouvelles.

Mais il règne une telle tranquillité, un tel ensemble, une telle fraternité sur cet immense terrain consacré par la Fédération de l'année précédente, que les citoyens qui y exercent un droit reconnu par la Constitution ne peuvent croire que ce soit eux qu'on menace.

Ils préfèrent penser que le messager se trompe.

On continue de signer ; les danses et les chants redoublent.

Cependant, on commence à entendre le bruit du tambour.

Ce bruit va se rapprochant.

Alors, on se regarde, on s'inquiète. Il se fait d'abord une grande rumeur sur les glacis : on se montre les baïonnettes qui reluisent, pareilles à une moisson de fer.

Les membres des diverses sociétés patriotiques se rallient, se groupent, et proposent de se retirer.

Mais, de la plate-forme de l'autel de la Patrie, Billot s'écrie :

– Frères ! Que faisons-nous ? Et pourquoi

cette crainte ? Ou la loi martiale est dirigée contre nous, ou elle ne l'est pas ; si elle n'est point dirigée contre nous, pourquoi nous sauver ? Si elle l'est, on la publiera, nous serons avertis par les sommations, et, alors, il sera temps de nous retirer.

– Oui, oui, crie-t-on de toutes parts, nous sommes dans les termes de la loi... attendons les sommations... il faut trois sommations... Restons ! restons !

Et on reste.

Au même instant, le tambour bat plus rapproché, et la garde nationale apparaît à trois entrées du Champ-de-Mars.

Un tiers de cette masse armée se présente par l'ouverture voisine de l'École militaire ; un second tiers par l'ouverture qui se trouve un peu plus bas ; enfin, le troisième par celle qui fait face aux hauteurs de Chaillot. De ce côté, la troupe traverse le pont de bois, et s'avance, le drapeau rouge à sa tête, Bailly dans ses rangs.

Seulement, le drapeau rouge est un guidon

presque invisible, et qui n'attire pas plus les yeux de la foule sur ce corps que sur les deux autres.

Voilà ce que voient les pétitionnaires du Champ-de-Mars. Maintenant que voient ceux qui arrivent ?

La vaste plaine remplie de promeneurs inoffensifs, et, au milieu de la plaine, l'autel de la Patrie, gigantesque construction sur la plate-forme de laquelle on monte, comme nous l'avons dit, par quatre escaliers gigantesques que quatre bataillons peuvent gravir à la fois.

Sur cette plate-forme s'élèvent encore pyramidalement des degrés qui conduisent à un terre-plein couronné par l'autel de la Patrie, qu'ombrage un élégant palmier.

Chaque degré, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, sert de siège, selon sa capacité, à un nombre plus ou moins considérable de spectateurs.

La pyramide humaine s'élève ainsi bruyante et animée.

La garde nationale du Marais et du faubourg

Saint-Antoine, quatre mille hommes à peu près, avec son artillerie, arrivait par l'ouverture qui confine à l'angle méridional de l'École militaire.

Elle s'étendit devant le bâtiment.

La Fayette se fiait peu à ces hommes du Marais et des faubourgs, qui formaient le côté démocrate de son armée ; aussi leur avait-il adjoint un bataillon de la garde soldée.

La garde soldée, c'étaient les modernes prétoriens.

Elle se composait, comme nous l'avons dit, d'anciens militaires, de gardes-françaises licenciés, de *fayettistes* enragés qui, sachant qu'on avait tiré sur leur dieu, venaient pour venger ce crime, lequel était, à leurs yeux, un bien autre crime que celui de lèse-nation qu'avait commis le roi.

Cette garde arrivait du côté du Gros-Caillou, entrait, bruyante, formidable, menaçante, par le milieu du Champ-de-Mars, et elle se trouvait, dès son entrée, en face de l'autel de la Patrie.

Enfin, le troisième corps, qui débouchait par le

pont de bois, précédé de ce mesquin drapeau rouge que nous avons dit, se composait de la réserve de la garde nationale, à laquelle étaient mêlés une centaine de dragons et une bande de perruquiers portant l'épée, comme c'était leur privilège, et armés, du reste, jusqu'aux dents.

Par les mêmes ouvertures où passait la garde nationale à pied, pénétraient en même temps quelques escadrons de cavaliers, lesquels, soulevant la poussière mal abattue par cet orage d'un instant qu'on pouvait regarder comme un présage, déroberent aux spectateurs la vue du drame qui allait s'accomplir, ou ne le leur laissèrent entrevoir qu'à travers un voile ou par de larges déchirures.

Ce que l'on put apercevoir à travers ce voile ou par ces déchirures, nous allons essayer de le décrire.

C'est d'abord la foule tourbillonnant devant ces cavaliers, dont les chevaux sont lâchés à toute bride dans le vaste cirque ; la foule, qui, complètement enfermée dans un cercle de fer, se réfugie au pied de l'autel de la Patrie comme au

seuil d'un asile inviolable.

Puis, du côté du bord de l'eau, un seul coup de fusil et une vigoureuse fusillade dont la fumée monte vers le ciel.

Bailly vient d'être accueilli par les huées des gamins qui couvrent les talus du côté de Grenelle ; au milieu de ces huées, un coup de fusil s'est fait entendre, et une balle est venue, derrière le maire de Paris, blesser légèrement un dragon.

Alors, Bailly a ordonné de faire feu, mais de faire feu en l'air, et pour effrayer seulement.

Mais, comme un écho de cette fusillade, une autre fusillade répondit.

C'était la garde soldée qui tirait à son tour.

Sur qui ? sur quoi ?

Sur une foule inoffensive qui environnait l'autel de la Patrie !

Un effroyable cri succéda à cette décharge, puis l'on vit ce que l'on avait encore si peu vu alors, et ce que l'on a vu tant de fois depuis : la foule fuyant et laissant derrière elle des cadavres

immobiles, des blessés se traînant dans le sang ; et, au milieu de la fumée et de la poussière, la cavalerie acharnée à la poursuite des fuyards.

Le Champ-de-Mars présentait un aspect déplorable. C'étaient surtout les femmes et les enfants qui avaient été atteints.

Alors, il arriva ce qui arrive en pareille circonstance, la folie du sang, la luxure du carnage gagna de proche en proche.

L'artillerie mit ses pièces en batterie, et s'apprêta à faire feu.

La Fayette n'eut que le temps de pousser à elle, et de se mettre, lui et son cheval, à la bouche des canons.

Après avoir tourbillonné un instant, la foule éperdue alla, par instinct, se jeter dans les rangs de la garde nationale du Marais et du faubourg Saint-Antoine.

La garde nationale ouvrit ses rangs, et recueillit les fugitifs ; le vent avait poussé la fumée de son côté, de sorte qu'elle n'avait rien vu, et qu'elle croyait que toute cette multitude

était poussée par la peur seulement.

Quand la fumée se dissipa, elle vit, avec terreur, la terre tachée de sang et jonchée de morts !

En ce moment, un aide de camp arrivait au galop, et donnait ordre à la garde nationale du faubourg Saint-Antoine et du Marais de marcher devant elle, de balayer la place, afin d'opérer sa jonction avec les deux autres troupes. Mais elle, au contraire, mit en joue l'aide de camp et les cavaliers que poursuivaient la foule.

Aide de camp et cavaliers reculèrent devant les baïonnettes patriotiques.

Tout ce qui avait fui de ce côté y trouva une inébranlable protection.

En un instant, le Champ-de-Mars fut évacué ; il n'y resta que les corps des hommes, des femmes et des enfants, tués ou blessés par cette terrible décharge de la garde soldée, et ceux des malheureux fugitifs sabrés par les dragons ou écrasés par les chevaux.

Et, cependant, au milieu de ce carnage, sans

s'effrayer de la chute des morts, des cris des blessés, sous les décharges de la fusillade, à la bouche des canons, les patriotes recueillaient les cahiers de la pétition, qui, de même que les hommes avaient trouvé un refuge dans les rangs de la garde nationale du Marais et du faubourg Saint-Antoine, trouvèrent, eux, selon toute probabilité, un asile dans la maison de Santerre.

Qui avait donné l'ordre de tirer ? Personne ne le sut ; c'est un de ces mystères historiques qui restent inexplicables malgré les plus consciencieuses investigations. Ni le chevaleresque La Fayette, ni l'honnête Bailly n'aimaient le sang, et ce sang, d'ailleurs, les a poursuivis jusqu'à la mort.

Leur popularité s'y noya le jour même.

Combien de victimes restèrent sur le champ du carnage ? On l'ignore ; car les uns diminuèrent ce nombre, pour atténuer la responsabilité du maire et du commandant général ; les autres l'augmentèrent, pour grandir la colère du peuple.

La nuit venue, on jeta les cadavres dans la

Seine ; la Seine, complice aveugle, les roula vers l'Océan ; l'Océan les engloutit.

Mais en vain Bailly et La Fayette furent-ils, non seulement absous mais encore félicités par l'Assemblée ; en vain les journaux constitutionnels appelèrent-ils cette action le triomphe de la loi ; ce triomphe fut flétri comme méritent de l'être toutes ces désastreuses journées où le pouvoir tue sans combattre. Le peuple, qui donne aux choses leur véritable nom, appela ce prétendu triomphe : *le massacre du Champ-de-Mars*.

CXV

Après le massacre

Rentrons dans Paris et voyons un peu ce qui s'y passait.

Paris avait entendu le bruit de la fusillade, il avait tressaillit. Paris ne savait pas encore parfaitement qui avait tort ou raison ; mais il sentait qu'il venait de recevoir une blessure, et que, par cette blessure, le sang coulait.

Robespierre se tenait en permanence aux Jacobins comme un gouverneur dans sa forteresse ; là, il était véritablement puissant. Mais, pour le moment, la citadelle populaire était éventrée, et tout le monde pouvait entrer par la brèche qu'avaient faite, en se retirant, Barnave, Duport et Lameth.

Les Jacobins envoyèrent un des leurs aux

renseignements.

Quant à leurs voisins les Feuillants, ils n'avaient pas besoin d'y envoyer : ils étaient renseignés heure par heure, minute par minute. C'était leur partie qui se jouait, et ils venaient de la gagner...

L'envoyé des Jacobins rentra au bout de dix minutes. Il avait rencontré les fuyards, qui lui avaient jeté cette horrible nouvelle :

– La Fayette et Bailly égorgent le peuple !

Tout le monde n'avait pas pu entendre les cris désespérés de Bailly, tout le monde n'avait pu voir La Fayette se jetant à la gueule des canons.

L'envoyé revint donc jetant à son tour un cri de terreur dans l'assemblée, peu nombreuse, au reste ; trente ou quarante Jacobins à peine étaient réunis dans le vieux couvent.

Ils comprirent que c'était sur eux que les Feuillants allaient faire retomber la responsabilité de la provocation. La première pétition n'était-elle pas sortie de leur club ? Ils l'avaient retirée, c'est vrai ; mais la seconde était évidemment la

fille de la première.

Ils eurent peur.

Cette pâle figure, ce fantôme de la vertu, cette ombre de la philosophie de Rousseau qu'on appelait Robespierre, de pâle devint livide. Le prudent député d'Arras tenta de s'esquiver, et ne le put : force lui fut de rester et de prendre un parti. Ce parti fut inspiré par l'effroi.

La société déclara qu'elle désavouait les imprimés faux ou falsifiés qu'on lui avait attribués, et qu'elle jurait de nouveau fidélité à la Constitution, obéissance aux décrets de l'Assemblée.

À peine venait-elle de faire cette déclaration, qu'à travers les vieux corridors des Jacobins, on entendit un grand bruit venant de la rue.

Ce bruit se composait de rires, de huées, de clameurs, de menaces, de chants. Les Jacobins, l'oreille tendue, espéraient qu'il allait passer outre, et suivre son chemin du côté du Palais-Royal.

Point ! le bruit s'arrêta, fit halte, se fixa devant

la porte basse et sombre qui ouvrait sur la rue Saint-Honoré, et, pour ajouter à la terreur qui régnait déjà, quelques-uns des assistants s'écrièrent :

– Ce sont les gardes soldés qui reviennent du Champ-de-Mars !... Ils demandent à la démolir à coups de canon !...

Heureusement, des soldats avaient été, par précaution, mis en sentinelle aux portes. On ferma toutes les issues pour empêcher cette troupe, furieuse et ivre du sang qu'elle avait versé, d'en répandre de nouveau ; puis Jacobins et spectateurs sortirent peu à peu ; l'évacuation ne fut pas longue, car, de même que la salle renfermait à peine trente ou quarante membres, les tribunes ne contenaient guère plus de cent auditeurs.

Mme Roland, qui fut partout ce jour-là, était de ces derniers. Elle raconte qu'un Jacobin, à cette nouvelle que les troupes soldées allaient envahir la salle, perdit la tête à ce point qu'il sauta dans la tribune des femmes.

Elle, Mme Roland, lui fit honte de cette

terreur, et il s'en alla par où il était venu.

Cependant, comme nous l'avons dit, acteurs et spectateurs se glissaient les uns après les autres par la porte entrouverte.

Robespierre sortit à son tour.

Un instant il hésita. Tournerait-il à droite ou à gauche ? C'était à gauche qu'il devait tourner pour rentrer chez lui – il demeurerait au fond du Marais, on le sait – mais il lui fallait alors traverser les rangs de cette garde soldée.

Il préféra gagner le faubourg Saint-Honoré pour demander asile à Pétion, qui y demeurerait.

Il tourna à droite.

Robespierre avait grande envie de rester inaperçu ; mais le moyen, avec cet habit olive, sec de pureté civique – l'habit rayé ne vint que plus tard – avec ces lunettes qui témoignent qu'avant l'âge les yeux de ce vertueux patriote se sont usés dans les veilles, avec cette démarche oblique de la belette et du renard ?

À peine Robespierre eut-il fait vingt pas dans la rue, que deux ou trois personnes s'étaient déjà

dit les unes aux autres :

– Robespierre !... Vois-tu Robespierre ?...
C'est Robespierre !

Les femmes s'arrêtent et joignent les mains : les femmes aimaient fort Robespierre, qui, dans tous ses discours, avait grand soin de mettre en avant la sensibilité de son cœur.

– Comment, ce cher M. de Robespierre, c'est lui ?

– Oui.

– Où donc cela ?

– Là, là... Vois-tu ce petit homme mince et bien poudré, qui glisse le long de la muraille, et qui se dérobe par modestie ?

Robespierre ne se dérobait point par modestie, il se dérobait par peur ; mais qui eût osé dire que le vertueux, que l'incorruptible Robespierre, que le tribun du peuple se dérobait par peur ?

Un homme alla le regarder sous le nez pour s'assurer que c'était lui.

Robespierre baissa son chapeau, ignorant dans

quel but on le regardait.

L'homme le reconnut.

– Vive Robespierre ! cria-t-il.

Robespierre eût mieux aimé avoir affaire à un ennemi qu'à un pareil ami.

– Robespierre ! cria un autre plus fanatique encore ; vive Robespierre ! S'il faut absolument un roi, pourquoi pas lui ?

Ô grand Shakespeare ! « César est mort : que son assassin soit fait César ! »

Certes, si un homme maudit sa popularité, ce fut Robespierre en ce moment.

Un cercle immense se formait autour de lui : il s'agissait de le porter en triomphe !

Il jeta, par-dessus ses lunettes, un regard effaré à droite et à gauche, cherchant quelque porte ouverte, quelque allée sombre où fuir, où se cacher.

Justement, il se sentit saisir par le bras, et tirer vivement de côté, tandis que, avec un accent amical, une voix lui disait tout bas :

– Venez !

Robespierre céda à l'impulsion, se laissa aller, vit une porte se refermer derrière lui, et se trouva dans la boutique d'un menuisier.

Ce menuisier était un homme de quarante-deux à quarante-cinq ans environ. Près de lui était sa femme ; dans une chambre au fond, deux belles jeunes filles, l'une de quinze ans, l'autre de dix-huit, dressaient le souper de la famille.

Robespierre était très pâle, et semblait sur le point de s'évanouir.

– Léonore, dit le menuisier, un verre d'eau !

Léonore, la fille aînée du menuisier, s'approcha toute tremblante, un verre d'eau à la main.

Peut-être les lèvres de l'austère tribun touchèrent-elles les doigts de Mlle Duplay.

Car Robespierre était chez le menuisier Duplay.

Pendant que Mme Roland, qui sait le danger qu'il court, et qui se l'exagère encore, se rend inutilement au Marais pour lui offrir un asile chez

elle, abandonnons Robespierre, qui est en sûreté au milieu de cette excellente famille Duplay, dont il va faire la sienne, pour entrer aux Tuileries à la suite du docteur Gilbert.

Cette fois encore, la reine attend ; mais, comme ce n'est point Barnave qu'elle attend, elle est, non pas à l'entresol de Mme Campan, mais chez elle, non pas debout, la main au loquet d'une porte, mais assise sur un fauteuil, la tête dans sa main.

Elle attend Weber, qu'elle a envoyé au Champ-de-Mars, et qui a tout vu des hauteurs de Chaillot.

Pour être juste envers la reine, et pour que l'on comprenne bien cette haine qu'elle portait, disait-on, aux Français, et qu'on lui a tant reprochée, après avoir raconté ce qu'elle a souffert pendant son voyage de Varennes, disons ce qu'elle a souffert depuis son retour.

Un historien pourrait être partial, nous ne sommes qu'un romancier : la partialité ne nous est point permise.

Le roi et la reine arrêtés, le peuple n'eut plus qu'une idée : c'est que, ayant fui une première fois, ils pouvaient fuir une seconde, et, cette seconde fois, gagner la frontière.

La reine surtout était tenue pour une magicienne capable, comme Médée, de s'envoler par une fenêtre sur un char traîné par deux dragons.

Ces idées n'avaient pas cours seulement parmi le peuple ; elles trouvaient créance jusque chez les officiers chargés de garder Marie-Antoinette.

M. de Gouvion, qui l'avait laissée glisser entre ses mains lors de la fuite pour Varennes, et dont la maîtresse, femme de garde-robe, avait dénoncé le départ à Bailly ; M. de Gouvion avait déclaré refuser toute responsabilité si une autre femme que Mme de Rochereul – c'était, on se le rappelle, le nom de cette dame de garde-robe – avait le droit d'entrer chez la reine.

En conséquence, il avait, au bas de l'escalier conduisant à l'appartement royal, fait mettre le portrait de Mme de Rochereul, afin que la sentinelle, constatant l'identité de chaque

personne qui se présenterait, ne permît à aucune autre femme d'y entrer.

La reine fut instruite de cette consigne ; elle passa aussitôt chez le roi, et se plaignit à lui. Le roi n'y pouvait croire : il envoya au bas de l'escalier pour s'assurer du fait ; le fait était vrai.

Le roi fit appeler M. de La Fayette, et réclama de lui l'enlèvement de ce portrait.

Le portrait fut enlevé, et les femmes ordinaires de la reine reprirent leur service près d'elle.

Mais, à la place de cette humiliante consigne, une précaution non moins blessante venait d'être arrêtée : les chefs de bataillon, qui stationnaient d'habitude dans le salon précédant la chambre à coucher de la reine, et qu'on appelait le grand cabinet, avaient l'ordre d'en tenir la porte incessamment ouverte, afin d'avoir toujours les yeux sur la famille royale.

Un jour, le roi se hasarda de fermer cette porte.

Aussitôt l'officier alla la rouvrir.

Un instant après, le roi la referma.

Mais, la rouvrant de nouveau :

– Sire, dit l’officier, il est inutile que vous refermiez cette porte ; autant de fois vous la refermerez, autant de fois je la rouvrirai ; c’est la consigne.

La porte demeura ouverte.

Tout ce que l’on put obtenir des officiers, c’est que cette porte, sans être complètement fermée, serait poussée contre le chambranle, lorsque la reine s’habillerait ou se déshabillerait.

La reine habillée ou couchée, la porte se rouvrait.

C’était une tyrannie intolérable. La reine eut l’idée de tirer près de son lit le lit de sa femme de chambre, de manière à ce que celui-ci se trouvât placé entre elle et la porte.

Ce lit, roulant et garni de rideaux, lui faisait un paravent derrière lequel elle pouvait s’habiller et se déshabiller.

Une nuit, l’officier, voyant que la femme de chambre dormait et que la reine veillait, profita de ce sommeil de la femme de chambre pour

entrer chez la reine, et s'approcher de son lit.

La reine le regarda venir de cet air que savait prendre la fille de Marie-Thérèse quand on lui manquait de respect ; mais le brave homme, qui ne croyait aucunement manquer de respect à la reine, ne s'inquiéta point de son air, et, la regardant à son tour avec une expression de pitié à laquelle il n'y avait point à se tromper :

– Ah ! par ma foi ! dit-il, puisque je vous trouve seule, madame, il faut que je vous donne quelques conseils.

Et à l'instant, sans se préoccuper de savoir si la reine voulait ou non l'entendre, il lui expliqua ce qu'il ferait, *s'il était à sa place*.

La reine, qui l'avait vu approcher avec colère, rassurée par son ton de bonhomie, l'avait laissé dire, et avait fini par l'écouter avec une mélancolie profonde.

Sur ces entrefaites, la femme de chambre se réveilla, et, voyant un homme près du lit de la reine, jeta un cri, et voulut appeler au secours.

Mais la reine l'arrêta.

– Non, Campan, dit-elle, laissez-moi écouter ce que dit Monsieur... Monsieur est un bon Français trompé, comme tant d'autres, sur nos intentions, et ses discours annoncent un véritable attachement à la royauté.

Et l'officier, jusqu'au bout, avait dit à la reine ce qu'il avait à lui dire.

Avant de partir pour Varennes, Marie-Antoinette n'avait pas un cheveu gris.

Pendant la nuit qui suivit la scène que nous avons racontée entre Charny et elle, ses cheveux blanchirent presque complètement.

En s'apercevant de cette triste métamorphose, elle sourit avec amertume, en coupa une boucle, et l'envoya à Mme de Lamballe, à Londres, avec ces mots : « Blanchis par le malheur ! »

Nous l'avons vue attendant Barnave, nous avons assisté aux espérances de celui-ci ; mais, ces espérances, il avait eu grande difficulté à les faire partager à la reine.

Marie-Antoinette craignait les scènes de violence : jusqu'alors, ces scènes avaient

constamment tourné contre elle ; témoin le 14 juillet, les 5 et 6 octobre, l'arrestation à Varennes.

Elle avait entendu des Tuileries le bruit de la fatale décharge du Champ-de-Mars ; son cœur s'en était profondément inquiété. À tout prendre, ce voyage de Varennes avait été un grand enseignement pour elle. Jusqu'à ce moment, la Révolution n'avait point, à ses yeux, dépassé la hauteur d'un système de M. Pitt, d'une intrigue du duc d'Orléans ; elle croyait Paris conduit par quelques meneurs ; elle disait avec le roi : « Notre bonne province ! »

Elle avait vu la province : la province était plus révolutionnaire que Paris !

L'Assemblée était bien vieille, bien radoteuse, bien décrépète pour tenir vaillamment les engagements que Barnave avait pris en son nom ; d'ailleurs, n'était-elle pas près de mourir ? L'embrassement d'une mourante n'était pas bien sain !

La reine attendait donc, comme nous l'avons dit, Weber avec une grande anxiété.

La porte s'ouvrit : elle tourna vivement les yeux de ce côté, mais, au lieu de la bonne grosse figure autrichienne de son frère de lait, elle vit apparaître le visage sévère et froid du docteur Gilbert.

La reine n'aimait pas ce royaliste aux théories constitutionnelles si bien arrêtées, qu'elle le regardait comme un républicain ; et, cependant, elle avait pour lui un certain respect ; elle ne l'eût envoyé chercher ni dans une crise physique, ni dans une crise morale ; mais, lui une fois là, elle subissait son influence.

En l'apercevant, elle tressaillit.

Elle ne l'avait pas revu depuis la soirée du retour de Varennes.

– C'est vous, docteur ? murmura-t-elle.

Gilbert s'inclina.

– Oui, madame, dit-il, c'est moi... Je sais que vous attendiez Weber ; mais les nouvelles qu'il vous apporte, je les apporte bien plus précises encore. Il était du côté de la Seine où l'on n'égorgeait pas, et moi, au contraire, j'étais du

côté de la Seine où l'on égorgeait...

– Où l'on égorgeait ! Qu'est-il donc arrivé, monsieur ? demanda la reine.

– Un grand malheur, madame : le parti de la Cour a triomphé !

– Le parti de la Cour a triomphé ! Et vous appelez cela un malheur, monsieur Gilbert ?

– Oui, parce qu'il a triomphé par un de ces moyens terribles qui énervent le triomphateur, et qui parfois le couchent à côté du vaincu !

– Mais que s'est-il donc passé ?

– La Fayette et Bailly ont tiré sur le peuple ; de sorte que voilà La Fayette et Bailly hors d'état de vous servir désormais.

– Pourquoi cela ?

– Parce qu'ils sont dépopularisés.

– Et que faisait ce peuple sur lequel on a tiré ?

– Il signait une pétition demandant la déchéance.

– La déchéance de qui ?

– Du roi.

– Et vous trouvez que l'on a eu tort de tirer sur lui ? demanda la reine, dont l'œil étincela.

– Je crois qu'on eût mieux fait de le convaincre que de le fusiller.

– Mais de quoi le convaincre ?

– De la sincérité du roi.

– Mais le roi est sincère !

– Pardon, madame... Il y a trois jours, j'ai quitté le roi ; toute ma soirée s'était passée à essayer de lui faire comprendre que ses véritables ennemis, ce sont ses frères, M. de Condé, les émigrés. J'avais, à genoux, supplié le roi de rompre toute relation avec eux, et d'adopter franchement la Constitution, sauf à en réviser les articles dont la pratique ferait reconnaître l'application impossible. Le roi, convaincu – je le croyais du moins – avait eu la bonté de me promettre que c'était fini entre lui et l'émigration ; et, derrière moi, madame, le roi a signé et vous a fait signer, à vous, une lettre pour son frère, pour Monsieur, lettre dans laquelle il le

charge de ses pouvoirs auprès de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse...

La reine rougit comme un enfant pris en faute ; mais un enfant pris en faute courbe la tête : elle, au contraire, se révolta.

– Nos ennemis ont-ils des espions jusque dans le cabinet du roi ?

– Oui, madame, répondit tranquillement Gilbert, et c'est ce qui rend, de la part du roi, toute démarche fautive si dangereuse.

– Mais, monsieur, la lettre était tout entière écrite de la main du roi ; elle a été – aussitôt signée par moi – pliée et cachetée par le roi, puis remise au courrier qui devait la porter.

– C'est vrai, madame.

– Le courrier a donc été arrêté ?

– La lettre a été lue.

– Mais nous ne sommes donc entourés que de traîtres ?

– Tous les hommes ne sont pas des comtes de Charny !

– Que voulez-vous dire ?

– Hélas ! je veux dire, madame, qu'un des augures fatals qui présagent la perte des rois, c'est quand ils éloignent d'eux des hommes qu'ils devraient attacher à leur fortune par des liens de fer.

– Je n'ai point éloigné M. de Charny, dit amèrement la reine ; c'est M. de Charny qui s'est éloigné. Quand les rois deviennent malheureux, il n'y a plus de liens assez forts pour retenir près d'eux leurs amis.

Gilbert regarda la reine, et secoua doucement la tête.

– Ne calomniez pas M. de Charny, madame, ou le sang de ses deux frères criera, du fond de la tombe, que la reine de France est ingrate !

– Monsieur ! fit Marie-Antoinette.

– Oh ! vous savez bien que je dis la vérité, madame, reprit Gilbert ; vous savez bien qu'au jour où un véritable danger vous menacera, M. de Charny sera à son poste, et que ce poste sera celui du danger.

La reine baissa la tête.

– Enfin, dit-elle avec impatience, vous n'étiez pas venu pour me parler de M. de Charny, je suppose ?

– Non, madame ; mais les idées sont parfois comme les événements, elles s'enchaînent par des fils invisibles, et telles sont tirées tout à coup au jour qui devraient rester cachées dans l'obscurité du cœur... Non, je venais pour parler à la reine ; pardon si, sans le vouloir, j'ai parlé à la femme, mais me voici prêt à réparer mon erreur.

– Et que vouliez-vous dire à la reine, monsieur ?

– Je voulais lui mettre sous les yeux sa situation, celle de la France, celle de l'Europe ; je voulais lui dire : Madame, vous jouez le bonheur ou le malheur du monde en partie liée ; vous avez perdu la première manche au 6 octobre ; vous venez aux yeux de vos courtisans du moins, de gagner la seconde. À partir de demain, vous allez engager ce que l'on nomme *la belle* ; si vous perdez, il y va du trône, de la liberté, peut-être de la vie !

– Et, dit la reine en se redressant vivement, croyez-vous, monsieur, que nous reculerons devant une pareille crainte ?

– Je sais que le roi est brave : il est petit-fils de Henri IV, je sais que la reine est héroïque : elle est fille de Marie-Thérèse ; je n’essayerai donc jamais vis-à-vis d’eux que de la conviction ; malheureusement, je doute que j’arrive jamais à faire passer dans le cœur du roi et de la reine la conviction qui est dans le mien.

– Pourquoi, alors, prendre une pareille peine, monsieur, si vous la jugez inutile ?

– Pour remplir un devoir, madame... Croyez-moi, il est doux, quand on vit dans des temps orageux comme les nôtres, de se dire, à chaque effort que l’on fait, cet effort dût-il être infructueux : « C’est un devoir que je remplis ! »

La reine regarda Gilbert en face.

– Avant toute chose, monsieur, dit-elle, pensez-vous qu’il soit possible encore de sauver le roi ?

– Je le crois.

– Et la royauté ?

– Je l’espère.

– Eh bien ! monsieur, dit la reine avec un soupir profondément triste, vous êtes plus heureux que moi ; je crois que l’un et l’autre sont perdus, et je ne me débats, pour mon compte, qu’en acquit de ma conscience.

– Oui, madame, je comprends cela parce que vous voulez la royauté despotique et le roi absolu ; comme un avare qui ne sait, même en vue d’un rivage prêt à lui rendre plus qu’il ne perd dans son naufrage, sacrifier une partie de sa fortune, et qui veut garder tous ses trésors, vous vous noierez avec les vôtres, entraînée par leur poids !... Faites la part de la tempête, jetez au gouffre tout le passé, s’il le faut, et nagez vers l’avenir !

– Jeter le passé au gouffre, c’est rompre avec tous les rois de l’Europe.

– Oui ; mais c’est faire alliance avec le peuple français.

– Le peuple français est notre ennemi ! dit

Marie-Antoinette.

– Parce que vous lui avez appris à douter de vous.

– Le peuple français ne peut pas lutter contre une coalition européenne.

– Supposez à sa tête un roi qui veuille franchement la Constitution, et le peuple français fera la conquête de l'Europe.

– Il faut une armée d'un million d'hommes pour cela.

– On ne fait pas la conquête de l'Europe avec un million d'hommes, madame ; on fait la conquête de l'Europe avec une idée... Plantez sur le Rhin et sur les Alpes deux drapeaux tricolores avec ces mots : « Guerre aux tyrans ! liberté aux peuples ! » et l'Europe sera conquise.

– En vérité, monsieur, il y a des moments où je suis tentée de croire que les plus sages deviennent fous !

– Ah ! madame, madame, vous ne savez donc pas ce que c'est, en ce moment, que la France aux yeux des nations ? La France, avec quelques

crimes individuels, quelques excès locaux, mais qui ne tachent point sa robe blanche, qui ne souillent pas ses mains pures, cette France, c'est la vierge de la liberté ; le monde tout entier est amoureux d'elle ; des Pays-Bas, du Rhin, de l'Italie, des millions de voix l'invoquent ! Elle n'a qu'à mettre un pied hors de la frontière, et les peuples l'attendront à genoux. La France arrivant les mains pleines de liberté, ce n'est plus une nation ; c'est la justice immuable ! c'est la raison éternelle !... Oh ! madame, madame, profitez de ce qu'elle n'est point encore entrée dans la violence ; car, si vous attendez trop longtemps, ces mains qu'elle étend sur le monde, elle les retournera contre elle-même... Mais la Belgique, mais l'Allemagne, mais l'Italie suivent chacun de ses mouvements avec des regards d'amour et de joie, la Belgique lui dit : « Viens ! » L'Allemagne lui dit : « Je t'attends ! » L'Italie lui dit : « Sauve-moi ! » Au fond du Nord, une main inconnue n'a-t-elle pas écrit sur le bureau de Gustave : « Pas de guerre à la France ! » D'ailleurs, aucun de ces rois que vous appelez à votre aide n'est prêt à nous faire la guerre, madame. Deux empires nous

haïssent profondément ; quand je dis deux empires, je veux dire une impératrice et un ministre, Catherine II et M. Pitt ; mais ils sont impuissants contre nous, à cette heure du moins. Catherine II tient la Turquie sous une de ses griffes, et la Pologne sous l'autre ; elle en aura bien pour deux ou trois ans à soumettre l'une et à dévorer l'autre ; elle pousse les Allemands vers nous ; elle leur offre la France ; elle fait honte à votre frère Léopold de son inaction ; elle lui montre le roi de Prusse envahissant la Hollande pour un simple déplaisir fait à sa sœur ; elle lui dit : « Marchez donc ! » mais elle ne marche pas. M. Pitt avale l'Inde en ce moment ; il est comme le serpent boa : cette laborieuse digestion l'engourdit ; si nous attendons qu'elle soit achevée, il nous attaquera à son tour, non point tant par la guerre étrangère que par la guerre civile... Je sais que vous en avez une peur mortelle, de ce Pitt ; je sais que vous avouez, madame, que vous ne parlez pas de lui sans avoir la *petite mort*. Voulez-vous un moyen de le frapper au cœur ? C'est de faire de la France une république avec un roi ! Au lieu de cela, que

faites-vous, madame ? Au lieu de cela, que fait votre amie la princesse de Lamballe ? Elle dit à l'Angleterre, où elle vous représente, que toute l'ambition de la France est d'arriver à la grande Charte ; que la Révolution française, bridée et montée par le roi, va marcher à reculons ! Et que répond Pitt à ces avances ? Qu'il ne souffrira pas que la France devienne république ; qu'il sauvera la monarchie ; mais toutes les caresses, toutes les instances, toutes les prières de Mme de Lamballe n'ont pu lui faire promettre qu'il sauverait le monarque ; car, le monarque, il le hait ! N'est-ce pas Louis XVI, roi constitutionnel, roi philosophe, qui lui a disputé l'Inde et arraché l'Amérique ? Louis XVI ! Mais Pitt ne désire qu'une chose, c'est que l'histoire en fasse un pendant à Charles I^{er} !

– Monsieur ! monsieur ! s'écria la reine épouvantée, qui donc vous dévoile toutes ces choses ?

– Les mêmes hommes qui me disent ce qu'il y a dans les lettres que Votre Majesté écrit.

– Mais nous n'avons donc plus une pensée qui

nous appartienne ?

– Je vous ai dit, madame, que les rois de l'Europe étaient enveloppés d'un invisible réseau dans lequel ceux qui voudraient résister se débattront inutilement. Ne résistez pas, madame : mettez-vous à la tête des idées que vous essayez de tirer en arrière, et le réseau vous deviendra une armure, et ceux qui vous haïssent deviendront vos défenseurs, et ces poignards invisibles qui vous menacent deviendront des épées prêtes à frapper vos ennemis !

– Mais ceux que vous appelez nos ennemis, monsieur, vous oubliez toujours que ce sont les rois nos frères.

– Eh ! madame, appelez une fois les Français vos enfants, et vous verrez, alors, le peu que vous sont ces frères selon la politique et la diplomatie ! D'ailleurs, tous ces rois, tous ces princes, ne vous semblent-ils point marqués du sceau fatal, du sceau de la folie ? Commençons par votre frère Léopold, caduc à quarante-quatre ans, avec son harem toscan transporté à Vienne, ranimant ses facultés mourantes par des excitants meurtriers

qu'il se fabrique lui-même... Voyez Frédéric ; voyez Gustave ; l'un qui est mort, l'autre qui mourra sans postérité – car, aux yeux de tous, il est connu que l'héritier royal de Suède est le fils de Monk, et non celui de Gustave... Voyez le roi de Portugal, avec ses trois cents religieuses... Voyez le roi de Saxe, avec ses trois cent cinquante-quatre bâtards... Voyez Catherine, cette Pasiphaé du Nord, à qui un taureau ne saurait suffire, et qui a trois armées pour amants !... Oh ! madame, madame, ne vous apercevez-vous pas que tous ces rois et toutes ces reines marchent au gouffre, à l'abîme, au suicide, et que, si vous vouliez, vous... vous ! Au lieu de marcher comme eux au suicide, à l'abîme, au gouffre, vous marcheriez à l'empire du monde, à la monarchie universelle ?

– Pourquoi donc ne dites-vous point cela au roi, monsieur Gilbert ? demanda la reine ébranlée.

– Eh ! je le lui dis, mon Dieu ! Mais, comme vous avez les vôtres, il a ses mauvais génies qui viennent défaire ce que j'ai fait.

Puis, avec une profonde mélancolie :

– Vous avez usé Mirabeau, vous usez Barnave ; vous m’userez après eux et comme eux, et tout sera dit !

– Monsieur Gilbert, fit la reine, attendez-moi ici... J’entre un instant chez le roi, et je reviens.

Gilbert s’inclina ; la reine passa devant lui, et sortit par la porte qui conduisait chez le roi.

Le docteur attendit dix minutes, un quart d’heure, une demi-heure ; enfin, une porte s’ouvrit, mais opposée à celle par laquelle était sortie la reine.

C’était un huissier qui, après avoir regardé de tous côtés avec inquiétude, s’avança vers Gilbert, fit un signe maçonnique, lui remit une lettre, et s’éloigna.

Gilbert ouvrit la lettre et lut :

Tu perds ton temps, Gilbert : en ce moment, la reine et le roi écoutent M. de Breteuil, qui arrive de Vienne, et qui leur apporte ce plan de politique :

« Faire de Barnave comme de Mirabeau ; gagner du temps, jurer la Constitution, l'exécuter littéralement, pour montrer qu'elle est inexécutable. La France se refroidira, s'ennuiera ; les Français ont la tête légère, il se fera quelque mode nouvelle, et la liberté passera.

» Si la liberté ne passe pas, on aura gagné un an ; et, dans un an, nous serons prêts à la guerre.

Laisse donc là ces deux condamnés, qu'on appelle encore, par dérision, le roi et la reine, et rends-toi, sans perdre un instant, à l'Hôpital du Gros-Caillou ; tu y trouveras un mourant, moins malade qu'eux ; car, ce mourant, peut-être pourras-tu le sauver, tandis qu'eux, sans que tu puisses les sauver, t'entraîneront dans leur chute !

Le billet n'avait point de signature ; mais Gilbert reconnut l'écriture de Cagliostro.

En ce moment, Mme Campan entra ; cette fois, c'était par la porte de la reine.

Elle remit à Gilbert un petit billet conçu en ces

termes :

Le roi prie M. Gilbert de lui mettre par écrit tout le plan politique qu'il vient d'exposer à la reine.

La reine, retenue par une affaire importante, a le regret de ne pouvoir revenir près de M. Gilbert ; il serait donc inutile qu'il l'attendît plus longtemps.

Gilbert lut, resta un moment pensif, et, secouant la tête :

– Les insensés ! murmura-t-il.

– N'avez-vous rien à faire dire à Leurs Majestés, monsieur ? demanda Mme Campan.

Gilbert donna à la femme de chambre la lettre sans signature qu'il venait de recevoir.

– Voici ma réponse, dit-il.

Et il sortit.

CXVI

Plus de maître ! plus de maîtresse !

Avant de suivre Gilbert dans cet Hôpital du Gros-Caillou, où le réclament les soins à donner à ce blessé inconnu recommandé par Cagliostro, jetons un dernier coup d'œil sur l'Assemblée, qui va se dissoudre, après l'acceptation de cette Constitution à laquelle est suspendue la non-déchéance du roi, et voyons quel parti la Cour tirera de cette fatale victoire du 17 juillet, qui, deux ans plus tard, coûtera la tête de Bailly. Puis nous reviendrons aux héros de cette histoire, que nous avons un peu perdus de vue, emportés qu'ils sont par la tourmente politique, qui nous force de mettre sous les yeux des lecteurs ces grands troubles de la rue où les individus disparaissent pour faire place aux masses.

Nous avons vu le danger couru par

Robespierre, et nous savons comment, grâce à l'intervention du menuisier Duplay, il a échappé au triomphe peut-être mortel qui allait être déferé à sa popularité.

Tandis qu'il soupe en famille dans une petite salle à manger donnant sur la cour, avec le mari, la femme et les deux filles, ses amis, instruits du péril auquel il a été exposé, s'inquiètent de lui.

Mme Roland surtout. Créature dévouée, elle oublie qu'elle a été vue et reconnue sur l'autel de la Patrie, et qu'elle court le même risque que les autres. Elle commence par recueillir chez elle Robert et Mlle de Kéralio ; puis, comme on lui dit que l'Assemblée doit, cette même nuit, dresser un acte d'accusation contre Robespierre, elle va, pour prévenir celui-ci, au fond du Marais, et, ne le trouvant pas, elle revient quai des Théatins, chez Buzot.

Buzot est un des admirateurs de Mme Roland ; elle sait toute l'influence qu'elle a sur Buzot. C'est pour cela qu'elle s'adresse à lui.

Buzot fait immédiatement passer un mot à Grégoire. Si l'on attaque Robespierre aux

Feuillants, Grégoire le défendra aux Feuillants ; si l'on attaque Robespierre à l'Assemblée, lui, Buzot, défendra Robespierre à l'Assemblée.

C'est d'autant plus méritoire de sa part qu'il n'adore pas Robespierre.

Grégoire alla aux Feuillants, et Buzot à l'Assemblée : il ne fut pas question d'accuser Robespierre ni aucun autre. Députés et Feuillants étaient épouvantés de leur propre victoire, consternés du pas sanglant qu'ils avaient fait au profit des royalistes. À défaut d'accusation contre les hommes, on en porta une contre les clubs ; un membre de l'Assemblée demanda leur fermeture immédiate. On crut un instant qu'il allait y avoir unanimité pour cette mesure ; mais Duport, mais La Fayette réclamèrent : fermer les clubs, c'était fermer les Feuillants. La Fayette et Duport n'étaient point encore désillusionnés sur la force que cette arme mettait entre leurs mains. Ils croyaient que les Feuillants remplaceraient les Jacobins, et que, par l'immense machine, ils dirigeraient l'esprit de la France.

Le lendemain, l'Assemblée reçut le double

rapport du maire de Paris et du commandant de la garde nationale. Tout le monde avait intérêt à se tromper : la comédie fut facile à jouer.

Le commandant et le maire parlèrent de l'immense désordre qu'il leur avait fallu comprimer ; de la pendaison du matin et des coups de feu du soir – deux choses qui n'avaient aucune corrélation – du danger qui avait menacé le roi, l'Assemblée, la société tout entière – danger qu'ils savaient mieux que personne n'avoir jamais existé.

L'Assemblée les remercia d'une énergie qu'ils n'avaient jamais eu l'idée de déployer, les félicita d'une victoire que chacun d'eux déplorait au fond du cœur, et rendit grâce au ciel, qui avait permis que l'on anéantît d'un seul coup l'insurrection et les insurgés.

À entendre les félicités et les félicitants, la Révolution était terminée.

La Révolution commençait !

Pendant ce temps, les anciens Jacobins, jugeant du lendemain par la veille, se croyaient

attaqués, poursuivis, traqués, et se préparaient à se faire pardonner leur importance réelle à force de feinte humilité. Robespierre, encore tout tremblant d'avoir été proposé pour roi à la place de Louis XVI, rédigea une adresse au nom des présents et des absents.

Dans cette adresse, il remerciait l'Assemblée de ses *généreux efforts*, de sa *sagesse*, de sa *fermeté*, de sa *vigilance*, de sa *justice impartiale et incorruptible*.

Comment les Feuillants n'auraient-ils pas repris courage, et ne se seraient-ils pas crus tout-puissants, en voyant cette humilité de leurs ennemis ?

Un instant, ils se crurent, non seulement les maîtres de Paris, mais encore les maîtres de la France.

Hélas ! les Feuillants n'avaient point compris la situation ; et se séparant des Jacobins, ils avaient fait tout simplement une seconde assemblée, doublure de la première. La similitude entre les deux compagnies était telle, que, aux Feuillants comme à la Chambre, on n'entrait

qu'en payant contribution, qu'à la condition d'être citoyen actif, électeur des électeurs.

Le peuple avait deux Chambres bourgeoises, au lieu d'une.

Ce n'était point cela qu'il voulait.

Il voulait une Chambre populaire, qui fût, non pas l'alliée, mais l'ennemi de l'Assemblée nationale ; qui n'aidât point celle-ci à reconstituer la royauté, mais qui la forçât de la détruire.

Les Feuillants ne répondaient donc aucunement à l'esprit public ; aussi le public les abandonna dans ce court trajet qu'ils venaient de faire.

Leur popularité se perdit en traversant la rue.

En juillet, la province comptait quatre cents sociétés ; sur ces quatre cents sociétés, trois cents correspondaient également avec les Feuillants et les Jacobins ; cent avec les Jacobins seuls.

De juillet à septembre, il se créa six cents autres sociétés, dont pas une ne correspondait avec les Feuillants.

Et, au fur et à mesure que les Feuillants

s'affaiblissaient, les Jacobins se reconstituaient sous la main de Robespierre. Robespierre commençait à être l'homme le plus populaire de France.

La prédiction de Cagliostro à Gilbert s'accomplissait à l'endroit du petit avocat d'Arras.

Peut-être la verrons-nous s'accomplir aussi fidèlement à l'endroit du petit Corse d'Ajaccio.

En attendant, l'heure qui devait voir la fin de l'Assemblée nationale sonnait ; elle sonnait lentement, c'est vrai, comme pour ces vieillards chez lesquels la vie s'éteint et se consume goutte à goutte.

Après avoir voté trois mille lois, l'Assemblée venait d'achever enfin la révision de la Constitution.

Cette Constitution, c'était une cage de fer dans laquelle, presque malgré elle, presque à son insu, elle avait enfermé le roi.

Elle avait doré les barreaux de la cage ; mais, au bout du compte, tout dorés qu'ils étaient, les

barreaux ne dissimulaient pas la prison.

En effet, la volonté royale était devenue impuissante ; c'était une roue qui recevait le mouvement au lieu de l'imprimer. Toute la résistance de Louis XVI était dans son veto, qui, pour trois ans, suspendait l'exécution des décrets rendus, si ces décrets ne convenaient pas au roi ; alors, la roue cessait de tourner, et, par son immobilité, arrêtait toute la machine.

À part cette force d'inertie, la royauté de Louis XVI et de Henri IV, toute d'initiative sous ces deux grands rois, n'était plus qu'une majestueuse inutilité.

Cependant, le jour où le roi devait jurer la Constitution approchait.

L'Angleterre et les émigrés écrivaient au roi : « Périssez, s'il le faut ; mais ne vous avilissez pas en jurant ! »

Léopold et Barnave disaient : « Jurez toujours : tiendra qui pourra. »

Enfin, le roi décida la question par cette phrase :

– Je déclare que je ne vois point dans la Constitution des moyens suffisants d’action et d’unité ; mais, puisque les opinions sont diverses sur ce sujet, je consens que l’expérience en demeure seule juge.

Restait à savoir dans quel lieu la Constitution serait présentée à l’acceptation du roi : aux Tuileries ou à l’Assemblée ?

Le roi trancha la difficulté en annonçant qu’il jurerait la Constitution là où elle avait été votée.

Le jour fixé par le roi était le 13 septembre.

L’Assemblée reçut cette communication avec des applaudissements unanimes.

Le roi venait à elle !

Dans un élan d’enthousiasme, La Fayette se leva et demanda une amnistie universelle pour ceux qui étaient accusés d’avoir favorisé la fuite du roi.

L’Assemblée vota l’amnistie par acclamation.

Ce nuage qui un instant avait assombri le ciel de Charny et d’Andrée se dissipa donc aussitôt que formé.

Une députation de soixante membres fut nommée pour remercier le roi de sa lettre.

Le garde des Sceaux se leva et courut annoncer au roi cette députation.

Le matin même, un décret avait aboli l'ordre du Saint-Esprit, autorisant le roi seul à porter ce cordon, emblème de la haute aristocratie.

La députation trouva le roi décoré de la seule croix de Saint-Louis, et, comme Louis XVI s'aperçut de l'effet que produisait sur les députés l'absence du cordon bleu :

– Messieurs, dit-il, vous avez aboli ce matin l'ordre du Saint-Esprit en le conservant pour moi seul ; mais un ordre, quel qu'il soit, n'ayant à mes yeux d'autre prix que celui de pouvoir être communiqué, à partir d'aujourd'hui je le tiens comme aboli pour moi aussi bien que pour les autres.

La reine, le dauphin et Madame Royale se tenaient debout près de la porte ; la reine pâle, les dents serrées, toutes les fibres frémissantes ; Madame Royale, déjà passionnée, violente,

hautaine, impressionnée des humiliations passées, présentes et futures ; le dauphin, insoucieux comme un enfant : seul, il semblait, par son sourire et le mouvement qu'il se donnait, un personnage vivant dans un groupe de marbre.

Quant au roi, quelques jours auparavant, il avait dit à M. de Montmorin :

– Je sais bien que je suis perdu... Tout ce qu'on tentera désormais en faveur de la royauté, qu'on le tente pour mon fils.

Louis XVI répondit avec une sincérité apparente au discours de la députation.

Puis, lorsqu'il eut fini, se tournant vers la reine et la famille royale :

– Voilà, dit-il, ma femme et mes enfants qui partagent tous mes sentiments.

Oui, femme et enfants les partageaient ; car, lorsque la députation se fut retirée, que le roi l'eut suivie d'un regard inquiet, la reine d'un regard haineux, les deux époux se rapprochèrent, et Marie-Antoinette, posant sa main blanche et froide comme du marbre sur le bras du roi :

– Ces gens-là, dit-elle en secouant la tête, ne veulent plus de souverains. Ils démolissent la monarchie pierre à pierre, et, de ces pierres, ils nous font un tombeau !

Elle se trompait, pauvre femme ! ensevelie dans la bière des pauvres, elle ne devait pas même avoir un tombeau.

Mais la chose sur laquelle elle ne se trompait pas, c'étaient ces atteintes de tous les jours à la prérogative royale.

M. de Malouet était président de l'Assemblée ; c'était un royaliste pur-sang ; cependant il se crut obligé de mettre en délibération si l'Assemblée resterait debout ou assise, tandis que le roi prononcerait son serment.

– Assise ! assise ! cria-t-on de toutes parts.

– Et le roi ? demanda M. de Malouet.

– Debout et tête nue ! cria une voix.

L'Assemblée entière tressaillit.

Cette voix était isolée, mais nette, forte, vibrante ; elle semblait la voix du peuple, qui ne se fait entendre solitaire que pour mieux être

entendue.

Le président pâlit.

Qui avait prononcé ces paroles ? Étaient-elles parties de la salle ou des tribunes ?

N'importe ! Elles avaient une telle puissance, que le président fut forcé d'y répondre.

– Messieurs, dit-il, il n'y a point de circonstance où la nation assemblée en présence du roi ne le reconnaisse pour son chef. Si le roi prête son serment debout, je demande que l'Assemblée l'écoute dans la même attitude.

Alors, la même voix se fit entendre.

– J'ai, dit-elle, à proposer un amendement qui mettra tout le monde d'accord. Décrétons qu'il sera permis à M. de Malouet et à quiconque préférera cette posture d'écouter le roi à genoux ; mais maintenons la proposition.

La proposition fut écartée.

C'était le lendemain de cette discussion que le roi devait prêter serment. La salle était comble ; les tribunes regorgeaient de spectateurs.

À midi, on annonça le roi.

Le roi parla debout ; l'Assemblée l'écouta debout ; puis, le discours prononcé, on signa l'acte constitutionnel, et tout le monde s'assit.

Alors, le président – c'était Thouret – se leva pour prononcer son discours ; mais, après les deux ou trois premières phrases, voyant que le roi ne se levait point, il s'assit lui-même.

Cette action provoqua les applaudissements des tribunes.

À ces applaudissements plusieurs fois répétés, le roi ne put s'empêcher de pâlir.

Il tira son mouchoir de sa poche, et essuya la sueur qui ruisselait sur son front.

La reine assistait à la séance dans une loge particulière ; elle ne put en supporter davantage ; elle se leva, sortit, fermant violemment la porte, et se fit ramener aux Tuileries.

Elle rentra sans dire un seul mot, même à ses plus intimes. Depuis que Charny n'était plus près d'elle, son cœur absorbait le fiel, mais ne le rendait pas.

Le roi rentra une demi-heure après elle.

– La reine ? demanda-t-il aussitôt.

On lui indiqua où elle était.

Un huissier voulait marcher devant lui.

Il l'écarta d'un signe, ouvrit les portes lui-même, et apparut tout à coup sur le seuil de la chambre où se trouvait la reine.

Il était si pâle, si défait, la sueur coulait à si larges gouttes sur son front, que la reine, en l'apercevant, se leva tout debout et poussa un cri.

– Oh ! sire, dit-elle, qu'est-il donc arrivé ?

Le roi, sans répondre, se jeta dans un fauteuil, et éclata en sanglots.

– Oh ! madame, madame, s'écria-t-il, pourquoi avez-vous assisté à cette séance ? Fallait-il que vous fussiez témoin de mon humiliation ? Est-ce donc pour cela que, sous prétexte d'être reine, je vous ai fait venir en France ?

Une pareille explosion de la part de Louis XVI était d'autant plus déchirante qu'elle était rare. La

reine n'y put tenir, et, courant au roi, elle se laissa tomber à genoux devant lui.

En ce moment, le bruit d'une porte qu'on ouvrait la fit retourner. C'était Mme Campan qui entrait.

La reine étendit le bras vers elle.

– Oh ! laissez-nous, Campan, dit-elle, laissez-nous !

Mme Campan ne se trompa point au sentiment qui portait la reine à l'éloigner. Elle se retira respectueusement ; mais, debout derrière la porte, elle entendit longtemps les deux époux échangeant des phrases entrecoupées par des sanglots.

Enfin, les interlocuteurs se turent, les sanglots se calmèrent, au bout d'une demi-heure, la porte se rouvrit, et la reine elle-même appela Mme Campan.

– Campan, dit-elle, chargez-vous de remettre cette lettre à M. de Malden ; elle est adressée à mon frère Léopold. Que M. de Malden parte à l'instant pour Vienne ; il faut que cette lettre y

arrive avant la nouvelle de ce qui s'est passé aujourd'hui... S'il a besoin de deux ou trois cents louis, donnez-les-lui ; je vous les rendrai.

Mme Campan prit la lettre et sortit. Deux heures après, M. de Malden partait pour Vienne.

Ce qu'il y avait de pis dans tout cela, c'est qu'il fallait sourire, caresser, avoir l'air joyeux.

Pendant tout le reste de la journée, les Tuileries furent remplies d'une foule prodigieuse. Le soir, la ville entière étincela d'illuminations. On invita le roi et la reine à se promener aux Champs-Élysées en voiture, escortés par les aides de camp et les chefs de l'armée parisienne.

À peine parurent-ils, que les cris de « Vive le roi ! » et « Vive la reine ! » se firent entendre. Mais, dans un intervalle où ces cris s'éteignaient, et où la voiture était arrêtée :

– Ne les croyez pas, dit un homme du peuple à la mine farouche, et qui se tenait les bras croisés près du marchepied. Vive la nation !

La voiture se remit en marche au pas ; mais l'homme du peuple appuya sa main sur la

portière, marchant du même pas qu'elle, et, chaque fois que le peuple criait : « Vive le roi ! vive la reine ! » répétant de sa même voix stridente :

– Ne les croyez pas... Vive la nation !

La reine rentra le cœur broyé de cet incessant coup de marteau qui frappait avec la périodicité de l'entêtement et de la haine.

Des représentations s'organisèrent aux différents théâtres : d'abord à l'Opéra, puis à la Comédie-Française, puis aux Italiens.

À l'Opéra et aux Français, *on fit la salle*, et le roi et la reine furent reçus par des acclamations unanimes ; mais, lorsqu'on voulut prendre les mêmes précautions pour les Italiens, il n'était plus temps : le parterre avait été loué en masse.

On comprit qu'il n'en serait pas des Italiens comme de l'Opéra et des Français, et que, probablement, il y aurait du bruit le soir.

La crainte se tourna en certitude, quand on vit la façon dont le parterre était composé.

Danton, Camille Desmoulins, Legendre,

Santerre, y occupaient les premières places. Au moment où la reine entrait dans sa loge, les galeries essayèrent d'applaudir.

Le parterre chuta.

La reine plongea avec terreur son regard dans cette espèce de cratère béant devant elle : elle vit, comme à travers une atmosphère de flamme, des yeux pleins de colère et de menace.

Elle ne connaissait aucun de ces hommes de vue, quelques-uns pas même de nom.

– Que leur ai-je donc fait, mon Dieu ? se demandait-elle en cherchant à dissimuler son trouble sous un sourire, et pourquoi me détestent-ils ainsi ?

Tout à coup, son regard s'arrêta avec terreur sur un homme debout contre une des colonnes sur lesquelles reposait la galerie.

Cet homme la regardait avec une effrayante fixité.

C'était l'homme du château de Taverney, l'homme du retour de Sèvres, l'homme du jardin des Tuileries, c'était l'homme aux paroles

menaçantes, aux actions mystérieuses et terribles !

Une fois les yeux de la reine arrêtés sur cet homme, ils ne purent plus s'en détourner. Il exerçait sur elle la fascination du serpent sur l'oiseau.

Le spectacle commença : la reine fit un effort, rompit le charme, parvint à détourner la tête et à regarder sur la scène.

On jouait les *Événements imprévus* de Grétry.

Mais, quelque effort que fit Marie-Antoinette pour distraire sa pensée de l'homme mystérieux, malgré elle, et comme par l'effet d'une puissance magnétique plus forte que sa volonté, elle se retournait et dardait son regard effrayé dans cette seule et unique direction.

Et l'homme était sans cesse à la même place, immobile, sardonique, railleur. C'était une obsession douloureuse, intime, fatale ; quelque chose de semblable, pendant la veille, à ce qu'est le cauchemar pendant la nuit.

Au reste, une sorte d'électricité flottait dans la

salle. Ces deux colères suspendues ne pouvaient manquer de se heurter, comme, aux jours orageux d'août, deux nuages arrivant des deux extrémités de l'horizon, et comme ces deux nuages se heurtant, de dégager l'éclair, sinon la foudre. L'occasion se présenta enfin.

Mme Dugazon, cette charmante femme qui a donné son nom à un emploi, avait un duo à chanter avec le ténor, et, dans ce duo, elle disait ces vers :

Oh ! comme j'aime ma maîtresse !

La vaillante créature s'élança sur le devant de la scène, leva les yeux et les bras vers la reine, et jeta la fatale provocation.

La reine comprit que là était la tempête.

Elle se détourna épouvantée, et ses yeux se portèrent involontairement sur l'homme de la colonne.

Elle crut lui voir faire un signe de commandement auquel tout le parterre obéit.

En effet, d'une seule voix, d'une voix terrible, le parterre cria :

– Plus de maître ! plus de maîtresse ! Liberté !...

Mais, à ce cri, loges et galeries répondirent :

– Vive le roi ! vive la reine ! vivent à jamais notre maître et notre maîtresse !

– Plus de maître ! Plus de maîtresse ! Liberté ! liberté ! liberté ! hurla une seconde fois le parterre.

Puis cette double déclaration de guerre jetée et acceptée, la lutte commença.

La reine poussa un cri de terreur et ferma les yeux ; elle ne se sentait plus la force de regarder ce démon, qui semblait le roi du désordre, l'esprit de la destruction.

Au même instant, les officiers de la garde nationale l'enveloppèrent, lui faisant un rempart de leur corps, et l'entraînant hors de la salle.

Mais, dans les corridors, ce cri continua de la poursuivre :

– Plus de maître ! plus de maîtresse ! plus de roi ! plus de reine ! On la porta évanouie dans sa voiture.

Ce fut la dernière fois que la reine alla au spectacle.

Le 30 septembre, l'Assemblée constituante, par l'organe de son président Thouret, déclarait qu'elle avait rempli sa mission, et terminait ses séances.

Voici, en quelques lignes, le résultat de ses travaux, qui avaient duré deux ans et quatre mois :

la désorganisation complète de la monarchie ;

l'organisation du pouvoir populaire ;

la destruction de tous les privilèges nobiliaires et ecclésiastiques ;

douze cents millions d'assignats décrétés ;

l'hypothèque mise sur les biens nationaux ;

la liberté des cultes reconnue ;

les vœux monastiques abolis ;

les lettres de cachet détruites ;

l'égalité des charges publiques établie ;
les douanes intérieures supprimées ;
la garde nationale instituée ;
enfin, la Constitution votée et soumise à
l'acceptation du roi.

Il eût fallu avoir de bien tristes prévisions pour croire – roi ou reine de France – que l'on eût plus à craindre de l'Assemblée qui allait se réunir que de celle qui venait de se dissoudre.

CXVII

Les adieux de Barnave

Le 2 octobre, c'est-à-dire le surlendemain de la dissolution de la Constituante, à l'heure où il avait l'habitude de voir la reine, Barnave était introduit, non plus dans l'entresol de Mme Campan, mais dans la pièce que l'on appelait le grand cabinet.

Le soir même du jour où le roi avait juré la Constitution, sentinelles, aides de camp de La Fayette avaient disparu de l'intérieur du château, et, si le roi n'était pas redevenu puissant, il était au moins redevenu libre.

C'était une petite compensation à cette humiliation dont nous l'avons vu se plaindre si amèrement à la reine.

Sans être reçu publiquement et avec l'apparat

d'une audience solennelle, Barnave n'allait donc plus cette fois être soumis aux précautions qu'avait jusqu'alors nécessitées sa présence aux Tuileries.

Il était très pâle et paraissait fort triste ; cette tristesse et cette pâleur frappèrent la reine.

Elle le reçut debout, quoiqu'elle connût le respect qu'avait pour elle le jeune avocat, et qu'elle fût bien certaine qu'il ne ferait point, si elle s'asseyait, ce qu'avait fait le président Thouret en voyant que le roi ne se levait pas.

– Eh bien ! monsieur Barnave, dit-elle, vous voilà content, le roi a suivi votre avis, il a juré la Constitution.

– La reine est bien bonne, répondit Barnave en s'inclinant, de dire que le roi a suivi mon avis... Si cet avis n'eût point été en même temps celui de l'empereur Léopold et du prince de Kaunitz, peut-être Sa Majesté eut-elle mis une hésitation plus grande à accomplir cet acte, le seul pourtant qui pût sauver le roi, si le roi pouvait...

Barnave s'arrêta.

– Pouvait être sauvé... n'est-ce pas, monsieur ? C'est cela que vous voulez dire ? reprit la reine abordant la question en face avec ce courage, et, nous pouvons ajouter, avec cette audace qui lui était particulière.

– Dieu me garde, madame, de me faire le prophète de pareils malheurs ! Et cependant, près de quitter Paris, près de m'éloigner pour toujours de la reine, je ne voudrais ni trop désespérer Sa Majesté, ni lui laisser trop d'illusions.

– Vous quittez Paris, monsieur Barnave ? Vous vous éloignez de moi ?

– Les travaux de l'Assemblée dont j'étais membre sont finis, madame, et, comme l'Assemblée a décidé qu'aucun Constituant ne pourrait faire partie de la Législative, je n'ai plus aucun motif pour rester à Paris.

– Pas même celui de nous être utile, monsieur Barnave ?

Barnave sourit tristement.

– Pas même celui de vous être utile, madame ; car, en effet, à partir d'aujourd'hui, ou plutôt

d'avant-hier, je ne puis plus vous être utile à rien.

– Oh ! monsieur ! dit la reine, vous présumez trop peu de vous-même.

– Hélas ! non, madame, je me juge, et je me trouve faible... je me pèse, et je me trouve léger... Ce qui faisait ma force, force dont je suppliais la monarchie de se servir comme d'un levier, c'était mon influence à l'Assemblée, ma domination aux Jacobins ; c'était enfin ma popularité si péniblement acquise ; mais l'Assemblée est dissoute, mais les Jacobins sont devenus les Feuillants, et j'ai grand-peur que les Feuillants n'aient joué, en se séparant des Jacobins, un bien mauvais jeu... Enfin, madame, ma popularité...

Barnave sourit plus tristement encore que la première fois.

– Enfin, ma popularité est perdue !

La reine regarda Barnave, et une lueur étrange qui ressemblait à un éclair de triomphe passa dans ses yeux.

– Eh bien ! dit-elle, vous voyez donc, monsieur, que la popularité se perd.

Barnave poussa un soupir.

La reine comprit qu'elle venait de commettre une de ces petites cruautés qui lui étaient habituelles.

En effet, si Barnave avait perdu sa popularité, si un mois avait suffi pour cela, s'il avait été forcé de courber la tête sous la parole de Robespierre, à qui la faute ? N'était-ce pas à cette monarchie fatale qui entraînaient tout ce qu'elle touchait vers l'abîme où elle courait elle-même ; à ce destin terrible qui, de Marie-Antoinette, comme de Marie Stuart, faisait une espèce d'ange de la mort vouant au tombeau tous ceux auxquels elle apparaissait ?

Elle revint donc en quelque sorte sur ses pas, et, sachant gré à Barnave d'avoir répondu par un simple soupir, quand il eût pu répondre par ces mots foudroyants : « Pour qui ai-je perdu ma popularité, madame, sinon pour vous ? » elle reprit :

— Mais non, vous ne partirez point, n'est-ce pas, monsieur Barnave ?

– Certes, dit Barnave, si la reine m’ordonne de rester, je resterai, comme reste sous le drapeau un soldat qui a son congé et que l’on garde pour la bataille ; mais, si je reste, savez-vous ce qui arrivera, madame ? Au lieu d’être faible, je deviendrai traître !

– Comment cela, monsieur ? dit la reine légèrement blessée. Expliquez-vous : je ne vous comprends pas.

– La reine me permet-elle de la placer bien en face de la situation, non seulement où elle se trouve, mais encore où elle va se trouver ?

– Faites, monsieur ; je suis habituée à sonder les abîmes, et si j’étais facile au vertige, déjà depuis longtemps je serais précipitée.

– La reine regarde peut-être l’Assemblée qui se retire comme son ennemie ?

– Distinguons, monsieur Barnave ; dans cette Assemblée, j’ai eu des amis ; mais vous ne nierez pas que la majorité de cette Assemblée n’ait été hostile à la royauté.

– Madame, dit Barnave, l’Assemblée n’a fait

qu'un acte d'hostilité contre le roi et vous ; c'est le jour où elle a décrété qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de la Législative.

– Je ne vous comprends pas bien, monsieur ; expliquez-moi cela, dit la reine avec le sourire du doute.

– C'est bien simple : elle a arraché le bouclier du bras de vos amis.

– Et un peu aussi, ce me semble, l'épée de la main de mes ennemis.

– Hélas ! madame, vous vous trompez ! le coup vient de Robespierre, et il est terrible comme tout ce qui vient de cet homme ! D'abord, vis-à-vis de l'Assemblée nouvelle, il vous jette dans l'inconnu. Avec la Constituante, vous saviez qui combattre, quoi combattre : avec la Législative, c'est une nouvelle étude à faire. Puis, remarquez bien ceci, madame, en proposant qu'aucun de nous ne pût être réélu, Robespierre a voulu mettre la France dans cette alternative, de prendre ou la souche qui nous est supérieure ou la souche qui nous est inférieure. Au-dessus de nous, rien n'existe : l'émigration a tout

désorganisé ; et, en supposant même que la noblesse fût demeurée en France, ce n'est point parmi les nobles que le peuple irait chercher ses représentants. Au-dessous de nous, soit ! c'est au-dessous de nous que le peuple a pris ses députés : alors, l'Assemblée entière sera démocrate ; il y aura des nuances dans cette démocratie, voilà tout.

On voyait sur le visage de la reine qu'elle suivait avec une attention profonde la démonstration de Barnave, et que, commençant à comprendre, elle commençait à s'effrayer.

– Tenez, continua Barnave, je les ai vus, ces députés, car, depuis trois jours ou quatre jours déjà, ils affluent à Paris ; j'ai vu particulièrement ceux qui arrivent de Bordeaux. Ce sont presque tous des hommes sans nom, mais qui ont hâte de s'en faire un, d'autant plus pressés qu'ils sont jeunes. À part Condorcet, Brissot et quelques autres, les plus vieux d'entre eux ont à peine trente ans. C'est l'avènement de la jeunesse chassant l'âge mûr, et détrônant la tradition. Plus de cheveux blancs ! une nouvelle France va

siéger en cheveux noirs.

– Et vous croyez, monsieur, que nous avons plus à craindre de ceux qui arrivent que de ceux qui s'en vont ?

– Oui, madame ; car ceux qui arrivent, arrivent armés d'un mandat : faire la guerre aux nobles et aux prêtres ! Quant au roi, on ne se prononce pas encore sur lui, on verra... S'il veut se contenter d'être pouvoir exécutif, peut-être lui pardonnera-t-on le passé.

– Comment ! s'écria la reine, comment ! lui pardonner le passé ?... Mais ce serait au roi de pardonner, je présume !

– Eh bien ! justement ; vous voyez, voilà où l'on ne s'entendra jamais : ceux qui arrivent, madame – et vous en aurez malheureusement la preuve – ne garderont pas même les ménagements hypocrites de ceux qui s'en vont... Pour eux – je tiens cela d'un député de la Gironde, d'un de mes confrères nommé Vergniaud – pour eux, le roi, c'est l'ennemi !

– L'ennemi ? dit la reine avec étonnement.

– Oui, madame, répéta Barnave, l’ennemi ! c’est-à-dire le centre volontaire ou involontaire de tous les ennemis intérieurs et extérieurs ; hélas ! oui, il faut bien l’avouer – et ils n’ont pas tout à fait tort, ces nouveaux venus, qui croient avoir découvert une vérité, et qui n’ont d’autre mérite que de dire tout haut ce que vos plus ardents adversaires n’osaient dire tout bas...

– Ennemi ? répéta la reine ; le roi, ennemi de son peuple ? Oh ! par exemple, monsieur Barnave, voilà une chose dont non seulement vous ne me ferez jamais convenir, mais encore que vous ne me ferez jamais comprendre !

– C’est cependant la vérité, madame ; ennemi de nature, ennemi de tempérament ! Il y a trois jours, il a accepté la Constitution, n’est-ce pas ?

– Oui ; eh bien ?

– Eh bien ! en rentrant ici, le roi s’est presque trouvé mal de colère, et, le soir, il a écrit à l’empereur.

– Mais aussi comment voulez-vous que nous supportions de pareilles humiliations ?

– Ah ! vous le voyez bien, madame : ennemi, fatalement ennemi... Ennemi volontaire, car, élevé par M. de la Vauguyon, le général du parti jésuitique, le roi a son cœur dans la main des prêtres, qui sont les ennemis de la nation ! Ennemi involontaire, car il est le chef obligé de la contre-révolution ; et, supposez même qu'il ne quitte point Paris, il est à Coblentz avec l'émigration, en Vendée avec les prêtres, à Vienne et en Prusse avec ses alliés Léopold et Frédéric. Le roi ne fait rien... j'admets qu'il ne fasse rien, madame, dit tristement Barnave, eh bien ! à défaut de sa personne, on exploite son nom : dans la chaumière, dans la chaire, dans le château, c'est le pauvre roi, le bon roi, le saint roi ! De sorte que, au règne de la Révolution, on oppose une révolte terrible, madame : la révolte de la pitié !

– En vérité, monsieur Barnave, est-ce bien vous qui me dites ces choses, et n'avez-vous pas été le premier à nous plaindre ?

– Oh ! madame, oui, je vous plaignais ! Oui, je vous plains encore, et bien sincèrement ! Mais il

y a cette différence entre moi et ceux dont je parle, c'est qu'ils vous plaignent, eux, pour vous perdre, et que je vous plains, moi, pour vous sauver !

– Mais, enfin, monsieur, parmi ceux qui arrivent et qui, s'il faut vous en croire, viennent nous faire une guerre d'extermination, y a-t-il quelque chose de convenu d'avance, un plan arrêté ?

– Non, madame, et je n'ai encore surpris que des appréciations vagues : la suppression du titre de *Majesté* pour la séance d'ouverture ; au lieu du trône, un simple fauteuil à la gauche du président.

– Voyez-vous là-dedans quelque chose de plus que dans M. Thouret s'asseyant parce que le roi était assis ?

– C'est, au moins, un nouveau pas en avant, au lieu d'être un pas en arrière... Puis il y a encore ceci d'effrayant, madame, c'est que MM. de La Fayette et Bailly vont être remplacés !

– Oh ! quant à ceux-là, dit vivement la reine, je ne les regrette pas !

– Et vous avez tort, madame : M. Bailly et M. de La Fayette sont vos amis...

La reine sourit amèrement.

– Vos amis, madame ! Vos derniers amis peut-être ! Ainsi ménagez-les ; s'ils ont sauvé quelque popularité, usez-en, mais hâtez-vous : leur popularité ne tardera point à émigrer, comme a fait la mienne.

– Au bout de tout cela, monsieur, vous me montrez l'abîme, vous me conduisez jusqu'à son cratère, vous m'en faites mesurer la profondeur, mais vous ne me dites pas le moyen de l'éviter.

Barnave resta muet un instant.

Puis, poussant un soupir :

– Ah ! madame, murmura-t-il, pourquoi donc vous a-t-on arrêtés sur la route de Montmédy !

– Bon ! dit la reine, voilà M. Barnave qui approuve la fuite de Varennes !

– Je ne l'approuve pas, madame ; car la situation où vous vous trouvez aujourd'hui est la conséquence naturelle de cette fuite ; mais, puisque cette fuite devait avoir une telle

conséquence, je déplore qu'elle n'ait pas mieux réussi.

– De sorte que, aujourd'hui, monsieur Barnave, membre de l'Assemblée nationale, délégué par cette Assemblée, avec MM. Pétion et Latour-Maubourg, pour ramener le roi et la reine à Paris, déplore que le roi et la reine ne soient pas à l'étranger ?

– Oh ! entendons-nous bien, madame ; celui qui déplore cela, ce n'est point le membre de l'Assemblée, ce n'est point le collègue de MM. Latour-Maubourg et Pétion ; c'est le pauvre Barnave, qui n'est plus rien que votre humble serviteur, prêt à donner pour vous sa vie, c'est-à-dire tout ce qu'il possède.

– Merci, monsieur, dit la reine ; l'accent avec lequel vous me faites l'offre me prouve que vous seriez homme à la tenir ; mais j'espère n'avoir pas un pareil dévouement à exiger de vous.

– Tant pis pour moi, madame ! répondit simplement Barnave.

– Comment, tant pis ?

– Oui... Tomber pour tomber, j’aurais voulu du moins tomber en combattant, tandis que voici ce qui va arriver, madame : qu’au fond de mon Dauphiné, où je vais vous être inutile, je ferai des vœux bien plus encore pour la femme jeune et belle, pour la mère tendre et dévouée, que pour la reine ; les mêmes fautes qui ont fait le passé prépareront l’avenir : vous compterez sur un secours étranger qui n’arrivera pas, ou qui arrivera trop tard ; les Jacobins s’empareront du pouvoir dans l’Assemblée et hors de l’Assemblée ; vos amis quitteront la France pour fuir la persécution ; ceux qui resteront seront arrêtés, emprisonnés : je serai de ceux-là, car je ne veux pas fuir ! Alors, je serai jugé, condamné ; peut-être ma mort obscure vous sera inutile, inconnue même ; ou si le bruit de cette mort arrive jusqu’à vous, je vous aurai été d’un si pauvre secours, que vous aurez oublié les quelques heures pendant lesquelles j’ai pu espérer pouvoir vous être utile...

– Monsieur Barnave, dit la reine avec une grande dignité, j’ignore complètement quel est le sort que l’avenir nous réserve, au roi et à moi ;

mais ce que je sais, c'est que les noms des gens qui nous ont rendu service sont scrupuleusement inscrits dans notre mémoire, et que rien de ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux à ceux-là ne nous sera étranger... En attendant, monsieur Barnave, pouvons-nous quelque chose pour vous ?

– Beaucoup... vous personnellement, madame... Vous pouvez me prouver que je n'étais pas tout à fait un être sans valeur à vos yeux.

– Et que faut-il faire pour cela ?

Barnave mit un genou en terre.

– Me donner votre main à baiser, madame.

Une larme vint jusqu'aux paupières sèches de Marie-Antoinette : elle étendit vers le jeune homme cette main blanche et froide que devaient, à un an de distance, toucher les lèvres les plus éloquents de l'Assemblée : celles de Mirabeau et de Barnave.

Barnave l'effleura seulement ; on voyait que le pauvre insensé craignait, s'il appuyait ses lèvres

sur cette belle main de marbre, de ne plus pouvoir s'en détacher.

Puis, en se relevant :

– Madame, reprit-il, je n'aurais pas, moi, l'orgueil de vous dire : « La monarchie est sauvée ! » mais je vous dis : « Si la monarchie est perdue, celui qui n'oubliera jamais la faveur qu'une reine vient de lui accorder, celui-là est perdu avec elle ! »

Et, saluant la reine, il sortit.

Marie-Antoinette le regarda s'éloigner en soupirant, et, quand la porte se fut refermée sur Barnave :

– Pauvre citron vide ! dit-elle, il ne leur a pas fallu beaucoup de temps pour ne laisser de toi que l'écorce !...

CXVIII

Le champ de bataille

Nous avons essayé de raconter les terribles événements qui s'étaient passés au Champ-de-Mars dans l'après-midi du 17 juillet 1791 ; essayons de donner une idée du spectacle que présentait le théâtre, après avoir mis sous les yeux de nos lecteurs le tableau du drame qui venait de s'y jouer, et dont Bailly et La Fayette avaient été les deux principaux acteurs.

Ce spectacle était celui qui frappa un jeune homme vêtu en officier de la garde nationale, qui, débouchant de la rue Saint-Honoré, avait traversé le pont Louis XV, et abordait le Champ-de-Mars par la rue de Grenelle.

Ce spectacle – qu'éclairait une lune aux deux tiers de sa période croissante, et roulant entre de gros nuages noirs dans lesquels elle se perdait de

temps en temps – était lugubre à voir !

Le Champ-de-Mars avait l'aspect d'un champ de bataille couvert de morts et de blessés au milieu desquels erraient, comme des ombres, des hommes chargés de jeter les morts à la Seine, et de porter les blessés à l'Hôpital militaire du Gros-Caillou.

Le jeune officier que nous suivons depuis la rue Saint-Honoré s'arrêta un instant à l'entrée du Champ-de-Mars, et, joignant les mains avec un geste de naïve terreur :

– Jésus Dieu ! murmura-t-il, la chose a donc été pire encore qu'on ne me l'avait dit ?...

Puis, après avoir regardé pendant quelques minutes l'étrange opération qui s'accomplissait, s'approchant de deux hommes qu'il voyait porter un cadavre du côté de la Seine :

– Citoyens, leur demanda-t-il, voulez-vous bien me dire ce que vous allez faire de cet homme ?

– Suis-nous, répondirent les deux hommes, et tu le verras.

Le jeune officier les suivit.

Arrivés sur le pont de bois, les deux hommes balancèrent le cadavre en comptant : « Une, deux, trois ! » et, au troisième coup, ils jetèrent le corps à la Seine.

Le jeune homme poussa un cri de terreur.

– Mais que faites-vous donc, citoyens ? demanda-t-il.

– Vous le voyez bien, mon officier, répondirent les deux hommes ; nous déblayons le terrain.

– Et vous avez des ordres pour agir ainsi ?

– Apparemment.

– De qui ?

– De la municipalité.

– Oh ! fit le jeune homme stupéfait.

Puis, après un moment de silence, et étant rentré avec eux dans le Champ de-Mars :

– Avez-vous déjà jeté beaucoup de cadavres à la Seine ?

– Cinq ou six, répondit un des deux hommes.

– Pardon, citoyen, reprit le jeune homme, mais j'ai un grand intérêt à la question que je vais vous faire : parmi ces cinq ou six cadavres, avez-vous remarqué un homme de quarante-six ou quarante-huit ans, de cinq pieds cinq pouces à peu près ; trapu, vigoureux, moitié paysan, moitié bourgeois ?

– Ma foi, dit un des hommes, nous n'avons qu'une remarque à faire : c'est si les gens couchés là sont morts ou vivants ; s'ils sont morts, nous les jetons à la rivière ; s'ils ne sont pas morts, nous les transportons à l'Hôpital du Gros-Caillou.

– Ah ! dit le jeune homme, c'est que j'ai un de mes bons amis qui n'est pas rentré chez lui, et, comme on m'a dit qu'il était ici, qu'on l'y avait vu une partie de la journée, j'ai bien peur qu'il ne soit parmi les blessés ou les morts.

– Dame ! dit un des deux porteurs en secouant un cadavre, tandis que l'autre l'éclairait avec une lanterne, s'il était ici, il est probable qu'il y est encore ; s'il n'est pas rentré chez lui, il est

probable qu'il n'y rentrera pas.

Puis, redoublant la secousse qu'il imprimait à ce corps gisant à ses pieds :

– Hé ! cria l'homme de la municipalité, es-tu mort ou vivant ? Si tu n'es pas mort, tâche de répondre !

– Oh ! quant à celui-là, il l'est bien ! dit le second ; il a reçu une balle au beau milieu de la poitrine.

– Alors, à la rivière ! dit le premier.

Et les deux hommes soulevèrent le cadavre, et reprirent le chemin du pont de bois.

– Citoyens, dit l'officier, vous n'avez pas besoin de votre lanterne pour jeter cet homme à l'eau : ayez l'obligeance de me la prêter un instant : pendant que vous ferez votre course, moi, je chercherai mon ami.

Les porteurs consentirent à la demande, et la lanterne passa dans les mains du jeune officier, lequel commença sa recherche avec un soin et une expression de physionomie indiquant qu'il avait donné au mort ou au blessé dont il

s'enquérât un titre qui sortait non seulement de ses lèvres, mais encore de son cœur.

Dix ou douze hommes, armés comme lui de lanternes, se livraient, comme lui, à la funèbre recherche.

De temps en temps, au milieu du silence – car la terrible solennité du spectacle semblait, à l'aspect de la mort, éteindre la voix des vivants – de temps en temps, au milieu du silence, un nom prononcé à haute voix traversait l'espace. Parfois une plainte, un gémissement, un cri répondait à cette voix ; mais le plus souvent elle n'obtenait pour réponse qu'un lugubre silence !

Le jeune officier, après avoir hésité, comme si sa voix fut enchaînée par une certaine terreur, suivit l'exemple qui lui était donné, et par trois fois cria :

– Monsieur Billot !... monsieur Billot !...
monsieur Billot !...

Mais aucune voix ne lui répondit.

– Oh ! bien sûr qu'il est mort ! murmura-t-il en essuyant avec sa manche les larmes qui

coulaient de ses yeux. Pauvre monsieur Billot !...

En ce moment, deux hommes passaient près de lui, emportant un cadavre vers la Seine.

– Eh ! dit celui qui soutenait le torse, et qui, par conséquent, était le plus près de la tête, je crois que notre cadavre vient de pousser un soupir !

– Bon ! dit l'autre en riant, si l'on écoutait tous ces gaillards-là, il n'y en aurait pas un de mort.

– Citoyens, dit le jeune officier, par grâce, laissez-moi voir l'homme que vous portez !

– Oh ! volontiers, mon officier, dirent les deux hommes.

Et ils assirent le cadavre sur son derrière pour donner plus de facilité à l'officier d'éclairer son visage.

Le jeune homme approcha la lanterne, et poussa un cri.

Malgré la blessure terrible qui le défigurait, il croyait avoir reconnu l'individu qu'il cherchait.

Seulement, était-il mort ou vivant ?

Celui qui avait déjà fait la moitié du chemin vers son humide tombeau avait eu la tête fendue d'un coup de sabre : la blessure, comme nous l'avons dit, était terrible ! Elle avait détaché tout le cuir chevelu du pariétal gauche, qui pendait sur la joue, laissant à découvert l'os du crâne ; l'artère temporale avait été coupée ; de sorte que tout le corps du blessé ou du mort était inondé de sang.

Du côté de la plaie, le blessé était méconnaissable.

Le jeune homme porta d'une main tremblante la lanterne de l'autre côté.

– Oh ! citoyens, s'écria-t-il, c'est lui !... c'est celui que je cherche : c'est M. Billot !

– Ah ! diable ! fit un des deux hommes. Eh bien ! il est un peu avarié, votre M. Billot !

– N'avez-vous pas dit qu'il avait poussé un soupir ?

– J'ai cru l'entendre, du moins.

– Alors, faites-moi un plaisir...

L'officier tira un petit écu de sa poche.

– Lequel ? demanda le porteur, plein de bonne volonté à la vue de la pièce de monnaie.

– Courez jusqu'à la rivière, et approchez de l'eau dans votre chapeau.

– Volontiers !

L'homme se mit à courir du côté de la Seine. Le jeune officier avait pris sa place, et soutenait le blessé.

Au bout de cinq minutes, le messenger revint.

– Jetez-lui de l'eau au visage, dit le jeune homme.

Le porteur obéit ; il trempa sa main dans le chapeau, et, la secouant comme on fait d'un goupillon, en aspergea le visage du blessé.

– Il a tressailli ! s'écria le jeune homme, qui tenait le moribond entre ses bras ; il n'est pas mort !... Oh ! cher monsieur Billot, quel bonheur que je sois arrivé là !

– Ah ! ma foi, oui, c'en est un bonheur ! dirent les deux hommes : encore vingt pas, et votre ami

revenait à lui dans les filets de Saint-Cloud.

– Jetez-lui de l'eau une seconde fois !

Le porteur renouvela l'opération ; le blessé frissonna et poussa un soupir.

– Allons, allons, dit le second porteur, décidément il n'est pas mort.

– Eh bien ! qu'allons-nous en faire ? dit le premier.

– Aidez-moi à le transporter rue Saint-Honoré, chez M. le docteur Gilbert, et vous aurez une bonne récompense ! dit le jeune homme.

– Nous ne pouvons pas.

– Pourquoi ?

– Nous avons ordre de jeter les morts à la Seine, et de porter les blessés à l'Hôpital du Gros-Caillou... Puisqu'il prétend qu'il n'est pas mort, et que, par conséquent, nous ne pouvons pas le jeter à la Seine, nous devons le porter à l'hôpital.

– Eh bien ! portons-le à l'hôpital, dit le jeune homme, et le plus tôt possible !

Il regarda tout autour de lui.

– Où est l'hôpital ?

– À trois cents pas, à peu près, de l'École militaire.

– Alors, c'est par là ?

– Oui.

– Nous avons tout le Champ-de-Mars à traverser ?

– En longueur.

– Mon Dieu ! n'avez-vous donc pas une civière ?

– Dame ! cela peut se trouver, répondit le second porteur ; c'est comme de l'eau, et, avec un petit écu...

– C'est juste, dit le jeune homme, vous n'avez rien eu, vous... Tenez, voilà un autre petit écu : trouvez-moi une civière.

Dix minutes après, la civière était trouvée.

Le blessé y fut étendu sur un matelas ; les deux porteurs s'emparèrent des brancards, et le lugubre cortège s'achemina vers l'Hôpital du

Gros-Caillou, escorté du jeune homme, qui, sa lanterne à la main, se tenait à la tête du blessé.

C'était une chose terrible que cette marche nocturne sur un terrain inondé de sang, au milieu des cadavres immobiles et raides que l'on heurtait à chaque pas, ou des blessés qui se soulevaient pour retomber en appelant du secours.

Au bout d'un quart d'heure, on franchissait le seuil de l'Hôpital du Gros Caillou.

CXIX

L'Hôpital du Gros-Caillou

À cette époque, les hôpitaux, et surtout les hôpitaux militaires, étaient bien loin d'être organisés comme ils le sont aujourd'hui.

On ne s'étonnera donc pas du trouble qui régnait dans l'Hôpital du Gros-Caillou, et de l'immense désordre qui s'opposait à l'accomplissement des désirs des chirurgiens.

La première chose qui avait manqué, c'étaient les lits. On avait alors mis en réquisition les matelas des habitants des rues environnantes.

Ces matelas étaient posés à terre, et il y en avait jusque dans la cour ; sur chacun d'eux était un blessé, attendant du secours ; mais les chirurgiens manquaient comme les matelas, et étaient plus difficiles à trouver.

L'officier – dans lequel nos lecteurs ont bien certainement reconnu notre vieil ami Pitou – obtint, moyennant deux autres petits écus, qu'on lui laissât le matelas de la civière ; de sorte que Billot fut déposé assez doucement dans la cour de l'hôpital.

Pitou, voulant prendre au moins à la situation le peu qu'elle avait de bon, avait fait déposer le blessé le plus près possible de la porte, afin de saisir au passage le premier chirurgien qui entrerait ou sortirait.

Il avait grande envie de courir dans les salles, et d'en amener un, coûte que coûte ; mais il n'osait quitter le blessé : il avait peur que, sous le prétexte que celui-ci était mort – on pouvait s'y tromper sans mauvaise foi – quelqu'un ne prît le matelas, en jetant le prétendu cadavre sur le pavé de la cour.

Pitou était là depuis une heure, appelant à grands cris les deux ou trois chirurgiens qu'il avait vus passer, sans qu'aucun d'eux répondît à ses cris, lorsqu'il aperçut un homme vêtu de noir, éclairé par deux infirmiers, et visitant l'une après

l'autre toutes ces couches d'agonie.

Plus l'homme vêtu de noir s'avavançait du côté de Pitou, plus celui-ci croyait le reconnaître ; bientôt tous ses doutes cessèrent, et Pitou, se hasardant à s'éloigner de quelques pas du blessé pour s'approcher d'autant du chirurgien, cria de toute la force de ses poumons :

– Hé ! par ici, monsieur Gilbert, par ici !

Le chirurgien, qui était, en effet, Gilbert, accourut à sa voix.

– Ah ! c'est toi, Pitou ? dit-il.

– Mon Dieu ! oui, monsieur Gilbert.

– As-tu vu Billot ?

– Eh ! monsieur, le voilà, répondit Pitou en montrant le blessé toujours immobile.

– Est-il mort ? demanda le docteur.

– Hélas ! cher monsieur Gilbert, j'espère que non ; mais je ne vous cache pas qu'il n'en vaut guère mieux.

Gilbert s'approcha du matelas, et les deux infirmiers qui le suivaient éclairèrent le visage du

blesse.

– C'est à la tête, monsieur Gilbert, disait Pitou, c'est à la tête !... Pauvre cher M. Billot ! il a la tête fendue jusqu'à la mâchoire.

Gilbert regarda la plaie avec attention.

– Le fait est que la blessure est grave, murmura-t-il.

Puis, se tournant vers les deux infirmiers :

– Il me faut une chambre particulière pour cet homme, qui est un de mes amis, ajouta-t-il.

Les deux infirmiers se consultèrent.

– Il n'y a pas de chambre particulière, dirent-ils, mais il y a la lingerie.

– À merveille ! dit Gilbert, portons-le à la lingerie.

On souleva le blessé le plus doucement possible ; mais, quelque précaution que l'on prît, il laissa échapper un gémissement.

– Ah ! dit Gilbert, jamais exclamation de joie ne m'a fait un plaisir égal à ce soupir de douleur ! Il est vivant ; c'est le principal.

Billot fut porté à la lingerie, et déposé sur le lit d'un des employés ; puis aussitôt Gilbert procéda au pansement.

L'artère temporale avait été coupée, et de là était venue une immense perte de sang ; mais cette perte de sang avait amené la syncope, et la syncope, en ralentissant les mouvements du cœur, avait arrêté l'hémorragie.

La nature en avait immédiatement profité pour former un caillot, lequel avait fermé l'artère.

Gilbert, avec une adresse admirable, lia d'abord l'artère au moyen d'un fil de soie ; puis il lava les chairs, et les réappliqua sur le crâne. La fraîcheur de l'eau, et peut-être bien aussi quelques douleurs plus vives occasionnées par le pansement firent rouvrir les yeux à Billot, qui prononça quelques paroles empâtées et sans suite.

– Il y a eu ébranlement du cerveau, murmura Gilbert.

– Mais, enfin, dit Pitou, du moment où il n'est pas mort, vous le sauverez, n'est-ce pas, monsieur Gilbert ?

Gilbert sourit tristement.

– J’y tâcherai, dit-il ; mais tu viens de voir encore une fois, mon cher Pitou, que la nature est un bien plus habile chirurgien qu’aucun de nous.

Alors, Gilbert acheva le pansement. Les cheveux coupés autant que la chose était possible, il rapprocha les deux bords de la plaie, les assujettit avec des bandelettes de diachylon, et ordonna qu’on eût soin de poser le malade presque assis, le dos, et non la tête, appuyé contre les oreillers.

Ce fut seulement alors que, tous ces soins accomplis, il demanda à Pitou comment il était venu à Paris, et comment, étant venu à Paris, il s’était trouvé là juste à point nommé pour secourir Billot.

La chose était bien simple : depuis la disparition de Catherine et le départ de son mari, la mère Billot, que nous n’avons jamais donnée à nos lecteurs comme un bien vigoureux esprit, était tombée dans une espèce d’idiotisme qui avait toujours été augmentant. Elle vivait, mais d’une façon toute mécanique, et, chaque jour,

quelque nouveau ressort de la pauvre machine humaine, ou se détendait, ou se brisait ; peu à peu, ses paroles étaient devenues plus rares ; puis elle avait fini par ne plus parler du tout, et même par s'aliter ; et le docteur Raynal avait déclaré qu'il n'y avait qu'une chose au monde qui pût tirer la mère Billot de cette torpeur mortelle : c'était la vue de sa fille.

Pitou s'était aussitôt offert pour aller à Paris, ou plutôt il était parti sans s'offrir.

Grâce aux longues jambes du capitaine de la garde nationale d'Haramont, les dix-huit lieues qui séparent la patrie de Demoustier de la capitale n'étaient qu'une promenade.

En effet, Pitou était parti à quatre heures du matin, et, entre sept heures et demie et huit heures du soir, il était arrivé à Paris.

Pitou semblait prédestiné à venir à Paris pour les grands événements.

La première fois, il était venu pour assister à la prise de la Bastille, et y prendre part ; la seconde fois, pour assister à la Fédération de 1790 ; la

troisième fois, il arrivait le jour du massacre du Champ-de-Mars.

Aussi trouva-t-il Paris tout en rumeur ; c'était, du reste, l'état dans lequel il avait l'habitude de voir Paris.

Dès les premiers groupes qu'il rencontra, il apprit ce qui s'était passé au Champ-de-Mars.

Bailly et La Fayette avaient fait tirer sur le peuple ; le peuple maudissait à pleins poumons La Fayette et Bailly.

Pitou les avait laissés dieux et adorés ! Il les retrouvait renversés de leurs autels, et maudits ; il n'y comprenait absolument rien.

Ce qu'il comprenait seulement, c'est qu'il y avait eu, au Champ-de-Mars, lutte, massacre, tuerie, à propos d'une pétition patriotique, et que Gilbert et Billot devaient être là.

Quoique Pitou eût, comme on dit vulgairement, ses dix-huit lieues dans le ventre, il doubla le pas, et arriva rue Saint-Honoré, à l'appartement de Gilbert.

Le docteur était rentré, mais on n'avait pas vu

Billot.

Le Champ-de-Mars, au reste, disait le domestique qui donnait ces renseignements à Pitou, était jonché de morts et de blessés ; Billot était peut-être parmi les uns ou parmi les autres.

Le Champ-de-Mars, couvert de morts et de blessés ! Cette nouvelle n'étonnait pas moins Pitou que ne l'avait étonné celle de Bailly et de La Fayette, ces deux idoles du peuple, tirant sur le peuple.

Le Champ-de-Mars couvert de morts et de blessés ! Pitou ne pouvait se figurer cela. Ce Champ-de-Mars qu'il avait aidé, lui dix millième, à niveler, que son souvenir lui rappelait plein d'illuminations, de chants joyeux, de gaies farandoles ! couvert de morts et de blessés ! parce qu'on avait voulu, comme l'année précédente, y fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille et celui de la Fédération !

C'était impossible !

Comment, en une année, ce qui avait été un motif de joie et de triomphe était-il devenu une

cause de rébellion et de massacre ?

Quel esprit de vertige avait donc, pendant cette année, passé par la tête des Parisiens ?

Nous l'avons dit, la Cour, pendant cette année, grâce à l'influence de Mirabeau, grâce à la création du club des Feuillants, grâce à l'appui de Bailly et de La Fayette, grâce, enfin, à la réaction qui s'était opérée à la suite du retour de Varennes, avait ressaisi son pouvoir perdu ; et ce pouvoir se manifestait par le deuil et par le massacre.

Le 17 juillet vengeait les 5 et 6 octobre.

Ainsi que l'avait dit Gilbert, la royauté et le peuple étaient manche à manche ; restait à savoir qui gagnerait la belle.

Nous avons vu comment, préoccupé par toutes ces idées – dont aucune, d'ailleurs, n'avait l'influence de ralentir sa marche – notre ami Ange Pitou, toujours vêtu de son uniforme de capitaine de la garde nationale d'Haramont, était arrivé au Champ-de-Mars par le pont Louis-XV et la rue de Grenelle, juste à temps pour

empêcher Billot d'être jeté comme mort à la rivière.

D'un autre côté, on se rappelle comment Gilbert, étant chez le roi, avait reçu un billet sans signature, mais où il avait reconnu l'écriture de Cagliostro, et dans lequel se trouvait ce paragraphe :

Laisse donc là ces deux condamnés qu'on appelle encore par dérision le roi et la reine, et rends-toi, sans perdre un instant, à l'Hôpital du Gros-Caillou : tu y trouveras un mourant moins malade qu'eux ; car ce mourant, tu peux le sauver, tandis qu'eux, sans que tu puisses les sauver, t'entraîneront dans leur chute !

Aussitôt, comme nous l'avons dit, ayant appris, par Mme Campan, que la reine, qui venait de le quitter en l'invitant à attendre son retour, était retenue ailleurs et lui donnait congé, aussitôt Gilbert était sorti des Tuileries, et, suivant à peu près le même chemin que Pitou, avait longé le

Champ-de-Mars, était entré à l'Hôpital du Gros-Caillou, et avait déjà, éclairé par deux infirmiers, visité de lit en lit, de matelas en matelas, les salles, les corridors, les vestibules et même la cour, lorsqu'une voix l'avait appelé près de la couche d'un moribond.

Cette voix, nous le savons, c'était celle de Pitou ; ce moribond, c'était Billot.

Nous avons dit l'état dans lequel Gilbert avait trouvé le digne fermier, et les chances que présentait sa situation ; chances bonnes et mauvaises, mais dans lesquelles les mauvaises l'eussent certainement emporté sur les bonnes, si le blessé eût eu affaire à un homme moins habile que le docteur Gilbert.

CXX

Catherine

Des deux personnes que le docteur Raynal avait cru devoir prévenir de l'état désespéré de Mme Billot, l'une, comme on le voit, était retenue au lit, dans un état voisin de la mort : c'était le mari ; l'autre personne seule pouvait donc venir assister l'agonisante à ses derniers moments : c'était sa fille.

Il s'agissait de faire connaître à Catherine la position dans laquelle se trouvait sa mère, et même son père ; seulement, où était Catherine ?

On n'avait qu'un moyen possible de le savoir : c'était de s'adresser au comte de Charny.

Pitou avait été si doucement, si bienveillamment accueilli par la comtesse, le jour où, de la part de Gilbert, il lui avait amené son

fils, qu'il n'hésita point à s'offrir pour aller demander l'adresse de Catherine à la maison de la rue Coq-Héron, si avancée que fût l'heure de la nuit.

En effet, onze heures et demie sonnaient à l'horloge de l'École militaire lorsque, le pansement fini, Gilbert et Pitou purent quitter le lit de Billot.

Gilbert recommanda le blessé aux infirmiers : il n'y avait plus rien à faire, qu'à laisser agir la nature.

D'ailleurs, il devait revenir le lendemain dans la journée.

Pitou et Gilbert montèrent dans la voiture du docteur, qui attendait à la porte de l'hôpital ; le docteur ordonna au cocher de toucher rue Coq-Héron.

Tout était fermé et éteint dans le quartier.

Après avoir sonné un quart d'heure, Pitou, qui allait passer de la sonnette au marteau, entendit enfin crier, non pas la porte de la rue, mais celle de la loge du concierge, et une voix enrouée et de

mauvaise humeur demanda avec un accent d'impatience auquel il n'y avait pas à se tromper :

– Qui va là ?

– Moi, dit Pitou.

– Qui, vous ?

– Ah ! c'est vrai... Ange Pitou, capitaine de la garde nationale.

– Ange Pitou ?... Je ne connais pas cela !

– Capitaine de la garde nationale !

– Capitaine... répéta le concierge, capitaine...

– Capitaine ! répéta Pitou appuyant sur ce titre, dont il connaissait l'influence.

En effet, le concierge put croire que, dans ce moment où la garde nationale balançait pour le moins l'ancienne prépondérance de l'armée, il avait affaire à quelque aide de camp de La Fayette.

En conséquence, d'un ton plus radouci, mais sans ouvrir la porte, dont il se contenta de se rapprocher :

– Eh bien ! monsieur le capitaine, reprit le concierge, que demandez-vous ?

– Je demande à parler à M. le comte de Charny.

– Il n’y est pas.

– À Mme la comtesse, alors.

– Elle n’y est pas non plus.

– Où sont-ils ?

– Ils sont partis ce matin.

– Pour quel pays ?

– Pour leur terre de Boursonnes.

– Ah ! diable ! fit Pitou comme se parlant à lui-même ; ce sont eux que j’aurai croisés à Dammartin ; ils étaient sans doute dans cette voiture de poste... Si j’avais su cela !

Mais Pitou ne le savait pas ; de sorte qu’il avait laissé passer le comte et la comtesse.

– Mon ami, dit la voix du docteur intervenant à cet endroit de la conversation, pourriez-vous, en l’absence de vos maîtres, nous donner un renseignement ?

– Ah ! pardon, monsieur, dit le concierge, qui, par suite de ses habitudes aristocratiques, reconnaissait une voix de maître dans celle qui venait de parler avec tant de politesse et de douceur.

Et, ouvrant la porte, le bonhomme vint, en caleçon, et son bonnet de coton à la main, prendre, comme on dit en style de domesticité, prendre les ordres à la portière de la voiture du docteur.

– Quel renseignement Monsieur désire-t-il ? demanda le concierge.

– Connaissez-vous, mon ami, une jeune fille à laquelle M. le comte et Mme la comtesse doivent porter quelque intérêt ?

– Mlle Catherine ? demanda le concierge.

– Justement ! dit Gilbert.

– Oui, monsieur... M. le comte et Mme la comtesse ont été la voir deux fois, et m'ont envoyé souvent lui demander si elle avait besoin de quelque chose ; mais, pauvre demoiselle ! quoique je ne la croie pas bien riche, ni elle ni

son cher enfant du bon Dieu, elle répond toujours qu'elle n'a besoin de rien.

À ces mots : « Enfant du bon Dieu », Pitou ne put s'empêcher de pousser un gros soupir.

– Eh bien ! mon ami, dit Gilbert, le père de la pauvre Catherine a été blessé aujourd'hui au Champ-de-Mars, et sa mère, Mme Billot, se meurt à Villers-Cotterêts : nous avons besoin de lui faire savoir cette triste nouvelle. Voulez-vous nous donner son adresse ?

– Oh ! pauvre jeune fille, Dieu l'assiste ! Elle est pourtant déjà assez malheureuse ! Elle demeure à Ville-d'Avray, monsieur, dans la grande rue... Je ne saurais trop vous dire le numéro ; mais c'est en face d'une fontaine.

– Cela suffit, dit Pitou ; je la trouverai.

– Merci, mon ami, dit Gilbert en glissant un écu de six livres dans la main du concierge.

– Il ne fallait rien pour cela, monsieur, dit le vieux bonhomme ; on doit, Dieu merci ! s'aider entre chrétiens.

Et, tirant sa révérence au docteur, il rentra

chez lui.

– Eh bien ? demanda Gilbert.

– Eh bien ! répondit Pitou, je pars pour Ville-d'Avray.

Pitou était toujours prêt à partir.

– Sais-tu le chemin ? reprit le docteur.

– Non ; mais vous me l'indiquerez.

– Tu es un cœur d'or et un jarret d'acier ! dit en riant Gilbert. Mais viens te reposer ; tu partiras demain matin.

– Cependant, si cela presse ?...

– Ni d'un côté ni de l'autre il n'y a urgence, dit le docteur : l'état de Billot est grave ; mais, à moins d'accidents imprévus, il n'est point mortel. Quant à la mère Billot, elle peut vivre encore dix ou douze jours.

– Oh ! monsieur le docteur, quand on l'a couchée avant-hier, elle ne parlait plus, elle ne remuait plus : il n'y avait que ses yeux qui semblaient encore vivants.

– N'importe, je sais ce que je dis, Pitou, et je

réponds pour elle, comme je te le dis, de dix à douze jours.

– Dame ! monsieur Gilbert, vous savez cela mieux que moi.

– Autant vaut donc laisser à la pauvre Catherine une nuit encore d'ignorance et de repos ; une nuit de sommeil de plus, pour les malheureux, c'est important, Pitou !

Pitou se rendit à cette dernière raison.

– Eh bien ! alors, demanda-t-il, où allons-nous, monsieur Gilbert ?

– Chez moi, parbleu ! Tu retrouveras ton ancienne chambre.

– Tiens ! dit Pitou souriant, cela me fera plaisir de la revoir.

– Et, demain, continua Gilbert, à six heures du matin, les chevaux seront à la voiture.

– Pour quoi faire les chevaux à la voiture ? demanda Pitou, qui ne considérait absolument le cheval que comme un objet de luxe.

– Mais pour te conduire à Ville-d'Avray.

– Bon ! dit Pitou, il y a donc une cinquantaine de lieues d'ici à Ville d'Avray ?

– Non, il y en a deux ou trois, dit Gilbert, à qui devant les yeux passaient, comme un éclair de sa jeunesse, les promenades qu'il avait faites avec son maître Rousseau dans les bois de Louveciennes, de Meudon et de Ville-d'Avray.

– Eh bien ! alors, dit Pitou, c'est l'affaire d'une heure, trois lieues, monsieur Gilbert ; cela se gobe comme un œuf !

– Et Catherine, demanda Gilbert, crois-tu qu'elle aussi gobe comme un œuf les trois lieues de Ville-d'Avray à Paris, et les dix-huit lieues de Paris à Villers-Cotterêts ?

– Ah ! c'est vrai ! dit Pitou ; excusez-moi, monsieur Gilbert ; c'est moi qui suis un imbécile... À propos, comment va Sébastien ?

– À merveille ! Tu le verras demain.

– Toujours chez l'abbé Bérardier ?

– Toujours.

– Ah ! tant mieux, je serai bien content de le voir !

– Et lui le sera aussi, Pitou ; car, ainsi que moi, il t’aime de tout son cœur.

Et, sur cette assurance, le docteur et Ange Pitou s’arrêtèrent devant la porte de la rue Saint-Honoré.

Pitou dormit comme il marchait, comme il mangeait, comme il se battait, c’est-à-dire de tout cœur ; seulement, grâce à l’habitude contractée à la campagne de se lever de grand matin, il était debout à cinq heures.

À six, la voiture était prête.

À sept, il frappait à la porte de Catherine.

Il était convenu, avec le docteur Gilbert, qu’à huit heures, on se retrouverait au chevet du lit de Billot.

Catherine vint ouvrir, et jeta un cri en apercevant Pitou.

– Ah ! dit-elle, ma mère est morte !

Et elle pâlit en s’appuyant contre la muraille.

– Non, dit Pitou ; seulement, si vous voulez la voir avant qu’elle meure, il faut vous presser,

mademoiselle Catherine.

Cet échange de paroles, qui en peu de mots disait tant de choses, supprimait tout préliminaire, et mettait, du premier bond, Catherine face à face avec son malheur.

– Et puis, continua Pitou, il y a encore un autre malheur.

– Lequel ? demanda Catherine avec ce ton bref et presque indifférent d'une créature qui, ayant épuisé la mesure des douleurs humaines, ne craint plus que ses douleurs s'augmentent.

– Il y a que M. Billot a été dangereusement blessé hier au Champ-de-Mars.

– Ah ! fit Catherine.

Évidemment, la jeune fille était beaucoup moins sensible à cette nouvelle qu'à la première.

– Alors, continua Pitou, voilà ce que je me suis dit – et ç'a été aussi l'avis de M. le docteur Gilbert : « Mademoiselle Catherine fera, en passant, une visite à M. Billot, qui a été transporté à l'Hôpital du Gros-Caillou, et, de là, elle prendra la diligence de Villers-Cotterêts. »

– Et vous, monsieur Pitou ? demanda Catherine.

– Moi, dit Pitou, j’ai pensé, puisque vous alliez aider là-bas Mme Billot à mourir, que c’était à moi de rester ici pour tâcher d’aider M. Billot à revivre... Je reste auprès de celui qui n’a personne, vous comprenez, mademoiselle Catherine ?

Pitou prononça ces paroles, avec son angélique naïveté, sans songer qu’il faisait ainsi, en quelques mots, l’histoire tout entière de son dévouement.

Catherine lui tendit la main.

– Vous êtes un brave cœur, Pitou ! lui dit-elle. Venez embrasser mon pauvre petit Isidore.

Et elle marcha devant, car la courte scène que nous venons de raconter s’était passée dans l’allée de la maison, à la porte de la rue. Elle était plus belle que jamais, pauvre Catherine ! toute vêtue de deuil comme elle l’était ; ce qui fit pousser un second soupir à Pitou.

Catherine précéda le jeune homme dans une

petite chambre donnant sur un jardin : dans cette chambre, qui, avec une cuisine et un cabinet de toilette, composait tout le logement de Catherine, il y avait un lit et un berceau : le lit de la mère, le berceau de l'enfant.

L'enfant dormait.

Catherine tira un rideau de gaze, et se rangea pour laisser les yeux de Pitou plonger dans le berceau.

– Oh ! le beau petit ange ! dit Pitou en joignant les mains.

Et, comme s'il eût été, en effet, devant un ange, il se mit à genoux et baisa la main de l'enfant.

Pitou fut vite récompensé de ce qu'il venait de faire : il sentit flotter sur son visage les cheveux de Catherine, et deux lèvres se posèrent sur son front.

La mère rendait le baiser donné au fils.

– Merci, bon Pitou ! dit-elle. Depuis le dernier baiser qu'il a reçu de son père, personne que moi n'avait embrassé le pauvre petit.

– Oh ! mademoiselle Catherine ! murmura Pitou, ébloui et secoué par le baiser de la jeune fille, comme il l'eût été par l'étincelle électrique.

Et, cependant, ce baiser était composé simplement de tout ce qu'il y a de saint et de reconnaissant dans l'amour d'une mère.

CXXI

La fille et le père

Dix minutes après, Catherine, Pitou et le petit Isidore roulaient dans la voiture du docteur Gilbert sur la route de Paris.

La voiture fit halte devant l'Hôpital du Gros-Caillou.

Catherine descendit, prit son fils dans ses bras et suivit Pitou.

Arrivée à la porte de la lingerie, elle s'arrêta :

– Vous m'avez dit que nous trouverions le docteur Gilbert près du lit de mon père ?

– Oui...

Pitou entrouvrit la porte.

– Et il y est effectivement, dit-il.

– Voyez si je puis entrer sans crainte de lui

causer une trop forte émotion.

Pitou entra dans la chambre, interrogea le docteur, et vint presque aussitôt retrouver Catherine.

– L'ébranlement causé par le coup qu'il a reçu est tel, qu'il ne reconnaît encore personne, à ce que dit M. Gilbert.

Catherine allait entrer avec le petit Isidore dans ses bras.

– Donnez-moi votre enfant, mademoiselle Catherine, dit Pitou.

Catherine eut un moment d'hésitation.

– Oh ! me le donner, à moi, dit Pitou, c'est comme si vous ne le quittiez pas.

– Vous avez raison, dit Catherine.

Et, comme elle eût fait à un frère, avec plus de confiance peut-être, elle remit l'enfant à Ange Pitou, et s'avança d'un pas ferme dans la salle, marchant droit au lit de son père.

Comme nous l'avons dit, le docteur Gilbert était au chevet du lit du blessé.

Peu de changement s'était opéré dans l'état du malade ; il était placé, comme la veille, le dos appuyé à ses oreillers, et le docteur humectait, à l'aide d'une éponge imbibée d'eau, et pressée dans sa main, les bandes qui assujettissaient l'appareil posé sur la blessure. Malgré un commencement de fièvre inflammatoire bien caractérisée, le visage, vu la quantité de sang que Billot avait perdu, était d'une pâleur mortelle ; l'enflure avait gagné l'œil et une partie de la joue gauche.

À la première impression de fraîcheur, il avait balbutié quelques mots sans suite, et rouvert les yeux ; mais cette violente tendance vers le sommeil que les médecins nomment *coma* avait de nouveau éteint sa parole, et fermé ses yeux.

Catherine, arrivée devant le lit, se laissa tomber sur ses genoux, et, levant les mains au ciel :

– Ô mon Dieu ! dit-elle, vous êtes témoin que je vous demande du plus profond de mon cœur la vie de mon père !

C'était tout ce que pouvait faire cette fille pour

le père qui avait voulu tuer son amant.

À sa voix, au reste, un tressaillement agita le corps du malade ; sa respiration devint plus pressée ; il rouvrit les yeux, et son regard, après avoir erré un instant autour de lui comme pour reconnaître d'où venait la voix, se fixa sur Catherine.

Sa main fit un mouvement, comme pour repousser cette apparition, que le blessé prit, sans doute, pour une vision de sa fièvre.

Le regard de la jeune fille rencontra celui de son père, et Gilbert vit, avec une espèce de terreur, se froisser l'un à l'autre deux flammes qui semblaient plutôt deux éclairs de haine que deux rayons d'amour.

Après quoi, la jeune fille se leva et, du même pas qu'elle était entrée, alla retrouver Pitou.

Pitou était à quatre pattes, et jouait avec l'enfant.

Catherine reprit son fils avec une violence qui tenait plus de l'amour de la lionne que de celui de la femme, et le pressa contre sa poitrine en

s'écriant :

– Mon enfant ! oh ! mon enfant !

Il y avait dans ce cri toutes les angoisses de la mère, toutes les plaintes de la veuve, toutes les douleurs de la femme.

Pitou voulut accompagner Catherine jusqu'au bureau de la diligence, qui partait à dix heures du matin.

Mais celle-ci refusa.

– Non, dit-elle, vous l'avez dit, votre place est près de celui qui est seul ; restez, Pitou.

Et, de la main, elle repoussa Pitou dans la chambre.

Pitou ne savait qu'obéir quand Catherine commandait.

Pendant que Pitou se rapprochait du lit de Billot, que celui-ci, au bruit que faisait le pas un peu lourd du capitaine de la garde nationale, rouvrait les yeux, et qu'une impression bienveillante succédait sur sa physionomie à l'impression haineuse qu'y avait fait passer, comme un nuage de tempête, la vue de sa fille,

Catherine descendait l'escalier, et, son enfant dans ses bras, gagnait, dans la rue Saint-Denis, l'Hôtel du Plat-d'Étain, d'où partait la diligence de Villers-Cotterêts.

Les chevaux étaient attelés, le postillon était en selle ; il restait une place dans l'intérieur ; Catherine la prit.

Huit heures après, la voiture s'arrêtait rue de Soissons.

Il était six heures de l'après-midi, c'est-à-dire qu'on était encore en plein jour.

Jeune fille, et venant, Isidore vivant, voir sa mère en bonne santé, Catherine eût fait arrêter la voiture au bout de la rue de Largny, eût contourné la ville, et fût arrivée à Pisseleu sans être vue, car elle eût eu honte.

Veuve et mère, elle ne songea même point aux railleries provinciales ; elle descendit de voiture sans impudence, mais sans crainte : son deuil et son enfant lui semblaient, l'un un ange sombre, l'autre un ange souriant, qui devaient écarter d'elle l'injure et le mépris.

D'abord, on ne reconnut pas Catherine : elle était si pâle et si changée, qu'elle ne semblait plus la même femme ; puis ce qui la dissimulait encore mieux aux regards, c'était cet air de distinction qu'elle avait pris à la fréquentation d'un homme distingué.

Aussi, une seule personne la reconnut, et encore était-elle déjà loin.

Ce fut la tante Angélique.

La tante Angélique était à la porte de l'Hôtel de Ville, et causait avec deux ou trois commères du serment exigé des prêtres, déclarant qu'elle avait entendu dire à M. Fortier que jamais il ne ferait serment aux Jacobins et à la Révolution, et qu'il subirait plutôt le martyre que de courber la tête sous le joug révolutionnaire.

– Oh ! cria-t-elle tout à coup, s'interrompant, au milieu de son discours, Jésus Dieu ! c'est la Billotte et son enfant qui descendent de voiture !

– Catherine ? – Catherine ? répétèrent plusieurs voix.

– Eh ! oui ; tenez, la voilà qui se sauve par la

ruelle.

Tante Angélique se trompait : Catherine ne se sauvait pas ; Catherine avait hâte d'arriver près de sa mère, et marchait vite. Catherine prenait la ruelle, parce que c'était le chemin le plus court.

Plusieurs enfants à ce mot de tante Angélique : « C'est la Billotte ! » et à cette exclamation de ses voisines : « Catherine ! » plusieurs enfants se mirent à courir après la jeune fille, et, l'ayant rejointe :

– Ah ! tiens, oui, c'est vrai, dirent-ils, c'est mademoiselle...

– Oui, mes enfants, c'est moi, dit Catherine avec douceur.

Puis, comme elle était fort aimée des enfants surtout, à qui elle avait toujours quelque chose à donner, une caresse à défaut d'autre chose :

– Bonjour, mademoiselle Catherine ! dirent les enfants.

– Bonjour, mes amis ! dit Catherine. Ma mère n'est pas morte, n'est-ce pas ?

– Oh ! non, mademoiselle, pas encore.

Puis un autre enfant ajouta :

– M. Raynal dit qu'elle en a bien encore pour huit ou dix jours.

– Merci, mes enfants ! dit Catherine.

Et elle continua son chemin, après leur avoir donné quelques pièces de monnaie.

Les enfants revinrent.

– Eh bien ? demandèrent les commères.

– Eh bien ! dirent les enfants, c'est elle ; et la preuve, c'est qu'elle nous a demandé des nouvelles de sa mère, et que voilà ce qu'elle nous a donné.

Et les enfants montrèrent les quelques pièces de monnaie qu'ils tenaient de Catherine.

– Il paraît que ce qu'elle a vendu se vend cher à Paris, dit tante Angélique, pour qu'elle puisse donner des pièces blanches aux enfants qui courent après elle.

Tante Angélique n'aimait pas Catherine Billot.

D'ailleurs, Catherine Billot était jeune et belle, et tante Angélique était vieille et laide ; Catherine

Billot était grande et bien faite, tante Angélique était petite et boiteuse.

Puis, c'était chez Billot qu'Ange Pitou, chassé de chez tante Angélique, avait trouvé un asile.

Puis, enfin, c'était Billot qui, le jour de la déclaration des droits de l'homme, était venu prendre l'abbé Fortier pour le forcer à dire la messe sur l'autel de la Patrie.

Toutes raisons suffisantes, jointes surtout à l'aigreur naturelle de son caractère, pour que tante Angélique haït les Billot en général, et Catherine en particulier.

Et, quand tante Angélique haïssait, elle haïssait bien, elle haïssait en dévoté.

Elle courut chez Mlle Adélaïde, la nièce de l'abbé Fortier, et elle lui annonça la nouvelle.

L'abbé Fortier soupait d'une carpe pêchée aux étangs de Wallue, flanquée d'un plat d'œufs brouillés et d'un plat d'épinards.

C'était jour maigre.

L'abbé Fortier avait pris la mine raide et ascétique d'un homme qui s'attend à chaque

instant au martyre.

– Qu’y a-t-il encore ? demanda-t-il en entendant jaboter les deux femmes dans le corridor ; vient-on me chercher pour confesser le nom de Dieu ?

– Non ! pas encore, mon cher oncle, dit Mlle Adélaïde ; non, c’est seulement tante Angélique (tout le monde, d’après Pitou, donnait ce nom à la vieille fille), c’est seulement tante Angélique qui vient m’annoncer un nouveau scandale.

– Nous sommes dans un temps où le scandale court les rues, répondit l’abbé Fortier. Quel est le scandale nouveau que vous m’annoncez, tante Angélique ?

Mlle Adélaïde introduisit la loueuse de chaises devant l’abbé.

– Serviteur, monsieur l’abbé ! dit celle-ci.

– C’est *servante* que vous devriez dire, tante Angélique, répondit l’abbé ne pouvant renoncer à ses habitudes pédagogiques.

– J’ai toujours entendu dire *serviteur*, reprit celle-ci, et je répète ce que j’ai entendu dire ;

excusez-moi si je vous ai offensé, monsieur l'abbé.

– Ce n'est pas moi que vous avez offensé, tante Angélique ; c'est la syntaxe.

– Je lui ferai mes excuses, la première fois que je la rencontrerai, répondit humblement tante Angélique.

– Bien, tante Angélique ! bien ! Voulez-vous boire un verre de vin ?

– Merci, monsieur l'abbé ! répondit tante Angélique, je ne bois jamais de vin.

– Vous avez tort : le vin n'est pas défendu par les canons de l'Église.

– Oh ! ce n'est point parce que le vin est ou n'est pas défendu que je n'en bois pas, c'est parce qu'il coûte neuf sous la bouteille.

– Vous êtes donc toujours avare, tante Angélique ? demanda l'abbé Fortier se renversant dans son fauteuil.

– Hélas ! mon Dieu ! monsieur l'abbé, avare ! il le faut bien quand on est pauvre.

– Allons donc, pauvre ! et la ferme des chaises que je vous donne pour rien, tante Angélique, quand je pourrais la louer cent écus à la première personne venue.

– Ah ! monsieur l'abbé, comment ferait-elle, cette personne-là ? Pour rien, monsieur l'abbé ! il n'y a que de l'eau à y boire !

– C'est pour cela que je vous offre un verre de vin, tante Angélique.

– Acceptez donc, dit Mlle Adélaïde ; cela fâchera mon oncle, si vous n'acceptez pas.

– Vous croyez que cela fâchera monsieur votre oncle ? dit tante Angélique, qui mourait d'envie d'accepter.

– Bien sûr.

– Alors, monsieur l'abbé, deux doigts de vin, s'il vous plaît, pour ne pas vous désobliger.

– Allons donc ! dit l'abbé Fortier remplissant un plein verre d'un joli bourgogne pur comme un rubis ; avalez-moi cela, tante Angélique, et, quand vous compterez vos écus, vous croirez en voir le double.

Tante Angélique allait porter le verre à ses lèvres.

– Mes écus ? dit-elle. Ah ! monsieur l'abbé, ne dites point de pareilles choses, vous qui êtes un homme du bon Dieu, on vous croirait.

– Buvez, tante Angélique ; buvez !

Tante Angélique trempa, comme pour faire plaisir à l'abbé Fortier, ses lèvres dans le verre, et, tout en fermant les yeux, avala béatement le tiers de son contenu, à peu près.

– Oh ! que c'est fort ! dit-elle ; je ne sais pas comment on peut boire du vin pur !

– Et moi, dit l'abbé, je ne sais pas comment on peut mettre de l'eau dans son vin ; mais n'importe, cela n'empêche pas que je parie, tante Angélique, que vous avez un joli magot !

– Oh ! monsieur l'abbé, monsieur l'abbé, ne dites pas cela ! Je ne peux pas même payer mes contributions, qui sont de trois livres dix sous par an.

Et tante Angélique avala le second tiers du vin contenu dans le verre.

– Oui, je sais que vous dites cela ; mais je n’en répons pas moins que, le jour où vous rendrez votre âme à Dieu, si votre neveu Ange Pitou cherche bien, il trouvera, dans quelque vieux bas de laine, de quoi acheter toute la rue du Pleu.

– Monsieur l’abbé ! monsieur l’abbé ! s’écria tante Angélique, si vous dites de pareilles choses, vous me ferez assassiner par les brigands qui brûlent les fermes et qui coupent les moissons, car, sur la parole d’un saint homme comme vous, ils croiront que je suis riche... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! quel malheur !

Et, les yeux humides d’une larme de bien-être, elle avala le reste du verre de vin.

– Eh bien ! fit l’abbé, toujours goguenard, vous voyez bien que vous vous y habitueriez, à ce petit vin-là, tante Angélique.

– C’est égal, dit la vieille, il est bien fort !

L’abbé avait à peu près fini de souper.

– Eh bien ! demanda-t-il, voyons ! quel est ce nouveau scandale qui trouble Israël ?

– Monsieur l’abbé, la Billotte vient d’arriver

par la diligence avec son enfant !

– Ah ! ah ! fit l'abbé, je croyais, moi, qu'elle l'avait mis aux Enfants-Trouvés ?

– Et elle aurait bien fait, dit tante Angélique ; au moins, le pauvre petit n'aurait pas eu à rougir de sa mère !

– Au fait, tante Angélique, dit l'abbé, voilà l'institution envisagée sous un nouveau point de vue. – Et que vient-elle faire ici ?

– Il paraît qu'elle vient voir sa mère ; car elle a demandé aux enfants si sa mère vivait encore.

– Vous savez, tante Angélique, dit l'abbé avec un méchant sourire, qu'elle a oublié de se confesser, la mère Billot ?

– Oh ! monsieur l'abbé, reprit tante Angélique, ça, ce n'est pas sa faute : la pauvre femme a, depuis trois ou quatre jours, perdu la tête, à ce qu'il paraît ; mais c'était, du temps où la fille ne lui avait pas fait tant de peine, une femme bien dévote, bien craignant Dieu, et qui, quand elle venait à l'église, prenait toujours deux chaises, une pour s'asseoir, et l'autre pour mettre ses

pieds.

– Et son mari ? demanda l’abbé, les yeux étincelants de colère ; le citoyen Billot, le vainqueur de la Bastille, combien en prenait-il de chaises, lui ?

– Ah ! dame ! je ne sais pas, répondit naïvement tante Angélique ; il n’y venait jamais, à l’église ; mais, quant à la mère Billot...

– C’est bien, c’est bien, dit l’abbé ; c’est un compte que nous réglerons le jour de son enterrement.

Puis, faisant le signe de la croix :

– Dites les grâces avec moi, mes sœurs.

Les vieilles filles répétèrent le signe de la croix que venait de faire l’abbé, et dirent dévotement les grâces avec lui.

CXXII

La fille et la mère

Pendant ce temps, Catherine poursuivait son chemin. En sortant de la ruelle, elle avait pris à gauche, suivi la rue de Lormet, et, au bout de cette rue, avait, par une sente tracée à travers champs, rejoint le chemin de Pisseleu.

Tout était un souvenir douloureux pour Catherine le long de ce chemin.

Et, d'abord, ce fut ce petit pont où Isidore lui avait dit adieu, et où elle était restée évanouie jusqu'au moment où Pitou l'avait retrouvée froide et glacée.

Puis, en approchant de la ferme, le saule creux où Isidore cachait ses lettres.

Puis, en approchant encore, cette petite fenêtre par laquelle Isidore entrait chez elle ; et où le

jeune homme avait été ajusté par Billot cette nuit où, par bonheur, le fusil du fermier avait fait long feu.

Puis, enfin, en face de la grande porte de la ferme, cette route de Boursonnes que Catherine avait si souvent parcourue, et qu'elle connaissait si bien, la route par laquelle venait Isidore...

Que de fois, la nuit, accoudée à cette fenêtre, les yeux fixés sur la route, elle avait attendu haletante, et, en apercevant dans l'ombre son amant, toujours exact, toujours fidèle, senti sa poitrine se desserrer, puis ouvert les deux bras à sa rencontre !

Aujourd'hui, il était mort ; mais, au moins, ses deux bras réunis sur sa poitrine y pressaient son enfant.

Que disaient donc tous ces gens de son déshonneur, de sa honte ?

Un si bel enfant pouvait-il jamais être pour une mère une honte ou un déshonneur ?

Aussi entra-t-elle rapidement et sans crainte dans la ferme.

Un gros chien aboya sur son passage ; puis tout à coup, reconnaissant sa jeune maîtresse, il s'approcha d'elle de toute la longueur de sa chaîne, et se dressa, les pattes en l'air, et tout en poussant de petits cris joyeux.

Aux abois du chien, un homme parut sur la porte, venant voir qui en était la cause.

– Mademoiselle Catherine ! s'écria-t-il.

– Père Clouïs ! dit Catherine à son tour.

– Ah ! soyez la bienvenue, ma chère demoiselle ! dit le vieux garde ; la maison a bien besoin de votre présence, allez !

– Et ma pauvre mère ? demanda Catherine.

– Hélas ! ni mieux, ni pis, ou plutôt pis que mieux ; elle s'éteint, pauvre chère femme !

– Et où est-elle ?

– Dans sa chambre.

– Toute seule ?

– Non, non, non... Ah ! je n'aurais pas permis cela. Dame ! Il faut m'excuser, mademoiselle Catherine, en votre absence à tous, j'ai un peu

fait le maître ici ; le temps que vous avez passé dans ma pauvre hutte, ça m'a fait un peu de la famille : je vous aimais tant, vous et ce pauvre M. Isidore !

– Vous avez su ?... dit Catherine essuyant deux larmes.

– Oui, oui, tué pour la reine, comme M. Georges... Enfin, mademoiselle, que voulez-vous ! Il vous a laissé ce bel enfant, n'est-ce pas ? Il faut pleurer le père, mais sourire au fils.

– Merci, père Clouïs, dit Catherine en tendant sa main au vieux garde ; mais ma mère ?...

– Elle est là dans sa chambre, comme je vous ai dit, avec Mme Clément, la même garde-malade qui vous a soignée.

– Et... demanda Catherine hésitant, a-t-elle encore sa connaissance, pauvre mère ?

– Il y a des fois qu'on le croirait, dit le père Clouïs : c'est quand on prononce votre nom... Ah ! cela, c'est le grand moyen, il a agi jusqu'à avant-hier ; ce n'est que depuis avant-hier qu'elle ne donne plus signe de connaissance, même

lorsque l'on parle de vous.

– Entrons, entrons, père Clouïs ! dit Catherine.

– Entrez, mademoiselle, fit le vieux garde en ouvrant la porte de la chambre de Mme Billot.

Catherine plongea son regard dans la chambre. Sa mère, couchée dans son lit aux rideaux de serge verte, éclairée par une de ces lampes à trois becs comme nous en voyons encore aujourd'hui dans les fermes, était gardée, ainsi que l'avait dit le père Clouïs, par Mme Clément.

Celle-ci, assise dans un grand fauteuil, roupillait dans cet état de somnolence particulier aux gardes-malades, et qui est un milieu somnambulique entre la veille et le sommeil.

La pauvre mère Billot ne semblait pas changée ; seulement, son teint était devenu d'une pâleur d'ivoire.

On eût dit qu'elle dormait.

– Ma mère ! ma mère ! cria Catherine en se précipitant sur le lit.

La malade ouvrit les yeux, fit un mouvement de tête vers Catherine ; un éclair d'intelligence

brilla dans son regard ; ses lèvres balbutièrent des sons inintelligibles, n'atteignant pas même à la valeur de mots sans suite ; sa main se souleva, cherchant à compléter, par le toucher, les sens presque éteints de l'ouïe et de la vue ; mais cet effort avorta, le mouvement s'éteignit, l'œil se referma, le bras pesa comme un corps inerte sur la tête de Catherine, à genoux devant le lit de sa mère, et la malade rentra dans l'immobilité dont elle était momentanément sortie à la secousse galvanique que lui avait imprimée la voix de sa fille.

Des deux léthargies du père et de la mère, avaient, comme deux éclairs partant de deux horizons opposés, jailli deux sentiments tout contraires : le père Billot était sorti de son évanouissement pour repousser Catherine loin de lui ; la mère Billot était sortie de sa torpeur pour attirer Catherine à elle.

L'arrivée de Catherine avait produit une révolution dans la ferme.

C'était Billot que l'on attendait, et non sa fille.

Catherine raconta l'accident arrivé à Billot, et

dit comment, à Paris, le mari était aussi près de la mort que la femme l'était à Pisseleu.

Seulement, il était évident que chacun des deux moribonds suivait une voie différente : Billot allait de la mort à la vie ; sa femme allait de la vie à la mort.

Catherine rentra dans sa chambre de jeune fille. Il y avait bien des larmes pour elle dans les souvenirs que lui rappelait cette petite chambre, où elle avait passé par les beaux rêves de l'enfant, par les passions brûlantes de la jeune fille, et où elle revenait avec le cœur brisé de la veuve.

Dès ce moment, au reste, Catherine reprit dans la maison en désordre toute l'autorité que son père lui avait concédée un jour, au détriment de sa mère.

Le père Clouïs, remercié et récompensé, reprit le chemin de son *terrier*, comme il appelait la hutte de la pierre Clouïse.

Le lendemain, le docteur Raynal vint à la ferme.

Il y venait tous les deux jours, par un

sentiment de conscience plutôt que par un sentiment d'espoir ; il savait très bien qu'il n'y avait rien à faire, et que cette vie, qui s'éteignait comme fait une lampe qui use un reste d'huile, ne pouvait être sauvée par aucun effort humain.

Il fut tout joyeux de trouver la jeune fille arrivée.

Il aborda la grande question qu'il n'eût pas osé débattre avec Billot : celle des sacrements.

Billot, on le sait, était un voltairien enragé.

Ce n'était pas que le docteur Raynal fût d'une dévotion exemplaire ; non, tout au contraire : à l'esprit du temps il joignait l'esprit de la science.

Or, si le temps n'en était encore qu'au doute, la science en était déjà à la négation.

Cependant, le docteur Raynal, dans les circonstances analogues à celle où il se trouvait, regardait comme un devoir d'avertir les parents.

Les parents pieux faisaient leur profit de l'avertissement et envoyaient chercher le prêtre.

Les parents impies ordonnaient, si le prêtre se présentait, qu'on lui fermât la porte au nez.

Catherine était pieuse.

Elle ignorait les dissentiments qui avaient eu lieu entre Billot et l'abbé Fortier, ou plutôt elle n'y attachait pas grande importance.

Elle chargea Mme Clément de se rendre chez l'abbé Fortier, et de le prier de venir apporter les derniers sacrements à sa mère. — Pisseleu, étant un trop petit hameau pour avoir son église et son curé à part, relevait de Villers-Cotterêts. C'était même au cimetière de Villers-Cotterêts qu'on enterrait les morts de Pisseleu.

Une heure après, la sonnette du viatique tintait à la porte de la ferme. Le saint sacrement fut reçu à deux genoux par Catherine.

Mais à peine l'abbé Fortier fut-il entré dans la chambre de la malade, à peine se fut-il aperçu que celle pour laquelle on l'avait appelé était sans parole, sans regard, sans voix, qu'il déclara qu'il ne donnait l'absolution qu'aux gens qui pouvaient se confesser ; et, quelque instance qu'on lui fît, il remporta le viatique.

L'abbé Fortier était un prêtre de l'école

sombre et terrible : il eût été saint Dominique en Espagne, et Valverde au Mexique.

Il n'y avait point à s'adresser à un autre que lui : Pisseleu, nous l'avons dit, relevait de sa paroisse, et nul prêtre des environs n'eût osé empiéter sur ses droits.

Catherine était un cœur pieux et tendre, mais en même temps plein de raison : elle ne prit du refus de l'abbé Fortier que le souci qu'elle en devait prendre, espérant que Dieu serait plus indulgent en faveur de la pauvre mourante que ne l'était son ministre.

Puis elle continua d'accomplir ses devoirs de fille envers sa mère, ses devoirs de mère envers son enfant, se partageant tout entière entre cette jeune âme qui entrait dans la vie, et cette âme fatiguée qui allait en sortir.

Pendant huit jours et huit nuits, elle ne quitta le lit de sa mère que pour aller au berceau de son enfant.

Dans la nuit du huitième au neuvième jour, tandis que la jeune fille veillait au chevet du lit de

la mourante – laquelle, pareille à une barque qui sombre et s'enfonce de plus en plus dans la mer, s'engloutissait peu à peu dans l'éternité – la porte de la chambre de Mme Billot s'ouvrit, et Pitou parut sur le seuil.

Il arrivait de Paris, d'où il était parti le matin, selon son habitude.

En le voyant, Catherine tressaillit.

Un instant elle craignit que son père ne fût mort.

Mais la physionomie de Pitou, sans être précisément gaie, n'était cependant point celle d'un homme qui apporte une funèbre nouvelle.

En effet, Billot allait de mieux en mieux, depuis quatre ou cinq jours, le docteur avait répondu de lui, et, le matin du départ de Pitou, le malade avait dû être transporté de l'Hôpital du Gros-Caillou chez le docteur.

Du moment que Billot avait cessé d'être en danger, Pitou avait déclaré sa résolution formelle de retourner à Pisseleu.

Ce n'était plus pour Billot qu'il craignait,

c'était pour Catherine.

Pitou avait prévu le moment où l'on annoncerait à Billot ce qu'on n'avait point voulu lui annoncer encore, c'est-à-dire l'état dans lequel se trouvait sa femme.

Sa conviction était qu'à ce moment-là, si faible qu'il fût, Billot partirait pour Villers-Cotterêts. Et qu'arriverait-il, s'il trouvait Catherine à la ferme ?...

Le docteur Gilbert n'avait point caché à Pitou l'effet qu'avaient produit sur le blessé l'entrée de Catherine et sa station d'un instant près du lit du malade.

Il était évident que cette vision était restée au fond de son esprit, comme au fond de la mémoire reste, quand on se réveille, le souvenir d'un mauvais rêve.

À mesure que sa raison était revenue, le blessé avait jeté autour de lui des regards qui avaient peu à peu passé de l'inquiétude à la haine.

Sans doute s'attendait-il à voir d'un moment à l'autre la vision fatale reparaître.

Au reste, il n'en avait pas dit un mot ; pas une seule fois il n'avait prononcé le nom de Catherine ; mais le docteur Gilbert était un trop profond observateur pour n'avoir pas tout deviné, tout lu.

En conséquence, aussitôt Billot convalescent, il avait expédié Pitou à la ferme.

C'était à lui d'en éloigner Catherine. Pitou aurait, pour arriver à ce résultat, deux ou trois jours devant lui, le docteur ne voulant pas, avant deux ou trois jours encore, risquer d'annoncer au convalescent la mauvaise nouvelle qu'avait apportée Pitou.

Celui-ci fit part de ses craintes à Catherine avec toute l'angoisse que le caractère de Billot lui inspirait à lui-même ; mais Catherine déclara que, son père dût-il la tuer au chevet du lit de la mourante, elle ne s'éloignerait pas avant d'avoir fermé les yeux de sa mère.

Pitou gémit profondément de cette détermination ; mais il ne trouva pas un mot pour la combattre.

Il se tint donc là, prêt à s'interposer, en cas de besoin, entre le père et la fille.

Deux jours et deux nuits s'écoulèrent encore ; pendant ces deux jours et ces deux nuits, la vie de la mère Billot sembla s'envoler souffle à souffle.

Depuis dix jours déjà, la malade ne mangeait plus ; on ne la soutenait qu'en lui introduisant de temps en temps une cuillerée de sirop dans la bouche.

On n'aurait pas cru qu'un corps pût vivre avec un pareil soutien. Il est vrai que ce pauvre corps vivait si peu !

Pendant la nuit du dixième au onzième jour, au moment où tout souffle semblait éteint chez elle, la malade parut se ranimer, les bras firent quelques mouvements, les lèvres s'agitèrent, les yeux s'ouvrirent grands et fixes.

– Ma mère ! ma mère ! cria Catherine.

Et elle se précipita vers la porte pour aller chercher son enfant.

On eût dit que Catherine tirait l'âme de sa mère avec elle : lorsqu'elle rentra, tenant le petit

Isidore entre ses bras, la mourante avait fait un mouvement pour se tourner du côté de la porte.

Les yeux étaient restés tout grands ouverts et fixes.

Au retour de la jeune fille, les yeux jetèrent un éclair, la bouche un cri ; les bras s'étendirent.

Catherine tomba à genoux avec son enfant devant le lit de sa mère.

Alors, un phénomène étrange s'opéra : la mère Billot se souleva sur son oreiller, étendit lentement les deux bras au-dessus de la tête de Catherine et de son fils ; puis, après un effort pareil à celui du jeune fils de Crésus :

– Mes enfants, dit-elle, je vous bénis !

Et elle retomba sur l'oreiller, ses bras s'affaissèrent, sa voix s'éteignit.

Elle était morte.

Ses yeux seuls étaient restés ouverts, comme si la pauvre femme, ne l'ayant pas assez vue de son vivant, eût voulu encore regarder sa fille de l'autre côté du tombeau.

CXXIII

Où l'abbé Fortier exécute, à l'endroit de la mère Billot, la menace qu'il avait faite à la tante Angélique

Catherine ferma pieusement les yeux de sa mère, avec la main d'abord, puis ensuite avec les lèvres.

Mme Clément avait depuis longtemps prévu cette heure suprême, et avait d'avance acheté deux cierges.

Tandis que Catherine, toute ruisselante de larmes, reportait dans sa chambre son enfant qui pleurait, et l'endormait en lui donnant le sein, Mme Clément allumait les deux cierges aux deux côtés du chevet du lit, croisait les deux mains de la morte sur sa poitrine, lui mettait un crucifix entre les mains, et plaçait sur une chaise un bol plein d'eau bénite, avec une branche de buis du

dernier dimanche des Rameaux.

Lorsque Catherine rentra, elle n'eut plus qu'à se mettre à genoux près du lit de sa mère, son livre de prières à la main.

Pendant ce temps, Pitou se chargeait des autres détails funèbres : c'est-à-dire que, n'osant aller chez l'abbé Fortier, avec lequel, on s'en souvient, il était en délicatesse, il alla chez le sacristain pour commander la messe mortuaire, chez les porteurs pour les prévenir de l'heure à laquelle ils devaient enlever le cercueil, chez le fossoyeur pour lui dire de creuser le fossé.

Puis, de là, il alla à Haramont avertir son lieutenant, son sous-lieutenant et ses trente et un hommes de garde nationale que l'enterrement de Mme Billot avait lieu le lendemain à onze heures du matin.

Comme la mère Billot n'avait de son vivant, pauvre femme, occupé ni aucune fonction publique, ni aucun grade dans la garde nationale ou dans l'armée, la communication de Pitou à l'endroit de ses hommes fut officieuse, et non officielle, bien entendu ; ce fut une invitation

d'assister à l'inhumation, et non un ordre.

Mais on savait trop ce qu'avait fait Billot pour cette révolution qui tournait toutes les têtes et enflammait tous les cœurs ; on savait trop le danger qu'en ce moment même courait encore Billot couché sur son lit de douleur, blessé qu'il avait été en défendant la cause sainte, pour ne pas regarder l'invitation comme un ordre : toute la garde nationale d'Haramont promit donc à son chef de se trouver volontairement et instantanément en armes le lendemain, à onze heures précises, à la maison mortuaire.

Le soir, Pitou était de retour à la ferme ; à la porte, il trouva le menuisier, qui apportait la bière sur son épaule.

Pitou avait instinctivement toutes les délicatesses du cœur, que l'on trouve si rarement chez les paysans, et même chez les gens du monde ; il fit cacher le menuisier et son cercueil dans l'écurie, et, pour épargner à Catherine la vue de la funèbre boîte, le bruit terrible du marteau, il entra seul.

Catherine priait au pied du lit de sa mère : le

cadavre par les soins pieux des deux femmes, avait été lavé et cousu dans son linceul.

Pitou rendit compte à Catherine de l'emploi de sa journée, et invita à aller prendre un peu l'air.

Mais Catherine voulait remplir ses devoirs jusqu'au bout ; elle refusa.

– Cela fera du mal à votre cher petit Isidore, de ne pas sortir, dit Pitou.

– Emportez-le, et faites-lui prendre l'air, monsieur Pitou.

Il fallait que Catherine eût une grande confiance dans Pitou pour lui confier son enfant, ne fût-ce que cinq minutes.

Pitou sortit comme pour obéir ; mais, au bout de cinq minutes, il revint.

– Il ne veut pas sortir avec moi, dit-il ; il pleure !

Et, en effet, par les portes ouvertes, Catherine entendit les cris de son enfant.

Elle baisa le front du cadavre, dont, à travers la toile, on distinguait encore la forme et presque

les traits, et, partagée entre ses deux sentiments de fille et de mère, elle quitta sa mère pour aller à son enfant.

Le petit Isidore pleurait, en effet ; Catherine le prit dans ses bras, et, suivant Pitou, sortit de la ferme.

Derrière elle, le menuisier et sa bière y entraient.

Pitou voulait éloigner Catherine pendant une demi-heure à peu près.

Comme au hasard, il la conduisit sur le chemin de Boursonnes.

Ce chemin était si plein de souvenirs pour la pauvre enfant, qu'elle y fit une demi-lieue sans dire un mot à Pitou, écoutant les différentes voix de son cœur, et leur répondant silencieusement comme elles parlaient.

Quand Pitou crut la besogne funéraire terminée :

– Mademoiselle Catherine, dit-il, si nous revenions à la ferme ?...

Catherine sortit de ses pensées comme d'un

rêve.

– Oh ! oui, dit-elle. Vous êtes bien bon, mon cher Pitou !

Et elle reprit le chemin de Pisseleu.

Au retour, Mme Clément fit, de la tête, signe à Pitou que la funèbre opération était achevée.

Catherine rentra dans sa chambre pour coucher le petit Isidore.

Ce soin maternel accompli, elle voulut aller reprendre sa place au chevet de la morte.

Mais sur le seuil de sa chambre elle trouva Pitou.

– Inutile, mademoiselle Catherine, lui dit celui-ci, tout est terminé.

– Comment, tout est terminé ?

– Oui... En notre absence, mademoiselle...

Pitou hésita.

– En notre absence, le menuisier...

– Ah ! voilà pourquoi vous avez insisté pour que je sortisse... Je comprends, bon Pitou !

Et Pitou, pour sa récompense, reçut de Catherine un regard reconnaissant.

– Une dernière prière, ajouta la jeune fille, et je reviens.

Catherine marcha droit à la chambre de sa mère, et y entra.

Pitou la suivait sur la pointe du pied ; mais il s'arrêta sur le seuil.

La bière était posée sur deux chaises au milieu de la chambre.

À cette vue, Catherine s'arrêta en tressaillant, et de nouvelles larmes coulèrent de ses yeux.

Puis elle alla s'agenouiller devant le cercueil, appuyant au chêne son front pâli par la fatigue et la douleur.

Sur la voie douloureuse qui conduit le mort de son lit d'agonie au tombeau, sa demeure éternelle, les vivants qui le suivent se heurtent à chaque instant à quelque nouveau détail qui semble destiné à faire jaillir des cœurs endoloris jusqu'à leur dernière larme.

La prière fut longue ; Catherine ne pouvait

s'arracher d'auprès du cercueil ; elle comprenait bien, la pauvre fille, qu'elle n'avait plus, depuis la mort d'Isidore, que deux amis sur cette terre : sa mère et Pitou. Sa mère venait de la bénir et de lui dire adieu ; sa mère dans le cercueil aujourd'hui, serait dans la tombe demain.

Pitou lui restait seul !

On ne quitte pas sans peine son avant-dernier ami, quand cet avant-dernier ami est une mère !

Pitou sentit bien qu'il lui fallait venir en aide à Catherine ; il entra, et, voyant ses paroles inutiles, il essaya de soulever la jeune fille par-dessous les bras.

– Encore une prière, monsieur Pitou ! une seule !

– Vous vous rendrez malade, mademoiselle Catherine, dit Pitou.

– Après ? demanda Catherine.

– Alors, je vais chercher une nourrice pour M. Isidore.

– Tu as raison, tu as raison, Pitou, dit la jeune fille. Mon Dieu ! que tu es bon, Pitou ! Mon

Dieu ! que je t'aime !

Pitou chancela et faillit tomber à la renverse.

Il alla à reculons s'appuyer près de la porte, contre la muraille, et des larmes silencieuses, presque de joie, coulèrent sur ses joues.

Catherine ne venait-elle pas de lui dire qu'elle l'aimait ?

Pitou ne s'abusait point sur la façon dont l'aimait Catherine ; mais, de quelque façon que Catherine l'aimât, c'était beaucoup pour lui.

Sa prière finie, Catherine, comme elle l'avait promis à Pitou, se leva et vint d'un pas lent s'appuyer à l'épaule du jeune homme.

Pitou passa son bras autour de la taille de Catherine pour l'entraîner.

Celle-ci se laissa faire ; mais, avant de franchir le seuil, tournant la tête par-dessus l'épaule de Pitou, et jetant un dernier regard sur le cercueil, tristement éclairé par les deux cierges :

– Adieu, mère ! une dernière fois, adieu ! dit-elle.

Et elle sortit.

À la porte de la chambre de Catherine et au moment où celle-ci allait y entrer, Pitou l'arrêta.

Catherine commençait à si bien connaître Pitou, qu'elle comprit que Pitou avait quelque chose à lui dire.

– Eh bien ? demanda-t-elle.

– Eh bien ! balbutia Pitou un peu embarrassé, ne trouvez-vous pas, mademoiselle Catherine, que le moment serait venu de quitter la ferme ?

– Je ne quitterai la ferme que quand ma mère elle-même l'aura quittée, répondit la jeune fille.

Catherine avait dit ces mots avec une telle fermeté, que Pitou vit bien que c'était une résolution irrévocable.

– Et, quand vous quitterez la ferme, dit Pitou, vous savez qu'il y a, à une lieue d'ici, deux endroits où vous êtes sûre d'être bien reçue : la hutte du père Clouïs et la petite maison de Pitou.

Pitou appelait sa chambre et son cabinet une *maison*.

– Merci, Pitou ! répondit Catherine indiquant en même temps, d'un signe de tête, qu'elle accepterait l'un ou l'autre de ces deux asiles.

Catherine rentra dans sa chambre sans s'inquiéter de Pitou, qui, lui, était toujours sûr de trouver un gîte.

Le lendemain matin, dès dix heures, les amis convoqués pour la funèbre cérémonie affluèrent à la ferme.

Tous les fermiers des environs, ceux de Boursonnes, de Noue, d'Ivors, de Coyolles, de Largny, d'Haramont et de Vivières, étaient au rendez-vous.

Le maire de Villers-Cotterêts, le bon M. de Longpré, y était un des premiers.

À dix heures et demie, la garde nationale d'Haramont, tambour battant, drapeau déployé, arriva sans qu'il lui manquât un homme.

Catherine, toute vêtue de noir, tenant entre ses bras son enfant, tout vêtu de noir comme elle, recevait chaque arrivant, et nul, il faut le dire, n'eut un autre sentiment que le respect pour cette

mère et pour cet enfant vêtus d'un double deuil.

À onze heures, plus de trois cents personnes étaient réunies à la ferme.

Le prêtre, les hommes d'Église, les porteurs manquaient seuls.

On attendit un quart d'heure.

Rien ne vint.

Pitou monta dans le grenier le plus élevé de la ferme.

De la fenêtre de la ferme, on découvrait les deux kilomètres de plaine qui s'étendent de Villers-Cotterêts au petit village de Pisseleu.

Si bons yeux qu'eût Pitou, il ne vit rien.

Il descendit et fit part à M. de Longpré, non seulement de ses observations, mais encore de ses réflexions.

Ses *observations* étaient que rien ne venait certainement ; ses *réflexions*, que rien ne viendrait probablement.

On lui avait raconté la visite de l'abbé Fortier, et le refus de celui-ci d'administrer les

sacrements à la mère Billot.

Pitou connaissait l'abbé Fortier ; il devina tout : l'abbé Fortier ne voulait pas prêter le concours de son saint ministère à l'enterrement de Mme Billot, et le prétexte, non la cause, était l'absence de la confession.

Ces réflexions, communiquées par Pitou à M. de Longpré, et par M. de Longpré aux assistants, produisirent une douloureuse impression.

On se regarda en silence ; puis une voix dit :

– Eh bien ! quoi ! si l'abbé Fortier ne veut pas nous dire la messe, on s'en passera.

Cette voix, c'était celle de Désiré Maniquet.

Désiré Maniquet était connu pour ses opinions antireligieuses.

Il y eut un instant de silence.

Il était évident qu'il semblait bien hardi à l'assemblée de se passer de messe.

Et, cependant, on était en pleine école Voltaire et Rousseau.

– Messieurs, dit le maire, allons à Villers-

Cotterêts. À Villers-Cotterêts, tout s'expliquera.

– À Villers-Cotterêts ! crièrent toutes les voix.

Pitou fit un signe à quatre de ses hommes ; on glissa les canons de deux fusils sous la bière, et l'on enleva la morte.

À la porte, le cercueil passa devant Catherine, agenouillée et devant le petit Isidore, qu'elle avait fait agenouiller près d'elle.

Puis, le cercueil passé, Catherine baisa le seuil de cette porte où elle comptait ne plus remettre le pied, et, en se relevant :

– Vous me trouverez, dit-elle à Pitou, dans la hutte du père Clouïs.

Et, par la cour de la ferme et les jardins qui donnaient sur les fonds d'une rue, elle s'éloigna rapidement.

CXXIV

Où l'abbé Fortier voit qu'il n'est pas toujours si facile qu'on le croit de tenir la parole donnée

Le convoi s'avavançait silencieusement, formant une longue ligne sur la route, lorsque, tout à coup, ceux qui fermaient la marche entendirent derrière eux un cri d'appel.

Ils se retournèrent.

Un cavalier accourait au grand galop, venant du côté d'Ivors, c'est-à-dire par la route de Paris.

Une portion de son visage était sillonnée par deux bandelettes noires ; il tenait son chapeau à la main, et faisait signe qu'on l'attendît.

Pitou se retourna comme les autres.

– Tiens ! dit-il, M. Billot... Bon ! je ne voudrais pas être dans la peau de l'abbé Fortier.

À ce nom de Billot, tout le monde fit halte.

Le cavalier s'avavançait rapidement, et, au fur et à mesure qu'il avançait, comme Pitou avait reconnu le fermier, chacun à son tour le reconnaissait.

Arrivé à la tête du convoi, Billot sauta à bas de son cheval, auquel il jeta la bride sur le cou, et, après avoir dit d'une voix si bien accentuée, que chacun l'entendit : « Bonjour et merci, citoyens ! » il prit, derrière le cercueil, la place de Pitou, qui, en son absence, conduisait le deuil.

Un valet d'écurie se chargea du cheval, et le reconduisit à la ferme.

Chacun jeta un regard curieux sur Billot.

Il avait maigri un peu, pâli beaucoup. Une partie de son front et les contours de son œil gauche avaient conservé les couleurs violâtres du sang extravasé.

Ses dents serrées, ses sourcils froncés indiquaient une sombre colère qui n'attendait que le moment de se répandre au-dehors.

– Savez-vous ce qui s'est passé ? demanda Pitou.

– Je sais tout, répondit Billot.

Aussitôt que Gilbert avait avoué au fermier l'état dans lequel se trouvait sa femme, celui-ci avait pris un cabriolet qui l'avait conduit jusqu'à Nanteuil.

Puis, comme le cheval n'avait pas pu le mener plus loin, Billot, tout faible qu'il était encore, avait pris un bidet de poste ; à Levignan, il avait relayé, et il arrivait à la ferme comme le convoi venait d'en sortir.

En deux mots alors, Mme Clément lui avait tout dit. Billot était remonté à cheval ; au détour du mur, il avait aperçu le convoi, qui s'allongeait le long du chemin, et il l'avait arrêté par ses cris.

Maintenant, ainsi que nous l'avons dit, c'était lui qui, les sourcils froncés, la bouche menaçante, les bras croisés sur la poitrine, conduisait le deuil.

Déjà silencieux et sombre, le cortège devint plus sombre et plus silencieux encore.

À l'entrée de Villers-Cotterêts, on trouva un groupe de personnes qui attendaient.

Ce groupe prit sa place dans le cortège.

À mesure que le convoi avançait à travers les rues, des hommes, des femmes, des enfants, sortaient des maisons, saluaient Billot, qui leur répondait d'un signe de tête, et s'incorporaient dans les rangs en prenant place à la queue.

Lorsque le convoi arriva sur la place, il comptait plus de cinq cents personnes.

De la place, on commençait à apercevoir l'église.

Ce qu'avait prévu Pitou arrivait : l'église était fermée.

On arriva à la porte, et l'on fit halte.

Billot était devenu livide ; l'expression de son visage se faisait de plus en plus menaçante.

L'église et la mairie se touchaient. Le sergent, qui était en même temps concierge de la mairie, et qui, par conséquent, dépendait à la fois du maire et de l'abbé Fortier, fut appelé et interrogé par M. de Longpré.

L'abbé Fortier avait défendu à aucun homme d'Église de prêter son concours à l'enterrement.

Le maire demanda où étaient les clés de

l'église.

Les clés étaient chez le bedeau.

– Va chercher les clés, dit Billot à Pitou.

Pitou ouvrit le compas de ses longues jambes, et revint cinq minutes après en disant :

– L'abbé Fortier a fait porter les clés chez lui pour être sûr que l'église ne serait point ouverte.

– Il faut aller chercher les clés chez l'abbé, dit Désiré Maniquet, promoteur-né des moyens extrêmes.

– Oui, oui, allons chercher les clés chez l'abbé ! crièrent deux cents voix.

– Ce serait bien long, dit Billot, et, quand la mort frappe à une porte, elle n'a pas l'habitude d'attendre.

Alors il regarda autour de lui en face de l'église, on construisait une maison.

Les ouvriers charpentiers équarrissaient une poutre.

Billot marcha droit à eux, leur fit signe de la main qu'il avait besoin de la poutre qu'ils

équarrissaient.

Les ouvriers s'écartèrent.

La poutre était posée sur des madriers.

Billot passa son bras entre la poutre et la terre, à peu près vers le milieu de la pièce de bois ; puis, d'un seul effort, il la souleva.

Mais il avait compté sur des forces absentes.

Sous ce poids énorme, le colosse chancela, et un instant on crut qu'il allait tomber.

Ce fut le passage d'un éclair ; Billot reprit son équilibre en souriant d'un sourire terrible ; puis il s'avança, la poutre sous le bras, d'un pas lent mais ferme.

On eût dit un de ces béliers antiques avec lesquels les Alexandre, les Annibal et les César renversaient les murailles.

Il se plaça, les jambes écartées, devant la porte, et la formidable machine commença de jouer.

La porte était de chêne ; les verrous, les serrures, les gonds étaient de fer.

Au troisième coup, les verrous, les serrures et les gonds avaient sauté ; la porte de chêne béait entrouverte.

Billot laissa tomber la poutre.

Quatre hommes la ramassèrent et la reportèrent avec peine à la place où Billot l'avait prise.

– Maintenant, monsieur le maire, dit Billot, faites placer le cercueil de ma pauvre femme, qui n'a jamais fait de mal à personne, au milieu du chœur, et toi, Pitou, réunis le bedeau, le suisse, les chantres et les enfants de chœur ; moi, je me charge du prêtre.

Le maire, conduisant le cercueil, entra dans l'église ; Pitou se mit à la recherche des chantres, des enfants de chœur, du bedeau et du suisse, se faisant accompagner de son lieutenant Désiré Maniquet et de quatre hommes, pour le cas où il trouverait des récalcitrants ; Billot se dirigea vers la maison de l'abbé Fortier.

Plusieurs hommes voulurent suivre Billot.

– Laissez-moi seul, dit-il ; peut-être ce que je

vais faire deviendra-t-il grave ; à chacun la responsabilité de ses œuvres.

Et il s'éloigna, descendant la rue de l'Église, et prenant la rue de Soissons.

C'était la seconde fois, à un an de distance, que le fermier révolutionnaire allait se trouver en face du prêtre royaliste.

On se rappelle ce qui s'était passé la première fois ; probablement allait-on être témoin d'une semblable scène.

Aussi, en le voyant marcher d'un pas rapide vers la demeure de l'abbé, chacun demeurerait-il immobile sur le seuil de sa porte, le suivant des yeux en secouant la tête, mais sans faire un pas.

– Il a défendu de le suivre, se disaient les uns aux autres les spectateurs.

La grande porte de l'abbé était fermée comme celle de l'église.

Billot regarda s'il y avait aux environs quelque bâtisse à laquelle il pût emprunter une nouvelle poutre, il n'y avait qu'une espèce de borne de grès déchaussée par l'oisiveté des

enfants, et tremblant dans son orbite comme une dent dans son alvéole.

Le fermier s'avança vers la borne, la secoua violemment, élargit l'orbite, et arracha la borne de l'encadrement de pavés où elle était emboîtée.

Puis, la soulevant au-dessus de sa tête, comme un autre Ajax ou un nouveau Diomède, il recula de trois pas, et lança le bloc de granit avec la même force qu'eût fait une catapulte.

La porte brisée vola en morceaux.

En même temps que Billot se frayait ce formidable passage, la fenêtre du premier s'ouvrait, et l'abbé Fortier apparaissait, appelant de toutes ses forces ses paroissiens à son secours.

Mais la voix du pasteur fut méconnue par le troupeau, bien décidé à laisser le loup et le berger se démêler ensemble.

Il fallut un certain temps à Billot pour briser les deux ou trois portes qui le séparaient encore de l'abbé Fortier, comme il avait brisé la première.

La chose lui prit dix minutes, à peu près.

Aussi, au bout de dix minutes écoulées, après la première porte brisée, put-on, d'après les cris de plus en plus violents, et d'après les gestes de plus en plus expressifs de l'abbé, comprendre que cette agitation croissante venait de ce que le danger se rapprochait de plus en plus de lui.

En effet, tout à coup, on vit apparaître derrière le prêtre la tête pâle de Billot, puis une main s'étendre et s'abaisser puissamment sur son épaule.

Le prêtre se cramponna à la traverse de bois qui servait d'appui à la fenêtre ; il était, lui aussi, d'une force proverbiale, et ce n'eût pas été chose facile à Hercule lui-même de lui faire lâcher prise.

Billot passa son bras, comme une ceinture, autour de la taille du prêtre, s'arc-bouta sur ses deux jambes, et, d'une secousse à déraciner un chêne, il arracha l'abbé Fortier à la traverse de bois brisée entre ses mains.

Le fermier et le prêtre disparurent dans les profondeurs de la chambre, et l'on n'entendit plus que les cris de l'abbé, qui allaient s'éloignant

comme le mugissement d'un taureau qu'un lion de l'Atlas entraîne vers son repaire.

Pendant ce temps, Pitou avait ramené, tremblants, chantres, enfants de chœur, bedeau et suisse ; tout cela, à l'exemple du serpent-concierge, s'était hâté de revêtir d'abord chapes et surplis, puis d'allumer les cierges et de préparer toutes choses pour la messe des morts.

On en était là quand on vit reparaître, par la petite sortie donnant sur la place du château, Billot, que l'on attendait à la grande porte de la rue de Soissons.

Il traînait après lui le prêtre, et cela, malgré sa résistance, d'un pas aussi rapide que s'il eût marché seul.

Ce n'était plus un homme ; c'était une des forces de la nature, quelque chose comme un torrent ou une avalanche ; rien d'humain ne semblait capable de lui résister : il eût fallu un élément pour lutter contre lui !

Le pauvre abbé, à cent pas de l'église, cessa de résister.

Il était complètement dompté.

Tout le monde s'écarta pour laisser passer ces deux hommes.

L'abbé jeta un regard effaré sur la porte brisée comme un carreau de vitre, et, voyant à leurs places – leur instrument, leur hallebarde ou leur livre à la main – tous ces hommes à qui il avait défendu de mettre le pied dans l'église, il secoua la tête comme s'il eût reconnu que quelque chose de puissant, d'irrésistible, pesait, non pas sur la religion, mais sur ses ministres.

Il entra dans la sacristie, et en sortit un instant après en costume d'officiant, et le saint sacrement à la main.

Mais, au moment où, après avoir monté les marches de l'autel et déposé le saint ciboire sur la table sainte, il se retournait pour dire les premières paroles de l'office, Billot étendit la main.

– Assez, mauvais serviteur de Dieu ! dit-il ; j'ai tenté de courber ton orgueil, voilà tout ; mais je veux qu'on sache qu'une sainte femme comme

la mienne peut se passer des prières d'un prêtre fanatique et haineux comme toi.

Puis, comme une grande rumeur montait sous les voûtes de l'église à la suite de ces paroles :

– S'il y a sacrilège, dit-il, que le sacrilège retombe sur moi.

Et, se tournant vers l'immense cortège qui emplissait non seulement l'église, mais encore la place de la mairie et celle du château :

– Citoyens, dit-il, au cimetière !

Toutes les voix répétèrent :

– Au cimetière !

Les quatre porteurs alors passèrent de nouveau les canons de leurs fusils sous le cercueil, enlevèrent le corps, et, comme ils étaient venus, sans prêtre, sans chants d'église, sans aucune des pompes funèbres dont la religion a l'habitude de faire escorte à la douleur des hommes, ils s'acheminèrent, Billot conduisant le deuil, six cents personnes suivant le convoi, vers le cimetière, situé, on s'en souvient, au bout de la ruelle du Pleu, à vingt-cinq pas de la maison de

tante Angélique.

La porte du cimetière était fermée comme celle de l'abbé Fortier, comme celle de l'église.

Là, chose étrange ! devant ce faible obstacle, Billot s'arrêta.

La mort respectait les morts.

Sur un signe du fermier, Pitou courut chez le fossoyeur.

Le fossoyeur avait la clé du cimetière ; c'était trop juste.

Cinq minutes après, Pitou rapportait non seulement la clé, mais encore deux bûches.

L'abbé Fortier avait proscrit la pauvre morte, et de l'église et de la terre sainte : le fossoyeur avait reçu l'ordre de ne point creuser de tombe.

À cette dernière manifestation de la haine du prêtre contre le fermier, quelque chose de pareil à un frisson de menace courut parmi les assistants. S'il y eût eu dans le cœur de Billot le quart du fiel qui entre dans l'âme des dévots, et qui avait l'air d'étonner Boileau, Billot n'avait qu'un mot à dire, et l'abbé Fortier avait, enfin, la satisfaction

de ce martyr qu'il avait appelé à grands cris, le jour où il avait refusé de dire la messe sur l'autel de la Patrie.

Mais Billot avait la colère du peuple et du lion ; il déchirait, broyait, brisait en passant, mais ne revenait point sur ses pas.

Il fit un signe de remerciement à Pitou, dont il comprit l'intention, prit la clé de ses mains, ouvrit la porte, fit passer le cercueil d'abord, le suivit, et fut lui-même suivi du cortège funéraire, qui s'était recruté de tout ce qui pouvait marcher.

Les royalistes et les dévots étaient seuls restés chez eux.

Il va sans dire que tante Angélique, qui était de ces derniers, avait fermé sa porte avec terreur en criant à l'abomination de la désolation, et en appelant les foudres célestes sur la tête de son neveu.

Mais tout ce qui avait un bon cœur, un sens droit, l'amour de la famille ; tout ce que révoltait la haine substituée à la miséricorde, la vengeance à la mansuétude, les trois quarts enfin de la ville

étaient là, protestant, non pas contre Dieu, non pas contre la religion, mais contre les prêtres et leur fanatisme.

Arrivés à l'endroit où aurait dû être la tombe, et où les fossoyeurs, ignorant qu'il recevrait l'ordre de ne point la creuser, avait déjà marqué sa place, Billot tendit la main à Pitou, qui lui donna une de ses deux bûches.

Alors, Billot et Pitou, la tête découverte, au milieu d'un cercle de citoyens la tête découverte comme eux, sous le soleil dévorant des derniers jours de juillet, se mirent à creuser la tombe de la malheureuse créature qui, pieuse et résignée entre toutes, eût été bien étonnée si, de son vivant, on lui eût dit de quel scandale elle serait cause après sa mort.

Le travail dura une heure, et ni l'un ni l'autre des deux travailleurs n'eut l'idée de se relever avant qu'il fût fini.

Pendant ce temps, on avait été chercher des cordes, et, le travail achevé, les cordes étaient prêtes.

Ce furent encore Billot et Pitou qui descendirent le cercueil dans la fosse.

Ces deux hommes rendaient si simplement et si naturellement ce devoir suprême à celle qui l'attendait, qu'aucun des assistants n'eut l'idée de leur offrir son aide.

On eut regardé comme un sacrilège de ne pas les laisser faire jusqu'au bout.

Seulement, aux premières pelletées de terre qui retentirent sur la bière de chêne, Billot passa sa main sur ses yeux, et Pitou sa manche.

Puis ils se mirent à repousser résolument la terre.

Quand ce fut fini, Billot jeta loin de lui sa bêche, et tendit ses deux bras à Pitou.

Pitou se jeta sur la poitrine du fermier.

– Dieu m'est témoin, dit Billot, que j'embrasse en toi tout ce qu'il y a de vertus simples et grandes sur la terre : la charité, le dévouement, l'abnégation, la fraternité, et que je dévouerai ma vie au triomphe de ces vertus !

Puis, étendant la main sur la tombe :

– Dieu m’est témoin, dit-il encore, que je jure une guerre éternelle au roi, qui m’a fait assassiner ; aux nobles, qui ont déshonoré ma fille ; aux prêtres, qui ont refusé la sépulture à ma femme !

Et, se retournant vers les spectateurs pleins de sympathie pour cette triple adjuration :

– Frères ! dit Billot, une nouvelle assemblée va être convoquée à la place des traîtres qui siègent à cette heure aux Feuillants : choisissez-moi pour représentant à cette assemblée, et vous verrez si je sais tenir mes serments.

Un cri d’adhésion universelle répondit à la proposition de Billot, et, dès cette heure, sur la tombe de sa femme, terrible autel, digne du serment terrible qu’il venait de recevoir, la candidature de Billot à l’Assemblée législative fut posée ; après quoi, Billot ayant remercié ses compatriotes de la sympathie qu’ils venaient de lui montrer dans son amitié et dans sa haine, chacun, citadin ou paysan, se retira chez soi, emportant dans son cœur cet esprit de propagande révolutionnaire à qui fournissaient,

dans leur aveuglement, ses armes les plus mortelles ceux-là mêmes – rois, nobles et prêtres – ceux-là mêmes qu’il devait dévorer !

CXXV

Billot député

Les événements que nous venons de raconter avaient produit une profonde impression, non seulement sur les habitants de Villers-Cotterêts, mais encore sur les fermiers des villages environnants.

Or, les fermiers sont une grande puissance en matière d'élection : ils occupent chacun dix, vingt, trente journaliers, et, quoique le suffrage fût, à cette époque, à deux degrés, l'élection dépendait complètement de ce qu'on appelait les *campagnes*.

Chaque homme, en quittant Billot, et en venant lui donner une poignée de main, lui avait dit simplement ces deux mots :

– Sois tranquille !

Et Billot était rentré à la ferme, tranquille en effet ; car pour la première fois, il entrevoyait un puissant moyen de rendre à la noblesse et à la royauté le mal qu'elles lui avaient fait.

Billot sentait, il ne raisonnait pas, et son désir de vengeance était aveugle comme les coups qu'il avait reçus.

Il rentra à la ferme sans dire un mot de Catherine ; nul ne put savoir s'il avait connu sa présence momentanée à la ferme. Dans aucune circonstance depuis un an, il n'avait prononcé son nom ; sa fille était pour lui comme si elle n'existait plus.

Il n'en était pas ainsi de Pitou, ce cœur d'or ! Il avait regretté du fond de son cœur que Catherine ne pût point l'aimer ; mais, en voyant Isidore, en se comparant à l'élégant jeune homme, il avait parfaitement compris que Catherine l'aimât.

Il avait envié Isidore, mais il n'en avait point voulu à Catherine ; bien au contraire, il l'avait toujours aimée avec un dévouement profond, absolu.

Dire que ce dévouement était complètement exempt d'angoisses, ce serait mentir ; mais ces angoisses mêmes qui serraient le cœur de Pitou, à chaque nouvelle preuve d'amour que Catherine donnait à son amant, montraient l'ineffable bonté de ce cœur.

Isidore tué à Varennes, Pitou n'avait plus éprouvé pour Catherine qu'une profonde pitié ; c'était alors que, rendant parfaitement justice au jeune homme, tout au contraire de Billot, il s'était souvenu de ce qu'il y avait de beau, de bon, de généreux dans celui qui, sans s'en douter, avait été son rival.

Il en était résulté ce que nous avons vu : c'est que non seulement Pitou avait peut-être aimé davantage Catherine triste et vêtue de deuil qu'il n'avait aimé Catherine joyeuse et coquette, mais encore, chose qu'on eût crue impossible, qu'il en était arrivé à aimer presque autant qu'elle le pauvre petit orphelin.

On ne s'étonnera donc point qu'après avoir pris congé de Billot comme les autres, Pitou, au lieu de se diriger du côté de la ferme, se soit

acheminé vers Haramont.

Au reste, on était tellement habitué aux disparitions et aux retours inattendus de Pitou, que, malgré la haute position qu'il occupait dans le village comme capitaine, personne ne s'inquiétait plus de ses absences ; Pitou parti, on se répétait tout bas :

– Le général La Fayette a fait appeler Pitou !

Et tout était dit.

Pitou de retour, on lui demandait des nouvelles de la capitale, et, comme Pitou en donnait, grâce à Gilbert, des plus fraîches et des meilleures ; que, quelques jours après ces nouvelles données, on voyait les prédictions de Pitou se réaliser, on continuait d'avoir en lui la plus aveugle confiance, aussi bien comme capitaine que comme prophète.

De son côté, Gilbert savait tout ce qu'il y avait de bon et de dévoué dans Pitou ; il sentait qu'à un moment donné, c'était un homme à qui il pourrait confier sa vie, la vie de Sébastien, un trésor, une mission, tout ce que l'on remet enfin avec

confiance à la loyauté et à la force. Chaque fois que Pitou allait à Paris, Gilbert, sans que cela fît le moins du monde rougir Pitou, lui demandait s'il avait besoin de quelque chose ; presque toujours Pitou répondait : « Non, monsieur Gilbert » ; ce qui n'empêchait pas M. Gilbert de donner à Pitou quelques louis que Pitou mettait dans sa poche.

Quelques louis, pour Pitou, avec ses ressources particulières et la dîme qu'il prélevait en nature sur la forêt du duc d'Orléans, c'était une fortune ; aussi Pitou n'avait-il jamais vu la fin de ses quelques louis quand il revoyait M. Gilbert, et qu'une poignée de main du docteur renouvelait dans ses poches la source du Pactole.

On ne s'étonnera donc point que, dans les dispositions où était Pitou à l'endroit de Catherine et d'Isidore, il se séparât hâtivement de Billot, pour savoir ce qu'étaient devenus la mère et l'enfant.

Son chemin, en allant à Haramont, était de passer par la pierre Clouïse ; à cent pas de la hutte, il rencontra le père Clouïs, qui revenait

avec un lièvre dans sa carnassière.

C'était son jour de lièvre.

En deux mots, le père Clouïs annonça à Pitou que Catherine était venue lui redemander son ancien gîte, qu'il s'était hâté de le lui rendre ; elle avait beaucoup pleuré, la pauvre enfant, en rentrant dans cette chambre où elle était devenue mère, et où Isidore lui avait donné de si vives preuves d'amour.

Mais toutes ces tristesses n'étaient point sans une sorte de charme ; quiconque a éprouvé une grande douleur sait que les heures cruelles sont celles où les pleurs taris refusent de couler, les heures douces et heureuses celles où l'on retrouve des larmes.

Ainsi, quand Pitou se présenta au seuil de la hutte, il trouva Catherine assise sur son lit, les joues humides, son enfant entre les bras.

En voyant Pitou, Catherine posa l'enfant sur ses deux genoux, et tendit les mains et le front au jeune homme ; Pitou lui prit, tout joyeux, les deux mains, l'embrassa au front, et l'enfant se

trouva un instant abrité sous l'arche que faisaient au-dessus de lui ces mains serrées, ces lèvres de Pitou appuyées au front de sa mère.

Puis, tombant à genoux devant Catherine, et baisant les petites mains de l'enfant :

– Ah ! mademoiselle Catherine, dit Pitou, soyez tranquille, je suis riche : M. Isidore ne manquera de rien !

Pitou avait quinze louis : il appelait cela être riche.

Catherine, bonne elle-même d'esprit et de cœur, appréciait tout ce qui était bon.

– Merci, monsieur Pitou, dit-elle, je vous crois, et je suis heureuse de vous croire, car vous êtes mon unique ami, et, si vous nous abandonniez, nous serions seuls sur la terre ; mais vous ne nous abandonnerez jamais, n'est-ce pas ?

– Oh ! mademoiselle, dit Pitou en sanglotant, ne me dites pas de ces choses-là ! vous me feriez pleurer toutes les larmes de mon corps !

– J'ai tort, dit Catherine, j'ai tort : excusez-moi.

– Non, dit Pitou, non, vous avez raison, au contraire, c’est moi qui suis bête de pleurer ainsi.

– Monsieur Pitou, dit Catherine, j’ai besoin d’air ; donnez-moi le bras, que nous nous promenions un peu sous les grands arbres... Je crois que cela me fera du bien.

– Et à moi aussi, mademoiselle, dit Pitou, car je sens que j’étouffe.

L’enfant, lui, n’avait pas besoin d’air ; il avait largement pris sa nourriture au sein maternel : il avait besoin de dormir.

Catherine le coucha sur son lit, et donna le bras à Pitou.

Cinq minutes après, ils étaient sous les grands arbres de la forêt, magnifique temple élevé par la main du Seigneur à la nature, sa divine, son éternelle fille.

Malgré lui, cette promenade, pendant laquelle Catherine s’appuyait à son bras, rappelait à Pitou celle qu’il avait faite, deux ans et demi auparavant, le jour de la Pentecôte, conduisant Catherine à la salle de bal, où, à sa grande

douleur, Isidore avait dansé avec elle.

Que d'événements accumulés pendant ces deux ans et demi, et combien, sans être un philosophe à la hauteur de M. de Voltaire ou de M. Rousseau, Pitou comprenait que lui et Catherine n'étaient que des atomes emportés dans le tourbillon général !

Mais ces atomes, dans leur infimité, n'en avaient pas moins, comme de grands seigneurs, comme les princes, comme le roi, comme la reine, leur joie et leur douleur ; cette meule qui, en tournant aux mains de la Fatalité, broyait les couronnes et mettait les trônes en poussière, avait broyé et mis en poussière le bonheur de Catherine, ni plus ni moins que si elle eût été assise sur un trône et eût porté une couronne sur la tête.

En somme, au bout de deux ans et demi, voici la différence que cette révolution à laquelle il avait contribué si puissamment, sans d'ailleurs savoir ce qu'il faisait, avait apportée dans la situation de Pitou.

Deux ans et demi auparavant, Pitou était un

pauvre petit paysan chassé par tante Angélique, recueilli par Billot, protégé par Catherine, sacrifié à Isidore.

Aujourd'hui, Pitou était une puissance : il avait un sabre au côté, des épaulettes sur les épaules ; on l'appelait capitaine ; Isidore était tué, et c'était lui, Pitou, qui protégeait Catherine et son enfant.

Cette réponse de Danton à la personne qui lui demandait : « Dans quel but faites-vous une révolution ? – Pour mettre dessous ce qu'il y a dessus, et mettre dessus ce qu'il y a dessous ! » était donc, relativement à Pitou, d'une parfaite exactitude.

Mais, on l'a vu, quoique toutes ces idées lui trottassent dans la tête, le bon, le modeste Pitou n'en prenait aucun avantage, et c'était lui qui, à genoux, suppliait Catherine de permettre qu'il la protégeât, elle et son enfant.

Catherine, de son côté, comme tous les cœurs souffrants, avait une appréciation bien plus fine dans la douleur que dans la joie. Pitou, qui, au temps de son bonheur, n'était pour elle qu'un

brave garçon sans conséquence, devenait la sainte créature qu'il était réellement, c'est-à-dire l'homme de la bonté, de la candeur et du dévouement. Il en résulta que, malheureuse, et ayant besoin d'un ami, elle comprit que Pitou était juste cet ami qu'il lui fallait, et que, toujours reçu par Catherine avec une main étendue vers lui, avec un charmant sourire sur les lèvres, Pitou commença à mener une vie dont il n'avait jamais eu de soupçon, même dans ses rêves du paradis.

Pendant ce temps, Billot, toujours muet à l'endroit de sa fille, poursuivait, tout en faisant sa maison, son idée d'être nommé député à la Législative. Un seul homme eût pu l'emporter sur lui, s'il avait eu la même ambition ; mais, tout entier à son amour et à son bonheur, le comte de Charny, enfermé avec Andrée dans son château de Boursonnes, savourait les joies d'une félicité inattendue ; le comte de Charny, oublieux du monde, se croyait oublié par lui ; le comte de Charny n'y songeait même pas.

Aussi, rien ne s'opposant dans le canton de Villers-Cotterêts à l'élection de Billot, Billot fut

élu député à une majorité immense.

Billot élu, il s'occupa de réaliser le plus d'argent possible. L'année avait été bonne ; il fit la part de ses propriétaires, réserva la sienne, garda ce qu'il lui fallait de grain pour ses semailles, ce qu'il lui fallait d'avoine, de paille et de foin pour la nourriture de ses chevaux, ce qu'il lui fallait d'argent pour la nourriture de ses hommes, et, un matin, il fit venir Pitou.

Pitou, comme nous l'avons dit, allait de temps en temps faire sa visite à Billot.

Billot recevait toujours Pitou la main ouverte, lui offrant à déjeuner si c'était l'heure du déjeuner, à dîner si c'était l'heure du dîner, un verre de vin ou de cidre si c'était l'heure seulement de boire un verre de cidre ou de vin.

Mais jamais Billot n'avait envoyé chercher Pitou.

Ce n'était donc pas sans inquiétude que Pitou se rendait à la ferme.

Billot était toujours grave ; nul ne pouvait dire qu'il eût vu passer un sourire sur les lèvres du

fermier, depuis le moment où sa fille avait quitté la ferme.

Eh bien ! Billot était plus grave encore que de coutume.

Il tendit cependant, comme d'habitude, la main à Pitou, serra même avec plus de vigueur que d'habitude celle que Pitou lui donnait, et la retint dans les siennes.

Pitou regardait le fermier avec étonnement.

– Pitou, lui dit celui-ci, tu es un honnête homme !

– Dame ! monsieur Billot, répondit Pitou, je le crois.

– Et moi, j'en suis sûr !

– Vous êtes bien bon, monsieur Billot, dit Pitou.

– J'ai donc décidé que, moi partant, c'est toi, Pitou, qui seras à la tête de la ferme.

– Moi, monsieur ? dit Pitou étonné, impossible !

– Pourquoi, impossible ?

– Mais, monsieur Billot, parce qu’il y a une quantité de détails où l’œil d’une femme est indispensable.

– Je le sais, répondit Billot ; tu choisiras toi-même la femme qui partagera la surveillance avec toi ; je ne te demande pas son nom ; je n’ai pas besoin de le savoir, et, quand je serai pour venir à la ferme, je te préviendrai huit jours d’avance, afin que, si je ne devais pas voir cette femme, ou qu’elle ne dût pas me voir, elle eût le temps de s’éloigner.

– Bien, monsieur Billot, dit Pitou.

– Maintenant, continua Billot, il y a dans l’aire le grain nécessaire aux semailles ; dans les greniers, le foin, la paille et l’avoine nécessaires à la nourriture des chevaux, et, dans ce tiroir, l’argent nécessaire au salaire et à la nourriture des hommes.

Billot ouvrit un tiroir plein d’argent.

– Un instant ! un instant, monsieur Billot ! dit Pitou ; combien y a-t-il dans ce tiroir ?

– Je n’en sais rien, dit Billot en le repoussant.

Puis, le fermant à clé, et donnant la clé à Pitou :

– Quand tu n’auras plus d’argent, tu m’en demanderas.

Pitou comprit tout ce qu’il y avait de confiance dans cette réponse ; il ouvrit les deux bras pour embrasser Billot ; mais tout à coup, s’apercevant que c’était bien hardi à lui, ce qu’il venait de faire :

– Oh ! pardon, monsieur Billot, dit-il ; mille fois pardon !

– Pardon de quoi, mon ami ? demanda Billot, tout attendri de cette humilité ; pardon de ce qu’un honnête homme a jeté ses deux bras en avant pour embrasser un autre honnête homme ? Allons, viens, Pitou ! viens, embrasse-moi !

Pitou se jeta dans les bras de Billot.

– Et si, par hasard, vous avez besoin de moi là-bas... ? lui dit-il.

– Sois tranquille, Pitou, je ne t’oublierai pas.

Puis il ajouta :

– Il est deux heures de l'après-midi ; je pars pour Paris à cinq heures. À six heures, tu peux être ici avec *la femme* que tu auras choisie pour te seconder.

– Bien ! Alors, dit Pitou, je n'ai pas de temps à perdre ! Au revoir, cher monsieur Billot.

– Au revoir, Pitou !

Pitou s'élança hors de la ferme.

Billot le suivit des yeux tant qu'il le put voir ; puis, quand il eut disparu :

– Oh ! dit-il, pourquoi ma fille Catherine ne s'est-elle pas amourachée d'un brave garçon comme celui-là, plutôt que de cette vermine de noble qui la laisse veuve sans être mariée, mère sans être femme ?

Maintenant inutile de dire qu'à cinq heures, Billot montait dans la diligence de Villers-Cotterêts à Paris, et qu'à six heures, Pitou, Catherine et le petit Isidore entraient à la ferme.

CXXVI

Aspect de la nouvelle Assemblée

C'était le 1^{er} octobre 1791 que devait avoir lieu l'inauguration de la Législative.

Billot, comme les autres députés, arriva vers la fin de septembre.

La nouvelle assemblée se composait de sept cent quarante-cinq membres ; parmi eux, on comptait quatre cents avocats et légistes ; soixante et douze littérateurs, journalistes, poètes ; soixante et dix prêtres constitutionnels, c'est-à-dire ayant prêté serment à la Constitution. Les deux cent trois autres étaient des propriétaires ou des fermiers comme Billot, propriétaire et fermier à la fois, ou des hommes exerçant des professions libérales et même manuelles.

Au reste, le caractère particulier sous lequel apparaissaient les nouveaux députés, c'était la jeunesse : la majeure partie d'entre eux n'avait pas plus de vingt-six ans ; on eût dit une génération nouvelle et inconnue envoyée par la France pour rompre violemment avec le passé ; bruyante, tempétueuse, révolutionnaire, elle venait détrôner la tradition ; presque tous d'esprit cultivé, les uns poètes, comme nous l'avons dit, les autres avocats, les autres chimistes ; pleins d'énergie et de grâce, d'une verve extraordinaire, d'un dévouement sans bornes aux idées, fort ignorants des affaires d'État, inexpérimentés, parleurs, légers, batailleurs, ils apportaient évidemment cette grande mais terrible chose qu'on appelle l'inconnu.

Or, l'inconnu, en politique, c'est toujours l'inquiétude. Condorcet et Brissot exceptés, on pouvait presque demander à chacun de ces hommes : « Qui êtes-vous ? »

En effet, où étaient les flambeaux et même les torches de la Constituante ? Où étaient les Mirabeau, les Sieyès, les Duport, les Bailly, les

Robespierre, les Barnave, les Cazalès ? Tout cela avait disparu.

De place en place, comme égarées dans cette ardente jeunesse, quelques têtes blanches.

Le reste représentait la France jeune ou virile, la France en cheveux noirs.

Belles têtes à couper pour une révolution, et qui furent coupées presque toutes !

Au surplus, on sentait germer la guerre civile à l'intérieur, on sentait venir la guerre étrangère ; tous ces jeunes gens, ce n'étaient point de simples députés ; c'étaient des combattants : la Gironde – qui, en cas de guerre, s'était offerte tout entière, depuis vingt jusqu'à cinquante ans, pour marcher à la frontière – la Gironde envoyait une avant-garde.

Cette avant-garde, c'étaient les Vergniaud, les Guadet, les Gensonné, les Fonfrède, les Ducos ; c'était ce noyau, enfin, qui devait s'appeler la *Gironde*, et donner son nom à un parti fameux, lequel, malgré ses fautes, est resté sympathique par ses malheurs.

Nés d'un souffle de guerre, ils entraînent d'un seul bond, et, comme des athlètes respirant le combat, dans l'arène sanglante de la vie politique.

Rien qu'en les voyant prendre tumultueusement leurs places dans la Chambre, on devine en eux ces souffles de tempête qui feront les orages du 20 juin, du 10 août et du 21 janvier.

Plus de côté droit : la droite est supprimée ; par conséquent, plus d'aristocrates.

L'Assemblée tout entière est armée contre deux ennemis : les nobles, les prêtres.

S'ils résistent, le mandat qu'elle a reçu est de briser leur résistance.

Quant au roi, on a laissé la conscience des députés juge de la conduite que l'on doit tenir envers lui ; on le plaint ; on espère qu'il échappera au triple pouvoir de la reine, de l'aristocratie et du clergé ; s'il les soutient, on le brisera avec eux.

Pauvre roi, on ne l'appelle plus le roi, ni

Louis XVI, ni Majesté : on l'appelle *le pouvoir exécutif*.

Le premier mouvement des députés, en entrant dans cette salle qui leur était complètement inconnue comme distribution, fut de regarder autour d'eux.

De chaque côté s'ouvrait une tribune réservée.

– Pour qui ces deux tribunes ? demandèrent plusieurs voix.

– Ce sont les tribunes des députés sortants, répondit l'architecte.

– Oh ! oh ! murmura Vergniaud, qu'est-ce à dire ? un comité censorial ! La Législative est-elle une chambre de représentants de la nation, ou une classe d'écoliers ?

– Attendons, dit Hérault de Séchelles ; nous verrons comment se conduiront nos maîtres.

– Huissier, cria Thuriot, vous leur direz, au fur et à mesure qu'ils entreront, qu'il y a dans l'Assemblée un homme qui a failli jeter le gouverneur de la Bastille du haut en bas de ses murailles, et que cet homme s'appelle *Thuriot*.

Un an et demi après, cet homme s'appelait *Tue-Roi*.

Le premier acte de la nouvelle Assemblée fut d'envoyer une députation aux Tuileries.

Le roi eut l'imprudence de se faire suppléer par un ministre.

– Messieurs, dit celui-ci, le roi ne peut pas vous recevoir en ce moment ; revenez à trois heures.

Les députés se retirèrent.

– Eh bien ? dirent les autres membres en les voyant rentrer sitôt.

– Citoyens, dit un des envoyés, le roi n'est pas prêt, et nous avons trois heures devant nous.

– Bon ! cria de sa place le cul-de-jatte Couthon, utilisons ces trois heures. – Je propose de supprimer le titre de *majesté*.

Un hourra universel répondit ; le titre de *majesté* fut supprimé par acclamation.

– Comment appellera-t-on *le pouvoir exécutif* ? demanda alors une voix.

– On l'appellera *le roi des Français*, répondit une autre voix. C'est un assez beau titre pour que M. Capet s'en contente.

Tous les yeux se tournèrent vers l'homme qui venait d'appeler le roi de France, *M. Capet*.

C'était Billot.

– Va pour le roi des Français ! cria-t-on presque unanimement.

– Attendez, dit Couthon, il nous reste encore deux heures. J'ai une proposition nouvelle à faire.

– Faites ! crièrent toutes les voix.

– Je propose qu'à l'entrée du roi, on se lève, mais que, le roi une fois entré, on s'asseye et l'on se couvre.

Il y eut, pendant un instant, un tumulte terrible : les cris d'adhésion étaient tellement violents, qu'on pouvait les prendre pour des cris d'opposition.

Enfin, lorsque le bruit se calma, on s'aperçut que tout le monde était d'accord.

La proposition fut adoptée.

Couthon jeta les yeux sur la pendule.

– Nous avons encore une heure, dit-il. J’ai une troisième proposition à faire.

– Dites ! dites ! crièrent toutes les voix.

– Je propose, reprit Couthon de cette voix suave qui, selon l’occasion, savait vibrer d’une façon si terrible, je propose qu’il n’y ait plus de trône pour le roi, mais un simple fauteuil.

L’orateur fut interrompu par des applaudissements.

– Attendez, attendez, dit-il en levant la main ; je n’ai pas fini.

Le silence se rétablit aussitôt.

– Je propose que le fauteuil du roi soit à la gauche du président.

– Prenez garde ! dit une voix, c’est non seulement supprimer le trône, mais encore subordonner le roi.

– Je propose, dit Couthon, non seulement de supprimer le trône, mais encore de subordonner le roi.

Ce furent d'effroyables acclamations ; il y avait tout le 20 juin et tout le 10 août dans ces terribles battements de mains.

– C'est bien, citoyens, dit Couthon ; les trois heures sont écoulées. Je remercie le roi des Français de nous avoir fait attendre : nous n'avons pas perdu notre temps en l'attendant.

La députation retourna aux Tuileries.

Cette fois, le roi la reçut ; mais c'était un parti pris.

– Messieurs, dit-il, je ne puis que dans trois jours me rendre à l'Assemblée.

Les députés se regardèrent.

– Alors, sire, dirent-ils, ce sera pour le 4 ?

– Oui, messieurs, répondit le roi, ce sera pour le 4.

Et il leur tourna le dos.

Le 4 octobre, le roi fit dire qu'il était souffrant, et ne se rendrait à la séance que le 7.

Cela n'empêcha point que, le 4, en l'absence du roi, la Constitution de 1791, c'est-à-dire

l'œuvre la plus importante de la dernière Assemblée, ne fit son entrée dans l'Assemblée nouvelle.

Elle était entourée et gardée par les douze députés les plus âgés de la Constituante.

– Bon ! dit une voix, voilà les douze vieillards de l'Apocalypse !

L'archiviste Camus la portait ; il monta avec elle à la tribune, et, la montrant au peuple :

– Peuple, dit-il comme un autre Moïse, voilà les tables de la loi !

Alors commença la cérémonie du serment.

Toute l'Assemblée défila, triste et froide ; beaucoup savaient d'avance que cette Constitution impuissante ne vivrait pas un an : on jura pour jurer, parce que c'était une cérémonie imposée.

Les trois quarts de ceux qui juraient étaient décidés à ne pas tenir leur serment.

Cependant, le bruit des trois décrets rendus se répandait dans Paris :

Plus de majesté !

Plus de trône !

Un simple fauteuil à la gauche du président !

C'était, à peu de chose près, dire : « Plus de roi. »

L'argent fut le premier qui, comme toujours, eut peur : les fonds baissèrent effroyablement ; les banquiers commençaient à craindre.

Le 9 octobre, s'opérait un grand changement.

Aux termes de la loi nouvelle, il n'y avait plus de commandant général de la garde nationale.

Le 9 octobre, La Fayette devait donner sa démission, et chacun des six chefs de légion commanderait à son tour.

Le jour fixé pour la séance royale arriva ; on se souvient que c'était le 7.

Le roi entra.

Tout au contraire de ce que l'on eût pu attendre, tant le privilège était grand encore, à l'entrée du roi, non seulement on se leva, non seulement on se découvrit, mais encore

d'unanimes applaudissements éclatèrent.

L'Assemblée cria :

– Vive le roi !

Mais à l'instant même, comme si les royalistes eussent voulu porter un défi aux nouveaux députés, les tribunes crièrent :

– Vive Sa Majesté !

Un long murmure courut sur les bancs des représentants de la nation ; les yeux se levèrent sur les tribunes, et l'on reconnut que c'était surtout des tribunes réservées aux anciens constituants que ces cris étaient partis.

– C'est bien, messieurs, dit Couthon ; demain, on s'occupera de vous.

Le roi fit signe qu'il voulait parler.

On écouta.

Le discours qu'il prononça, composé par Duport du Tertre, était de la plus haute habileté, et produisit un grand effet ; il roulait tout entier sur la nécessité de maintenir l'ordre, et de se rallier à l'amour de la patrie.

Pastoret présidait l'Assemblée.

Pastoret était royaliste.

Le roi avait dit, dans son discours, *qu'il avait besoin d'être aimé.*

– Et nous aussi, sire, dit le président, nous avons besoin d'être aimés de vous !

À ces mots, toute la salle éclata en applaudissements.

Le roi, dans son discours, supposait la Révolution finie.

Un instant, l'Assemblée tout entière le crut comme lui.

Il n'eût point fallu pour cela, sire, être le roi volontaire des prêtres, le roi involontaire des émigrés !

L'impression produite à l'Assemblée se répandit aussitôt dans Paris.

Le soir, le roi alla au théâtre avec sa famille.

Il fut reçu par un tonnerre d'applaudissements.

Beaucoup pleuraient, et lui-même, si peu accessible à cette sorte de sensibilité, versa des

larmes.

Pendant la nuit, le roi écrivit à toutes les puissances pour leur annoncer son acceptation de la constitution de 1791.

On sait, au reste, qu'un jour, dans un moment d'enthousiasme, il avait juré cette Constitution, avant même qu'elle fût achevée.

Le lendemain, Couthon se souvint de ce qu'il avait promis la veille aux constituants.

Il annonça qu'il avait une motion à faire.

On connaissait les motions de Couthon.

Chacun fit silence.

– Citoyens, dit Couthon, je demande qu'on fasse disparaître de cette assemblée toute trace de privilège, et que, par conséquent, toutes les tribunes soient ouvertes au public.

La motion passa à l'unanimité.

Le lendemain, le peuple avait envahi les tribunes des anciens députés, et, devant cet envahissement, l'ombre de la Constituante avait disparu.

CXXVII

La France et l'étranger

Nous l'avons dit, la nouvelle Assemblée était particulièrement envoyée contre les nobles et contre les prêtres.

C'était une véritable croisade ; seulement, les étendards, au lieu de *Dieu le veut* portaient cette légende : *Le peuple le veut*.

Le 9 octobre, jour de la démission de La Fayette, Gallois et Gensonné lurent leur rapport sur les troubles religieux de la Vendée.

Il était sage, modéré, et, par cela même, il fit une impression profonde.

Qui l'avait inspiré, sinon écrit ?

Un politique fort habile que nous verrons bientôt faire son entrée sur la scène et dans notre livre.

L'Assemblée fut tolérante.

Un de ses membres, Fauchet, demanda seulement que l'État cessât de payer les prêtres qui déclareraient ne vouloir point obéir à la voix de l'État, en donnant, cependant, des pensions à ceux des réfractaires qui seraient vieux et infirmes.

Ducos alla plus loin : il invoqua la tolérance ; il demanda qu'on laissât toute liberté aux prêtres de faire ou de ne pas faire serment.

Plus loin encore alla l'évêque constitutionnel Torne. Il déclara que le refus même des prêtres tenait à de grandes vertus.

Nous allons voir tout à l'heure comment les dévots d'Avignon répondirent à cette tolérance.

Après la discussion, non terminée cependant, sur les prêtres constitutionnels, on passa aux émigrés.

C'était aller de la guerre intérieure à la guerre extérieure, c'est-à-dire toucher les deux blessures de la France.

Fauchet avait traité la question du clergé ;

Brissot traita celle de l'émigration.

Il la prit de son côté élevé et humain : il la prit où Mirabeau, un an auparavant, l'avait laissée tomber de ses mains mourantes.

Il demanda que l'on fit une différence entre l'émigration de la peur et celle de la haine : il demanda qu'on fût indulgent pour l'une, sévère pour l'autre.

À son avis, on ne pouvait enfermer les citoyens dans le royaume : il fallait, au contraire, leur en laisser toutes les portes ouvertes.

Il ne voulait pas même de confiscation contre l'émigration de la haine.

Il demanda seulement que l'on cessât de payer ceux qui s'étaient armés contre la France.

Chose merveilleuse, en effet ! la France continuait de payer à l'étranger les traitements des Condé, des Lambesc, des Charles de Lorraine !

Nous allons voir tout à l'heure comment les émigrés répondirent à cette douceur.

Comme Fauchet achevait son discours, on eut

des nouvelles d'Avignon.

Comme Brissot terminait le sien, on eut des nouvelles d'Europe.

Puis une grande lueur apparut au couchant comme un immense incendie : c'étaient des nouvelles d'Amérique.

Commençons par Avignon.

Disons, en peu de mots, l'histoire de cette seconde Rome.

Benoît XI venait de mourir – en 1304 – d'une façon scandaleusement subite.

Aussi disait-on qu'il avait été empoisonné par des figes.

Philippe le Bel, qui avait souffleté Boniface VIII par la main de Colonna, avait les yeux fixés sur Pérouse, où se tenait le conclave.

Depuis longtemps, il avait l'idée de tirer la papauté de Rome, et de l'amener en France, pour – une fois qu'il la tiendrait dans sa geôle – la faire travailler à son profit, et, comme dit notre grand maître Michelet, « pour lui dicter des bulles lucratives, exploiter son infaillibilité, et

constituer le Saint-Esprit comme scribe et percepteur pour la maison de France ».

Un jour, il lui arriva un messager couvert de poussière, mourant de fatigue, pouvant à peine parler.

Il venait lui apporter cette nouvelle :

Le parti français et le parti antifrçais se balançaient si bien au conclave, qu'aucun pape ne sortait des scrutins, et que l'on parlait d'assembler dans une autre ville un nouveau conclave.

Cette résolution n'arrangeait point les Pérugins, qui tenaient à honneur qu'un pape fût fait dans leur ville.

Aussi usèrent-ils d'un moyen ingénieux.

Ils établirent un cordon autour du conclave, pour empêcher que l'on ne portât à manger et à boire aux cardinaux.

Les cardinaux jetèrent les hauts cris.

– Nommez un pape, crièrent les Pérugins, et vous aurez à boire et à manger.

Les cardinaux tinrent vingt-quatre heures.

Au bout de vingt-quatre heures, ils se décidèrent.

Il fut décidé que le parti antifrçais choisirait trois cardinaux, et que le parti français, dans ces trois cardinaux, choisirait un pape.

Le parti antifrçais choisit trois ennemis déclarés de Philippe le Bel.

Mais, au nombre de ces trois ennemis de Philippe le Bel, était Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, que l'on savait plus ami encore de son intérêt qu'ennemi de Philippe le Bel.

Un messager partit, porteur de cette nouvelle.

C'était ce messager qui avait fait la route en quatre jours et quatre nuits, et qui arrivait mourant de fatigue.

Il n'y avait pas de temps à perdre.

Philippe envoya un exprès à Bertrand de Got, qui ignorait complètement encore la haute mission dont il était chargé, pour lui donner rendez-vous dans la forêt des Andelys.

C'était par une nuit sombre qui ressemblait à une nuit d'évocation, au milieu d'un carrefour auquel aboutissaient trois chemins ; c'était dans des conditions pareilles que ceux qui voulaient obtenir des faveurs surhumaines évoquaient le diable, et, en jurant d'être son homme lige, baisaient le pied fourchu de Satan.

Seulement – pour rassurer l'archevêque sans doute – on commença par entendre la messe ; puis, sur l'autel, au moment de l'élévation, le roi et le prélat se jurèrent le secret ; puis les cierges s'éteignirent, le desservant s'éloigna, suivi de ses enfants de chœur, et emportant la croix et les vases sacrés, comme s'il eût craint qu'il n'y eût profanation à ce qu'ils fussent les muets témoins de la scène qui allait se passer.

L'archevêque et le roi restèrent seuls.

Qui instruisit de ce que nous allons dire Villani, chez lequel nous le lisons ?

Satan peut-être, qui, bien certainement, était en tiers dans l'entrevue.

– Archevêque, dit le roi à Bertrand de Got, j'ai

le pouvoir de te faire pape, si je veux : c'est pour cela que je suis venu vers toi.

– La preuve ? demanda Bertrand de Got.

– La preuve, la voici, dit le roi.

Et il lui montra une lettre de ses cardinaux, qui, au lieu de lui dire que le choix était fait, lui demandaient qui il fallait qu'ils choisissent.

– Que dois-je faire pour être pape ? demanda le Gascon, tout éperdu de joie, et se jetant aux pieds de Philippe le Bel.

– T'engager, répondit le roi, à me faire les six grâces que je te demanderai.

– Dites, mon roi ! répondit Bertrand de Got ; je suis votre sujet, et c'est mon devoir de vous obéir.

Le roi le releva, le baisa sur la bouche, et lui dit :

– Les six grâces spéciales que je te demande, sont les suivantes...

Bertrand de Got écoutait de toutes ses oreilles ; car il craignait, non pas que le roi ne lui

demandât des choses qui compromissent son salut, mais des choses impossibles.

– La première, dit Philippe, est que tu me réconcilies avec l'Église, et me fasses pardonner le méfait que j'ai commis en arrêtant, à Anagni, le pape Boniface VIII.

– Accordé ! se hâta de répondre Bertrand de Got.

– La seconde est que tu rendes la communion à moi et à tous les miens.

Philippe le Bel était excommunié.

– Accordé, dit Bertrand de Got, étonné qu'on lui demandât si peu pour le faire si grand.

Il est vrai qu'il restait encore quatre demandes à faire.

– La troisième est que tu m'accordes les décimes du clergé dans mon royaume, pendant cinq ans, afin d'aider aux dépenses faites en la guerre de Flandre.

– Accordé !

– La quatrième est que tu annules et détruises

la bulle du pape Boniface : *Ausculta fili.*

– Accordé ! accordé !

– La cinquième est que tu rendes la dignité de cardinal à Marco Jacopo et à messire Pietro de Colonna, et qu'avec eux tu fasses cardinaux certains miens amis.

– Accordé ! accordé ! accordé !

Puis, comme Philippe se taisait :

– Et la sixième, monseigneur ? demanda l'archevêque avec inquiétude.

– La sixième, répondit Philippe le Bel, je me réserve d'en parler en temps et lieu ; car c'est une chose grande et secrète.

– Grande et secrète ? répéta Bertrand de Got.

– Si grande et si secrète, dit le roi, que je désire que, d'avance, tu me la jures sur le crucifix.

Et, tirant un crucifix de sa poitrine, il le présenta à l'archevêque.

Celui-ci n'hésita pas un instant ; c'était le dernier fossé à franchir : le fossé franchi, il était

pape.

Il étendit la main sur l'image du Sauveur, et, d'une voix ferme :

– Je jure ! dit-il.

– C'est bien, dit le roi. Dans quelle ville de mon royaume veux-tu être couronné maintenant ?

– À Lyon.

– Viens avec moi ! Tu es pape, sous le nom de Clément V.

Clément V suivit Philippe le Bel ; mais il était assez inquiet de cette sixième demande que son suzerain se réservait de lui faire.

Le jour où il la lui fit, il vit que c'était bien peu de chose ; aussi, ne fit-il point de difficulté : c'était la destruction de l'Ordre du Temple.

Tout cela n'était probablement pas tout à fait selon le cœur de Dieu ; c'est pourquoi Dieu montra son mécontentement d'une façon manifeste.

Au moment où, en sortant de l'église dans laquelle Clément V avait été couronné, le cortège

passait devant un mur chargé de spectateurs, le mur s'écroula, blessa le roi, tua le duc de Bretagne, et renversa le pape.

La tiare tomba et le symbole de la papauté avilie roula dans le ruisseau.

Huit jours après, dans un banquet donné par le nouveau pape, les gens de Sa Sainteté et ceux des cardinaux se prennent de querelle.

Le frère du pape veut les séparer ; il est tué.

C'étaient là de mauvais présages.

Puis aux mauvais présages se joignait le mauvais exemple : le pape rançonnait l'Église, mais une femme rançonnait le pape ; cette femme, c'était la belle Brunissande, qui, au dire des chroniqueurs du temps, coûtait plus cher à la chrétienté que la Terre sainte.

Et, cependant, le pape accomplissait ses promesses une à une. Ce pape qu'avait fait Philippe, c'était son pape à lui, une espèce de poule aux œufs d'or qu'il faisait pondre soir et matin, et à laquelle il menaçait d'ouvrir le ventre si elle ne pondait pas.

Tous les jours, comme le marchand de Venise, il levait une livre de chair à son débiteur sur le membre qui lui convenait.

Enfin, le pape Boniface VIII déclaré hérétique et faux pape, le roi relevé de l'excommunication, les décimes du clergé accordés pour cinq ans, douze cardinaux nommés à la dévotion du roi, la bulle de Boniface VIII qui fermait à Philippe le Bel la bourse du clergé révoquée, l'Ordre du Temple aboli, et les templiers arrêtés – il arriva que, le 1^{er} mai 1308, l'empereur Albert d'Autriche mourut.

Alors, Philippe le Bel eut l'idée de faire nommer son frère Charles de Valois à l'empire.

C'était encore Clément V qui allait manœuvrer pour arriver à ce résultat.

Le servage de l'homme vendu se continuait : cette pauvre âme de Bertrand de Got, sellée et bridée, devait être chevauchée par le roi de France jusqu'en enfer.

Elle eut, enfin, la velléité de renverser son terrible cavalier.

Clément V écrivit ostensiblement en faveur de Charles de Valois, secrètement contre lui.

À partir de ce moment, il fallait songer à sortir du royaume ; la vie du pape était d'autant moins en sûreté sur les terres du roi, que la nomination des douze cardinaux mettait les futures élections pontificales aux mains du roi de France.

Clément V se souvint des figes de Benoît XI.

Il était à Poitiers.

Il parvint à s'échapper de nuit, et à gagner Avignon.

C'est assez difficile d'expliquer ce qu'était Avignon.

C'était la France, et ce n'était pas la France. C'était une frontière, une terre d'asile, un reste d'empire, un vieux municpe, une république comme Saint-Marin.

Seulement, elle était gouvernée par deux rois : le roi de Naples, comme comte de Provence ; le roi de France, comme comte de Toulouse.

Chacun d'eux avait la seigneurie d'une moitié d'Avignon.

Nul ne pouvait arrêter un fugitif sur la terre de l'autre.

Clément V se réfugia naturellement dans la portion d'Avignon qui appartenait au roi de Naples.

Mais, s'il échappait au pouvoir du roi Philippe le Bel, il n'échappait pas à la malédiction du grand maître du Temple.

En montant sur son bûcher du terre-plein de l'île de la Cité, Jacques de Molay avait adjuré ses deux bourreaux, sur la sommation de leur victime, à comparaître à la fin de l'année devant Dieu.

Clément V obéit le premier à la funèbre requête. Une nuit, il rêva qu'il voyait son palais en flammes ; « Depuis ce temps, dit son biographe, *il ne fut plus gai, et ne dura guère.* »

Sept mois après, ce fut le tour de Philippe.

Comment mourut-il ?

Il y a deux versions sur sa mort.

L'une et l'autre semblent être une vengeance tombée de la main de Dieu.

La chronique traduite par Sauvage le fait mourir à la chasse.

« Il vit venir le cerf vers lui, tira son épée, piqua son cheval des éperons, et, croyant frapper le cerf, il fut par son cheval porté contre un arbre, de si grande raideur, que le bon roi tomba à terre durement blessé au cœur, et fut porté à Corbeil. »

Là, au dire de la chronique, la maladie s'aggrava au point qu'il en mourut.

On le voit, la maladie ne pouvait devenir plus grave.

Guillaume de Nangis, au contraire, raconte ainsi la mort du vainqueur de Mons-en-Puelle :

« Philippe, roi de France, fut retenu par une longue maladie dont la cause, *inconnue aux médecins*, fut pour eux et pour beaucoup d'autres le sujet d'une grande surprise et stupeur ; d'autant plus que son pouls ni son urine n'annonçaient qu'il fût malade ou en danger de mourir. Enfin, il se fit transporter par les siens à Fontainebleau, lieu de sa naissance... Là, après avoir, en présence et à la vue d'un grand nombre de gens,

reçu le sacrement avec une ferveur et une dévotion admirables, il rendit heureusement son âme au Créateur, dans la confession de la foi véritable et catholique, la trentième année de son règne, le vendredi, veille de la fête de l'apôtre saint André. »

Il n'y a pas jusqu'à Dante qui ne trouve une mort à l'homme de sa haine.

Il le fait éventrer par un sanglier.

« Il mourut d'un coup de boutoir, le voleur qu'on a vu sur la Seine falsifiant la monnaie ! »

Les papes qui habitèrent Avignon après Clément V, c'est-à-dire Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, n'attendaient qu'une occasion d'acheter Avignon.

Elle se présenta pour le dernier.

Une jeune femme encore mineure, Jeanne de Naples, nous ne dirons pas la vendit, mais la donna pour l'absolution d'un assassinat qu'avaient commis ses amants.

Majeure, elle réclama contre la cession ; mais Clément VI tenait, et tenait bien !

Si bien que, quand Grégoire XI reporta, en 1377, le siège de la papauté à Rome, Avignon, administrée par un légat, resta soumise au Saint-Siège.

Elle l'était encore en 1791, lorsque arrivèrent les événements qui sont cause de cette longue digression.

Comme au jour où Avignon était partagée entre le roi de Naples, comte de Provence, et le roi de France, comte de Toulouse, il y avait deux Avignons dans Avignon : l'Avignon des prêtres, l'Avignon des commerçants.

L'Avignon des prêtres avait cent églises, deux cents cloîtres, son palais du pape.

L'Avignon des commerçants avait son fleuve, ses ouvriers en soierie, son transit en croix, de Lyon à Marseille, de Nîmes à Turin.

Il y avait en quelque sorte, dans cette malheureuse ville, les Français du roi et les Français du pape.

Les Français de la France étaient bien Français ; les Français d'Italie étaient presque des

Italiens.

Les Français de la France, c'est-à-dire les commerçants, se donnaient bien de la peine, se donnaient bien du travail pour vivre, pour nourrir leurs femmes et leurs enfants, et ils réussissaient à peine.

Les Français d'Italie, c'est-à-dire les prêtres, avaient tout, richesses et pouvoir ; c'étaient des abbés, des évêques, des archevêques, des cardinaux oisifs, élégants, hardis, sigisbées des grandes dames, maîtres chez les femmes du peuple, qui s'agenouillaient sur leur passage pour baiser leurs blanches mains.

En voulez-vous un type ?

Prenez le bel abbé Maury ; c'est un Franco-Italien du comtat s'il en fut ; fils d'un cordonnier, aristocrate comme Lauzun, orgueilleux comme un Clermont-Tonnerre, insolent comme un laquais !

Partout, avant d'être hommes et, par conséquent, d'avoir des passions, les enfants s'aiment.

À Avignon, on naît en se haïssant. Le 14 septembre 1791 – du temps de la Constituante – un décret du roi avait réuni à la France Avignon et le comtat Venaissin.

Depuis un an, Avignon était tantôt aux mains du parti français, tantôt aux mains du parti antifrçais.

L'orage avait commencé en 1790.

Une nuit, les papistes s'étaient amusés à pendre un mannequin décoré des trois couleurs.

Le matin, à cette vue, Avignon bondit.

On arracha de leurs maisons quatre papistes qui n'en pouvaient mais : deux nobles, un bourgeois, un ouvrier ; on les pendit à la place du mannequin.

Le parti français avait pour chefs deux jeunes gens, Duprat et Mainvielle, et un homme d'un certain âge nommé Lescuyer.

Ce dernier était un Français dans toute la force du terme : il était Picard, d'un caractère ardent et réfléchi tout à la fois, établi à Avignon en qualité de notaire et de secrétaire de la municipalité.

Ces trois chefs avaient levé quelques soldats, deux ou trois mille peut-être, et avaient tenté avec eux sur Carpentras une expédition qui n'avait pas réussi.

La pluie, une pluie froide et glacée mêlée de grêle, une de ces pluies qui descendent du mont Ventoux, avait dispersé l'armée de Mainvielle, de Duprat et de Lescuyer, comme la tempête avait dispersé la flotte de Philippe II.

Qui avait fait tomber cette pluie miraculeuse ?
qui avait eu la puissance de disperser l'armée révolutionnaire ?

La Vierge !

Mais Duprat, Mainvielle et Lescuyer soupçonnaient un Catalan nommé le chevalier Patus, qu'ils avaient fait général, d'avoir si efficacement secondé la Vierge dans le miracle, que c'était à lui qu'ils en attribuaient tout l'honneur.

À Avignon, justice est bientôt faite d'une trahison : on tue le traître.

Patus fut tué.

Or, de quoi se composait l'armée représentant le parti français ?

De paysans, de portefaix, de déserteurs.

On chercha un homme du peuple pour commander à ces hommes du peuple.

On crut avoir trouvé l'homme qu'il fallait dans un nommé Mathieu Jouve qui se faisait appeler Jourdan.

Il était né à Saint-Just, près du Puy-en-Velay : il avait d'abord été muletier, puis soldat, puis cabaretier à Paris.

À Avignon, il vendait de la garance.

C'était un vantard de meurtres, un fanfaron de crimes.

Il montrait un grand sabre, et disait qu'avec ce sabre il avait coupé la tête au gouverneur de la Bastille et aux deux gardes du corps du 6 octobre.

Moitié raillerie, moitié crainte, au surnom de Jourdan qu'il s'était donné, le peuple avait ajouté celui de *Coupe-Tête*.

Duprat, Mainvielle, Lescuyer et leur général

Jourdan Coupe-Tête avaient été assez longtemps maîtres de la ville pour que l'on commençât à les moins craindre.

Une sourde et vaste conspiration s'organisa contre eux, habile et ténébreuse comme sont les conspirations des prêtres.

Il s'agissait de réveiller les passions religieuses.

La femme d'un patriote français était accouchée d'un enfant sans bras.

Le bruit se répandit que le patriote, en enlevant, la nuit, un ange d'argent d'une église, lui avait cassé le bras.

L'enfant infirme n'était rien autre chose qu'une punition du Ciel.

Le père fut obligé de se cacher ; on l'eût mis en morceaux sans même s'informer dans quelle église l'ange avait été volé.

Mais c'était surtout la Vierge qui protégeait les royalistes, qu'ils fussent chouans en Bretagne ou papistes à Avignon.

En 1789, la Vierge s'était mise à pleurer dans

une église de la rue du Bac.

En 1790, elle avait apparu dans le Bocage vendéen, derrière un vieux chêne.

En 1791, elle avait dispersé l'armée de Duprat et Mainvielle, en leur soufflant de la grêle au visage.

Enfin, dans l'église des Cordeliers, elle se mit à rougir, de honte sans doute, sur l'indifférence du peuple d'Avignon.

Ce dernier miracle, constaté par les femmes surtout – les hommes n'y avaient pas grande foi – avait déjà élevé les esprits à une certaine hauteur, lorsqu'un bruit bien autrement émouvant se répandit dans Avignon.

Un grand coffre d'argenterie avait été transporté hors de la ville.

Le lendemain, ce n'était plus un coffre : c'étaient six coffres.

Le surlendemain, c'étaient dix-huit malles pleines.

Et quelle était l'argenterie que contenaient ces dix-huit malles ?

Les effets du mont-de-piété, que le parti français, en évacuant la ville, emportait, disait-on, avec lui.

À cette nouvelle, un vent d'orage passa sur la ville ; ce vent, c'est le fameux *zou zou* qui siffle dans les émeutes, et qui tient le milieu entre le rauquement du tigre et le sifflement du serpent.

La misère était si grande à Avignon, que chacun avait engagé quelque chose.

Si peu qu'eût engagé le plus pauvre, il se crut ruiné.

Le riche est ruiné pour un million, le pauvre pour une guenille : tout est relatif.

C'était le 16 octobre, un dimanche matin.

Tous les paysans des environs étaient venus entendre la messe dans la ville.

On ne marchait qu'armé à cette époque ; par conséquent, ils étaient tous armés.

Le moment était donc bien choisi ; de plus, le coup était bien joué.

Là, il n'y avait plus ni parti français ni parti

antifrançais : il y avait des voleurs, des voleurs qui avaient commis un vol infâme, qui avaient volé les pauvres !

La foule affluait à l'église des Cordeliers ; paysans, citadins, artisans, portefaix, blancs, rouges, tricolores, criaient qu'il fallait qu'à l'instant même, sans retard, la municipalité leur rendît des comptes par l'organe de son secrétaire Lescuyer.

Pourquoi la colère du peuple s'était-elle portée sur Lescuyer ?

On l'ignore. Quand une vie doit être violemment arrachée à un homme, il y a de ces fatalités-là.

Tout à coup, au milieu de l'église, on amena Lescuyer.

Il se réfugiait à la municipalité, lorsqu'il avait été reconnu, arrêté – non pas arrêté – poussé à coups de poing, à coups de pied, à coups de bâton dans l'église.

Une fois dans l'église, le malheureux, pâle mais cependant froid et calme, monta dans la

chaire, et entreprit de se justifier.

C'était facile, il n'avait qu'à dire : « Ouvrez et montrez le mont-de-piété au peuple, et il verra que tous les objets qu'on nous accuse d'avoir emportés y sont encore. »

Il commença :

– Mes frères, j'ai cru la Révolution nécessaire ; j'y ai contribué de tout mon pouvoir...

Mais on ne le laissa pas aller plus loin : on avait trop peur qu'il ne se justifiât.

Le terrible *zou zou*, âpre comme le mistral, vint l'interrompre.

Un portefaix monta derrière lui dans la chaire, et le jeta à cette meute.

À partir de ce moment, l'hallali sonna.

On le tira vers l'autel.

C'était là qu'il fallait égorger le révolutionnaire, pour que le sacrifice fût agréable à la Vierge, au nom de laquelle on agissait en tout cela.

Dans le chœur, vivant encore, il se dégagea des mains des assassins et se réfugia dans une stalle.

Une main charitable lui passa de quoi écrire.

Il fallait qu'il écrivît ce qu'il n'avait pas eu le temps de dire.

Un secours inespéré lui donnait un moment de répit.

Un gentilhomme breton qui, par hasard, passait, allant à Marseille, était entré dans l'église, et s'était pris de pitié pour la pauvre victime. Avec le courage et l'entêtement d'un Breton, il voulait le sauver ; deux ou trois fois il avait écarté les bâtons ou les couteaux prêts à le frapper, en criant :

– Messieurs, au nom de la loi ! Messieurs, au nom de l'honneur ! Messieurs, au nom de l'humanité !

Les couteaux et les bâtons se tournèrent alors vers lui ; mais lui, sous les couteaux et les bâtons, continuait à couvrir le pauvre Lescuyer de son corps en criant :

– Messieurs, au nom de l’humanité !

Enfin, le peuple se lassa d’être si longtemps privé de sa curée ; il prit à son tour le gentilhomme, et l’entraîna pour le pendre.

Mais trois hommes dégagèrent l’étranger en criant :

– Finissons-en d’abord avec Lescuyer ; nous retrouverons toujours bien celui-ci après.

Le peuple comprit la justesse de ce raisonnement, et lâcha le Breton.

On le força de se sauver.

Il se nommait M. de Rosély.

Lescuyer n’avait pas eu le temps d’écrire ; eût-il eu le temps, son billet n’eût pas été lu : il se faisait un trop grand tumulte.

Mais, au milieu de ce tumulte, Lescuyer avisa derrière l’autel une petite porte de sortie : s’il gagnait cette porte, peut-être était-il sauvé !

Il s’élança au moment où on le croyait écrasé de terreur.

Lescuyer allait atteindre la porte ; les assassins

avaient été surpris à l'improviste ; mais, au pied de l'autel, un ouvrier taffetassier lui assena un si terrible coup de bâton sur la tête, que le bâton se brisa.

Lescuyer tomba étourdi, comme tombe un bœuf sous la masse.

Il avait roulé juste où l'on voulait qu'il fût : au pied de l'autel !

Alors, tandis que les femmes, pour punir ces lèvres qui avaient proféré le blasphème révolutionnaire de « Vive la liberté ! » lui découpaient les lèvres en festons, les hommes lui dansaient sur le ventre, l'écrasant comme saint Étienne à coups de pierres.

De ses lèvres sanglantes, Lescuyer criait :

– Par grâce, mes frères ! au nom de l'humanité, mes sœurs ! accordez-moi la mort !

C'était trop demander : on le condamna à vivre son agonie.

Elle dura jusqu'au soir.

Le malheureux savoura la mort tout entière !

Voilà les nouvelles qui arrivaient à l'Assemblée législative en réponse au discours philanthropique de Fauchet.

Il est vrai que, le surlendemain, arrivait une autre nouvelle.

Duprat et Jourdan avaient été avertis de ce qui se passait.

Où trouver leurs hommes dispersés ?

Duprat eut une idée : sonner en manière de rappel la fameuse cloche d'argent qui ne sonnait qu'en deux occasions – le sacre des papes, leur mort.

Elle rendait un son étrange, mystérieux, rarement entendu.

Ce son produisit deux effets contraires.

Il glaça le cœur des papistes, il rendit le courage aux révolutionnaires.

Au son de cette cloche qui sonnait un tocsin inconnu, les gens de la campagne sortirent de la ville, et s'enfuirent chacun dans la direction de sa demeure.

Jourdan, à cet appel de la cloche d'argent, réunit trois cents de ses soldats à peu près.

Il reprit les portes de la ville, et y laissa cent cinquante hommes pour les garder.

Avec les cent cinquante autres, il marcha sur les Cordeliers.

Il avait deux pièces de canon ; il les braqua sur la foule, tira et tua au hasard.

Puis il entra dans l'église.

L'église était déserte ; Lescuyer râlait aux pieds de la Vierge, qui avait fait tant de miracles, et qui n'avait pas daigné étendre sa main divine pour sauver ce malheureux.

On eût dit qu'il ne pouvait pas mourir : ce lambeau sanglant qui n'était plus qu'une plaie s'acharnait à vivre.

On l'emporta ainsi par les rues ; partout sur le passage du cortège, les gens fermaient leur fenêtre en criant :

– Je n'étais pas aux Cordeliers !

Jourdan et ses cent cinquante hommes

pouvaient faire désormais d'Avignon et de ses trente mille habitants ce qu'ils voudraient, tant la terreur était grande.

Ils en firent en petit ce que Marat et Panis firent de Paris au 2 septembre.

On verra plus tard pourquoi nous disons Marat et Panis, et non pas Danton.

On égorga soixante et dix ou quatre-vingts malheureux qu'on précipita par les oubliettes pontificales dans la tour de la Glacière.

La tour *Trouillas*, comme on dit là-bas.

Voilà la nouvelle qui arrivait, et qui faisait oublier par de terribles représailles la mort de Lescuyer.

Quant aux émigrés, que défendait Brissot, et auxquels il voulait qu'on ouvrît les portes de la France, voici ce qu'ils faisaient à l'étranger : Ils raccommodaient l'Autriche avec la Prusse, et faisaient deux amies de ces deux ennemies-nées.

Ils faisaient que la Russie défendait à notre ambassadeur de se montrer dans les rues de Pétersbourg, et envoyait un ministre aux réfugiés

de Coblenz.

Ils faisaient que Berne punissait une ville suisse qui avait chanté le *Ça ira* révolutionnaire.

Ils faisaient que Genève, la patrie de Rousseau, qui avait tant fait pour cette révolution que la France accomplissait, dirigeait contre nous la bouche de ses canons.

Ils faisaient que l'évêque de Liège refusait de recevoir un ambassadeur français.

Il est vrai que, d'eux-mêmes, les rois faisaient bien autre chose !

La Russie et la Suède renvoyaient à Louis XVI non décachetées les dépêches où il leur annonçait son adhésion à la Constitution.

L'Espagne refusait de les recevoir, et livrait à l'Inquisition un Français qui n'échappait au sanbenito qu'en se tuant.

Venise jetait sur la place Saint-Marc le cadavre d'un homme étranglé la nuit par ordre du Conseil des Dix, avec ce simple écriteau : « Étranglé comme franc-maçon... »

Enfin, l'empereur et le roi de Prusse

répondaient, mais répondaient par une menace.

« Nous désirons, disaient-ils, que l'on prévienne la nécessité de prendre des précautions sérieuses contre le retour des choses qui donnent lieu à de si tristes augures. »

Ainsi, guerre civile en Vendée, guerre civile dans le Midi, menace de guerre étrangère partout.

Puis, de l'autre côté de l'Atlantique, les cris de la population tout entière d'une île que l'on égorge.

Qu'est-il donc arrivé là-bas, vers l'occident ? quels sont ces noirs esclaves qui se lassent d'être battus, et qui tuent ?

Ce sont les nègres de Saint-Domingue qui prennent une sanglante revanche !

Comment les choses se passèrent-elles ?

En deux mots – c'est-à-dire d'une façon moins prolixie que pour Avignon : pour Avignon, nous nous sommes laissé entraîner – en deux mots, nous allons vous l'expliquer.

La Constituante avait promis la liberté aux nègres.

Ogé, un jeune mulâtre, un de ces cœurs braves, ardents et dévoués comme j'en ai tant connus, avait repassé les mers, emportant les décrets libérateurs au moment où ils venaient d'être rendus.

Quoique rien d'officiel ne fût parvenu encore sur ces décrets, dans sa hâte de liberté, il somma le gouverneur de les proclamer.

Le gouverneur donna ordre de l'arrêter ; Ogé se réfugia dans la partie espagnole de l'île.

Les autorités espagnoles – on sait comment l'Espagne était disposée pour la Révolution – les autorités espagnoles le livrèrent.

Ogé fut roué vif !

Une terreur blanche suivit son supplice ; on lui supposait nombre de complices dans l'île : les planteurs se firent juges eux-mêmes, et multiplièrent les exécutions.

Une nuit, soixante mille nègres se soulevèrent ; les blancs furent réveillés par l'immense incendie qui dévorait les plantations.

Huit jours après, l'incendie était éteint dans le

sang.

Que fera la France, pauvre salamandre
enfermée dans un cercle de feu ?

Nous allons le voir.

CXXVIII

La guerre

Dans son beau et énergique discours sur les émigrés, Brissot avait clairement montré les intentions des rois, et le genre de mort qu'ils réservaient à la Révolution.

L'égorgerait-on ?

Non, on l'étoufferait.

Alors, après avoir fait le tableau de la ligue européenne, après avoir montré ce cercle de souverains, les uns l'épée à la main, arborant franchement l'étendard de la haine, les autres couvrant encore leur visage du masque de l'hypocrisie, jusqu'à ce qu'ils pussent le déposer, il s'était écrié :

— Eh bien ! soit ! non seulement acceptons le défi de l'Europe aristocratique, mais encore

prévenons-le ; n'attendons point qu'on nous attaque : attaquons nous-mêmes !

Et, à ce cri, un immense applaudissement avait salué l'orateur.

C'est que Brissot, plutôt homme d'instinct qu'homme de génie, venait de répondre à la sainte pensée, à la pensée de dévouement qui avait présidé aux élections de 1791 – la guerre !

Non pas cette guerre égoïste que déclare un despote pour venger une insulte faite à son trône, à son nom, au nom d'un de ses alliés, ou bien pour ajouter une province soumise à son royaume ou à son empire ; mais la guerre qui porte avec elle le souffle de vie ; la guerre dont les fanfares de cuivre disent partout où elles sont entendues : « Levez-vous, vous qui voulez être libres ! Nous vous apportons la liberté ! »

Et, en effet, le monde commençait à entendre comme un grand murmure qui allait montant et grossissant, pareil au bruit d'une marée.

Ce murmure était le grondement de trente millions de voix qui ne parlaient pas encore, mais

qui rugissaient déjà ; et, ce rugissement, Brissot venait de le traduire par ces paroles : « N'attendons pas qu'on nous attaque : attaquons nous-mêmes ! »

Du moment qu'à ces menaçantes paroles avait répondu un applaudissement universel, la France était forte ; non seulement elle pouvait attaquer, mais encore elle devait vaincre.

Restaient les questions de détail. Nos lecteurs ont dû s'apercevoir que c'est un livre historique, et non un roman que nous faisons ; nous ne reviendrons probablement jamais sur cette grande époque à laquelle nous avons déjà emprunté *Blanche de Beaulieu*, *Le Chevalier de Maison-Rouge* et un livre écrit depuis trois ans, qui n'a pas encore paru, mais qui va paraître : nous devons donc en exprimer tout ce qu'elle contient.

Nous passerons néanmoins rapidement sur ces questions de détail pour arriver le plus promptement possible aux événements qu'il nous reste à raconter, et dans lesquels sont plus particulièrement mêlés les personnages de notre livre.

Le récit des événements de la Vendée, des massacres d'Avignon, des insultes de l'Europe, retentit comme un coup de foudre dans l'Assemblée législative. Le 20 octobre, Brissot, on l'a vu, se contentait d'une imposition sur les biens des émigrés ; le 25, Condorcet condamnait leurs biens au séquestre, et exigeait d'eux le serment civique. — Le serment civique à des hommes se tenant hors de France et armés contre la France !

Deux représentants alors éclatèrent qui devinrent, l'un le Barnave, l'autre le Mirabeau de cette nouvelle assemblée : Vergniaud, Isnard.

Vergniaud, une de ces poétiques, tendres et sympathiques figures comme en entraînent après elles les révolutions, était un enfant de la fertile Limoges, doux, lent, affectueux plutôt que passionné, bien et heureusement né, distingué par Turgot, intendant du Limousin, et envoyé par lui aux écoles de Bordeaux ; sa parole était moins âpre, moins puissante que celle de Mirabeau ; mais, quoique inspirée des Grecs et un peu surchargée de mythologie, moins prolixe, moins

avocassière que celle de Barnave. Ce qui constituait la partie vivace, influente de son éloquence, c'est la note humaine qui y vibrait éternellement ; à l'Assemblée, au milieu même des ardentés et sublimes colères des tribunes, on entendait toujours jaillir de sa poitrine l'accent de la nature ou de la pitié ; chef d'un parti aigri, violent, disputeur, il plana toujours calme et digne au-dessus de la situation, même lorsque la situation fut mortelle ; ses ennemis le disaient indécis, mou, indolent parfois ; ils demandaient où était son âme, qui semblait absente ; ils avaient raison : son âme n'habitait en lui que lorsqu'il faisait un effort pour l'enchaîner dans sa poitrine ; son âme tout entière était dans une femme ; elle errait sur les lèvres, elle transparaissait dans les yeux, elle vibrait dans la harpe de la belle, de la bonne, de la charmante Candéille.

Isnard – tout au contraire de Vergniaud, qui en était en quelque sorte le calme – Isnard était la colère de l'Assemblée. Né à Grasse, dans ce pays des parfums et du mistral, il avait les colères violentes et soudaines de ce géant de l'air qui, du

même souffle, déracine les rochers et effeuille les roses ; sa voix inconnue éclata tout à coup dans l'Assemblée comme un de ces tonnerres inattendus des premiers orages d'été : au premier accent de cette voix, l'Assemblée entière frissonna, les plus distraits levèrent la tête, et chacun, frémissant comme Caïn à la voix de Dieu fut prêt à dire : « Est-ce à moi que vous parlez, Seigneur ? »

On venait de l'interrompre.

– Je demande, s'écria-t-il, à l'Assemblée, à la France, au monde – à vous, monsieur !... Et il désigna l'interrupteur. Je demande s'il est quelqu'un qui, de bonne foi, et dans l'aveu secret de sa conscience, veuille soutenir que les princes émigrés ne conspirent pas contre la patrie... Je demande, en second lieu, s'il est quelqu'un dans cette assemblée qui ose soutenir que tout homme qui conspire ne doit pas être au plus tôt accusé, poursuivi et puni.

» S'il est quelqu'un, qu'il se lève !

.....

» On vous a dit que l'indulgence était le devoir de la force, que certaines puissances désarmaient ; et, moi, je vous dis qu'il faut veiller ; que le despotisme et l'aristocratie n'ont ni mort ni sommeil, et que, si les nations s'endorment un instant, elles se réveillent enchaînées. Le moins pardonnable des crimes est celui qui a pour but de ramener l'homme à l'esclavage. Si le feu du ciel était au pouvoir des hommes, il faudrait en frapper ceux qui attendent à la liberté des peuples !

C'était la première fois que l'on entendait de semblables paroles ; cette éloquence sauvage entraîna tout avec soi, comme l'avalanche qui descend des Alpes entraîne arbres, troupeaux, bergers, maisons.

Séance tenante, on décréta :

« Que, si Louis-Stanislas-Xavier, prince français, ne rentrait pas dans deux mois, il abdiquait ses droits à la régence. »

Puis le 8 novembre :

« Que, si les émigrés ne rentreraient pas au 1^{er} janvier, ils seraient déclarés coupables de conspiration, poursuivis et punis de mort. »

Puis, le 29 novembre, c'est le tour des prêtres.

« Le serment civique sera exigé dans le délai de huit jours.

» Ceux qui refuseront seront tenus suspects de révolte et recommandés à la surveillance des autorités.

» S'ils se trouvent dans une commune où il survient des troubles religieux, le directoire du département pourra les éloigner de leur domicile ordinaire.

» S'ils désobéissent, ils seront emprisonnés pour un an au plus ; s'ils provoquent à la désobéissance, pour deux ans.

» La commune où la force armée sera obligée d'intervenir, en supportera les frais.

» Les églises ne serviront qu'au culte salarié de l'État ; celles qui n'y seront pas nécessaires pourront être achetées pour un autre culte, mais non pour ceux qui refusent le serment.

» Les municipalités enverront aux départements, et ceux-ci à l'Assemblée, la liste des prêtres qui ont juré et de ceux qui ont refusé le serment, avec des observations sur leur coalition entre eux et avec les émigrés, afin que l'Assemblée avise aux moyens d'extirper la rébellion.

» L'Assemblée regarde comme un bienfait les bons ouvrages qui peuvent éclairer les campagnes sur les questions prétendues religieuses : elle les fera imprimer, et récompensera les auteurs. »

Nous avons dit ce qu'étaient devenus les constituants, autrement dit les constitutionnels ; nous avons montré dans quel but avaient été fondés les Feuillants.

Leur esprit était parfaitement en harmonie avec le département de Paris.

C'était l'esprit de Barnave, de La Fayette, de Lameth, de Duport, de Bailly – qui était encore maire, mais qui allait cesser de l'être.

Ils virent dans le décret sur les prêtres, « décret, disaient-ils, rendu contre la conscience

publique », ils virent dans le décret sur les émigrés, « décret rendu contre les liens de famille », un moyen d'essayer du pouvoir du roi.

Le club des Feuillants prépara, et le directoire de Paris signa contre ces deux décrets une protestation dans laquelle on pria Louis XVI d'apposer son veto au décret concernant les prêtres.

On se rappelle que la Constitution réservait à Louis XVI ce droit de *veto*.

Qui signait cette protestation ? L'homme qui, le premier, avait attaqué le clergé, le Méphistophélès, qui, de son pied bot, avait cassé la glace : Talleyrand ! L'homme qui a fait, depuis, de la diplomatie à la loupe ne voyait pas toujours très clair en révolution.

Le bruit du *veto* se répandit d'avance.

Les Cordeliers lancèrent en avant Camille Desmoulins, ce lancier de la Révolution qu'on trouve toujours prêt à planter sa pique en plein but. Lui aussi fit sa pétition.

Mais, bredouilleur impossible quand il

essayait de prendre la parole, il chargea Fauchet de la lire.

Fauchet la lut. Elle fut applaudie d'un bout à l'autre.

Il était difficile de manier la question avec plus d'ironie, et d'aller en même temps plus à fond.

– Nous ne nous plaignons, disait le camarade de collège de Robespierre et l'ami de Danton, nous ne nous plaignons ni de la Constitution, qui a accordé le *veto*, ni du roi, qui en use, nous souvenant de la maxime d'un grand politique, de Machiavel : « Si le prince doit renoncer à la souveraineté, la nation serait trop injuste, trop cruelle, de trouver mauvais qu'il s'opposât constamment à la volonté générale, parce qu'il est difficile et contre nature de tomber volontairement de si haut.

» Pénétrés de cette vérité, prenant exemple de Dieu même, dont les commandements ne sont point impossibles, nous n'exigerons jamais du ci-devant souverain un amour impossible de la souveraineté nationale, et nous ne trouvons point

mauvais qu'il appose son *veto* précisément aux meilleurs décrets.

L'Assemblée, comme nous l'avons dit, applaudit, adopta la pétition, décréta l'insertion au procès-verbal, et l'envoi du procès-verbal aux départements.

Le soir, les Feuillants s'émurent.

Beaucoup de membres du club, représentants à la Législative, n'avaient point assisté à la séance.

Les absents de la veille firent, le lendemain, invasion dans l'Assemblée. Ils étaient deux cent soixante.

On annula le décret de la veille, au milieu des huées et des sifflets des tribunes.

Ce fut la guerre entre l'Assemblée et le club, qui s'appuya d'autant plus, dès lors, sur les Jacobins, représentés par Robespierre, et sur les Cordeliers, représentés par Danton.

En effet, Danton gagnait en popularité ; sa tête monstrueuse commençait de s'élever au-dessus de la foule ; géant Adamastor, il grandissait devant la royauté, et lui disait : « Prends garde !

La mer sur laquelle tu navigues s'appelle la mer des Tempêtes ! »

Puis voilà tout à coup la reine qui vient en aide aux Jacobins contre les Feuillants.

Les haines de Marie-Antoinette ont été à la Révolution ce que sont à l'Atlantique les grains et les bourrasques.

Marie-Antoinette haïssait La Fayette ; La Fayette, qui l'avait sauvée au 6 octobre, qui avait perdu sa popularité pour la Cour au 17 juillet.

La Fayette aspirait à remplacer Bailly comme maire de Paris.

La reine, au lieu d'aider La Fayette, fit voter les royalistes en faveur de Pétion. Étrange aveuglement ! En faveur de Pétion, son brutal compagnon de voyage au retour de Varennes !

Le 19 décembre, le roi se présente à l'Assemblée, il y vient apporter son *veto* au décret rendu contre les prêtres.

La veille, aux Jacobins, avait eu lieu une grave démonstration.

Un Suisse de Neuchâtel, Virchaux, le même

qui, au Champ-de-Mars, écrivait la pétition pour la République, avait offert à la société une épée de Damas destinée au premier général qui vaincrait les ennemis de la liberté.

Isnard était là ; il prit l'épée du jeune républicain, la tira du fourreau, et s'élança à la tribune en criant :

– La voilà, l'épée de l'ange exterminateur ! Elle sera victorieuse ! La France poussera un grand cri, et les peuples répondront ; la terre, alors, se couvrira de combattants, et les ennemis de la liberté seront effacés de la liste des hommes !

Ézéchiél n'eût pas mieux dit.

L'épée tirée ne devait pas être remise au fourreau : une double guerre était déclarée à l'intérieur et à l'extérieur.

L'épée du républicain de Neuchâtel devait frapper d'abord le roi de France ; puis, après le roi de France, les rois étrangers.

CXXIX

Un ministre à la façon de Madame de Staël

Gilbert n'avait pas revu la reine depuis le jour où celle-ci, l'ayant prié de l'attendre un instant dans son cabinet, l'y avait laissé pour écouter le plan politique que M. de Breteuil rapportait de Vienne, et qui était conçu en ces termes :

« Faire de Barnave comme de Mirabeau ; gagner du temps, jurer la Constitution ; l'exécuter littéralement, pour montrer qu'elle est inexécutable. La France se refroidira, s'ennuiera ; les Français ont la tête légère : il se fera quelque mode nouvelle, et la liberté passera.

» Si la liberté ne passe pas, on aura gagné un an ; et, dans un an, nous serons prêts à la guerre. »

Six mois s'étaient écoulés depuis cette

époque ; la liberté n'avait point passé, et il était évident que les souverains étrangers étaient en train d'accomplir leur promesse, et se préparaient à la guerre.

Gilbert fut étonné de voir entrer un matin chez lui le valet de chambre du roi.

Il pensa d'abord que le roi était malade, et l'envoyait chercher.

Mais le valet de chambre le rassura.

Il lui dit qu'on le demandait au château.

Gilbert insista pour savoir qui le demandait ; mais le valet de chambre, qui, sans doute, avait des ordres, ne se départit pas de cette formule :

– On vous demande au château.

Gilbert était profondément attaché au roi ; il plaignait Marie-Antoinette plus encore comme femme que comme reine ; elle ne lui inspirait ni amour ni dévouement, il n'éprouvait pour elle qu'une profonde pitié.

Il se hâta d'obéir.

On l'introduisit dans l'entresol où l'on

recevait Barnave.

Une femme attendait dans un fauteuil, et se leva en voyant paraître Gilbert.

Gilbert reconnut Madame Élisabeth.

Pour celle-là, il avait un profond respect, sachant tout ce qu'il y avait d'angélique bonté dans son cœur.

Il s'inclina devant elle, et comprit à l'instant même la situation.

Le roi ni la reine n'avaient osé l'envoyer chercher en leur nom : on mettait Madame Élisabeth en avant.

Les premiers mots de Madame Élisabeth prouvèrent au docteur qu'il ne se trompait point dans ses conjectures.

– Monsieur Gilbert, dit-elle, je ne sais si d'autres ont oublié les marques d'intérêt que vous avez données à mon frère lors de notre retour de Versailles, celles que vous avez données à ma sœur lors de notre arrivée de Varennes ; mais, moi, je m'en souviens.

Gilbert s'inclina.

– Madame, dit-il, Dieu a décidé dans sa sagesse que vous auriez toutes les vertus, même celle de la mémoire ; vertu rare de nos jours, et surtout chez les personnes royales.

– Vous ne dites pas cela pour mon frère, n'est-ce pas, monsieur Gilbert ? Mon frère me parle souvent de vous, et fait grand cas de votre expérience.

– Comme médecin ? demanda en souriant Gilbert.

– Comme médecin, oui, monsieur ; seulement, il croit que votre expérience peut s'appliquer en même temps à la santé du roi et à celle du royaume.

– Le roi est bien bon, madame ! dit Gilbert. Pour laquelle des deux santés me fait-il appeler en ce moment ?

– Ce n'est pas le roi qui vous fait appeler, monsieur, dit Madame Élisabeth en rougissant un peu, car ce cœur chaste ne savait point mentir : c'est moi.

– C'est vous, madame ? demanda Gilbert.

Oh ! ce n'est pas votre santé qui vous tourmente au moins : votre pâleur est celle de la fatigue et de l'inquiétude, mais non celle de la maladie.

– Vous avez raison, monsieur, ce n'est point pour moi que je tremble ; c'est pour mon frère : il m'inquiète !

– Moi aussi, madame, répondit Gilbert.

– Oh ! notre inquiétude ne vient probablement pas de la même source, dit Madame Élisabeth ; je veux dire qu'il m'inquiète comme santé.

– Le roi serait-il malade ?

– Non, pas précisément, répondit Madame Élisabeth ; mais le roi est abattu, découragé... Tenez, voilà aujourd'hui dix jours – je compte les jours, vous comprenez – voilà aujourd'hui dix jours qu'il n'a prononcé une seule parole, si ce n'est avec moi, et dans sa partie de trictrac habituelle, où il est obligé de prononcer les mots indispensables à ce jeu.

– Il y a aujourd'hui onze jours, dit Gilbert, qu'il s'est présenté à l'Assemblée pour lui signifier son *veto*... Pourquoi n'est-il pas devenu

muet le matin de ce jour-là, au lieu de perdre la parole le lendemain !

– Votre avis était-il donc, s'écria vivement Madame Élisabeth, que mon frère dût sanctionner ce décret impie ?

– Mon avis est, madame, que mettre le roi en avant des prêtres dans le courant qui vient, contre la marée qui monte, contre l'orage qui gronde, c'est vouloir que roi et prêtres soient brisés du même coup !

– Mais, à la place de mon pauvre frère, que feriez-vous, monsieur ?

– Madame, il y a en ce moment un parti qui grandit comme ces géants des *Mille et Une Nuits* qui, enfermés dans un vase, ont, une heure après que le vase est brisé, cent coudées de hauteur.

– Vous voulez parler des Jacobins, monsieur ?

Gilbert secoua la tête.

– Non, je veux parler de la Gironde. Les Jacobins ne veulent pas la guerre ; la Gironde la veut : la guerre est nationale.

– Mais la guerre... la guerre à qui, mon Dieu ?

À l'empereur, notre frère ? au roi d'Espagne, notre neveu ? Nos ennemis, monsieur Gilbert, sont en France, et non pas hors de France ; et la preuve...

Madame Élisabeth hésita.

– Dites, madame, reprit Gilbert.

– Je ne sais, en vérité, si je puis vous dire cela, docteur, quoique ce soit pour cela que je vous ai fait venir.

– Vous pouvez tout me dire, madame, comme à un homme dévoué et prêt à donner sa vie au roi.

– Monsieur, dit Madame Élisabeth, croyez-vous qu'il existe un contrepoison ?

Gilbert sourit.

– Universel ? Non, madame ; seulement, chaque substance vénéneuse a son antidote ; quoique, en général, il faut le dire, ces antidotes soient presque toujours impuissants.

– Oh ! mon Dieu !

– Il faudrait d'abord savoir si le poison est un poison minéral ou végétal. D'habitude, les

poisons minéraux agissent sur l'estomac et les entrailles ; les poisons végétaux sur le système nerveux, que les uns exaspèrent et que les autres stupéfient. De quel genre de poison voulez-vous parler, madame ?

– Écoutez, je vais vous dire un grand secret, monsieur.

– J'écoute, madame.

– Eh bien ! je crains qu'on n'empoisonne le roi !

– Qui voulez-vous qui se rende coupable d'un pareil crime ?

– Voici ce qui est arrivé : M. Laporte... l'intendant de la liste civile, vous savez ?...

– Oui, madame.

– Eh bien ! M. Laporte nous a fait prévenir qu'un homme des offices du roi, qui s'était établi pâtissier au Palais-Royal, allait rentrer dans les fonctions de sa charge, que lui rendait la mort de son survivancier... Eh bien ! cet homme, qui est un jacobin effréné, a dit tout haut que l'on ferait grand bien à la France en empoisonnant le roi !

– En général, madame, les gens qui veulent commettre un pareil crime ne s'en vantent pas d'avance.

– Oh ! monsieur, ce serait si facile d'empoisonner le roi ! Par bonheur, celui dont nous nous défions n'a pas dans le palais d'autres détails de bouche que celui de la pâtisserie.

– Alors, vous avez pris des précautions, madame ?

– Oui, il a été décidé que le roi ne mangerait plus que du rôti ; que le pain serait apporté par M. Thierry de Ville-d'Avray, intendant des petits appartements, qui se charge en même temps de fournir le vin. Quant aux pâtisseries, comme le roi les aime, Mme Campan a reçu l'ordre d'en acheter comme pour elle, tantôt chez un pâtissier, tantôt chez un autre. On nous a recommandé surtout de nous défier du sucre râpé.

– En ce qu'on peut y mêler de l'arsenic sans qu'on s'en aperçoive ?

– Justement... C'était l'habitude de la reine de sucrer son eau avec ce sucre : nous l'avons

complètement supprimé. Le roi, la reine et moi mangeons ensemble ; nous nous passons de toute personne de service : si l'un de nous a quelque chose à demander, il sonne. C'est Mme Campan qui, dès que le roi est à table, apporte, par une entrée particulière, la pâtisserie, le pain et le vin ; on cache tout cela sous la table, et l'on a l'air de boire le vin de la cave, et de manger le pain et la pâtisserie du service. Voilà comme nous vivons, monsieur ! et cependant nous tremblons à chaque instant, la reine et moi, de voir tout à coup pâlir le roi, et de lui entendre prononcer ces deux mots terribles : « Je souffre ! »

– Laissez-moi vous affirmer d'abord, madame, dit le docteur, que je ne crois pas à ces menaces d'empoisonnement ; mais, ensuite, je ne m'en mets pas moins entièrement au service de Leurs Majestés. Que désire le roi ? Le roi veut-il me donner une chambre au château ? J'y resterai de manière à ce qu'à tout instant on m'y trouve, jusqu'au moment où ses craintes...

– Oh ! mon frère ne craint rien, reprit vivement Madame Élisabeth.

– Je me trompe, madame... Jusqu'au moment où vos craintes seront passées. J'ai quelque pratique des poisons et des contrepoisons ; je me tiendrai prêt à les combattre, de quelque nature qu'ils soient ; mais permettez-moi d'ajouter, madame, que, si le roi voulait, on n'aurait bientôt plus rien à craindre pour lui.

– Oh ! que faut-il donc faire pour cela ? dit une voix qui n'était pas celle de Madame Élisabeth, et qui, par son timbre vibrant et accentué, fit retourner Gilbert.

Le docteur ne se trompait pas : cette voix, c'était celle de la reine. Gilbert s'inclina.

– Madame, dit-il, ai-je besoin de renouveler à la reine les protestations de dévouement que je faisais tout à l'heure à Madame Élisabeth ?

– Non, monsieur, non ; j'ai tout entendu... je voulais seulement savoir dans quelles dispositions vous êtes encore à notre égard.

– La reine a douté de la solidité de mes sentiments ?

– Oh ! monsieur, tant de têtes et tant de cœurs tournent à ce vent de tempête, que l'on ne sait vraiment plus à qui se fier !

– Et c'est pour cela que la reine va recevoir, de la main des Feuillants, un ministre façonné par Mme de Staël ?

La reine tressaillit.

– Vous savez cela ? dit-elle.

– Je sais que Votre Majesté est engagée avec M. de Narbonne.

– Et vous me blâmez, sans doute ?

– Non, madame ; c'est un essai comme un autre. Quand le roi aura essayé de tout, peut-être finira-t-il par où il eût dû commencer.

– Vous avez connu Mme de Staël, monsieur ? demanda la reine.

– J'ai eu cet honneur, madame. En sortant de la Bastille, je me suis présenté chez elle, et c'est par M. Necker que j'ai su que c'était à la recommandation de la reine que j'avais été arrêté.

La reine rougit visiblement ; puis, avec un

sourire :

– Nous avons promis de ne point revenir sur cette erreur.

– Je ne reviens pas sur cette erreur, madame ; je réponds à une question que Votre Majesté me faisait la grâce de m’adresser.

– Que pensez-vous de M. Necker ?

– C’est un brave Allemand, composé d’éléments hétérogènes, et qui, en passant par le baroque, s’élève jusqu’à l’emphase.

– Mais n’êtes-vous pas de ceux qui avaient poussé le roi à le reprendre ?

– M. Necker était, à tort ou à raison, l’homme le plus populaire du royaume ; j’ai dit au roi : « Sire, appuyez-vous sur sa popularité. »

– Et Mme de Staël ?

– Sa Majesté me fait, je crois, l’honneur de me demander ce que je pense de Mme de Staël ?

– Oui.

– Mais, comme physique, elle a le nez gros, les traits gros, la taille grosse...

La reine sourit : femme, il ne lui était pas désagréable d'entendre dire d'une autre femme dont on s'occupait beaucoup, qu'elle n'était pas belle.

– Continuez, dit-elle.

– Sa peau est d'une qualité médiocrement attirante ; ses gestes sont plutôt énergiques que gracieux ; sa voix est rude, parfois à faire douter que c'est celle d'une femme. Avec tout cela, elle a vingt-quatre ou vingt-cinq ans, un cou de déesse, de magnifiques cheveux noirs, des dents superbes, un œil plein de flamme : son regard est un monde !

– Mais, au moral ? comme talent, comme mérite ? se hâta de demander la reine.

– Elle est bonne et généreuse, madame ; pas un de ses ennemis ne restera son ennemi après l'avoir entendue parler un quart d'heure.

– Je parle de son génie, monsieur.

– On ne fait pas de la politique seulement avec le cœur.

– Madame, le cœur ne gâte rien, même en

politique : quant au mot *génie*, que Votre Majesté a prononcé, soyons avarés de ce mot, madame. Mme de Staël a un grand et immense talent, mais qui ne s'élève pas jusqu'au génie ; quelque chose de lourd mais de fort, d'épais mais de puissant, pèse à ses pieds quand elle veut quitter la terre : il y a, d'elle à Jean-Jacques, son maître, la différence qu'il y a du fer à l'acier.

– Vous parlez de son talent comme écrivain, monsieur ; parlez-moi un peu de la femme politique.

– Sous ce rapport, à mon avis, madame, répondit Gilbert, on donne à Mme de Staël beaucoup plus d'importance qu'elle n'en mérite. Depuis l'émigration de Mounier et de Lally, son salon est la tribune du parti anglais, semi-aristocratique avec les deux chambres. Comme elle est bourgeoise, et très bourgeoise, elle a la faiblesse d'adorer les grands seigneurs, elle admire les Anglais parce qu'elle croit le peuple anglais un peuple éminemment aristocrate ; elle ne sait pas l'histoire de l'Angleterre, elle ignore le mécanisme de son gouvernement ; de sorte

qu'elle prend pour des gentilshommes du temps des croisades des nobles d'hier puisés incessamment en bas. Les autres peuples, avec du vieux, font parfois du neuf ; l'Angleterre, avec du neuf, fait constamment du vieux.

– Vous croyez que c'est en raison de ce sentiment-là que Mme de Staël nous propose Narbonne ?

– Ah ! cette fois, madame, deux amours sont combinés : l'amour de l'aristocratie et l'amour de l'aristocrate.

– Vous croyez que Mme de Staël aime M. de Narbonne à cause de son aristocratie ?

– Ce n'est pas à cause de son mérite, j'imagine !

– Mais nul n'est moins aristocrate que M. de Narbonne : on ne connaît pas même son père.

– Ah ! parce qu'on n'ose pas regarder du côté du soleil...

– Voyons, monsieur Gilbert, je suis femme, aimant les caquets par conséquent : que dit-on de M. de Narbonne ?

– Mais on dit qu’il est roué, brave, spirituel.

– Je parle de sa naissance.

– On dit que, quand le parti jésuite fit chasser Voltaire, Machault, d’Argenson – ceux qu’on appelait les philosophes enfin – il lui fallut lutter contre Mme de Pompadour ; or, les traditions du régent étaient là : on savait ce que peut l’amour paternel doublé d’un autre amour ; alors, on choisit – les jésuites ont la main heureuse pour ces sortes de choix, madame ! – alors, on choisit une fille du roi, et l’on obtint d’elle qu’elle se dévouât à l’œuvre incestueusement héroïque ; de là ce charmant cavalier dont on ignore le père, comme dit Votre Majesté, non point parce que sa naissance se perd dans l’obscurité, mais parce qu’elle se fond dans la lumière.

– Ainsi, vous ne croyez pas, comme les Jacobins, comme M. de Robespierre, par exemple, que M. de Narbonne sorte de l’ambassade de Suède ?

– Si fait, madame ; seulement, il sort du boudoir de la femme, et non du cabinet du mari. Supposer que M. de Staël soit pour quelque chose

là-dedans, ce serait supposer qu'il est le mari de sa femme... Oh ! mon Dieu ! non, ce n'est point une trahison d'ambassadeur, madame ; c'est une faiblesse d'amants. Il ne faut pas moins que l'amour, ce grand, cet éternel fascinateur, pour pousser une femme à mettre aux mains de ce roué frivole la gigantesque épée de la Révolution.

– Parlez-vous de celle qu'a baisée M. Isnard au club des Jacobins ?

– Hélas ! madame, je parle de celle qui est suspendue sur votre tête.

– Donc, à votre avis, monsieur Gilbert, nous avons tort d'accepter M. de Narbonne comme ministre de la Guerre ?

– Vous feriez mieux, madame, de prendre tout de suite celui qui lui succédera.

– Et qui donc ?

– Dumouriez.

– Dumouriez, un officier de fortune ?

– Ah ! madame, voilà le grand mot lâché !... et encore, vis-à-vis de celui qu'il frappe, est-il injuste !

– M. Dumouriez n'a-t-il pas été simple soldat ?

– M. Dumouriez, je le sais bien, madame, n'est pas de cette noblesse de cour à laquelle on sacrifie tout ; M. Dumouriez, noble de province, ne pouvant ni obtenir ni acheter un régiment, s'est engagé comme simple hussard. À vingt ans, il s'est fait hacher de coups de sabre par cinq ou six cavaliers plutôt que de se rendre, et, malgré ce trait de courage, malgré une intelligence réelle, il a languï dans les grades inférieurs.

– Son intelligence, oui, il l'a développée en servant d'espion à Louis XV.

– Pourquoi appeler en lui espionnage ce que vous appelez diplomatie chez les autres ? Je sais bien qu'à l'insu des ministres du roi, il entretenait une correspondance avec le roi. Quel est le noble de cour qui n'en eût pas fait autant ?

– Mais, monsieur, s'écria la reine, trahissant sa profonde étude de la politique par les détails dans lesquels elle entrait, c'est un homme essentiellement immoral, que celui que vous me recommandez ! il n'a nul principe, aucun

sentiment de l'honneur ! M. de Choiseul m'a dit, à moi, que Dumouriez lui avait présenté deux projets relatifs aux Corses, un pour les asservir, l'autre pour les délivrer.

– C'est vrai, madame ; mais M. de Choiseul a oublié de vous dire que le premier fut préféré, et que Dumouriez se battit bravement pour le faire réussir.

– Le jour où nous accepterons M. Dumouriez pour ministre, ce sera comme si nous faisons une déclaration de guerre à l'Europe.

– Eh ! madame, dit Gilbert, la déclaration est faite dans tous les cœurs ! Savez-vous ce que les registres de ce département donnent de citoyens inscrits pour partir volontairement ? Six cent mille ! Dans le Jura, les femmes ont déclaré que tous les hommes pouvaient partir, et que, si on voulait leur donner des piques, elles suffiraient à garder le pays.

– Vous venez de prononcer un mot qui me fait frémir, monsieur, dit la reine.

– Excusez-moi, madame, reprit Gilbert, et

dites-moi quel est ce mot, pour qu'il ne m'arrive plus un pareil malheur.

– Vous venez de prononcer le mot de *piques*... Oh ! les piques de 89, monsieur ! Je vois encore les têtes de mes deux pauvres gardes du corps au bout de deux piques !

– Et, cependant, madame, c'est une femme, une mère qui a proposé d'ouvrir une souscription pour faire fabriquer des piques.

– Est-ce aussi une femme et une mère qui a fait adopter par vos Jacobins le bonnet rouge, couleur de sang ?

– Voilà encore où Votre Majesté est dans l'erreur, répondit Gilbert. On a voulu consacrer l'égalité par un symbole ; on ne pouvait pas décréter que tous les Français porteraient un costume pareil ; on adopta, pour plus de facilité, une partie seulement du costume : le bonnet des pauvres paysans ; seulement, on préféra la couleur rouge, non pas parce que c'est la sombre couleur du sang, mais, au contraire, parce que le rouge est gai, éclatant, agréable à la foule.

– C’est bien, docteur, dit la reine, je ne désespère pas, tant vous êtes partisan des inventions nouvelles, de vous voir, un jour, venir tâter le pouls du roi avec la pique à la main et le bonnet rouge sur la tête.

Et, moitié railleuse, moitié amère, voyant qu’elle ne pouvait sur aucun point entamer cet homme, la reine se retira.

Madame Élisabeth s’apprêtait à la suivre ; mais Gilbert, d’une voix presque suppliante :

– Madame, dit-il, vous aimez votre frère, n’est-ce pas ?

– Oh ! dit Madame Élisabeth, ce n’est pas de l’amour que j’ai pour lui, c’est de l’adoration !

– Et vous êtes disposée à lui transmettre un bon conseil, un conseil venant d’un ami, n’est-ce pas ?

– Oh ! dites ! et, si le conseil est véritablement bon...

– À mon point de vue, il est excellent.

– Alors, parlez ! Parlez !

– Eh bien ! c'est, quand son ministère feuillant sera tombé – et ce ne sera pas long – de prendre un ministère tout entier coiffé de ce bonnet rouge qui fait si grand-peur à la reine.

Et, saluant profondément Madame Élisabeth, il sortit.

CXXX

Les Roland

Nous avons rapporté cette conversation de la reine et du docteur Gilbert pour interrompre le cours, toujours un peu monotone, d'un récit historique, et pour montrer un peu moins sèchement que dans un tableau chronologique la succession des événements et la situation des partis.

Le ministère Narbonne dura trois mois.

Un discours de Vergniaud le tua.

De même que Mirabeau avait dit : « Je vois d'ici la fenêtre... » Vergniaud, à la nouvelle que l'impératrice de Russie avait traité avec la Turquie, et que l'Autriche et la Prusse avaient signé, le 7 février, à Berlin, un traité d'alliance offensive et défensive, Vergniaud, montant à la

tribune, s'écria :

– Et, moi aussi, je puis le dire, de cette tribune, je vois le palais où se trame la contre-révolution, où l'on prépare les manœuvres qui doivent nous livrer à l'Autriche... Le jour est venu où vous pouvez mettre un terme à tant d'audace, et confondre les conspirateurs. L'épouvante et la terreur sont souvent sorties de ce palais, dans les temps antiques, au nom du despotisme ; que l'épouvante et la terreur y rentrent aujourd'hui au nom de la loi !

Et, par un geste puissant, le magnifique orateur sembla chasser devant lui les deux filles échevelées de la Peur et de l'Effroi. Elles rentrèrent en effet, aux Tuileries, et Narbonne, élevé par un souffle d'amour, fut renversé par un souffle de tempête. Cette chute avait lieu vers le commencement de mars 1792.

Aussi, trois mois à peine après l'entrevue de la reine avec Gilbert, un homme petit de taille, leste, dispos, nerveux, à la tête spirituelle où étincelaient des yeux pleins de flamme, âgé de cinquante-six ans, quoiqu'il parût dix ans de

moins, le visage couvert des teintes brunes des bivacs, était-il introduit chez le roi Louis XVI.

Il était vêtu de l'uniforme de maréchal de camp.

Il ne resta qu'un instant seul dans le salon où il avait été introduit ; bientôt la porte s'ouvrit, et le roi entra.

C'était la première fois que les deux personnages se trouvaient en face l'un de l'autre.

Le roi jeta sur le petit homme un regard terne et lourd qui n'était pas néanmoins exempt d'observation, le petit homme fixa sur le roi un œil scrutateur, plein de défiance et de feu.

Personne n'était resté là pour annoncer l'étranger ; ce qui prouvait que l'étranger était annoncé d'avance.

– C'est vous, monsieur Dumouriez ? dit le roi.

Dumouriez s'inclina.

– Depuis quand êtes-vous à Paris ?

– Depuis le commencement du mois de février, sire.

– C'est M. de Narbonne qui vous a fait venir ?

– Pour m'annoncer que j'étais employé à l'armée d'Alsace, sous le maréchal Luckner, et que j'allais commander la division de Besançon.

– Vous n'êtes point parti, cependant ?

– Sire, j'ai accepté ; mais j'ai cru devoir faire cette observation à M. de Narbonne, que, la guerre étant prochaine Louis XVI tressaillit visiblement, et menaçant d'être générale, continua Dumouriez sans paraître remarquer ce tressaillement, je croyais qu'il était bon de s'occuper du Midi, où l'on pouvait être attaqué au dépourvu ; qu'en conséquence, il me semblait urgent de faire un plan de défense pour le Midi, et d'y envoyer un général en chef et une armée.

– Oui, et vous avez donné votre plan à M. de Narbonne, après l'avoir communiqué à M. Gensonné et à plusieurs membres de la Gironde ?

– M. Gensonné est mon ami, sire, et je le crois comme moi un ami de Votre Majesté.

– Alors, dit le roi en souriant, j'ai affaire à un girondin ?

– Vous avez affaire, sire, à un patriote, fidèle sujet de son roi.

Louis XVI mordit ses grosses lèvres.

– Et c'est pour servir plus efficacement le roi et la patrie que vous avez refusé la place de ministre des Affaires étrangères par intérim ?

– Sire, j'ai d'abord répondu que je préférais, à un ministère par intérim ou sans intérim, le commandement qui m'avait été promis ; je suis un soldat, et non un diplomate.

– On m'a, au contraire, assuré que vous êtes l'un et l'autre, monsieur, dit le roi.

– On m'a fait trop d'honneur, sire.

– Et c'est sur cette assurance que j'ai insisté.

– Oui, sire, et que j'ai, moi, continué de refuser, malgré mon grand regret, de vous désobéir.

– Et pourquoi refusez-vous ?

– Parce que la situation est grave, sire ; elle vient de renverser M. de Narbonne et de compromettre M. de Lessart : tout homme qui se

croit quelque chose a donc le droit ou de ne pas se laisser employer, ou de demander qu'on l'emploie selon sa valeur. Or, sire, je vau quelque chose, ou je ne vau rien ; si je ne vau rien, laissez-moi dans mon obscurité ; qui sait pour quel destin vous m'en feriez sortir ? Si je vau quelque chose, ne faites pas de moi un ministre d'un jour, un pouvoir d'un instant ; mais donnez-moi sur quoi m'appuyer, pour qu'à votre tour vous puissiez vous appuyer sur moi.

» Nos affaires – pardon, sire, Votre Majesté voit que je fais de ses affaires les miennes – nos affaires sont en trop grande défaveur en pays étranger pour que les cours puissent traiter avec un ministre *intérimaire* ; cet intérim – excusez la franchise d'un soldat (rien n'était moins franc que Dumouriez ; mais, dans certaines circonstances, il tenait à le paraître) – cet intérim serait une maladresse contre laquelle s'élèverait l'Assemblée, et qui me dépopulariserait près d'elle ; je dirai plus, cet intérim compromettrait le roi, qui aurait l'air de tenir à son ancien ministère, et qui semblerait n'attendre qu'une occasion d'y revenir.

– Si c’était mon intention, vous croyez donc que la chose serait impossible, monsieur ?

– Je crois, sire, qu’il est temps que Votre Majesté rompe une bonne fois avec le passé.

– Oui, et que je me fasse Jacobin, n’est-ce pas ? Vous avez dit cela à Laporte.

– Ma foi, si Votre Majesté faisait cela, elle embarrasserait bien tous les partis, et peut-être les Jacobins plus qu’aucun autre.

– Pourquoi ne me conseillez-vous pas tout de suite de mettre le bonnet rouge ?

– Eh ! sire, si c’était un moyen... dit Dumouriez.

Le roi regarda un instant avec une certaine défiance l’homme qui venait de lui faire cette réponse ; puis il reprit :

– Ainsi c’est un ministère sans intérim que vous voulez, monsieur ?

– Je ne veux rien, sire ; je suis prêt à recevoir les ordres du roi seulement, j’aimerais mieux que les ordres du roi m’envoyassent à la frontière que de me retenir à Paris.

– Et, si je vous donnais, au contraire, l'ordre de rester à Paris, et de prendre définitivement le portefeuille des Affaires étrangères, que diriez-vous ?

Dumouriez sourit.

– Je dirais, sire, que Votre Majesté est revenue des préventions qu'on lui avait inspirées contre moi.

– Eh bien ! oui, entièrement, M. Dumouriez... Vous êtes mon ministre.

– Sire, je me dévoue à votre service ; mais...

– Des restrictions ?

– Des explications, sire.

– Dites ; je vous écoute.

– La place de ministre n'est plus ce qu'elle était autrefois ; sans cesser d'être le fidèle serviteur de Votre Majesté, en entrant au ministère, je deviens l'homme de la nation. Ne me demandez donc pas, à partir d'aujourd'hui, le langage auquel vous ont habitué mes prédécesseurs : je ne saurai parler que selon la liberté et la Constitution ; renfermé dans mes

fonctions, je ne vous ferai point ma cour ; je n'en aurai point le temps, et je romprai toute étiquette royale, pour mieux servir mon roi ; je ne travaillerai qu'avec vous ou au Conseil, et, je vous le dis d'avance, sire, ce travail sera une lutte.

– Une lutte, monsieur ! et pourquoi ?

– Oh ! c'est bien simple, sire : presque tout votre corps diplomatique est ouvertement contre-révolutionnaire ; je vous engagerai à le changer, je contrarierai vos goûts dans les choix, je proposerai à Votre Majesté des sujets qu'elle ne connaîtra pas même de nom, d'autres qui lui déplairont.

– Et dans ce cas, monsieur... ? interrompit vivement Louis XVI.

– Dans ce cas, sire, quand la répugnance de Votre Majesté sera trop forte, trop motivée, comme vous êtes le maître, j'obéirai ; mais, si vos choix vous sont suggérés par votre entourage, et me semblent visiblement faits pour vous compromettre, je supplierai Votre Majesté de me donner un successeur... Sire, pensez aux dangers

terribles qui assiègent votre trône ; il faut le soutenir de la confiance publique : sire, elle dépend de vous !

– Permettez que je vous arrête, monsieur.

– Sire...

Et Dumouriez s'inclina.

– Ces dangers, j'y ai songé depuis longtemps.

Puis, étendant la main vers le portrait de Charles I^{er} :

– Et, continua Louis XVI en essuyant son front avec son mouchoir, je voudrais les oublier, que voici un tableau qui m'en ferait souvenir !

– Sire...

– Attendez, je n'ai pas fini, monsieur. La situation est la même ; les dangers sont donc pareils ; peut-être l'échafaud de Whitehall se dressera-t il sur la place de Grève.

– C'est voir trop loin, sire !

– C'est voir à l'horizon, monsieur. En ce cas, je marcherai à l'échafaud comme y a marché Charles I^{er}, non point peut-être en chevalier

comme lui, mais du moins en chrétien...
Poursuivez, monsieur.

Dumouriez s'arrêta, assez étonné de cette fermeté, à laquelle il ne s'attendait pas.

– Sire, dit-il, permettez-moi de conduire la conversation sur un autre terrain.

– Comme vous voudrez, monsieur, répondit le roi ; mais je tiens à prouver que je ne crains pas l'avenir que l'on veut me faire craindre, ou que, si je le crains, du moins j'y suis préparé.

– Sire, dit Dumouriez, malgré ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, dois-je toujours me regarder comme votre ministre des Affaires étrangères ?

– Oui, monsieur.

– Alors, au premier conseil, j'apporterai quatre dépêches ; je préviens le roi qu'elles ne ressemblent en rien, ni pour les principes, ni pour le style, à celles de mes prédécesseurs ; elles conviendront aux circonstances. Si ce premier travail agréé à Votre Majesté, je continuerai ; sinon, sire, j'aurai toujours mes équipages prêts

pour aller servir la France et mon roi à la frontière ; et, quoi qu'on ait dit à Votre Majesté de mes talents en diplomatie, ajouta Dumouriez, c'est mon véritable élément, et l'objet de tous mes travaux depuis trente-six ans.

Sur quoi, il s'inclina pour sortir.

– Attendez, dit le roi, nous voici d'accord sur un point ; mais il en reste six autres à arrêter.

– Mes collègues ?

– Oui ; je ne veux pas que vous veniez me dire que vous êtes empêché par tel ou tel : choisissez votre ministère, monsieur.

– Sire, c'est une grave responsabilité que vous me donnez là !

– Je crois servir vos désirs en vous en chargeant.

– Sire, dit Dumouriez, je ne connais personne à Paris, excepté un nommé Lacoste que je recommande à Votre Majesté pour la marine.

– Lacoste ? dit le roi ; n'est-ce pas un simple commissaire ordonnateur ?

– Oui, sire, qui a donné sa démission à M. de Boynes plutôt que de participer à une injustice.

– C’est une bonne recommandation... Et pour les autres, dites-vous ?...

– Je consulterai, sire.

– Puis-je savoir qui vous consulterez ?

– Brissot, Condorcet, Pétion, Rœderer, Gensonné...

– Toute la Gironde enfin.

– Oui, sire.

– Allons ! va pour la Gironde ; nous verrons si elle s’en tire mieux que les constitutionnels et les Feuillants.

– Puis reste encore une chose, sire.

– Laquelle ?

– À savoir si les quatre lettres que je vais écrire vous conviendront.

– C’est ce que nous saurons ce soir, monsieur.

– Ce soir, sire ?

– Oui, les choses pressent ; nous aurons un

conseil extraordinaire qui se composera de vous, de M. de Grave, et de Cahier de Gerville.

– Mais Duport du Tertre ?

– Il a donné sa démission.

– Je serai ce soir aux ordres de Sa Majesté.

Et Dumouriez salua pour prendre congé.

– Non, dit le roi, attendez un instant : je veux vous compromettre. Il n'avait pas achevé, que la reine et Madame Élisabeth parurent. Elles tenaient leurs livres de prières à la main.

– Madame, dit le roi à Marie-Antoinette, voici M. Dumouriez, qui promet de nous bien servir, et avec lequel nous allons arrêter ce soir un nouveau ministère.

Dumouriez s'inclina, tandis que la reine regardait avec curiosité ce petit homme qui devait avoir tant d'influence sur les affaires de la France.

– Monsieur, dit-elle, connaissez-vous le docteur Gilbert ?

– Non, madame, répondit Dumouriez.

– Eh bien ! faites sa connaissance, monsieur.

– Puis-je savoir à quel titre la reine me le recommande ?

– Comme un excellent prophète : il y a trois mois qu’il m’a prédit que vous seriez le successeur de M. de Narbonne.

En ce moment, on ouvrit les portes du cabinet du roi, qui allait à la messe.

Dumouriez sortit à sa suite.

Tous les courtisans s’écartèrent de lui comme d’un pestiféré.

– Quand je vous le disais, lui souffla le roi en riant, vous voilà compromis.

– Vis-à-vis de l’aristocratie, sire, répondit Dumouriez. C’est une nouvelle grâce que le roi daigne me faire.

Et il se retira.

CXXXI

Derrière la tapisserie

Le soir, à l'heure dite, Dumouriez entra avec les quatre dépêches ; de Grave et Cahier de Gerville étaient déjà réunis, et attendaient le roi.

Comme si le roi lui-même n'eût attendu que l'entrée de Dumouriez pour paraître, à peine celui-ci fut-il entré par une porte, que le roi entra par l'autre.

Les deux ministres se levèrent vivement ; Dumouriez était encore debout, et n'eut besoin que de s'incliner ; le roi salua d'un signe de tête.

Puis, prenant un fauteuil, et se plaçant au milieu de la table :

– Messieurs, dit-il, asseyez-vous.

Il sembla alors à Dumouriez que la porte par laquelle venait d'entrer le roi était restée ouverte,

et que la tapisserie s'agitait.

Était-ce le vent ? Était-ce le contact d'une personne écoutant à travers ce voile qui interceptait la vue, mais laissait passer le son ?

Les trois ministres s'assirent.

– Avez-vous vos dépêches, monsieur ? demanda le roi à Dumouriez.

– Oui, sire.

Et le général tira les quatre lettres de sa poche.

– À quelles puissances sont-elles adressées ? demanda le roi.

– À l'Espagne, à l'Autriche, à la Prusse et à l'Angleterre.

– Lisez-les.

Dumouriez jeta un second regard vers la tapisserie, et, à son mouvement, il fut convaincu que quelqu'un écoutait.

Il commença la lecture des dépêches d'une voix ferme.

Le ministre parlait au nom du roi, mais dans le sens de la Constitution – sans menace, mais aussi

sans faiblesse.

Il discutait les véritables intérêts de chaque puissance, relativement à la révolution française.

Comme chaque puissance se plaignait, de son côté, des pamphlets jacobins, il rejetait ces injures méprisables sur cette liberté de la presse dont le soleil fait éclore tant de vermine impure, mais, en même temps, mûrit de si riches moissons.

Enfin, il demandait la paix au nom d'une nation libre, dont le roi était le représentant héréditaire.

Le roi écouta, et, à chaque nouvelle dépêche, prêta une attention plus soutenue.

– Ah ! dit-il lorsque Dumouriez eut fini, je n'ai encore rien entendu de pareil, général.

– Voilà comment les ministres devraient toujours écrire et parler au nom des rois, dit Cahier de Gerville.

– Eh bien ! reprit le roi, donnez-moi ces dépêches ; elles partiront demain.

– Sire, les courriers sont prêts, et attendent

dans la cour des Tuileries, dit Dumouriez.

– J’eusse désiré en garder un double pour le communiquer à la reine, fit le roi avec un certain embarras.

– J’ai prévu le désir de Votre Majesté, dit Dumouriez, et voici quatre copies certifiées par moi conformes.

– Faites donc partir vos lettres, dit le roi.

Dumouriez alla jusqu’à la porte par laquelle il était entré ; un aide de camp attendait : il lui remit les lettres.

Un instant après, on entendit le galop de plusieurs chevaux qui sortaient ensemble de la cour des Tuileries.

– Soit ! dit le roi, répondant à sa pensée, lorsque ce bruit significatif se fut éteint ; et, maintenant, voyons votre ministère.

– Sire, dit Dumouriez, je désirerais d’abord que Votre Majesté priât M. Cahier de Gerville de vouloir bien demeurer des nôtres.

– Je l’en ai déjà prié, dit le roi.

– Et j’ai eu le regret de persister dans mon refus, sire : ma santé se détruit de jour en jour, et j’ai besoin de repos.

– Vous l’entendez, monsieur ? dit le roi se retournant du côté de Dumouriez.

– Oui, sire.

– Eh bien ! insista le roi, vos ministres, monsieur ?

– Nous avons M. de Grave, qui veut bien nous rester.

De Grave étendit la main.

– Sire, dit-il, le langage de M. Dumouriez vous a étonné tout à l’heure par sa franchise ; le mien va vous étonner bien davantage par son humilité.

– Parlez, monsieur, dit le roi.

– Tenez, sire, reprit de Grave tirant de sa poche un papier, voici une appréciation un peu sévère, mais assez juste, que fait de moi une femme de beaucoup de mérite : ayez la bonté de la lire.

Le roi prit le papier et lut.

De Grave est à la guerre ; c'est un petit homme à tous égards : la nature l'a fait doux et timide ; ses préjugés lui commandent la fierté, tandis que son cœur lui inspire d'être aimable. Il en résulte que, dans son embarras de tout concilier, il n'est véritablement rien. Il me semble le voir marcher en courtisan derrière le roi, la tête haute sur son faible corps, montrant le blanc de ses yeux bleus, qu'il ne peut tenir ouverts après le repas qu'à l'aide de trois ou quatre tasses de café, parlant peu, comme par réserve, mais, en réalité, parce qu'il manque d'idées, et perdant si bien la tête au milieu des affaires de son département, qu'un jour ou l'autre il demandera à se retirer.

– En effet, dit Louis XVI, qui avait hésité à lire jusqu'au bout, et qui ne l'avait fait que sur les invitations de M. de Grave lui-même, voilà bien une appréciation de femme. Serait-ce de Mme de Staël ?

– Non, c’est de plus fort que cela ; c’est de Mme Roland, sire.

– Et vous disiez, monsieur de Grave, que tel était votre avis sur vous-même ?

– En beaucoup de points, sire. Je resterai donc au ministère jusqu’au moment où j’aurai mis mon successeur au courant ; après quoi, je prierai Sa Majesté de recevoir ma démission.

– Vous avez raison, monsieur : voilà un langage encore plus étonnant que celui de M. Dumouriez. J’aimerais, si vous tenez absolument à vous retirer, recevoir un successeur de votre main.

– J’allais prier Votre Majesté de me permettre de lui présenter M. Servan, honnête homme dans toute l’étendue du mot, d’une trempe solide, de mœurs pures, avec toute l’austérité d’un philosophe, et la bonté de cœur d’une femme ; en outre, sire, patriote éclairé, militaire courageux, ministre vigilant.

– Va pour M. Servan ! Nous voilà donc avec trois ministres : M. Dumouriez aux Affaires

étrangères, M. Servan à la Guerre, M. Lacoste à la Marine. Qui mettrons-nous aux Finances ?

– M. Clavières, sire, si vous le voulez bien ; c'est un homme qui a de grandes connaissances financières, et une suprême habileté au maniement de l'argent.

– Oui, dit le roi, en effet, on le dit actif et travailleur, mais irascible, opiniâtre, pointilleux et difficile dans les discussions.

– Ce sont là des défauts communs à tous les hommes de cabinet, sire.

– Passons donc par-dessus les défauts de M. Clavières ; voilà M. Clavières ministre des Finances. Voyons la Justice ; à qui la donnerons-nous ?

– On me recommande, sire, un avocat de Bordeaux, M. Duranthon.

– La Gironde, bien entendu ?

– Oui, sire ; c'est un homme assez éclairé, très droit, très bon citoyen, mais faible et lent ; nous lui mettrons le feu sous le ventre, et nous serons forts pour lui.

– Reste l'Intérieur.

– L'avis unanime, sire, est que ce ministère convient à M. Roland.

– À Mme Roland, vous voulez dire ?

– À M. et à Mme Roland.

– Vous les connaissez ?

– Non, sire ; mais, à ce que l'on assure, l'un ressemble à un homme de Plutarque, l'autre à une femme de Tite-Live.

– Savez-vous comment on va appeler votre ministère, monsieur Dumouriez, ou plutôt comment on l'appelle déjà ?

– Non, sire.

– Le ministère *sans-culotte*.

– J'accepte la dénomination, sire ; on verra d'autant mieux que nous sommes des hommes.

– Et tous vos collègues sont prêts ?

– La moitié d'entre eux à peine sont prévenus.

– Ils accepteront ?

– J'en suis sûr.

– Eh bien ! allez, monsieur, et à après-demain le premier conseil.

– À après-demain, sire.

– Vous savez, dit le roi se retournant vers Cahier de Gerville et de Grave, que vous avez jusqu'à après-demain pour faire vos réflexions, messieurs.

– Sire, nos réflexions sont faites, et nous ne viendrons, après-demain, que pour installer nos successeurs.

Les trois ministres se retirèrent.

Mais, avant qu'ils eussent gagné le grand escalier, un valet de chambre les rejoignait, et, s'adressant à Dumouriez :

– Monsieur le général, dit-il, le roi vous prie de me suivre ; il a quelque chose à vous dire.

Dumouriez salua ses collègues, et, restant en arrière :

– Le roi ou la reine ? dit-il.

– La reine, monsieur ; mais elle a jugé inutile de faire savoir à ces deux messieurs que c'était

elle qui vous demandait.

Dumouriez secoua la tête.

– Ah ! voilà ce que je craignais ! dit-il.

– Refusez-vous ? demanda le valet de chambre, qui n'était autre que Weber.

– Non, je vous suis.

– Venez.

Le valet de chambre, par des corridors à peine éclairés, conduisit Dumouriez à la chambre de la reine.

Puis, sans annoncer le général par son nom :

– Voici la personne que Votre Majesté demande, dit le valet de chambre.

Dumouriez entra.

Jamais, au moment d'exécuter une charge ou de monter à la brèche, son cœur n'avait battu si violemment.

C'est que, il le comprenait bien, jamais il n'avait couru le même danger.

Le chemin qu'on venait de lui ouvrir était

semé de cadavres ou morts ou vivants, et il avait pu y heurter les corps de Calonne, de Necker, de Mirabeau, de Barnave et de La Fayette.

La reine se promenait à grands pas ; elle était très rouge.

Dumouriez s'arrêta au seuil de la porte, qui se referma derrière lui.

La reine s'avança d'un air majestueux et irrité.

– Monsieur, dit-elle abordant la question avec sa vivacité ordinaire, vous êtes tout-puissant en ce moment ; mais c'est par la faveur du peuple, et le peuple brise vite ses idoles. On dit que vous avez beaucoup de talent ; ayez d'abord celui de comprendre que ni le roi ni moi ne pouvons souffrir toutes ces nouveautés. Votre Constitution est une machine pneumatique : la royauté y étouffe, faute d'air ; je vous ai donc envoyé chercher pour vous dire, avant que vous alliez plus loin, de prendre votre parti, et de choisir entre nous ou les Jacobins.

– Madame, répondit Dumouriez, je suis désolé de la pénible confiance que me fait Votre

Majesté ; mais, ayant deviné la reine derrière le rideau où elle était cachée, je m'attendais à ce qui m'arrive.

– En ce cas, vous avez préparé une réponse ? dit la reine.

– La voici, madame. Je suis entre le roi et la nation ; mais, avant tout, j'appartiens à la patrie.

– À la patrie ! À la patrie ! répéta la reine ; mais le roi n'est donc plus rien, que tout le monde appartient maintenant à la patrie, et personne à lui !

– Si fait, madame, le roi est toujours le roi ; mais il a fait serment à la Constitution, et, du jour où ce serment a été prononcé, le roi doit être un des premiers esclaves de cette Constitution.

– Serment forcé, monsieur ! serment nul !

Dumouriez resta un instant muet, et, comédien habile, regarda, pendant cet instant, la reine avec une profonde pitié.

– Madame, reprit-il enfin, permettez-moi de vous dire que votre salut, celui du roi, celui de vos augustes enfants, est attaché à cette

Constitution que vous méprisez, et qui vous sauvera, si vous consentez à être sauvée par elle... Je vous servirais mal, madame, et je servirais mal le roi, si je vous parlais autrement.

Mais la reine, l'interrompant avec un geste impérieux :

– Oh ! monsieur, monsieur, dit-elle, vous faites fausse route, je vous assure !

Puis, avec un indéfinissable accent de menace :

– Prenez garde à vous ! ajouta-t-elle.

– Madame, répondit Dumouriez d'un ton parfaitement calme, j'ai plus de cinquante ans ; ma vie a été traversée par bien des périls, et, en prenant le ministère, je me suis dit que la responsabilité ministérielle n'était point le plus grand des dangers que je courusse.

– Oh ! s'écria la reine en frappant ses mains l'une contre l'autre, il ne vous restait plus que de me calomnier, monsieur !

– Vous calomnier, vous, madame ?

– Oui... Voulez-vous que je vous explique le

sens des paroles que vous venez de prononcer ?

– Faites, madame.

– Eh bien ! vous venez de dire que j'étais capable de vous faire assassiner... Oh ! oh ! monsieur !...

Et deux grosses larmes s'échappèrent des yeux de la reine.

Dumouriez avait été aussi loin que possible ; il savait ce qu'il voulait savoir, c'est-à-dire s'il restait encore quelque fibre sensible au fond de ce cœur desséché.

– Dieu me préserve, dit-il, de faire une pareille injure à ma reine ! Le caractère de Votre Majesté est trop grand, trop noble, pour inspirer au plus cruel de ses ennemis un pareil soupçon ; elle en a donné des preuves héroïques que j'ai admirées, et qui m'ont attaché à elle.

– Dites-vous vrai, monsieur ? demanda la reine d'une voix dont l'émotion persistait seule.

– Oh ! sur l'honneur, madame, je vous le jure.

– Alors, excusez-moi, dit-elle, et donnez-moi votre bras ; je suis si faible, qu'il y a des

moments où je me sens près de tomber.

Et, en effet, pâissante, elle renversa sa tête en arrière.

Était-ce une réalité ? Était-ce un de ces jeux terribles auxquels la séduisante Médée était si habile ?

Dumouriez, si habile qu'il fût lui-même, s'y laissa prendre, ou, plus habile encore que la reine, feignit-il peut-être de s'y laisser prendre.

– Croyez-moi, madame, dit-il, je n'ai aucun intérêt à vous tromper, j'abhorre autant que vous l'anarchie et les crimes ; croyez-moi, j'ai de l'expérience ; je suis mieux posé que Votre Majesté pour juger les événements ; ce qui se passe, ce n'est point une intrigue de M. d'Orléans, comme on vous l'a fait entendre ; ce n'est point l'effet de la haine de M. Pitt, comme vous l'avez supposé ; ce n'est pas même un mouvement populaire momentané ; c'est l'insurrection presque unanime d'une grande nation contre des abus invétérés ! Il y a, dans tout cela, je le sais bien, de grandes haines qui attisent l'incendie. Laissons de côté les scélérats et les

fous ; n'envisageons dans la révolution qui s'accomplit que le roi et la nation ; tout ce qui tend à les séparer tend à leur ruine mutuelle. Moi, madame, je suis venu pour travailler de tout mon pouvoir à les réunir ; aidez-moi, au lieu de me contrecarrer. Vous défiez-vous de moi ? Suis-je un obstacle à vos projets contre-révolutionnaires ? Dites-le-moi, madame : je porte sur-le-champ ma démission au roi, et je vais gémir dans un coin sur le sort de ma patrie et sur le vôtre.

– Non ! non ! dit la reine, restez, et excusez-moi.

– Moi ! vous excuser, madame ? Oh ! je vous en supplie, ne vous humiliez pas ainsi !

– Pourquoi ne pas m'humilier ? Suis-je une reine encore ? Suis-je même encore une femme ?

Elle alla à la fenêtre, et l'ouvrit malgré le froid du soir ; la lune argentait la cime dépouillée des arbres des Tuileries.

– Tout le monde a droit à l'air et au soleil, n'est-ce pas ? Eh bien ! à moi seule le soleil et

l'air sont refusés : je n'ose me mettre à la fenêtre, ni du côté de la cour, ni du côté du jardin ; avant-hier, je m'y mets du côté de la cour ; un canonnier de garde m'apostrophe d'une injure grossière en ajoutant : « Oh ! que j'aurais de plaisir à porter ta tête au bout de ma baïonnette ! » Hier, j'ouvre la fenêtre du jardin ; d'un côté, je vois un homme monté sur une chaise, lisant des horreurs contre nous ; d'un autre, un prêtre que l'on traîne dans un bassin en l'accablant d'injures et de coups ; et, pendant ce temps, comme si ces scènes étaient dans le cours ordinaire des choses, des gens qui, sans s'en préoccuper, jouent au ballon, ou se promènent tranquillement... Quel temps, monsieur ! Quel séjour ! Quel peuple ! Et vous voulez que je me croie encore une reine, que je me croie encore une femme ?

Et la reine se jeta sur un canapé en cachant sa tête dans ses mains.

Dumouriez mit un genou en terre, prit respectueusement le bas de sa robe, et le baisa.

– Madame, dit-il, du moment où je me charge

de soutenir la lutte, vous redeviendrez la femme heureuse, vous redeviendrez la reine puissante, ou j'y laisserai ma vie !

Et, se relevant, il salua la reine, et sortit précipitamment.

La reine le regarda s'éloigner d'un regard désespéré.

– La reine puissante ? répéta-t-elle. Peut-être, grâce à ton épée, est-ce encore possible ; mais, la femme heureuse, jamais ! jamais ! jamais !

Et elle laissa tomber sa tête entre les coussins du canapé en murmurant un nom qui, chaque jour, lui devenait plus cher et plus douloureux : le nom de Charny !

CXXXII

Le bonnet rouge

Dumouriez s'était retiré aussi rapidement qu'on l'a vu, d'abord parce que ce désespoir de la reine lui était pénible : Dumouriez, assez peu touché par les idées, l'était beaucoup par les personnes ; il n'avait aucun sentiment de la conscience politique, mais il était très sensible à la pitié humaine ; puis Brissot l'attendait pour le conduire aux Jacobins, et Dumouriez ne voulait pas tarder à faire sa soumission au terrible club.

Quant à l'Assemblée, il s'en inquiétait peu, du moment où il était l'homme de Pétion, de Gensonné, de Brissot et de la Gironde.

Mais il n'était pas l'homme de Robespierre, de Collot d'Herbois et de Couthon ; et c'étaient Collot d'Herbois, Couthon et Robespierre qui menaient les Jacobins.

Sa présence n'était point prévue : c'était un coup par trop audacieux à un ministre du roi, de venir aux Jacobins ; aussi, à peine son nom eut-il été prononcé, que tous les regards se tournèrent vers lui.

Qu'allait faire Robespierre à cette vue ?

Robespierre se retourna comme les autres, prêta l'oreille au nom qui volait de bouche en bouche ; puis, fronçant le sourcil, redevint froid et silencieux.

Un silence de glace se répandit aussitôt dans la salle.

Dumouriez comprit qu'il lui fallait brûler ses vaisseaux.

Les Jacobins venaient, comme signe d'égalité, d'adopter le bonnet rouge ; trois ou quatre membres seulement avaient sans doute jugé que leur patriotisme était assez connu pour ne pas avoir besoin d'en donner cette preuve.

Robespierre était du nombre.

Dumouriez n'hésite pas : il jette son chapeau loin de lui, prend sur la tête du patriote auprès

duquel il est assis le bonnet rouge qui la coiffe, se l'enfonce jusqu'aux oreilles, et monte à la tribune, arborant le signe de l'égalité.

La salle tout entière éclata en applaudissements.

Quelque chose de pareil au sifflement d'une vipère serpenta au milieu de ces applaudissements, et les éteignit tout à coup.

C'était le *chut* sorti des lèvres minces de Robespierre.

Dumouriez avoua plus d'une fois, depuis, que jamais le sifflement des boulets passant à un pied au-dessus de sa tête ne l'avait fait frissonner comme le sifflement de ce *chut* échappé des lèvres de l'ex-député d'Arras.

Mais c'était un rude joueur que Dumouriez, général et orateur à la fois, difficile à démonter sur le champ de bataille et à la tribune.

Il attendit avec un calme sourire que ce silence glacial fût bien établi, et, d'une voix vibrante :

– Frères et amis, dit-il, tous les moments de ma vie vont désormais être consacrés à faire la

volonté du peuple, et à justifier la confiance du roi constitutionnel ; je porterai dans mes négociations avec l'étranger toutes les forces d'un peuple libre et ces négociations produiront sous peu ou une paix solide ou une guerre décisive !

Ici, malgré le *chut* de Robespierre, les applaudissements éclatèrent de nouveau.

— Si nous avons cette guerre, continua l'orateur, je briserai ma plume politique, et je prendrai mon rang dans l'armée, pour triompher ou mourir libre avec mes frères ! Un grand fardeau pose sur mes épaules ! Frères, aidez-moi à le porter. J'ai besoin de conseils : faites-les-moi passer par vos journaux ; dites-moi la vérité, la vérité la plus pure ! Mais repoussez la calomnie et ne repoussez pas un citoyen que vous connaissez sincère et intrépide, et qui se dévoue à la cause de la Révolution !

Dumouriez avait fini. Il descendit au milieu des applaudissements ; ces applaudissements irritèrent Collot d'Herbois, l'acteur si souvent sifflé, si rarement applaudi.

– Pourquoi ces applaudissements ? cria-t-il de sa place. Si Dumouriez vient ici comme ministre, il n’y a rien à lui répondre ; s’il y vient comme affilié et comme frère, il ne fait que son devoir, et se met au niveau de nos opinions ; nous n’avons donc qu’une réponse à lui faire : qu’il agisse comme il a parlé !

Dumouriez jeta de la main un signe qui voulait dire : « C’est ainsi que je l’entends ! »

Alors, Robespierre se leva avec son sourire sévère ; on comprit qu’il voulait aller à la tribune : on s’écarta ; qu’il voulait parler : on se tut.

Seulement, ce silence, comparé à celui qui avait accueilli Dumouriez, était doux et velouté.

Il monta à la tribune, et, avec une solennité qui lui était habituelle :

– Je ne suis point de ceux, dit-il, qui croient absolument impossible qu’un ministre soit patriote, et même j’accepte avec plaisir les présages que M. Dumouriez nous donne. Quand il aura accompli ces présages, quand il aura

dissipé les ennemis armés contre nous par ses prédécesseurs et par les conjurés qui dirigent encore aujourd'hui le gouvernement, malgré l'expulsion de quelques ministres, alors, seulement alors, je serai disposé à lui décerner des éloges ; mais, alors, je ne penserai point que tout bon citoyen de cette société ne soit pas son égal. Le peuple seul est grand, seul est respectable à mes yeux ! Les hochets de la puissance ministérielle s'évanouissent devant lui. C'est par respect pour le peuple, pour le ministre lui-même, que je demande qu'on ne signale point son entrée ici par des hommages qui attesteraient la déchéance de l'esprit public. Il nous demande des conseils. Je promets, pour ma part, de lui en donner qui seront utiles à lui et à la chose publique. Aussi longtemps que M. Dumouriez, par des preuves éclatantes de patriotisme, et surtout par des services réels rendus à la patrie, prouvera qu'il est le frère des bons citoyens et le défenseur du peuple, il n'aura ici que des soutiens ; je ne redoute pour cette société la présence d'aucun ministre, mais je déclare qu'au moment où un ministre y aurait plus d'ascendant

qu'un citoyen, je demanderais son ostracisme. Il n'en sera jamais ainsi.

Et, au milieu des applaudissements, l'aigre orateur descendit de la tribune ; mais un piège l'attendait sur la dernière marche.

Dumouriez, feignant l'enthousiasme, était là, les bras ouverts.

– Vertueux Robespierre, s'écria-t-il, incorruptible citoyen, permets que je t'embrasse !

Et malgré les efforts de l'ancien constituant, il le serra contre son cœur.

On ne vit que l'acte qui s'accomplissait, et non la répugnance que Robespierre mettait à le laisser s'accomplir.

La salle tout entière éclata de nouveau en applaudissements.

– Viens, dit tout bas Dumouriez à Brissot, la comédie est jouée ! J'ai mis le bonnet rouge et embrassé Robespierre : je suis sacro-saint !

Et, en effet, au milieu des hourras de la salle et des tribunes, il gagna la porte.

À la porte, un jeune homme, revêtu de la dignité d'huissier, échangea avec le ministre un regard rapide et une poignée de main plus rapide encore.

Ce jeune homme était le duc de Chartres.

Onze heures du soir allaient sonner. Brissot guidait Dumouriez ; tous deux, d'un pas hâtif, se rendaient chez les Roland.

Les Roland demeuraient toujours rue Guénégaud.

Ils avaient été prévenus la veille, par Brissot, que Dumouriez, à l'instigation de Gensonné et de lui, Brissot, devait présenter au roi Roland comme ministre de l'Intérieur.

Brissot avait alors demandé à Roland s'il se sentait assez fort pour un pareil fardeau, et Roland, simple cette fois comme toujours, avait répondu qu'il le croyait.

Dumouriez venait lui annoncer que la chose était faite.

Roland et Dumouriez ne se connaissaient que de nom ; ils ne s'étaient encore jamais vus.

On comprend avec quelle curiosité les futurs collègues se regardèrent.

Après les compliments d'usage, dans lesquels Dumouriez témoigna à Roland sa satisfaction particulière de voir appeler au gouvernement un patriote éclairé et vertueux comme lui, la conversation tomba naturellement sur le roi.

– De là viendra l'obstacle, dit Roland avec un sourire.

– Eh bien ! voilà où vous allez reconnaître une naïveté dont on ne me fait certes pas honneur, dit Dumouriez : je crois le roi honnête homme et patriote sincère.

Puis, voyant que Mme Roland ne répondait point, et se contentait de sourire :

– Ce n'est point l'avis de Mme Roland ? demanda Dumouriez.

– Vous avez vu le roi ? dit-elle.

– Oui.

– Avez-vous vu la reine ?

Dumouriez, à son tour, ne répondit pas, et se

contenta de sourire.

On prit rendez-vous pour le lendemain à onze heures du matin, afin de prêter serment.

En sortant de l'Assemblée, on devait se rendre chez le roi.

Il était onze heures et demie ; Dumouriez fût bien resté encore, mais c'était tard pour de petites gens comme les Roland.

Pourquoi Dumouriez fût-il resté ?

Ah ! voilà !

Dans le rapide coup d'œil qu'en entrant, Dumouriez avait jeté sur la femme et sur le mari, il avait tout d'abord remarqué la vieillesse du mari – Roland avait dix ans de plus que Dumouriez, et Dumouriez paraissait vingt ans de moins que Roland – et la richesse de formes de la femme. Mme Roland, fille d'un graveur, comme nous l'avons dit, avait, dès son enfance, travaillé dans l'atelier de son père, et, devenue femme, dans le cabinet de son mari ; le travail, ce rude protecteur, avait sauvé la vierge, comme il devait sauvegarder l'épouse.

Dumouriez était de cette race d'hommes qui ne peuvent voir un vieux mari sans rire, et une jeune femme sans désirer.

Aussi déplut-il à la fois à la femme et au mari.

Voilà pourquoi tous deux firent observer à Brissot et au général qu'il était tard.

Brissot et Dumouriez sortirent.

– Eh bien ! demanda Roland à sa femme quand la porte fut refermée, que penses-tu de notre futur collègue ?

Mme Roland sourit.

– Il y a, dit-elle, des hommes qu'on n'a pas besoin de voir deux fois pour se faire une opinion sur eux. C'est un esprit délié, un caractère souple, un regard faux ; il a exprimé une grande satisfaction du choix patriotique qu'il était chargé de t'annoncer : eh bien ! je ne serais pas étonnée qu'il te fît renvoyer un jour ou l'autre !

– C'est de point en point mon avis, dit Roland.

Et tous deux se couchèrent avec leur calme habituel, ni l'un ni l'autre ne se doutant que la main de fer de la Destinée venait d'écrire leurs

deux noms en lettres de sang sur les tablettes de la Révolution.

Le lendemain, le nouveau ministre prêta serment à l'Assemblée nationale, puis se rendit aux Tuileries.

Roland était chaussé de souliers à cordons, parce qu'il n'avait probablement pas d'argent pour acheter des boucles ; il portait un chapeau rond, n'en ayant jamais porté d'autre.

Il se rendit aux Tuileries dans son costume habituel, il se trouvait le dernier à la suite de ses collègues.

Le maître des cérémonies, M. de Brézé, laissa passer les cinq premiers mais arrêta Roland.

Roland ignorait pourquoi on lui refusait l'entrée.

– Mais, moi aussi, disait-il, je suis ministre comme les autres ; ministre de l'Intérieur même !

Le maître des cérémonies ne paraissait pas convaincu le moins du monde.

Dumouriez entendit le débat, et intervint.

– Pourquoi, demanda-t-il, refusez-vous l'entrée à M. Roland ?

– Eh ! monsieur, s'écria le maître des cérémonies se tordant les bras, un chapeau rond et pas de boucles ?

– Ah ! monsieur, répondit Dumouriez avec le plus grand sang-froid, un chapeau rond, et pas de boucles : tout est perdu !

Et il poussa Roland dans le cabinet du roi.

CXXXIII

Le dehors et le dedans

Ce ministère qui avait tant de peine à entrer dans le cabinet du roi pouvait s'appeler le ministère de la Guerre.

Le 1^{er} mars, était mort l'empereur Léopold, au milieu de son harem italien, tué par les aphrodisiaques qu'il composait lui-même.

La reine, qui avait lu un jour, dans nous ne savons quel pamphlet jacobin, qu'une croûte de pâté ferait justice de l'empereur d'Autriche ; la reine, qui avait fait venir Gilbert pour lui demander s'il existait un contrepoison universel, la reine avait crié bien haut que son frère était empoisonné.

Avec Léopold était morte la politique temporisatrice de l'Autriche.

Celui qui montait au trône, François II – que nous avons connu, et qui, après avoir été le contemporain de nos pères, a été le nôtre – était mêlé de sang allemand et italien. Autrichien, né à Florence, faible, violent, rusé ; honnête homme selon les prêtres ; âme dure et bigote, cachant sa duplicité sous une physionomie placide, sous un masque rose d'une fixité effrayante ; marchant par ressort comme un automate, comme la statue du Commandeur ou le spectre du roi de Danemark ; donnant sa fille à son vainqueur pour ne pas lui donner ses États, puis le frappant par derrière au premier pas de retraite que lui fait faire le vent glacé du nord ; François II, enfin, l'homme des Plombs de Venise et des cachots de Spielberg, le bourreau d'Andryane et de Silvio Pellico !

Voilà le protecteur des émigrés, l'allié de la Prusse, l'ennemi de la France.

Notre ambassadeur à Vienne, M. de Noailles, était, pour ainsi dire, prisonnier dans son palais.

Notre ambassadeur à Berlin, M. de Ségur, y fut précédé par le bruit qu'il venait pour

surprendre les secrets du roi de Prusse en se faisant l'amant de ses maîtresses.

Par hasard, ce roi de Prusse-là avait des maîtresses !

M. de Ségur se présenta à l'audience publique en même temps que l'envoyé de Coblenz.

Le roi tourna le dos à l'ambassadeur de France, et demanda tout haut à l'homme des princes comment se portait le comte d'Artois.

La Prusse se croyait, à cette époque, comme elle se croit encore aujourd'hui, à la tête du progrès allemand ; elle vivait de ces étranges traditions philosophiques du roi Frédéric, qui encourageait les résistances turques et les révolutions polonaises, tout en étranglant les libertés de la Hollande ; gouvernement aux mains crochues, qui pêche incessamment dans l'eau trouble des révolutions, tantôt Neuchâtel, tantôt une partie de la Poméranie, tantôt une partie de la Pologne.

C'étaient là nos deux ennemis visibles, François II et Frédéric-Guillaume ; les ennemis

encore invisibles étaient l'Angleterre, la Russie et l'Espagne.

Le chef de toute cette coalition devait être le belliqueux roi de Suède, ce nain, armé en géant, qu'on appelait Gustave III, et que Catherine II tenait dans sa main.

L'arrivée de François II au trône d'Autriche se manifesta par la note diplomatique suivante :

« 1° Satisfaire les princes allemands possessionnés dans le royaume – autrement dit reconnaître la suzeraineté impériale au milieu de nos départements – subir l'Autriche en France même¹.

» 2° Rendre Avignon, afin que, comme autrefois, la Provence soit démembrée.

» 3° Rétablir la monarchie sur le pied du 23 juin 1789. »

Il était évident que cette note correspondait

¹ Michelet. – Si j'étais obligé de citer notre grand historien chaque fois que je lui emprunte quelque chose, nos lecteurs trouveraient son nom au bas de chacune de nos pages.

aux secrets désirs du roi et de la reine.

Dumouriez en haussa les épaules.

On eût dit que l'Autriche s'était endormie le 23 juin, et, après un sommeil de trois ans, croyait se réveiller le 24.

Le 16 mars 1792, Gustave est assassiné au milieu d'un bal.

Le surlendemain de cet assassinat, encore inconnu en France, la note autrichienne arrivait à Dumouriez.

Il la porta aussitôt à Louis XVI.

Autant Marie-Antoinette, la femme des partis extrêmes, désirait une guerre qu'elle croyait pour elle une guerre de délivrance, autant le roi, l'homme des partis moyens, de la lenteur, de la tergiversation et des biais, autant le roi la craignait.

En effet, la guerre déclarée, supposez une victoire : il était à la merci du général vainqueur ; supposez une défaite, et le peuple l'en faisait responsable, criait à la trahison, et se ruait sur les Tuileries.

Enfin, si l'ennemi pénétrait jusqu'à Paris, qui ramenait-il ?

Monsieur, c'est-à-dire le régent du royaume.

Louis XVI déchu, Marie-Antoinette mise en accusation comme épouse infidèle, les fils de France proclamés peut-être enfants adultérins, tels étaient les résultats du retour de l'émigration à Paris.

Le roi se fiait aux Autrichiens, aux Allemands, aux Prussiens ; mais il se défiait des émigrés.

À la lecture de la note, il comprit, cependant, que l'heure de tirer l'épée de la France était venue, et qu'il n'y avait pas à reculer.

Le 20 avril, le roi et Dumouriez entrent à l'Assemblée nationale : ils apportent la déclaration de guerre de l'Autriche.

La déclaration de guerre est reçue avec enthousiasme.

À cette heure solennelle dont le roman n'a pas le courage de s'emparer, et qu'il laisse tout entière à l'histoire, il existe en France quatre partis bien tranchés :

les royalistes absolus – la reine en est ;

les royalistes constitutionnels – le roi prétend en être ;

les républicains ;

les anarchistes.

Les royalistes absolus, à part la reine, n'ont point de chefs patents en France.

Ils sont représentés à l'étranger par Monsieur, par le comte d'Artois, par le prince de Condé et par le duc Charles de Lorraine.

M. de Breteuil à Vienne, M. Merci d'Argenteau à Bruxelles, sont les représentants de la reine près de ce parti.

Les chefs du parti constitutionnel sont La Fayette, Bailly, Barnave, Lameth, Duport, les Feuillants enfin.

Le roi ne demande pas mieux que d'abandonner la royauté absolue, et de marcher avec eux ; cependant, il penche plutôt à se tenir en arrière qu'en avant.

Les chefs du parti républicain sont Brissot,

Vergniaud, Guadet, Pétion, Roland, Isnard, Ducos, Condorcet et Couthon.

Les chefs des anarchistes sont Marat, Danton, Santerre, Gonchon, Camille Desmoulins, Hébert, Legendre, Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois.

Dumouriez sera ce que l'on voudra, pourvu qu'il y trouve intérêt et renommée.

Robespierre est rentré dans l'ombre : il attend.

Maintenant, à qui allait-on remettre le drapeau de la Révolution, que venait secouer Dumouriez, ce vague patriote, à la tribune de l'Assemblée ?

À La Fayette, l'homme du Champ-de-Mars !

À Luckner ! La France ne le connaissait que par le mal qu'il lui avait fait comme partisan pendant la guerre de Sept Ans.

À Rochambeau, qui ne voulait de guerre que la défensive, et qui était mortifié de voir Dumouriez adresser tout droit ses ordres à ses lieutenants, sans leur faire subir la censure de sa vieille expérience.

C'étaient là les trois hommes qui commandaient les trois corps d'armée prêts à

entrer en campagne.

La Fayette tenait le centre ; il devait descendre vivement la Meuse, poussant de Givet à Namur ;

Luckner gardait la Franche-Comté ;

Rochambeau, la Flandre.

La Fayette, appuyé d'un corps que Rochambeau enverrait de Flandre sous le commandement de Biron, enlèverait Namur, et marcherait sur Bruxelles, où l'attendait, les bras ouverts, la révolution de Brabant.

La Fayette avait le beau rôle : il était à l'avant-garde ; c'était à lui que Dumouriez réservait la première victoire.

Cette victoire le faisait général en chef.

La Fayette victorieux et général en chef, Dumouriez ministre de la Guerre, on jetait le bonnet rouge aux orties ; on écrasait d'une main la Gironde, de l'autre les Jacobins.

La contre-révolution était faite !

Mais Robespierre ?

Robespierre, nous l'avons dit, était rentré dans

l'ombre, et beaucoup prétendaient qu'il y avait un passage souterrain de la boutique du menuisier Duplay à la demeure royale de Louis XVI.

N'était-ce point de là que venait la pension payée, plus tard, par Mme la duchesse d'Angoulême à Mlle de Robespierre ?

Mais cette fois, comme toujours, La Fayette manqua à La Fayette.

Puis on allait faire la guerre avec des partisans de la paix ; les munitionnaires particulièrement étaient les amis de nos ennemis : ils eussent volontiers laissé nos troupes sans vivres et sans munitions, et c'est ce qu'ils firent pour assurer le pain et la poudre aux Prussiens et aux Autrichiens.

En outre, remarquez bien que l'homme des menées sourdes, des sapes ténébreuses, Dumouriez ne négligeait pas ses relations avec les d'Orléans – relations qui devinrent sa perte.

Biron était un général orléaniste.

Ainsi orléanistes et feuillants, La Fayette et Biron, devaient porter les premiers coups d'épée,

sonner la fanfare de la première victoire.

Le 28 avril, au matin, Biron s'empara de Quiévrain, et marcha sur Mons.

Le lendemain 29, Théobald Dillon se porta de Lille sur Tournay.

Biron et Dillon, deux aristocrates : deux beaux et braves jeunes gens, roués, spirituels, de l'école de Richelieu, l'un franc dans ses opinions patriotiques, l'autre n'ayant pas eu le temps de savoir les opinions qu'il avait : il va être assassiné.

Nous avons dit quelque part que les dragons étaient l'arme aristocratique de l'armée : deux régiments de dragons marchaient en tête des trois mille hommes de Biron.

Tout à coup, les dragons, sans même voir l'ennemi, se mettent à crier :

– Sauve qui peut ! nous sommes trahis !

Puis ils tournent bride, passent, criant toujours, sur l'infanterie qu'ils écrasent ; l'infanterie les croit poursuivis, et fuit à son tour.

La panique est complète.

Même chose arrive à Dillon.

Dillon rencontre un corps de neuf cents Autrichiens ; les dragons de son avant-garde prennent peur, fuient, entraînent l'infanterie avec eux, abandonnant chariots, artillerie, équipages, et ne s'arrêtent qu'à Lille.

Là, les fuyards mettent la lâcheté sur le compte de leurs chefs, égorgent Théobald Dillon et le lieutenant-colonel Bertois ; après quoi, ils livrent les corps à la populace de Lille, qui les pend, et qui danse autour des cadavres.

Par qui avait été organisée cette défaite, qui avait pour but de faire entrer l'hésitation dans le cœur des patriotes, et la confiance dans celui de l'ennemi ?

La Gironde, qui avait voulu la guerre, et qui saignait aux deux flancs de la double blessure qu'elle venait de recevoir ; la Gironde – et, il faut le dire, toutes les apparences lui donnaient raison – la Gironde accusa la Cour, c'est à-dire la reine.

Sa première idée fut de rendre à Marie-Antoinette coup pour coup.

Mais on avait laissé à la royauté le temps de revêtir une cuirasse bien autrement solide que ce plastron que la reine avait capitonné pour le roi, et reconnu une nuit, avec Andrée, à l'épreuve de la balle !

La reine avait peu à peu réorganisé cette fameuse garde constitutionnelle autorisée par la Constituante ; elle ne se montait pas à moins de six mille hommes.

Et quels hommes ! Des bretteurs et des maîtres d'escrime qui allaient insulter les représentants patriotes jusque sur les bancs de l'Assemblée ; des gentilshommes bretons et vendéens, des Provençaux de Nîmes et d'Arles, de robustes prêtres qui, sous prétexte de refus de serment, avaient jeté la soutane aux orties, et pris à la place du goupillon, l'épée, le poignard et le pistolet ; en outre, un monde de chevaliers de Saint-Louis qui sortaient on ne savait d'où, qu'on décorait on ne savait pourquoi ; Dumouriez lui-même s'en plaint dans ses Mémoires : quelque gouvernement qui succède à celui qui existe, il ne pourra réhabiliter cette belle et malheureuse croix

que l'on prodigue ; il en avait été donné six mille depuis deux ans !

C'est au point que le ministre des Affaires étrangères refuse pour lui le grand cordon, et le fait donner à M. de Watteville, major du régiment suisse d'Ernest.

Il fallait commencer par entamer la cuirasse ; puis on frapperait le roi et la reine.

Tout à coup, le bruit se répandit qu'à l'ancienne École militaire, il y avait un drapeau blanc ; que ce drapeau, qu'on devait arborer incessamment, c'était le roi qui l'avait donné. Cela rappelait la cocarde noire des 5 et 6 octobre.

On était si étonné, avec les opinions contre-révolutionnaires que l'on connaissait au roi et à la reine, de ne pas voir flotter le drapeau blanc sur les Tuileries, que l'on s'attendait à le voir surgir un beau matin sur quelque autre monument.

Le peuple, à la nouvelle de l'existence de ce drapeau, se porta sur la caserne.

Les officiers voulurent résister : les soldats les abandonnèrent.

On trouva un drapeau blanc grand comme la main, qui avait été planté dans un gâteau donné par le dauphin.

Mais, outre ce chiffon sans importance, on trouva nombre d'hymnes en l'honneur du roi, nombre de chansons injurieuses pour l'Assemblée, et des milliers de feuilles contre-révolutionnaires.

Bazire à l'instant même fait un rapport à l'Assemblée : la garde du roi a éclaté en cris de joie en apprenant la défaite de Tournay et de Quiévrain ; elle a exprimé l'espoir que, dans trois jours, Valenciennes serait pris, et que, dans quinze, l'étranger serait à Paris.

Il y a plus : un cavalier de cette garde, bon Français, nommé Joachim Murat, qui avait cru entrer dans une véritable garde constitutionnelle, comme l'indiquait son titre, donne sa démission ; on a voulu le gagner à prix d'argent, et l'envoyer à Coblenz.

Cette garde, c'est une arme terrible aux mains de la royauté ; ne peut-elle pas, sur un ordre du roi, marcher contre l'Assemblée, envelopper le

Manège, faire prisonniers les représentants de la nation, ou les tuer depuis le premier jusqu'au dernier ? Moins que cela : ne peut-elle pas prendre le roi, sortir avec lui de Paris, le conduire à la frontière, faire une seconde fuite de Varennes, qui réussira cette fois ?

Aussi, le 22 mai, c'est-à-dire trois semaines après le double échec de Tournay et de Quiévrain, Pétion, le nouveau maire de Paris, l'homme nommé par l'influence de la reine, celui qui l'a ramenée de Varennes, et qu'elle protège en haine de celui qui l'avait laisser fuir, Pétion a écrit au commandant de la garde nationale, exprimant tout haut ses craintes sur le départ possible du roi, l'invitant à *observer*, à *surveiller*, et à *multiplier les patrouilles aux environs...*

À surveiller, à observer quoi ? Pétion ne le dit pas.

À multiplier les patrouilles aux environs de quoi ? Même silence.

Mais à quoi bon nommer les Tuileries et le roi ?

Qu'observe-t-on ? *L'ennemi !*

Autour de quoi multiplie-t-on les patrouilles ?
Autour du camp ennemi !

Quel est le camp ennemi ? Les Tuileries.

Quel est l'ennemi ? Le roi.

Ainsi voilà la grande question posée.

C'est Pétion, le petit avocat de Chartres, le fils d'un procureur, qui la pose au descendant de saint Louis, au petit-fils de Louis XIV, au roi de France !

Et le roi de France s'en plaint, car il comprend que cette voix parle plus haut que la sienne ; il s'en plaint dans une lettre que le directoire du département fait afficher sur les murs de Paris.

Mais Pétion ne s'en inquiète aucunement ; il n'y répond pas ; il maintient son ordre.

Donc, Pétion est le vrai roi.

Si vous en doutez, vous en aurez la preuve tout à l'heure.

Le rapport de Bazire demande qu'on supprime la garde constitutionnelle du roi, et que l'on

décrète d'arrestation M. de Brissac, son chef.

Le fer était chaud : les Girondins le battirent en rudes forgerons qu'ils étaient.

Il s'agissait pour eux d'être ou de ne pas être.

Le décret fut rendu le même jour, la garde constitutionnelle licenciée, le duc de Brissac décrété d'arrestation, et les postes des Tuileries furent remis à la garde nationale.

Ô Charny ! Charny ! où étais-tu ? Toi qui, à Varennes, avais failli reprendre la reine avec tes trois cents cavaliers, qu'eusses-tu fait aux Tuileries avec six mille hommes ?

Charny vivait heureux, oubliant tout dans les bras d'Andrée.

CXXXIV

La rue Guénégaud et les Tuileries

On se rappelle la démission donnée par de Grave ; elle avait été à peu près refusée par le roi, tout à fait refusée par Dumouriez.

Dumouriez avait tenu à garder de Grave, qui était son homme ; il l'avait gardé, en effet ; mais, à la nouvelle du double échec que nous avons dit, il lui fallut sacrifier son ministre de la Guerre.

Il l'abandonna, gâteau jeté au Cerbère des Jacobins pour calmer ses aboiements.

Il prit, à sa place, le colonel Servan, ex-gouverneur des pages, qu'il avait dès l'abord proposé au roi.

Sans doute, il ignorait quel homme devenait son collègue, et quel coup cet homme allait porter à la royauté.

Pendant que la reine veillait aux mansardes des Tuileries, regardant à l'horizon si elle ne voyait pas venir ces Autrichiens tant attendus, une autre femme veillait dans son petit salon de la rue Guénégaud.

L'une était la contre-révolution ; l'autre, la révolution.

On comprend que c'est de Mme Roland que nous voulons parler.

C'est elle qui avait poussé Servan au ministère, comme Mme de Staël y avait poussé Narbonne.

La main des femmes est partout dans les trois terribles années 91, 92, 93.

Servan ne quittait pas le salon de Mme Roland ; comme tous les Girondins, dont elle était le souffle, la lumière, l'égérie, il s'inspirait de cette âme vaillante qui brûlait incessamment sans jamais se consumer.

On disait qu'elle était la maîtresse de Servan : elle laissait dire, et, rassurée par sa conscience, elle souriait à la calomnie.

Chaque jour, elle voyait rentrer son mari écrasé de la lutte : il se sentait entraîné vers l'abîme avec son collègue Clavières, et, cependant, rien n'était visible, tout pouvait se nier.

Le soir où Dumouriez était venu lui offrir le ministère de l'Intérieur, il avait fait ses conditions.

– Je n'ai d'autre fortune que mon honneur, avait-il dit ; je veux que mon honneur sorte intact du ministère. Un secrétaire assistera à toutes les délibérations du conseil, et consignera les avis de chacun : on verra de la sorte si jamais je fais défaut au patriotisme et à la liberté.

Dumouriez avait adhéré ; il sentait le besoin de couvrir l'impopularité de son nom du manteau girondin. Dumouriez était un de ces hommes qui promettent toujours, quitte ensuite à ne tenir que selon les convenances.

Dumouriez n'avait pas tenu, et Roland avait vainement demandé son secrétaire.

Alors, Roland, ne pouvant obtenir cette

archive secrète, en avait appelé à la publicité.

Il avait fondé le journal *Le Thermomètre* ; mais, il le comprenait très bien lui-même, il y avait telle séance du Conseil dont la révélation immédiate eût été une trahison en faveur de l'ennemi.

La nomination de Servan lui venait en aide.

Mais ce n'était point assez : neutralisé par Dumouriez, le Conseil n'avancait à rien.

L'Assemblée venait de frapper un coup : elle avait licencié la garde constitutionnelle, et arrêté Brissac.

Roland, en revenant avec Servan, le 29 mai au soir, rapporta la nouvelle à la maison.

– Qu'a-t-on fait de ces gardes licenciés ? demanda Mme Roland.

– Rien.

– Ils sont libres, alors ?

– Oui ; seulement, ils ont été obligés de mettre bas l'uniforme bleu.

– Demain, ils prendront l'uniforme rouge, et

se promèneront en Suisses.

Le lendemain, en effet, les rues de Paris étaient sillonnées d'uniformes suisses.

Les gardes licenciés avaient changé d'habits, voilà tout.

Ils étaient là, dans Paris, tendant la main à l'étranger, lui faisant signe de venir, prêts à lui ouvrir les barrières.

Les deux hommes, Roland et Servan, ne trouvaient aucun remède à cela.

Mme Roland prit une feuille de papier, mit une plume aux mains de Servan :

– Écrivez ! dit-elle. « Proposition d'établir à Paris, à propos de la fête du 14 juillet, un camp de vingt mille volontaires... »

Servan laissa tomber la plume avant d'avoir fini la phrase.

– Jamais le roi ne consentira ! dit-il.

– Aussi n'est-ce point au roi qu'il faut proposer cette mesure ; c'est à l'Assemblée ; aussi n'est-ce pas comme ministre qu'il faut la

réclamer : c'est comme citoyen.

Servan et Roland venaient, à la lueur d'un éclair, d'entrevoir tout un immense horizon.

– Oh ! dit Servan, vous avez raison ! Avec cela et un décret sur les prêtres, nous tenons le roi.

– Vous comprenez bien, n'est-ce pas ? Les prêtres, c'est la contre-révolution dans la famille et la société ; les prêtres ont fait ajouter cette phrase au *Credo* : « Et ceux qui paieront l'impôt seront damnés ! » Cinquante prêtres assermentés ont été égorgés ; leurs maisons, saccagées ; leurs champs, dévastés depuis six mois ; que l'Assemblée dirige un décret d'urgence contre les prêtres rebelles. Achevez votre motion, Servan – Roland va rédiger le décret.

Servan acheva sa phrase.

Roland écrivait pendant ce temps :

« La déportation du prêtre rebelle aura lieu dans un mois hors du royaume, si elle est demandée par vingt citoyens actifs, approuvée par le district, prononcée par le gouvernement. Le

déporté recevra trois livres par jour, comme frais de route, jusqu'à la frontière. »

Servan lut sa proposition sur le camp de vingt mille volontaires.

Roland lut son projet de décret sur la déportation des prêtres.

Toute la question, en effet, était là.

Le roi agissait-il franchement ? Le roi trahissait-il ?

Si le roi était vraiment constitutionnel, il sanctionnerait les deux décrets.

Si le roi trahissait, il apposerait son *veto*.

– Je signerai la motion du camp comme citoyen, dit Servan.

– Et Vergniaud proposera le décret sur les prêtres, dirent à la fois le mari et la femme.

Dès le lendemain, Servan lança sa demande à l'Assemblée.

Vergniaud mit le décret dans sa poche, et promit de l'en tirer quand il serait temps.

Le soir de l'envoi de la motion à l'Assemblée,

Servan entra au Conseil comme d'habitude.

Sa démarche était connue : Roland et Clavières la soutenaient contre Dumouriez, Lacoste et Duranthon.

– Oh ! venez, monsieur ! s'écria Dumouriez, et rendez compte de votre conduite.

– À qui, s'il vous plaît ? demanda Servan.

– Mais au roi, à la nation, à moi !

Servan sourit.

– Monsieur, reprit Dumouriez, vous avez aujourd'hui fait une démarche importante.

– Oui, répondit Servan, je le sais, monsieur : de la plus haute importance !

– Avez-vous pris les ordres du roi pour agir ainsi ?

– Non, monsieur, je l'avoue.

– Avez-vous pris l'avis de vos collègues ?

– Pas plus que les ordres du roi, je l'avoue encore.

– Alors, pourquoi avez-vous agi ainsi ?

– Parce que c’était mon droit comme particulier et comme citoyen.

– Alors, c’est comme particulier et comme citoyen que vous avez présenté cette motion incendiaire ?

– Oui.

– Pourquoi, alors, à votre signature avez-vous joint le titre de *ministre de la Guerre* ?

– Parce que je voulais prouver à l’Assemblée que j’étais prêt à appuyer, comme ministre, ce que je demandais comme citoyen.

– Monsieur, dit Dumouriez, ce que vous avez fait là est à la fois d’un mauvais citoyen et d’un mauvais ministre !

– Monsieur, répondit Servan, permettez-moi de ne prendre que moi-même pour juge des choses qui touchent ma conscience ; si j’avais un juge à prendre dans une question si délicate, je tâcherais qu’il ne s’appelât point Dumouriez.

Dumouriez pâlit et fit un pas vers Servan.

Celui-ci porta la main à la garde de son épée. Dumouriez en fit autant.

En ce moment, le roi entra.

Il ignorait encore la motion de Servan.

On se tut.

Le lendemain, le décret qui demandait le rassemblement de vingt mille fédérés à Paris fut discuté à l'Assemblée.

Le roi avait été consterné à cette nouvelle.

Il avait fait appeler Dumouriez.

– Vous êtes un fidèle serviteur, monsieur, lui dit-il, et je sais de quelle façon vous avez pris les intérêts de la royauté, à l'endroit de ce misérable Servan.

– Je remercie Votre Majesté, dit Dumouriez.

Puis, après une pause :

– Le roi sait-il que le décret a passé ? demanda-t-il.

– Non, dit le roi ; mais peu m'importe : je suis décidé, dans cette circonstance, à exercer mon droit de *veto*.

Dumouriez secoua la tête.

– Ce n'est point votre avis, monsieur ?
demanda le roi.

– Sire, répondit Dumouriez, sans aucune force de résistance, en butte comme vous l'êtes aux soupçons de la plus grande partie de la nation, à la rage des Jacobins, à la profonde politique du parti républicain, une pareille résolution de votre part sera une déclaration de guerre.

– Eh bien ! soit, la guerre ! Je la fais bien à mes amis : je puis la faire à mes ennemis.

– Sire, dans l'une, vous avez dix chances de victoire, dans l'autre dix chances de défaite !

– Mais vous ne savez donc pas dans quel but on demande ces vingt mille hommes ?

– Que Votre Majesté m'accorde cinq minutes de libre parole, et j'espère lui prouver que, non seulement je sais ce que l'on désire, mais encore que je devine ce qui arrivera.

– Parlez, monsieur, dit le roi ; j'écoute.

Et, en effet, le coude appuyé sur le bras de son fauteuil, la tête posée dans le creux de sa main, Louis XVI écouta.

– Sire, dit Dumouriez, ceux qui ont sollicité ce décret sont autant les ennemis de la patrie que du roi.

– Vous le voyez bien ! interrompit Louis XVI, vous l'avouez vous-même !

– Je dirai plus : son accomplissement ne peut produire que de grands malheurs.

– Eh bien ! alors ?

– Permettez, sire...

– Oui ; allez ! allez !

– Le ministre de la Guerre est très coupable d'avoir sollicité un rassemblement de vingt mille hommes près de Paris, pendant que nos armées sont faibles, nos frontières dégarnies, nos caisses épuisées.

– Oh ! fit le roi, coupable, je le crois bien !

– Non seulement coupable, sire, mais encore imprudent ; ce qui est bien pis ! Imprudent de proposer près de l'Assemblée la réunion d'une troupe indisciplinée, appelée sous un nom qui exagérera son patriotisme, et dont le premier ambitieux pourra s'emparer.

– Oh ! c'est la Gironde qui parle par la voix de Servan !

– Oui, répondit Dumouriez ; mais ce n'est point la Gironde qui en profitera, sire.

– Ce sont peut-être les Feuillants, n'est-ce pas, qui en profiteront ?

– Ce ne sera ni l'un ni l'autre ; ce seront les Jacobins ! Les Jacobins, dont les affiliations s'étendent par tout le royaume, et qui, sur vingt mille fédérés, trouveront peut-être dix-neuf mille adeptes. Ainsi, croyez-le bien, sire, les promoteurs du décret seront renversés par le décret lui-même.

– Ah ! si je le croyais, je m'en consolerais presque ! s'écria le roi.

– Je pense donc, sire, que le décret est dangereux pour la nation, pour le roi, pour l'Assemblée nationale, et surtout pour ses auteurs, dont il sera le châtiment ; et, cependant, mon avis est que vous ne pouvez pas faire autrement que de le sanctionner : il a été

provoqué par une malice si profonde, que je dirai, sire, qu'il y a de la femme là-dessous !

– Mme Roland, n'est-ce pas ? Pourquoi les femmes ne filent-elles ou ne tricotent-elles pas, au lieu de faire de la politique ?

– Que voulez-vous, sire ! Mme de Maintenon, Mme de Pompadour et Mme Du Barry leur en ont fait perdre l'habitude... Le décret, disais-je, a été provoqué par une malice profonde, débattu avec acharnement, adopté avec enthousiasme ; tout le monde est aveuglé à l'endroit de ce malheureux décret ; si vous y appliquez votre *veto*, il n'en sera pas moins exécuté. Au lieu des vingt mille hommes assemblés par une loi, et que l'on peut, par conséquent, soumettre à des ordonnances, il arrivera des provinces, à l'époque de la fédération qui approche, quarante mille hommes sans décret, qui pourront, du même coup, renverser la Constitution, l'Assemblée et le trône !... Si nous avons été vainqueurs, au lieu d'être vaincus, ajouta Dumouriez en baissant la voix ; si j'avais eu un prétexte pour faire La Fayette général en chef, et pour mettre cent mille

hommes dans sa main, sire, je vous dirais : « N'acceptez pas ! » Nous sommes battus à l'extérieur et à l'intérieur, je vous dis, sire : « Acceptez ! »

En ce moment, on gratta à la porte du roi.

– Entrez ! dit Louis XVI.

C'était le valet de chambre Thierry.

– Sire, dit-il, M. Duranthon, le ministre de la Justice, demande à parler à Votre Majesté.

– Que me veut-il ? Voyez cela, monsieur Dumouriez.

Dumouriez sortit.

Au même instant, la tapisserie qui tombait devant la porte de communication donnant chez la reine se souleva, et Marie-Antoinette parut.

– Sire ! sire ! dit-elle, tenez ferme ! Ce Dumouriez est un Jacobin comme les autres ! N'a-t-il pas mis le bonnet rouge ? Quant à La Fayette, vous savez, j'aime mieux me perdre sans lui que d'être sauvée par lui !

Et, comme on entendait les pas de Dumouriez qui se rapprochaient de la porte, la tapisserie retomba, et la vision disparut.

CXXXV

Le veto

Comme la tapisserie venait de retomber, la porte se rouvrait.

– Sire, dit Dumouriez, sur la proposition de M. Vergniaud, le décret contre les prêtres vient de passer.

– Oh ! dit le roi en se levant, c'est une conspiration. Et comment ce décret est-il conçu ?

– Le voici, sire ; M. Duranthon vous l'apportait. J'ai pensé que Votre Majesté me ferait l'honneur de m'en dire particulièrement son avis avant d'en parler au Conseil.

– Vous avez eu raison. Donnez-moi ce papier.

Et, d'une voix tremblante d'agitation, le roi lut le décret dont nous avons donné le texte.

Après avoir lu, il froissa le papier entre ses

mains, et le jeta loin de lui.

– Je ne sanctionnerai jamais un pareil décret ! dit-il.

– Excusez-moi, sire, dit Dumouriez, d’être, cette fois encore, d’un avis opposé à celui de Votre Majesté.

– Monsieur, dit le roi, je puis hésiter en matière politique ; en matière religieuse, jamais ! En matière politique, je juge avec mon esprit, et l’esprit peut faillir ; en matière religieuse, je juge avec ma conscience, et la conscience est infaillible.

– Sire, reprit Dumouriez, il y a un an, vous avez sanctionné le décret du serment des prêtres.

– Eh ! monsieur, s’écria le roi, j’ai eu la main forcée !

– Sire, c’était à celui-là qu’il fallait mettre votre *veto* ; le second décret n’est que la conséquence du premier. Le premier décret a produit tous les maux de la France ; celui-ci est le remède à ces maux : il est dur, mais non cruel. Le premier était une loi religieuse : il attaquait la

liberté de penser en matière de culte ; celui-ci est une loi politique qui ne concerne que la sûreté et la tranquillité du royaume ; c'est la sûreté des prêtres non assermentés contre la persécution. Loin de les sauver par votre *veto*, vous leur ôtez le secours d'une loi, vous les exposez à être massacrés, et poussez les Français à devenir leurs bourreaux. Ainsi mon avis, sire – excusez la franchise d'un soldat – mon avis est qu'ayant, j'ose le dire, fait la faute de sanctionner le décret du serment des prêtres, votre *veto*, appliqué à ce second décret, qui peut arrêter le déluge de sang près de couler, votre *veto*, sire, chargera la conscience de Votre Majesté de tous les crimes auxquels le peuple se portera.

– Mais à quels crimes voulez-vous donc qu'il se porte, monsieur ? À quels crimes plus grands que ceux qu'il a déjà accomplis ? dit une voix qui venait du fond de l'appartement.

Dumouriez tressaillit à cette voix vibrante : il avait reconnu le timbre métallique et l'accent de la reine.

– Ah ! madame, dit-il, j'eusse mieux aimé tout

terminer avec le roi.

– Monsieur, dit la reine avec un sourire amer pour Dumouriez, et un regard presque méprisant pour le roi, je n'ai qu'une question à vous faire.

– Laquelle, madame ?

– Croyez-vous que le roi doive supporter plus longtemps les menaces de Roland, les insolences de Clavières et les fourberies de Servan ?

– Non, madame, dit Dumouriez ; j'en suis indigné comme vous ; j'admire la patience du roi, et, si nous abordons ce point, j'oserai supplier le roi de changer entièrement son ministère.

– Entièrement ? fit le roi.

– Oui ; que Votre Majesté nous renvoie tous les six, et qu'elle choisisse, si elle en peut trouver, des hommes qui ne soient d'aucun parti.

– Non, non, dit le roi ; non, je veux que vous restiez, vous et le bon Lacoste, et Duranthon aussi ; mais rendez-moi le service de me débarrasser de ces trois factieux insolents ; car, je vous le jure, monsieur, ma patience est à bout.

– La chose est dangereuse, sire.

– Et vous reculez devant le danger ? dit la reine.

– Non, madame, reprit Dumouriez ; seulement, je ferai mes conditions.

– Vos conditions ? fit hautainement la reine.

Dumouriez s'inclina.

– Dites, monsieur, répondit le roi.

– Sire, reprit Dumouriez, je suis en butte aux coups des trois factions qui divisent Paris. Girondins, Feuillants, Jacobins tirent sur moi à qui mieux mieux ; je suis entièrement dépopularisé, et, comme ce n'est que par l'opinion publique que l'on peut retenir quelques fils du gouvernement, je ne puis réellement vous être utile qu'à une condition.

– Laquelle ?

– C'est qu'on dise bien haut, sire, que je ne suis resté, moi et mes deux collègues, que pour sanctionner les deux décrets qui viennent d'être rendus.

– Cela ne se peut pas ! s'écria le roi.

– Impossible ! impossible ! répéta la reine.

– Vous refusez ?

– Mon plus cruel ennemi, monsieur, dit le roi, ne m'imposerait pas des conditions plus dures que celles que vous me faites.

– Sire, dit Dumouriez, sur ma foi de gentilhomme, sur mon honneur de soldat, je les crois nécessaires à votre sûreté.

Puis, se tournant vers la reine :

– Madame, lui dit-il, si ce n'est pour vous-même ; si l'intrépide fille de Marie-Thérèse, non seulement méprise le danger, mais encore, à l'exemple de sa mère, est prête à marcher au-devant de lui, madame, songez que vous n'êtes pas seule ; songez au roi, songez à vos enfants ; au lieu de les pousser à l'abîme, joignez-vous à moi pour retenir Sa Majesté sur le bord du précipice où penche le trône ! Si j'ai cru la sanction des deux décrets nécessaire avant que Sa Majesté m'exprimât son désir d'être débarrassé des trois factieux qui lui pèsent, ajouta-t-il en s'adressant au roi, jugez combien, lorsqu'il s'agit

de les renvoyer, je la juge indispensable ; si vous renvoyez les ministres sans sanctionner les décrets, le peuple aura deux motifs de vous en vouloir : il vous regardera comme un ennemi de la Constitution, et les ministres renvoyés passeront à ses yeux pour des martyrs, et je ne répons pas que, d'ici à quelques jours, les plus graves événements ne mettent à la fois en péril votre couronne et votre vie. Quant à moi, je préviens Votre Majesté que je ne puis, même pour la servir, aller, je ne dirai pas contre mes principes, mais contre mes convictions. Duranthon et Lacoste pensent comme moi ; cependant, je n'ai pas mission de parler pour eux. En ce qui me concerne donc, je vous l'ai dit, sire, et je vous le répète, je ne resterai au Conseil que si Votre Majesté sanctionne les deux décrets.

Le roi fit un mouvement d'impatience.

Dumouriez s'inclina et s'achemina vers la porte.

Le roi échangea un regard rapide avec la reine.

– Monsieur ! dit celle-ci.

Dumouriez s'arrêta.

– Songez donc combien il est dur pour le roi de sanctionner un décret qui amène à Paris vingt mille coquins qui peuvent nous massacrer !

– Madame, dit Dumouriez, le danger est grand, je le sais ; voilà pourquoi il faut le regarder en face, mais non l'exagérer. Le décret dit que le pouvoir exécutif indiquera le lieu du rassemblement de ces vingt mille hommes, qui ne sont pas tous des coquins ; il dit aussi que le ministre de la Guerre se chargera de leur donner des officiers et un mode d'organisation.

– Mais, monsieur, le ministre de la Guerre, c'est Servan !

– Non, sire : le ministre de la Guerre, du moment où Servan se retire, c'est moi.

– Ah ! oui, vous ? dit le roi.

– Vous prendrez donc le ministère de la Guerre ? demanda la reine.

– Oui, madame, et je tournerai contre vos ennemis, je l'espère, l'épée suspendue au-dessus de votre tête.

Le roi et la reine se regardèrent de nouveau comme pour se consulter.

– Supposez, continua Dumouriez, que j’indique Soissons comme emplacement du camp, que je nomme là, comme commandant, un lieutenant général ferme et sage, avec deux bons maréchaux de camp ; on formera ces hommes par bataillons ; à mesure qu’il y en aura quatre ou cinq d’assemblés et d’armés, le ministre profitera des demandes des généraux pour les envoyer à la frontière, et, alors, vous le voyez bien, sire, ce décret, fait à mauvaise intention, loin d’être nuisible, deviendra utile.

– Mais, dit le roi, êtes-vous sûr d’obtenir la permission de faire ce rassemblement à Soissons ?

– J’en répons.

– En ce cas, dit le roi, prenez donc le ministère de la Guerre.

– Sire, dit Dumouriez, au ministère des Affaires étrangères, je n’ai qu’une responsabilité légère et indirecte ; il en est tout autrement de

celui de la Guerre : vos généraux sont mes ennemis ; vous venez de voir leur faiblesse ; je répondrai de leurs fautes ; mais il s'agit de la vie de Votre Majesté, de la sûreté de la reine, de celle de ses augustes enfants, du maintien de la Constitution, j'accepte ! Nous voilà donc d'accord sur ce point, sire, de la sanction du décret des vingt mille hommes ?

– Si vous êtes ministre de la Guerre, monsieur, je me fie entièrement à vous.

– Alors, venons au décret des prêtres.

– Celui-là, monsieur, je vous l'ai dit, je ne le sanctionnerai jamais.

– Sire, vous vous êtes mis vous-même dans la nécessité de sanctionner le second en sanctionnant le premier.

– J'ai fait une première faute, je me la reproche ; ce n'est point une raison pour en faire une seconde.

– Sire, si vous ne sanctionnez pas ce décret, la seconde faute sera bien plus grande que la première !

– Sire ! dit la reine.

Le roi se retourna vers Marie-Antoinette.

– Et vous aussi, madame ?

– Sire, dit la reine, je dois avouer que, sur ce point, et après les explications qu’il nous a données, je suis de l’avis de M. Dumouriez.

– Eh bien ! alors... dit le roi.

– Alors, sire ?... répéta Dumouriez.

– Je consens, mais à la condition que, le plus tôt possible, vous me débarrasserez des trois factieux.

– Croyez, sire, dit Dumouriez, que je saisirai la première occasion, et, j’en suis sûr, sire, cette occasion ne se fera pas attendre.

Et, saluant le roi et la reine, Dumouriez se retira.

Tous deux suivirent des yeux le nouveau ministre de la Guerre, jusqu’à ce que la porte fût refermée.

– Vous m’avez fait signe d’accepter, dit le roi ; maintenant, qu’avez-vous à me dire ?

– Acceptez d’abord le décret des vingt mille hommes, dit la reine ; laissez-lui faire son camp à Soissons ; laissez-lui disperser ses hommes, et ensuite... Eh bien ! ensuite, vous verrez ce que vous aurez à faire pour le décret des prêtres.

– Mais il me rappellera ma parole, madame !

– Bon ! il sera compromis, et vous le tiendrez.

– C’est lui, au contraire, qui me tiendra, madame : il aura ma parole.

– Bah ! dit la reine, il y a remède à cela, quand on est élève de M. de la Vauguyon !

Et, prenant le bras du roi, elle l’entraîna dans la chambre voisine.

CXXXVI

L'occasion

Nous l'avons dit, la véritable guerre du moment était entre la rue Guénégaud et les Tuileries, entre la reine et Mme Roland.

Chose étrange ! les deux femmes avaient sur leurs maris une influence qui les conduisit tous quatre à la mort.

Seulement, chacun y alla par une route opposée.

Les événements que nous venons de raconter s'étaient passés le 10 juin ; le 11 au soir, Servan entra tout joyeux chez Mme Roland.

– Félicitez-moi, chère amie ! dit-il : j'ai l'honneur d'être chassé du Conseil.

– Comment cela ? demanda Mme Roland.

– Voici textuellement la chose : ce matin, je me suis rendu chez le roi pour l'entretenir de

quelques affaires de mon département, et, ces affaires terminées, j'ai attaqué chaudement la question du camp de vingt mille hommes ; mais...

– Mais ?...

– Au premier mot que j'en ai dit, le roi m'a tourné le dos, de fort mauvaise humeur ; et, ce soir, au nom de Sa Majesté, M. Dumouriez est venu me reprendre le portefeuille de la Guerre.

– Dumouriez ?

– Oui.

– Il joue là un vilain rôle, mais qui ne me surprend pas. Demandez à Roland ce que je lui ai dit de cet homme le jour où je l'ai vu pour la première fois... D'ailleurs, nous sommes prévenus qu'il est journellement en conférence avec la reine.

– C'est un traître !

– Non, c'est un ambitieux. Allez chercher Roland et Clavières.

– Où est Roland ?

– Il donne des audiences, au ministère de

l'Intérieur.

– Et vous, qu'allez-vous faire pendant ce temps-là ?

– Une lettre que je vous communiquerai à votre retour... Allez.

– Vous êtes, en vérité, la fameuse déesse Raison, que les philosophes invoquent depuis si longtemps.

– Et que les gens de conscience ont trouvée... Ne revenez pas sans Clavières.

– Cette recommandation sera cause, probablement, de quelque retard.

– J'ai besoin d'une heure.

– Faites ! Et que le Génie de la France vous inspire !

Servan sortit. La porte refermée à peine, Mme Roland était à son bureau, et écrivait la lettre suivante :

Sire,

L'état actuel de la France ne peut subsister

longtemps : c'est un état de crise dont la violence a atteint le plus haut degré ; il faut qu'il se termine par un éclat qui doit intéresser Votre Majesté, autant qu'il importe à tout l'empire.

Honoré de votre confiance, et placé dans un poste où je vous dois la vérité, j'oserai vous le dire ; c'est une obligation qui m'est imposée par vous-même. Les Français se sont donné une Constitution ; elle a fait des mécontents et des rebelles ; la majorité de la nation la veut maintenir ; elle a juré de la défendre au prix de son sang, et elle a vu avec joie la guerre civile qui lui offrait un grand moyen de l'assurer. Cependant, la minorité, soutenue par des espérances, a réuni tous ses efforts pour emporter l'avantage ; de là, cette lutte intestine contre les lois, cette anarchie, dont gémissent les bons citoyens, et dont les malveillants ont bien soin de se prévaloir pour calomnier le nouveau régime. De là, cette division, partout excitée, car nulle part il n'existe d'indifférents : on veut, ou le triomphe, ou le changement de la Constitution ; on agit pour la soutenir, ou pour l'altérer. Je m'abstiendrai d'examiner ce qu'elle est en elle-

même, pour considérer seulement ce que les circonstances exigent, et, me rendant étranger à la chose, autant qu'il est possible, je chercherai ce que l'on peut attendre, et ce qu'il convient de favoriser.

Votre Majesté jouissait de grandes prérogatives, qu'elle croyait appartenir à la royauté. Élevée dans l'idée de les conserver, elle n'a pu se les voir enlever avec plaisir ; le désir de se les faire rendre était aussi naturel que le regret de les voir anéantir. Ces sentiments, qui tiennent à la nature du cœur humain, ont dû entrer dans le calcul des ennemis de la Révolution. Ils ont donc compté sur une faveur secrète, jusqu'à ce que les circonstances permissent une protection déclarée. Ces dispositions ne pouvaient échapper à la nation elle-même, et elles ont dû la tenir en défiance. Votre Majesté a donc été constamment dans l'alternative de céder à ses premières habitudes, à ses affections particulières, ou de faire des sacrifices dictés par la philosophie, exigés par la nécessité : par conséquent, d'enhardir les rebelles, en inquiétant la nation, ou d'apaiser

celle-ci, en vous unissant avec elle. Tout a son terme, et celui de l'incertitude est enfin arrivé.

Votre Majesté peut-elle aujourd'hui s'allier ouvertement avec ceux qui prétendent réformer la Constitution ? ou doit-elle généreusement se dévouer, sans réserve, à la faire triompher ? Telle est la véritable question, dont l'état actuel des choses rend la solution inévitable.

Quant à celle, très métaphysique, de savoir si les Français sont mûrs pour la liberté, sa discussion ne fait rien ici ; car il ne s'agit point de juger ce que nous serons devenus dans un siècle d'ici, mais de voir ce dont est capable la génération présente.

La Déclaration des droits est devenue un évangile politique, et la Constitution française, une religion pour laquelle le peuple est prêt à périr. Aussi, l'emportement a-t-il été déjà quelquefois jusqu'à suppléer à la loi ; et lorsque celle-ci n'était pas assez réprimante pour contenir les perturbateurs, les citoyens se sont permis de les punir eux-mêmes. C'est ainsi que des propriétés d'émigrés, ou de personnes

reconnues pour être de leur parti, ont été exposées aux ravages qu'inspirait la vengeance ; c'est pourquoi tant de départements ont été forcés de sévir contre les prêtres que l'opinion avait proscrits, et dont elle aurait fait des victimes.

Dans ce choc des intérêts, tous les sentiments ont pris l'accent de la passion. La patrie n'est point un mot que l'imagination se soit complu à embellir ; c'est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour davantage, par les sollicitudes qu'il cause, qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes, et qu'on aime par ce qu'il coûte, autant que par ce qu'on en espère. Toutes les atteintes qu'on lui porte, sont des moyens d'enflammer l'enthousiasme pour elle.

À quel point cet enthousiasme va-t-il monter, à l'instant où les forces ennemies réunies au-dehors, se concertent avec les intrigues intérieures, pour porter les coups les plus funestes ?

La fermentation est extrême dans toutes les

parties de l'empire : elle éclatera d'une manière terrible, à moins qu'une confiance raisonnée dans les intentions de Votre Majesté, ne puisse enfin la calmer. Mais cette confiance ne s'établira pas sur des protestations : elle ne saurait plus avoir pour bases que des faits.

Il est évident, pour la nation française, que sa Constitution peut marcher, que le gouvernement aura toute la force qui lui est nécessaire, du moment où Votre Majesté, voulant absolument le triomphe de cette Constitution, soutiendra le corps législatif de toute la puissance de l'exécution, ôtera tout prétexte aux inquiétudes du peuple, et tout espoir aux mécontents.

Par exemple, deux décrets importants ont été rendus ; tous deux intéressent essentiellement la tranquillité publique et le salut de l'État. Le retard de leur sanction inspire des défiances : s'il est prolongé, il causera des mécontents, et, je dois le dire, dans l'effervescence actuelle des esprits, les mécontentements peuvent mener à tout !

Il n'est plus temps de reculer, il n'y a plus

moyen de temporiser. La révolution est faite dans les esprits, elle s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas des malheurs qu'il est encore possible d'éviter.

Je sais qu'on peut imaginer de tout opérer et de tout contenir par des mesures extrêmes : mais, quand on aurait déployé la force, pour contraindre l'Assemblée, quand on aurait répandu l'effroi dans Paris, la division et la stupeur dans ses environs, toute la France se lèverait avec indignation, et, se déchirant elle-même dans les horreurs d'une guerre civile, développerait cette sombre énergie, mère des vertus et des crimes, toujours funeste à ceux qui l'ont provoquée.

Le salut de l'État et le bonheur de Votre Majesté sont intimement liés ; aucune puissance n'est capable de les séparer ; de cruelles angoisses et des malheurs certains environneront votre trône, s'il n'est appuyé par vous-même sur les bases de la Constitution, et affermi dans la paix que son maintien doit enfin nous procurer.

Ainsi, la disposition des esprits, le cours des choses, les raisons de la politique, l'intérêt de Votre Majesté rendent indispensable l'obligation de s'unir au corps législatif et de répondre au vœu de la nation ; ils font une nécessité de ce que les principes présentent comme devoir ; mais la sensibilité naturelle à ce peuple affectueux, est prête à y trouver un motif de reconnaissance. On vous a cruellement trompé, sire, quand on vous a inspiré de l'éloignement ou de la méfiance pour ce peuple facile à toucher ; c'est en vous inquiétant perpétuellement, qu'on vous a porté à une conduite propre à l'alarmer lui-même. Qu'il voie que vous êtes résolu à faire marcher cette Constitution à laquelle il a attaché sa félicité et bientôt vous deviendrez le sujet de ses actions de grâces.

La conduite des prêtres en beaucoup d'endroits, les prétextes que fournissait le fanatisme aux mécontents, ont fait porter une loi sage contre les perturbateurs : que Votre Majesté lui donne sa sanction ! La tranquillité publique la réclame et le salut des prêtres la sollicite. Si cette loi n'est en vigueur, les départements seront

forcés de lui substituer, comme ils font de toutes parts, des mesures violentes, et le peuple irrité y suppléera par des excès.

Les tentatives de nos ennemis, les agitations qui se sont manifestées dans la capitale, l'extrême inquiétude qu'avait excitée la conduite de votre garde, et qu'entretiennent encore les témoignages de satisfaction qu'on lui a fait donner par Votre Majesté, dans une proclamation vraiment impolitique dans la circonstance ; la situation de Paris, sa proximité des frontières, ont fait sentir le besoin d'un camp dans son voisinage. Cette mesure dont la sagesse et l'urgence ont frappé tous les bons esprits, n'attend encore que la sanction de Votre Majesté. Pourquoi faut-il que des retards lui donnent l'air du regret, lorsque la célérité lui gagnerait tous les cœurs ! Déjà les tentatives de l'état-major de la garde nationale parisienne contre cette mesure, ont fait soupçonner qu'il agissait par inspiration supérieure ; déjà les déclamations de quelques démagogistes outrés, réveillent les soupçons de leurs rapports avec les intéressés au renversement de la Constitution ; déjà l'opinion

compromet toutes les intentions de Votre Majesté ; encore quelque délai, et le peuple contristé verra, dans son roi l'ami et le complice des conspirateurs !

Juste ciel ! auriez-vous frappé d'aveuglement les puissances de la terre ! et n'auront-elles jamais que des conseils qui les entraînent à leur ruine !

Je sais que le langage austère de la vérité est rarement accueilli près du trône ; je sais aussi, que c'est parce qu'il ne s'y fait jamais entendre, que des révolutions deviennent nécessaires : je sais surtout que je dois le tenir à Votre Majesté, non seulement comme citoyen soumis aux lois, mais encore comme ministre honoré de sa confiance, ou revêtu de fonctions qui la supposent, et je ne connais rien qui puisse m'empêcher de remplir un devoir dont j'ai la conscience.

C'est dans le même esprit que je réitérerai mes représentations à Votre Majesté, sur l'obligation et l'utilité d'exécuter la loi qui prescrit d'avoir un secrétaire au Conseil ; la

seule existence de la loi parle si puissamment, que l'exécution semblerait devoir suivre sans retardement ; mais il importe d'employer tous les moyens de conserver aux délibérations la gravité, la sagesse et la maturité nécessaires, et pour des ministres responsables, il faut un moyen de constater leurs opinions ; si celui-là eût existé, je ne m'adresserais pas par écrit en ce moment à Votre Majesté.

La vie n'est rien pour l'homme qui estime ses devoirs au-dessus de tout ; mais après le bonheur de les avoir remplis, le seul bien auquel il soit encore sensible, c'est celui de prouver qu'il l'a fait avec fidélité ; et cela même est une obligation pour l'homme public.

10 juin 1792, l'an IV de la liberté.

La lettre venait d'être achevée ; elle avait été tracée tout d'un trait, lorsque Servan, Clavières et Roland rentrèrent.

En deux mots, Mme Roland exposa le plan aux trois amis.

La lettre, qu'on allait lire entre trois, serait

reliée, le lendemain, aux trois ministres absents : Dumouriez, Lacoste et Duranthon.

Où ils l'approuveraient, et joindraient leurs signatures à celle de Roland ; où ils la repousseraient, et Servan, Clavières et Roland donneraient collectivement leur démission, motivée sur le refus fait par leurs collègues de signer une lettre qui leur paraissait, à eux, exprimer la véritable opinion de la France.

Alors, on déposerait la lettre à l'Assemblée nationale, et il ne resterait plus de doute à la France sur la cause de la sortie des trois ministres patriotes.

La lettre fut lue aux trois amis, qui ne trouvèrent pas un mot à y changer. Mme Roland était une âme commune où chacun venait puiser l'élixir du patriotisme.

Mais il n'en fut pas de même le lendemain, après la lecture faite par Roland à Dumouriez, Duranthon et Lacoste.

Tous trois approuvaient l'idée, mais différaient sur la manière de l'exprimer ;

finalement, ils refusèrent, disant qu'il valait mieux se rendre en personne chez le roi.

C'était une façon d'éluder la question.

Roland, le même soir, envoya au roi la lettre signée de lui seul.

Presque aussitôt Lacoste remettait à Roland et à Clavières leur congé.

Comme l'avait dit Dumouriez, l'occasion ne s'était pas fait attendre.

Il est vrai aussi que le roi ne l'avait pas manquée.

Le lendemain, comme la chose avait été convenue, la lettre de Roland était lue à la tribune en même temps que l'on annonçait son renvoi et celui de ses deux collègues Clavières et Servan.

L'Assemblée déclara à une immense majorité que les trois ministres renvoyés avaient *bien mérité de la patrie*. Ainsi, la guerre était déclarée à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'Assemblée n'attendait plus, pour porter les premiers coups, que de savoir ce que le roi allait faire à l'endroit des deux décrets.

CXXXVII

L'élève de M. le duc de la Vauguyon

Au moment où l'Assemblée votait par acclamation des remerciements aux trois ministres sortants, et décrétait l'impression et l'envoi dans les départements de la lettre de Roland, Dumouriez parut à la porte de l'Assemblée.

On le savait brave : on l'ignorait audacieux.

Il avait appris ce qui se passait, et venait hardiment attaquer le taureau par les cornes.

Le prétexte de sa présence à l'Assemblée était un mémoire remarquable sur l'état de nos forces militaires ; ministre de la Guerre depuis la veille, il avait fait et fait faire ce travail dans la nuit : c'était une accusation contre Servan, qui, en réalité, retombait sur de Grave, et surtout sur

Narbonne, son prédécesseur.

Servan n'avait été ministre que pendant dix ou douze jours.

Dumouriez arrivait bien fort : il quittait le roi, qu'il venait de conjurer d'être fidèle à la double parole donnée à l'endroit de la sanction des deux décrets, et le roi lui avait répondu, non seulement en lui renouvelant sa promesse, mais encore en lui affirmant que les ecclésiastiques qu'il avait consultés pour mettre sa conscience à couvert avaient tous été du même avis que Dumouriez.

Aussi le ministre de la Guerre marcha-t-il droit à la tribune ; il y monta au milieu de cris confus et de hurlements féroces.

Arrivé là, il demanda froidement la parole.

La parole lui fut accordée au milieu d'un épouvantable tumulte.

Enfin, la curiosité qu'on avait d'entendre ce qu'allait dire Dumouriez fit que l'on se calma.

– Messieurs, dit-il, le général Gouvion vient d'être tué ; Dieu l'a récompensé de son courage : il est mort en combattant les ennemis de la

France ; il est bien heureux ! Il n'est pas témoin de nos affreuses discordes ! J'en envie son sort.

Ces quelques paroles, dites avec une grande hauteur et une profonde mélancolie, firent impression sur l'Assemblée ; en outre, cette mort faisait diversion aux premiers sentiments. On délibéra sur ce que l'Assemblée devait faire pour marquer son regret à la famille du général, et l'on décida que le président écrivait une lettre.

Alors, Dumouriez redemanda une seconde fois la parole.

Elle lui fut accordée.

Il tira son mémoire de sa poche ; mais à peine en eut-il lu le titre : *Mémoire sur le ministère de la Guerre*, que Girondins et Jacobins se mirent à hurler, afin qu'on n'en permît pas la lecture.

Alors, au milieu du bruit, le ministre lut l'exorde d'un accent si élevé, d'une voix si claire, que l'on entendit que cet exorde était dirigé contre les factions, et roulait sur les égards dus à un ministre.

Un pareil aplomb était fait pour exaspérer les

auditeurs de Dumouriez, eussent-ils même été dans une disposition d'esprit moins irritable.

– L'entendez-vous ? s'écria Guadet. Il se croit déjà si sûr de la puissance, qu'il ose nous donner des conseils !

– Pourquoi pas ? répondit tranquillement Dumouriez en se tournant vers l'interrompteur.

Il y a longtemps que nous l'avons dit, ce qu'il y a de plus prudent en France, c'est le courage : le courage de Dumouriez imposa à ses adversaires ; on se tut, ou du moins on voulut entendre, et l'on écouta.

Le mémoire était savant, lumineux, habile : si prévenu que l'on fût contre le ministre, à deux endroits on applaudit.

Lacué, qui était membre du Comité militaire, monta à la tribune pour répondre à Dumouriez ; alors, celui-ci roula son mémoire, et le remit tranquillement dans sa poche.

Les Girondins virent le mouvement ; un d'eux s'écria :

– Le voyez-vous, le traître ? Il remet son

mémoire dans sa poche ; il veut s'enfuir avec son mémoire... Empêchons-le ! Cette pièce servira à le confondre.

Mais, à ces cris, Dumouriez, qui n'avait pas fait un pas vers la porte, tira le mémoire de sa poche, et le remit à l'huissier.

Un secrétaire tendit aussitôt la main, et, l'ayant reçu, chercha la signature.

– Messieurs, dit le secrétaire, le mémoire n'est pas signé !

– Qu'il le signe ! qu'il le signe ! s'écria-t-on de toutes parts.

– C'était bien mon intention, dit Dumouriez, et il est assez religieusement fait pour que je n'hésite pas à y mettre mon nom. Donnez-moi de l'encre et une plume.

On lui donna une plume toute trempée dans l'encre.

Il mit son pied sur les marches de la tribune, et signa le mémoire sur ses genoux.

L'huissier alors le voulut reprendre ; mais Dumouriez lui écarta le bras, et alla déposer le

mémoire sur le bureau ; puis, à petits pas, et s'arrêtant d'instant en instant, il traversa la salle, et sortit par la porte située au-dessous des bancs de la gauche.

Tout au contraire de l'entrée, qui avait été couverte de cris et de huées, cette sortie fut accompagnée du plus grand silence ; les spectateurs des tribunes se précipitèrent dans les corridors pour voir cet homme qui venait d'affronter toute une assemblée. À la porte des Feuillants, il fut entouré de trois ou quatre cents personnes qui se pressaient autour de lui avec plus de curiosité que de haine, comme si, au bout du compte, elles eussent pu prévoir que, trois mois plus tard, il sauverait la France à Valmy.

Quelques députés royalistes sortirent de la chambre les uns après les autres, et accoururent à Dumouriez ; pour eux, il n'y avait plus de doute, le général était des leurs. C'était justement ce que Dumouriez avait prévu, et voilà pourquoi il avait fait promettre au roi de donner sa sanction aux deux décrets.

– Eh ! général, lui dit l'un d'eux, ils font le

diabie là-dedans !

– Ils lui doivent bien cela, répondit Dumouriez ; car je ne sais que le diable qui ait pu les faire !

– Vous ne savez pas ? lui dit un autre, il est question à l'Assemblée de vous envoyer à Orléans, et de vous y faire votre procès.

– Bon ! dit Dumouriez, j'ai besoin de vacances : j'y prendrai des bains et du petit-lait, et je m'y reposerai.

– Général, lui cria un troisième, ils viennent de décréter l'impression de votre mémoire.

– Tant mieux ! C'est une maladresse qui me ramènera tous les impartiaux.

Ce fut au milieu de ce cortège et de ces avis qu'il arriva au château.

Le roi le reçut à merveille : il était compromis à point.

Le nouveau Conseil était assemblé.

En renvoyant Servan, Roland et Clavières, Dumouriez avait dû pourvoir à leur

remplacement.

Comme ministre de l'Intérieur, il avait proposé Mourgues, de Montpellier, protestant, membre de plusieurs académies, ancien Feuillant qui s'était retiré du club.

Le roi l'avait accepté.

Comme ministre des Affaires étrangères, il avait proposé de Maulde, Sémonville ou Naillac.

Le roi avait opté pour Naillac.

Comme ministre des Finances, il avait proposé Vergennes, neveu de l'ancien ministre.

Vergennes avait parfaitement convenu au roi, qui sur-le-champ l'avait envoyé chercher ; mais celui-ci, tout en montrant au roi un profond attachement, avait refusé.

On avait décidé alors que le ministre de l'Intérieur tiendrait, par intérim, le ministère des Finances, et que Dumouriez, par intérim aussi – en attendant Naillac, absent de Paris – se chargerait des Affaires étrangères.

Seulement, en dehors du roi, les quatre ministres, qui ne se dissimulaient point la gravité

de la situation, étaient convenus que, si le roi, après avoir obtenu le renvoi de Servan, Clavières et Roland, ne tenait pas la promesse au prix de laquelle ce renvoi avait été fait, ils donneraient leur démission.

Le nouveau conseil, disons-nous, était donc assemblé.

Le roi savait déjà ce qui s'était passé à l'Assemblée ; il félicita Dumouriez sur l'attitude qu'il avait tenue, sanctionna immédiatement le décret sur le camp de vingt mille hommes, mais remit au lendemain la sanction du décret sur les prêtres.

Il objectait un scrupule de conscience qui, disait-il, devait être levé par son confesseur.

Les ministres se regardèrent ; un premier doute s'était glissé dans leur cœur.

Mais, à tout prendre, la conscience timorée du roi pouvait avoir besoin de ce délai pour se raffermir.

Le lendemain, les ministres revinrent sur la question de la veille.

Mais la nuit avait fait son œuvre : la volonté, sinon la conscience du roi, s'était raffermie ; il déclara qu'il opposait son *veto* au décret.

Les quatre ministres, l'un après l'autre – Dumouriez le premier, lui à qui la parole avait été engagée – parlèrent au roi avec respect, mais avec fermeté.

Le roi les écouta, fermant les yeux, dans l'attitude d'un homme dont la résolution est prise.

En effet, quand ils eurent fini :

– Messieurs, dit le roi, j'ai écrit une lettre au président de l'Assemblée pour lui faire part de ma résolution ; un de vous la contresignera, et tous quatre *vous la porterez ensemble* à l'Assemblée.

C'était un ordre tout à fait dans le sentiment de l'ancien régime, mais malsonnant aux oreilles de ministres constitutionnels, par conséquent responsables.

– Sire, dit Dumouriez après avoir consulté du regard ses collègues, n'avez-vous rien de plus à nous *ordonner* ?

– Non, répondit le roi.

Et il se retira.

Les ministres demeurèrent, et, séance tenante, résolurent de demander une audience pour le lendemain.

Ils étaient convenus de n'entrer dans aucune explication, mais de donner une démission unanime.

Dumouriez rentra chez lui. Le roi avait presque réussi à le jouer, lui, le fin politique, le diplomate rusé, le général au courage doublé d'intrigue !

Il trouva trois billets de personnes différentes qui lui annonçaient des rassemblements dans le faubourg Saint-Antoine, et des conciliabules chez Santerre.

Il écrivit aussitôt au roi pour le prévenir de ce qu'on lui annonçait.

Une heure après, il recevait ce billet, non signé du roi, mais écrit de sa main :

Ne croyez pas, monsieur, qu'on parvienne à m'effrayer par des menaces ; mon parti est pris.

Dumouriez saisit une plume, et, à son tour, écrivit :

Sire, vous me jugez mal si vous m'avez cru capable d'employer un pareil moyen. Mes collègues et moi avons eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour qu'elle nous fasse la grâce de nous recevoir demain à dix heures du matin ; je supplie, en attendant, Votre Majesté de vouloir bien me choisir un successeur qui puisse me remplacer sous vingt-quatre heures, vu l'instance des affaires du département de la Guerre et d'accepter ma démission.

Il fit porter cette lettre par son secrétaire, afin d'être sûr d'en avoir la réponse.

Le secrétaire attendit jusqu'à minuit, et, à minuit et demi, revint avec ce billet :

Je verrai demain mes ministres à dix heures, et nous parlerons de ce que vous m'écrivez.

Il était évident que la contre-révolution se tramait au château.

On avait, en effet, des forces sur lesquelles on pouvait compter :

Une garde constitutionnelle de six mille hommes, licenciée, mais prête à se réunir au premier rappel ;

Sept ou huit mille chevaliers de Saint-Louis dont le ruban rouge était le signe de ralliement ;

Trois bataillons suisses de seize cents hommes chacun, troupe d'élite inébranlable comme les vieux rochers helvétiques ;

Puis, mieux que tout cela, une lettre de La Fayette dans laquelle se trouvait cette phrase : « Persistez, sire ! Fort de l'autorité que l'Assemblée nationale vous a déléguée, vous trouverez tous les bons Français rangés autour de votre trône ! »

Voici ce que l'on pouvait faire, voici ce que

l'on proposait :

D'un coup de sifflet, réunir garde constitutionnelle, chevaliers de Saint-Louis et Suisses ;

enlever, le même jour, à la même heure, les canons des sections ; fermer les Jacobins et l'Assemblée ; rallier tous les royalistes de la garde nationale – lesquels formaient un contingent d'environ quinze mille hommes – et attendre La Fayette, qui, en trois jours de marche forcée, pouvait venir des Ardennes.

Par malheur, la reine ne voulait pas entendre parler de La Fayette.

La Fayette, c'était la révolution modérée, et, à l'avis de la reine, cette révolution-là pouvait s'établir, persister, tenir ; la révolution des Jacobins, au contraire, pousserait bientôt le peuple à bout, et ne pouvait avoir aucune consistance.

Oh ! si Charny eût été là ! Mais on ne savait pas même où était Charny, et l'eût-on su, c'était un trop grand abaissement sinon pour la reine, du

moins pour la femme, que de recourir à lui.

La nuit se passa, au château, tumultueuse, et en délibération ; on avait les moyens de défense et même d'attaque, mais pas une main assez forte pour les réunir et les diriger.

À dix heures du matin, les ministres étaient chez le roi.

C'était le 16 juin.

Le roi les reçut dans sa chambre.

Duranthon porta la parole.

Au nom de tous, avec un respect tendre et profond, il présenta la démission de ses collègues et la sienne.

– Oui, je comprends, dit le roi, la responsabilité !

– Sire, s'écria Lacoste, la responsabilité royale, oui ; quant à nous, croyez-le bien, nous sommes prêts à mourir pour Votre Majesté ; mais, en mourant pour les prêtres, nous ne ferions que hâter la chute de la royauté !

Louis XVI se tourna vers Dumouriez.

– Monsieur, lui dit-il, êtes-vous toujours dans les sentiments que m’exprimait votre lettre d’hier ?

– Oui, sire, répondit Dumouriez, si Votre Majesté ne se laisse pas vaincre par notre fidélité et notre attachement.

– Eh bien ! dit le roi d’un air sombre, puisque votre parti est pris, j’accepte votre démission ; j’y pourvoirai.

Tous quatre saluèrent ; Mourgues avait sa démission tout écrite : il la donna au roi.

Les trois autres la donnèrent de bouche.

Les courtisans attendaient dans l’antichambre ; ils virent sortir les quatre ministres, et comprirent à leur air que tout était fini.

Les uns s’en réjouirent ; les autres s’en effrayèrent.

L’atmosphère s’alourdissait comme dans les chaudes journées d’été ; on sentait venir l’orage.

À la porte des Tuileries, Dumouriez rencontra le commandant de la garde nationale, M. de Romainvilliers.

Il venait d'arriver en toute hâte.

– Monsieur le ministre, dit-il, j'accours prendre vos ordres.

– Je ne suis plus ministre, monsieur, répondit Dumouriez.

– Mais il y a des rassemblements dans les faubourgs.

– Allez prendre les ordres du roi.

– Cela presse !

– Hâtez-vous, alors ! Le roi vient d'accepter ma démission.

M. de Romainvilliers s'élança par les degrés.

Le 17 au matin, Dumouriez vit entrer chez lui MM. Chambonnas et Lajard ; tous deux se présentaient de la part du roi : Chambonnas pour recevoir le portefeuille des Relations extérieures, et Lajard, celui de la Guerre.

Le roi attendait, le lendemain matin 18, Dumouriez pour en finir avec lui de son dernier travail de comptabilité et de dépenses secrètes.

En le voyant reparaître au château, on crut

qu'il rentrait en place, et on se pressa autour de lui pour le féliciter.

– Messieurs, dit Dumouriez, prenez garde ! Vous avez affaire, non pas à un homme qui rentre, mais à un homme qui sort : je viens rendre mes comptes.

Le vide se fit autour de lui.

En ce moment, un huissier annonça que le roi attendait M. Dumouriez dans sa chambre.

Le roi avait repris toute sa sérénité.

Était-ce force d'âme ? Était-ce sécurité trompeuse ?

Dumouriez rendit ses comptes.

Le travail fini, Dumouriez se leva.

– Ainsi donc, lui dit le roi en se renversant dans son fauteuil, vous allez rejoindre l'armée de Luckner ?

– Oui, sire ; je quitte avec délices cette affreuse ville, et n'ai qu'un regret : c'est de vous y laisser en danger.

– En effet, dit le roi avec une apparente

indifférence, je connais le danger qui me menace.

– Sire, ajouta Dumouriez, vous devez comprendre que, maintenant, je ne vous parle plus par intérêt personnel : une fois éloigné du Conseil, je suis à tout jamais séparé de vous ; c'est donc par fidélité, c'est donc au nom de l'attachement le plus pur, c'est donc pour l'amour de la patrie, pour votre salut, pour celui de la couronne, de la reine, de vos enfants ; c'est donc au nom de tout ce qui est cher et sacré au cœur de l'homme que je supplie Votre Majesté de ne point persister à appliquer son *veto* : cette obstination ne servira à rien, et vous vous perdrez, sire !

– Ne m'en parlez plus, dit le roi avec impatience : mon parti est pris !

– Sire ! sire ! vous m'avez dit la même chose ici, dans cette même chambre, devant la reine, quand vous m'avez promis de sanctionner les décrets.

– J'ai eu tort de vous le promettre, monsieur, et je m'en repens.

– Sire, je vous le répète – c’est la dernière fois que j’ai l’honneur de vous voir, pardonnez-moi donc ma franchise : j’ai cinquante-trois ans et de l’expérience – ce n’est pas quand vous m’avez promis de sanctionner les décrets que vous avez eu tort ; c’est aujourd’hui, que vous refusez de tenir votre promesse... On abuse votre conscience, sire ; on vous mène à la guerre civile ; vous êtes sans force, vous succomberez, et l’Histoire, tout en vous plaignant, vous reprochera d’avoir causé les malheurs de la France !

– Les malheurs de la France, monsieur, dit Louis XVI ; c’est à moi, prétendez-vous, qu’on les reprochera ?

– Oui, sire.

– Dieu m’est cependant témoin que je ne veux que son bonheur !

– Je n’en doute pas, sire ; mais vous devez compte à Dieu non seulement de la pureté, mais encore de l’usage éclairé de vos intentions. Vous croyez sauver la religion : vous la détruisez ; vos prêtres seront massacrés ; votre couronne brisée

roulera dans votre sang, dans celui de la reine, dans celui de vos enfants peut-être, ô mon roi ! mon roi !

Et Dumouriez, suffoquant, appliqua ses lèvres sur la main que lui tendait Louis XVI.

Le roi alors, avec une sérénité parfaite et une majesté dont on l'eût cru incapable :

– Vous avez raison, monsieur, dit-il, je m'attends à la mort, et je la pardonne d'avance à mes meurtriers. Quant à vous, vous m'avez bien servi ; je vous estime, et vous sais gré de votre sensibilité... Adieu, monsieur !

Et, se levant vivement, le roi se retira dans l'embrasement d'une fenêtre.

Dumouriez ramassa lentement ses papiers pour avoir le temps de composer son visage, et donner au roi celui de le rappeler ; puis, à pas lents, il se dirigea vers la porte, prêt à revenir au premier mot que lui dirait Louis XVI ; mais ce premier mot fut en même temps le dernier.

– Adieu, monsieur ! soyez heureux ! dit le roi.

Après ces paroles, il n'y avait pas moyen de

rester un instant de plus.

Dumouriez sortit.

La royauté venait de rompre avec son dernier soutien ; le roi venait d'ôter son masque.

Il se trouvait, visage découvert, devant le peuple.

Voyons ce qu'il faisait de son côté – ce peuple !

CXXXVIII

Un conciliabule à Charenton

Un homme s'était promené toute la journée dans le faubourg Saint-Antoine, en habit de général, monté sur un gros cheval flamand, donnant des poignées de main à droite et à gauche, embrassant les belles filles, payant à boire aux garçons.

C'était un des six héritiers de M. de La Fayette, la monnaie en gros sous du commandant de la garde nationale ; c'était le chef de bataillon Santerre.

Près de lui, comme marcherait un aide de camp près de son général, chevauchait, sur un vigoureux cheval, un homme qu'à son costume on pouvait reconnaître pour un patriote campagnard.

Une cicatrice laissait sa trace sur son front, et autant le chef de bataillon avait le sourire franc, la figure ouverte, autant lui avait l'œil sombre et la physionomie menaçante.

– Tenez-vous prêts, mes bons amis ! Veillez sur la nation ! Les traîtres conspirent contre elle : mais nous sommes là, disait Santerre.

– Que faut-il faire, monsieur Santerre ? demandaient les faubouriens. Vous savez que nous sommes à vous ! Où sont les traîtres ? Conduisez-nous contre eux.

– Attendez ! disait Santerre ; quand le moment sera venu.

– Et le moment vient-il ?

Santerre n'en savait rien ; mais, à tout hasard, il répondait :

– Oui, oui, soyez tranquilles : on vous préviendra.

Et l'homme qui suivait Santerre, se penchait sur le cou de son cheval, parlant à l'oreille de certains hommes qu'il reconnaissait à certains signes, et il disait :

– Le 20 juin ! le 20 juin ! le 20 juin !

Et les hommes s'en allaient avec cette date ; à dix, vingt, trente pas, un groupe se formait autour d'eux, et cette date circulait : « Le 20 juin ! »

Que ferait-on le 20 juin ? On n'en savait rien encore ; mais ce que l'on savait, c'est que, le 20 juin, on ferait quelque chose.

Au nombre des hommes à qui cette date venait d'être communiquée, on pouvait en reconnaître quelques-uns qui ne sont point étrangers aux événements que nous avons déjà racontés.

Saint-Huruge, que nous avons vu partir le 5 octobre au matin, du jardin du Palais-Royal, emmenant une première troupe à Versailles ; Saint-Huruge, ce mari trompé par sa femme avant 1789, mis à la Bastille, délivré le 14 juillet, et se vengeant sur la noblesse et la royauté de ses malheurs conjugaux et de son incarcération illégale.

Verrières – vous le connaissez, n'est-ce pas ? – il nous est apparu deux fois, ce bossu de l'Apocalypse fendu jusqu'au menton : une fois,

dans le cabaret de Sèvres, avec Marat et le duc d'Aiguillon, déguisé en femme ; une autre fois, au Champ-de-Mars, un instant avant que le feu commençât.

Fournier l'Américain, qui a tiré sur La Fayette à travers les roues d'une voiture, et dont le fusil a raté ; il se promet, cette fois-ci, de frapper plus haut que le commandant de la garde nationale, et, pour que son fusil ne rate pas, il frappera avec une épée.

M. de Beausire, qui n'a pas profité du temps où nous l'avons laissé dans l'ombre pour s'amender ; M. de Beausire, qui a repris Oliva des mains de Mirabeau mourant, comme le chevalier des Grieux reprenait Manon Lescaut des mains qui, après l'avoir soulevée un instant de la boue, la laissaient retomber dans la fange.

Mouchy, un petit homme tordu, boiteux, bancal, affublé d'une énorme écharpe tricolore lui couvrant la moitié du corps, officier municipal, juge de paix, que sais-je ?

Gonchon, le Mirabeau du peuple, que Pitou trouvait plus laid encore que le Mirabeau de la

noblesse ; Gonchon, qui disparaissait avec l'émeute, ainsi que, dans une féerie, disparaît pour reparaître plus tard, et toujours plus ardent, plus terrible, plus envenimé, le démon dont l'auteur n'a plus besoin momentanément.

Puis, au milieu de toute cette foule, réunie autour des ruines de la Bastille, comme sur un autre Mont-Aventin, passait et repassait un jeune homme maigre, pâle, aux cheveux plats, aux yeux pleins d'éclairs, solitaire comme l'aigle, qu'il devait prendre plus tard pour emblème, ne connaissant personne, et que personne ne connaissait.

C'était le lieutenant d'artillerie Bonaparte, par hasard en congé à Paris, et sur lequel, on se le rappelle, le jour où il avait paru aux Jacobins, Cagliostro avait fait à Gilbert une si étrange prédiction.

Par qui était mue, remuée, excitée toute cette foule ? Par un homme à la puissante encolure, à la crinière de lion, à la voix rugissante, que Santerre devait trouver, en rentrant chez lui, dans son arrière-boutique, où il l'attendait – par

Danton !

C'est l'heure où le terrible révolutionnaire – qui ne nous est guère connu encore que par le bruit qu'il a fait au parterre du Théâtre-Français lors des représentations du *Charles IX* de Chénier, et par sa terrible éloquence à la tribune des Cordeliers – fait sa véritable apparition sur la scène politique, où il va étendre ses bras de géant.

D'où vient la puissance de cet homme, qui va être si fatal à la royauté ? De la reine elle-même !

Elle n'a pas voulu de La Fayette à la mairie de Paris, la haineuse Autrichienne ; elle lui a préféré Pétion, l'homme du voyage de Varennes, qui, à peine à la mairie, s'est mis en lutte avec le roi en ordonnant de surveiller les Tuileries.

Pétion avait deux amis qu'il conduisit à sa droite et à sa gauche le jour où il prit possession de l'Hôtel de Ville : Manuel à sa droite, Danton à sa gauche.

Il avait fait de Manuel le procureur de la Commune ; de Danton, son substitut.

Vergniaud avait dit à la tribune, en montrant

les Tuileries :

– La terreur est souvent sortie de ce palais funeste au nom du despotisme ; qu'elle y rentre au nom de la loi !

Eh bien ! l'heure était venue de traduire par un acte matériel la belle et terrible image de l'orateur de la Gironde ; il fallait aller chercher la terreur dans le faubourg Saint-Antoine, et la pousser, tout effarée, avec ses cris discordants et ses bras tordus, dans le palais de Catherine de Médicis.

Qui pouvait mieux l'évoquer que ce terrible magicien révolutionnaire que l'on appelait Danton ?

Danton avait les épaules larges, la main puissante, une athlétique poitrine où battait un robuste cœur ; Danton, c'était le tam-tam des révolutions ; le coup qu'il recevait, il le rendait à l'instant par une vibration puissante qui se répandait sur la foule en l'enivrant ; Danton touchait, d'un côté, au peuple par Hébert ; de l'autre, au trône par le duc d'Orléans ; Danton, entre le marchand de contremarques du coin de la rue et le prince royal du coin du trône, Danton

avait devant lui tout un clavier intermédiaire dont chaque touche correspondait à une fibre sociale.

Jetez les yeux sur cette gamme : elle parcourt deux octaves, et est en harmonie avec sa puissante voix :

Hébert, Legendre, Gonchon, Rossignol, Momoro, Brune, Huguenin, Rotondo, Santerre, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Dugazon, Lazouski, Sillery, Genlis, le duc d'Orléans.

Puis remarquez bien que nous ne posons ici que les limites visibles ; maintenant, qui nous dira jusqu'où descend et jusqu'où s'élève cette puissance au-delà des limites où notre œil la perd ?

Eh bien ! c'était cette puissance qui soulevait le faubourg Saint-Antoine.

Dès le 16, un homme à Danton, le Polonais Lazouski, membre du conseil de la Commune, lance l'affaire.

Il annonce au conseil que, le 20 juin, les deux faubourgs, le faubourg Saint-Antoine et le

faubourg Saint-Marceau, présenteront des pétitions à l'Assemblée et au roi au sujet du veto sur le décret relatif aux prêtres, et, du même coup, planteront sur la terrasse des Feuillants un arbre de liberté, en mémoire de la séance du jeu de paume et du 20 juin 1789.

Le Conseil refuse son autorisation.

– On s'en passera, soufflera tout bas Danton à l'oreille de Lazouski.

Et Lazouski répéta tout haut :

– On s'en passera !

Donc, cette date du 20 juin avait une signification visible et une signification cachée.

L'une, qui était le prétexte : présenter une pétition au roi, et planter un arbre de la liberté.

L'autre, qui était le but connu de quelques adeptes seulement : sauver la France de La Fayette et des Feuillants, et avertir l'incorrigible roi, le roi de l'ancien régime, qu'il y a de telles tempêtes politiques, qu'un monarque peut y sombrer avec son trône, sa couronne, sa famille, comme, dans les abîmes de l'océan, un vaisseau

s'engloutit corps et biens.

Danton, nous l'avons dit, attendait Santerre dans son arrière-boutique. La veille, il lui avait fait dire, par Legendre, qu'il lui fallait pour le lendemain un commencement de soulèvement dans le faubourg Saint-Antoine.

Puis, le matin, Billot s'était présenté chez le brasseur patriote, avait fait le signe de reconnaissance, et lui avait annoncé que, pour toute la journée, le comité l'attachait à sa personne.

Voilà comment Billot, tout en ayant l'air d'être l'aide de camp de Santerre, en savait plus que Santerre lui-même.

Danton venait prendre avec Santerre rendez-vous pour la nuit du lendemain, dans une petite maison de Charenton, située sur la rive droite de la Marne, à l'extrémité du pont.

Là devaient se rencontrer tous ces hommes aux existences étranges et inconnues qu'on trouve toujours dirigeant le courant des émeutes.

Chacun fut exact au rendez-vous.

Les passions de tous ces hommes étaient diverses. Où avaient-elles pris leurs sources ? Ce serait toute une sombre histoire à écrire. Quelques-uns agissaient par amour de la liberté ; beaucoup, comme Billot, par vengeance d'insultes reçues ; un plus grand nombre encore, par haine, par misère, par mauvais instincts.

Au premier étage était une chambre fermée où seuls avaient le droit d'entrer les chefs ; ils en descendaient avec des instructions précises, exactes, suprêmes ; on eût dit un tabernacle où quelque dieu inconnu rendait les arrêts.

Un gigantesque plan de Paris était déployé sur une table.

Le doigt de Danton y traçait les sources, les affluents, le cours et le point de jonction de ces ruisseaux, de ces rivières, de ces fleuves d'hommes qui, le surlendemain, devaient inonder Paris.

La place de la Bastille, où l'on débouche par les rues du faubourg Saint-Antoine, par le quartier de l'Arsenal, par le faubourg Saint-Marceau, fut indiquée comme lieu de

rassemblement ; l'Assemblée, comme prétexte ; les Tuileries, comme but.

Le boulevard était la route large et sûre dans laquelle devait s'écouler tout ce flot grondant.

Les postes assignés à chacun, chacun ayant promis de s'y rendre, on se sépara.

Le mot d'ordre général était : « En finir avec le château ! »

De quelle manière en finirait-on ?

Cela restait dans le vague.

Pendant toute la journée du 19, des groupes stationnèrent sur l'emplacement de la Bastille, aux environs de l'Arsenal, dans le faubourg Saint-Antoine.

Tout à coup, au milieu de ce groupe parut une hardie et terrible amazone, vêtue de rouge, avec une ceinture armée de pistolets, et, au côté, ce sabre qui devait, à travers dix-huit autres blessures, chercher et trouver le cœur de Suleau.

C'était Théroigne de Méricourt, la belle Liégeoise.

Nous l'avons vue sur la route de Versailles, le 5 octobre. Qu'est-elle devenue depuis ce temps ?

Liège s'est révoltée : Théroigne a voulu aller au secours de sa patrie ; elle a été arrêtée en route par les agents de Léopold, et retenue dix-huit mois dans les prisons de l'Autriche.

A-t-elle fui ? l'a-t-on laissée sortir ? a-t-elle scié ses barreaux ? a-t-elle séduit son geôlier ? Tout cela est mystérieux comme le commencement de sa vie, terrible comme la fin.

Quoi qu'il en soit, elle revient ! La voilà ! De courtisane de l'opulence, elle est devenue la prostituée du peuple ; la noblesse lui a donné l'or avec lequel elle achètera les lames aux fines trempes, les pistolets damasquinés avec lesquels elle frappera ses ennemis.

Aussi le peuple la reconnaît et l'accueille avec de grands cris.

Comme elle arrive bien, vêtue de rouge ainsi, la belle Théroigne, pour la fête sanglante du lendemain !

Le soir de ce même jour, la reine la voit

galoper le long de la terrasse des Feuillants ; elle se rend de la place de la Bastille aux Champs-Élysées, du rassemblement populaire au banquet patriotique.

Des mansardes des Tuileries, où la reine est montée aux cris qu'elle a entendus, elle découvre des tables dressées ; le vin circule, les chants patriotiques retentissent, et, à chaque toast à l'Assemblée, à la Gironde, à la liberté, les convives montrent le poing aux Tuileries.

L'acteur Dugazon chante des couplets contre le roi et contre la reine, et, du château, le roi et la reine peuvent entendre les applaudissements qui suivent chaque refrain.

Quels sont les convives ?

Les fédérés de Marseille, conduits par Barbaroux : ils sont arrivés de la veille.

Le 18 juin, le 10 août a fait son entrée dans Paris !

CXXXIX

Le 20 juin

Le jour vient de bonne heure au mois de juin.

À cinq heures du matin, les bataillons étaient rassemblés.

Cette fois, l'émeute était régularisée ; elle avait pris l'aspect d'une invasion.

La foule reconnaissait des chefs, subissait une discipline, avait sa place marquée, son rang, son drapeau.

Santerre était à cheval, avec son état-major d'hommes du faubourg.

Billot ne le quittait pas ; on eût dit qu'il était chargé par quelque pouvoir occulte de veiller sur lui.

Le rassemblement était divisé en trois corps d'armée :

Santerre commandait le premier ;

Saint-Huruge, le second ;

Théroigne de Méricourt, le troisième.

Vers onze heures du matin, sur un ordre apporté par un homme inconnu, l'immense masse se mit en marche.

À son départ de la Bastille, elle se composait de vingt mille hommes à peu près.

Cette troupe offrait un aspect sauvage, étrange, terrible !

Le bataillon conduit par Santerre était le plus régulier ; il y avait bon nombre d'uniformes, et, comme armes, un certain nombre de fusils et de baïonnettes.

Mais les deux autres, c'était l'armée du peuple : armée en haillons, hâve, amaigrie ; quatre années de disette et de cherté de pain, et, sur ces quatre années, trois de révolutions !

Voilà le gouffre d'où sortait cette armée.

Aussi, là, pas d'uniformes, pas de fusils ; des vestes en lambeaux, des blouses déchirées, des

armes bizarres saisies dans un premier moment de colère, dans un premier mouvement de défense : des piques, des broches, des lances émoussées, des sabres sans poignée, des couteaux liés au bout de longs bâtons, des haches de charpentier, des marteaux de maçon, des tranchets de cordonnier.

Puis, pour étendards, une potence, avec une poupée se balançant à une corde, et représentant la reine – une tête de bœuf avec ses cornes, auxquelles s’entrelace une devise obscène ; un cœur de veau piqué au bout d’une broche, avec ces mots : *Cœur d’aristocrate !*

Puis des drapeaux avec ces légendes :

La sanction ou la mort !

Rappel des ministres patriotes !

Tremble, tyran ! ton heure est venue !

Le rassemblement s’était fendu à l’angle de la rue Saint-Antoine.

Santerre et sa garde nationale avaient suivi le boulevard, Santerre avec son costume de chef de bataillon, Saint-Huruge, en fort de la Halle, sur un cheval parfaitement caparaçonné que lui avait amené un palefrenier inconnu, et Théroigne de Méricourt, couchée sur un canon traîné par des hommes aux bras nus, suivaient la rue Saint-Antoine.

On devait, par la place Vendôme, se rejoindre aux Feuillants.

Pendant trois heures, l'armée défila, entraînant dans sa marche la population des quartiers qu'elle traversait.

Elle était pareille à ces torrents qui, en grossissant, bondissent et écument.

À chaque carrefour, elle grossissait ; à chaque angle de rue, elle écumait.

La masse de ce peuple était silencieuse ; seulement, par intervalles, d'une façon inattendue, elle sortait de ce silence et poussait d'immenses clameurs, ou chantait le fameux *Ça ira* de 1790, qui, se modifiant peu à peu,

devenait, d'un chant d'encouragement, un chant de menace ; enfin, elle faisait retentir les cris de « Vive la nation ! Vivent les sans-culottes ! À bas *Monsieur et Madame Veto !* »

Longtemps avant d'apercevoir les têtes de colonne, on entendait le bruit des pas de cette multitude, comme on entend le bruit d'une marée qui monte ; puis de moment en moment retentissait l'éclat de leurs chants, de leurs rumeurs, de leurs cris, comme retentit le sifflement de la tempête à travers les airs.

Arrivé à la place Vendôme, le corps d'armée de Santerre, qui portait le peuplier qu'on devait planter sur la terrasse des Feuillants, trouva un poste de gardes nationaux qui lui barra le passage ; rien n'était plus facile à cette masse que de broyer ce poste entre ses mille replis ; mais non, le peuple s'était promis une fête, et voulait rire, s'amuser, effrayer *Monsieur et Madame Veto* : il ne voulait pas tuer. Ceux qui portaient l'arbre abandonnèrent le projet de le planter sur la terrasse et allèrent le planter dans la cour voisine des Capucins.

L'Assemblée entendait tout ce bruit depuis près d'une heure, quand les commissaires de cette multitude vinrent réclamer, pour ceux qu'ils représentaient, la faveur de défilér devant elle.

Vergniaud demanda l'admission ; mais, en même temps, il proposa d'envoyer soixante députés pour protéger le château.

Eux aussi, les Girondins, voulaient effrayer le roi et la reine, mais ne voulaient pas qu'on leur fît du mal.

Un Feuillant combattit la proposition de Vergniaud, disant que cette précaution serait injurieuse pour le peuple de Paris.

N'y avait-il pas l'espérance d'un crime sous cette apparente confiance ?

L'admission est accordée, le peuple des faubourgs défilera en armes dans la salle.

Aussitôt les portes s'ouvrent et livrent passage aux trente mille pétitionnaires. Le défilé commence à midi et ne s'achève qu'à trois heures.

La foule a obtenu la première partie de ce

qu'elle demandait : elle a défilé devant l'Assemblée, elle a lu sa pétition ; il lui reste à aller demander au roi sa sanction.

Quand l'Assemblée avait reçu la députation, le moyen que le roi ne la reçût pas ? Le roi n'était pas, à coup sûr, plus grand seigneur que le président, puisque, lorsque le roi venait voir le président, il n'avait qu'un fauteuil pareil au sien, et encore était-il à sa gauche !

Aussi le roi avait-il fait répondre qu'il recevrait la pétition présentée par vingt personnes.

Le peuple n'avait jamais cru entrer aux Tuileries : il comptait que ses députés entreraient pendant que lui défilerait sous les fenêtres.

Tous ces drapeaux à devises menaçantes, tous ces étendards funestes, il les ferait voir au roi et à la reine à travers les vitres.

Toutes les portes donnant sur le château étaient fermées : il y avait, tant dans la cour que dans le jardin des Tuileries, trois régiments de ligne, deux escadrons de gendarmerie, plusieurs

bataillons de garde nationale et quatre pièces de canon.

La famille royale voyait, des fenêtres, cette protection apparente, et paraissait assez tranquille.

Cependant, la foule, sans mauvaise intention toujours, demandait qu'on lui ouvrît la grille qui donnait sur la terrasse des Feuillants.

Les officiers qui la gardaient refusèrent de l'ouvrir sans l'ordre du roi. Alors, trois officiers municipaux demandèrent à passer pour aller quérir cet ordre.

On les laissa passer.

Montjoye, l'auteur de *L'Histoire de Marie-Antoinette*, a conservé leurs noms.

C'étaient Boucher-René, Boucher Saint-Sauveur et Mouchet ; Mouchet, ce petit juge de paix du Marais, tortu, bancal, déjeté, nain, à l'immense écharpe tricolore.

Ils furent admis au château et conduits au roi.

Ce fut Mouchet qui porta la parole.

– Sire, dit-il, un rassemblement marche légalement sous l'égide de la loi ; il ne faut pas avoir d'inquiétude. Des citoyens paisibles se sont réunis pour faire une pétition à l'Assemblée nationale, et veulent célébrer une fête civique à l'occasion du serment prononcé au Jeu de Paume en 1789. Ces citoyens demandent à passer par la terrasse des Feuillants, dont non seulement la grille fermée, mais encore un canon en batterie leur défend l'accès. Nous venons vous demander, sire, que cette grille soit ouverte, et qu'il leur soit accordé un libre passage.

– Monsieur, répondit le roi, je vois, à votre écharpe, que vous êtes officier municipal ; c'est donc à vous de faire exécuter la loi. Si vous le jugez nécessaire au dégagement de l'Assemblée, faites ouvrir la porte de la terrasse des Feuillants ; que les citoyens défilent par cette terrasse et sortent par la porte des écuries. Entendez-vous donc à cet effet avec M. le commandant général de la garde, et surtout faites en sorte que la tranquillité publique ne soit pas troublée.

Les trois municipaux saluèrent et sortirent,

accompagnés d'un officier chargé de constater que l'ordre d'ouvrir la porte était bien donné par le roi lui-même.

On ouvrit la grille.

La grille ouverte, chacun voulut entrer.

Il y eut un étouffement ; on sait ce que c'est que la foule qui étouffe : c'est la vapeur qui éclate et se brise.

La grille de la terrasse des Feuillants craqua comme une claie d'osier.

La foule respira et se répandit joyeuse dans le jardin.

On avait négligé d'ouvrir la porte des écuries.

Trouvant cette porte fermée, la foule défila devant les gardes nationaux rangés en haie contre la façade du château.

Puis elle sortit par la porte du quai, et, comme il fallait, à tout prendre, qu'elle retournât à son faubourg, elle voulut rentrer par les guichets du Carrousel.

Les guichets étaient fermés et gardés.

Mais la foule, brisée, meurtrie, bousculée, commence à s'irriter.

Devant son grondement, les guichets s'ouvrent, et la foule se répand sur l'immense place.

Là, elle se rappelle que la principale affaire de la journée, c'est la pétition au roi pour qu'il lève son *veto*.

Il en résulte qu'au lieu de continuer son chemin, la foule attend dans le Carrousel.

Une heure se passe ; elle s'impatiente.

Elle s'en serait bien allée, mais ce n'était point l'affaire des meneurs.

Il y avait là des gens qui allaient de groupe en groupe, et qui disaient :

– Restez, mais restez donc ! Le roi va donner sa sanction ; ne rentrons chez nous qu'avec la sanction du roi, ou ce sera à recommencer.

La foule trouvait que ces gens-là avaient parfaitement raison ; mais, en même temps, elle réfléchissait que cette fameuse sanction se faisait bien attendre.

On avait faim ; c'était le cri général.

La cherté du pain avait cessé ; mais plus de travail, plus d'argent ; et, si bon marché que soit le pain, encore ne le donne-t-on pas pour rien.

Tout cela s'était levé à cinq heures du matin, avait quitté son grabat, où beaucoup s'étaient couchés à jeun la veille ; tout cela, ouvriers avec leurs femmes, mères avec leurs enfants, tout cela s'était mis en route sur cette vague espérance que le roi sanctionnerait le décret, et que tout irait bien.

Le roi ne paraissait pas le moins du monde disposé à sanctionner.

Il faisait chaud et l'on avait soif.

La faim, la soif et la chaleur rendent les chiens enragés.

Eh bien ! ce pauvre peuple attendait, lui, et prenait patience.

Cependant, on commence à secouer les grilles du château.

Un municipal paraît dans la cour des Tuileries, et harangue le peuple.

– Citoyens, dit-il, c'est le domicile du roi, et, y entrer en armes, ce serait le violer. Le roi veut bien recevoir votre pétition, mais présentée seulement par vingt députés.

Ainsi, les députés que la foule attend, qu'elle croit, depuis une heure, près du roi, les députés ne sont pas introduits !

Tout à coup, on entend de grands cris du côté des quais.

C'est Santerre et Saint-Huruge sur leurs chevaux ; c'est Théroigne sur son canon.

– Eh bien ! que faites-vous là devant cette grille ? crie Saint-Huruge ; pourquoi n'entrez-vous pas ?

– Au fait, disent les hommes du peuple, pourquoi n'entrons-nous pas ?

– Mais vous voyez bien que la porte est fermée, objectent plusieurs voix.

Théroigne saute à bas de son canon.

– Il est chargé, dit-elle : faites sauter la porte avec le boulet.

Et l'on braque le canon devant la porte.

– Attendez ! attendez ! crient deux municipaux ; pas de violence. On va vous ouvrir.

Et, en effet, ils pèsent sur la bascule qui ferme les deux battants : la bascule joue, la porte s'ouvre.

Tous se précipitent.

Voulez-vous savoir ce que c'est que la foule, et quel terrible torrent elle fait ?

Eh bien ! la foule entre ; le canon, entraîné, roule dans les flots, traverse avec elle la cour, monte avec elle les degrés, et, avec elle, se trouve au haut de l'escalier !

Au haut de l'escalier sont des officiers municipaux en écharpe.

– Que comptez-vous faire d'une pièce de canon ? demandent-ils. Une pièce de canon dans les appartements du roi ! Croyez-vous obtenir quelque chose par une pareille violence ?

– C'est vrai, répondent ces hommes, tout étonnés eux-mêmes que cette pièce de canon fût là.

Et ils retournent la pièce, et veulent la descendre.

L'essieu s'accroche dans une porte, et voilà la gueule du canon tournée vers la multitude.

— Bon ! il y a de l'artillerie jusque dans les appartements du roi ! crient ceux qui arrivent, et qui, ne sachant pas comment cette pièce se trouve là, ne reconnaissent pas le canon de Théroigne, et croient qu'il a été amené là contre eux.

Pendant ce temps, sur l'ordre de Mouchet, deux hommes, avec des haches, coupent, taillent, brisent le chambranle de la porte, et dégagent la pièce, qui est redescendue sous le vestibule.

Cette opération, qui a pour but de dégager le canon, fait croire que l'on brise les portes à coups de hache.

Deux cents gentilshommes, à peu près, sont accourus au château, non pas dans l'espoir de le défendre, mais ils croient que l'on en veut aux jours du roi, et ils viennent mourir avec lui.

Il y a, en outre, le vieux maréchal de Mouchy ; M. d'Hervilly, commandant de la garde

constitutionnelle licenciée ; Acloque, commandant du bataillon de la garde nationale du faubourg Saint-Marceau ; trois grenadiers du bataillon du faubourg Saint-Martin, restés seuls à leur poste, MM. Lecrosnier, Bridaud et Gosse ; un homme vêtu de noir, qui déjà une fois est accouru offrir sa poitrine à la balle des assassins, dont on a constamment repoussé les conseils, et qui, au jour du danger qu'il a essayé de conjurer, vient, comme un dernier rempart, se mettre entre ce danger et le roi : Gilbert.

Le roi et la reine, très inquiets au bruit effroyable de cette multitude, s'étaient peu à peu habitués à ce bruit.

Il était trois heures et demie de l'après-midi ; ils espéraient que la fin de la journée s'écoulerait comme le commencement.

La famille royale était réunie dans la chambre du roi.

Tout à coup, le bruit des haches retentit jusque dans la chambre, dominé par les bouffées de clameurs qui semblent les hurlements lointains de la tempête.

En ce moment, un homme se précipite dans la chambre à coucher du roi en criant :

– Sire, ne me quittez pas ; je réponds de tout !

CXL

*Où le roi voit qu'il est certaines circonstances
où, sans être jacobin, on peut mettre le bonnet
rouge sur sa tête*

Cet homme, c'était le docteur Gilbert.

On ne le revoyait qu'à des distances presque périodiques, et dans toutes les grandes péripéties de l'immense drame qui se déroulait.

– Ah ! docteur, c'est vous ! Que se passe-t-il donc ? demandent à la fois le roi et la reine.

– Il se passe, sire, dit Gilbert, que le château est envahi, et que ce bruit, que vous entendez, c'est celui que fait le peuple en demandant à vous voir.

– Oh ! s'écrient à la fois la reine et Madame Élisabeth, nous ne vous quittons pas, sire !

– Le roi, dit Gilbert, veut-il me donner pour

une heure la puissance qu'a un capitaine de vaisseau sur un bâtiment pendant la tempête ?

– Je vous la donne, dit le roi.

En ce moment, le commandant de la garde nationale Acloque paraissait à son tour à la porte, pâle, mais décidé à défendre le roi jusqu'au bout.

– Monsieur, s'écria Gilbert, voici le roi : il est prêt à vous suivre ; chargez-vous du roi.

Puis, au roi :

– Allez, sire allez !

– Mais, moi s'écria la reine, moi, je veux suivre mon mari !

– Et moi, mon frère ! cria Madame Élisabeth.

– Suivez votre frère, madame, dit Gilbert à Madame Élisabeth ; mais, vous, madame, restez ! ajouta-t-il en s'adressant à la reine.

– Monsieur !... dit Marie-Antoinette.

– Sire ! sire ! cria Gilbert, au nom du Ciel, priez la reine de s'en rapporter à moi, ou je ne répons de rien.

– Madame, dit le roi, écoutez les conseils de

M. Gilbert, et, s'il le faut, obéissez à ses ordres.

Puis, à Gilbert.

– Monsieur, ajouta-t-il, vous me répondez de la reine et du dauphin ?

– Sire, j'en répons, ou je mourrai avec eux ! C'est tout ce qu'un pilote peut dire pendant la tempête.

La reine voulut faire un dernier effort, mais Gilbert étendit les bras pour lui barrer le chemin.

– Madame, lui dit-il, c'est vous, et non le roi, qui courez le véritable danger. À tort ou à raison, c'est vous que l'on accuse de la résistance du roi ; votre présence l'exposerait donc sans le défendre. Faites l'office du paratonnerre : détournez la foudre, si vous pouvez !

– Alors, monsieur, que la foudre tombe donc sur moi seule, et épargne mes enfants !

– J'ai répondu au roi de vous et d'eux, madame. Suivez-moi !

Puis, se tournant vers Mme de Lamballe, qui était arrivée depuis un mois d'Angleterre, et depuis trois jours de Vernon, et vers les autres

femmes de la reine :

– Suivez-nous ! ajouta Gilbert.

Les autres femmes de la reine étaient la princesse de Tarente, la princesse de la Trémouille, Mmes de Tourzel, de Mackan, et de la Roche-Aymon.

Gilbert connaissait l'intérieur du château ; il s'orienta.

Ce qu'il cherchait, c'était une grande salle où tout le monde pût voir et entendre ; c'était un premier rempart à franchir ; il mettrait la reine, ses enfants, les femmes derrière ce rempart, et lui en avant du rempart même.

Il songea à la salle du conseil.

Par bonheur, elle était encore libre.

Il poussa la reine, les enfants, la princesse de Lamballe dans l'embrasure d'une fenêtre. Les minutes étaient si précieuses, qu'on n'avait pas le temps de parler : déjà on heurtait aux portes.

Il traîna la lourde table du Conseil devant la fenêtre ; le rempart était trouvé.

Madame Royale se tint debout sur la table, près de son frère assis.

La reine se trouvait derrière eux : l'innocence défendait l'impopularité.

Marie-Antoinette voulait, au contraire, se mettre devant ses enfants.

– Tout est bien ainsi, cria Gilbert du ton d'un général qui commande une manœuvre décisive ; ne bougez pas !

Et, comme on ébranlait la porte, et qu'il reconnaissait un flot de femmes dans cette marée hurlante :

– Entrez, citoyennes ! dit-il en tirant les verrous ; la reine et ses enfants vous attendent !

La porte ouverte, le flot entra comme à travers une digue rompue.

– Où est-elle, l'Autrichienne ? Où est-elle, Madame Veto ? crièrent cinq cents voix.

C'était le moment terrible.

Gilbert comprit qu'en ce moment suprême toute puissance échappait à la main des hommes

et passait dans celle de Dieu.

– Du calme, madame ! dit-il à la reine ; je n'ai pas besoin de vous recommander la bonté.

Une femme précédait les autres, les cheveux épars, brandissant un sabre, belle de colère, de faim peut-être.

– Où est l'Autrichienne ? criait-elle. Elle ne mourra que de ma main.

Gilbert la prit par le bras, et, la conduisant devant la reine :

– La voici ! dit-il.

Alors, de sa voix la plus douce :

– Vous ai-je fait quelque tort personnel, mon enfant ? demanda la reine.

– Aucun, madame, répondit la faubourienne, tout étonnée à la fois de la douceur et de la majesté de Marie-Antoinette.

– Eh bien ! alors, pourquoi donc voulez-vous me tuer ?

– On m'a dit que c'était vous qui perdiez la nation, balbutia la jeune fille interdite et abaissant

sur le parquet la pointe de son sabre.

– Alors, on vous a trompée. J’ai épousé le roi de France ; je suis la mère du dauphin, de cet enfant que voilà, tenez... Je suis française, je ne reverrai jamais mon pays : je ne puis donc être heureuse ou malheureuse qu’en France... Hélas ! j’étais heureuse quand vous m’aimiez !

Et la reine poussa un soupir.

La jeune fille laissa tomber son sabre, et se mit à pleurer.

– Ah ! madame, dit-elle, je ne vous connaissais pas : pardonnez-moi ! Je vois que vous êtes bonne !

– Continuez ainsi, madame, dit tout bas Gilbert, et non seulement vous êtes sauvée, mais encore tout ce peuple sera, dans un quart d’heure, à vos genoux.

Puis, confiant la reine à deux ou trois gardes nationaux qui accouraient et au ministre de la Guerre Lajard, qui venait d’entrer avec le peuple, il courut au roi.

Le roi venait de se heurter à une scène à peu

près pareille. Louis XVI avait couru au bruit : au moment où il entrait dans la salle de l'Œil-de-bœuf, les panneaux de la porte s'ouvraient brisés, et la pointe des baïonnettes, les fers des lances, les tranchants des haches passaient par les ouvertures.

– Ouvrez ! cria le roi, ouvrez !

– Citoyens, dit à haute voix M. d'Hervilly, il est inutile d'enfoncer la porte : le roi veut qu'on ouvre.

En même temps, il lève les verrous, et tourne la clé ; la porte, à moitié brisée, crie sur les gonds.

M. Acloque et le duc de Mouchy ont eu le temps de pousser le roi dans l'embrasement d'une fenêtre, tandis que quelques grenadiers qui se trouvent là se hâtent de renverser et d'entasser des bancs devant lui.

En voyant la foule envahir la salle avec des cris, des imprécations, des hurlements, le roi ne peut s'empêcher de crier :

– À moi, messieurs !

Quatre grenadiers tirèrent aussitôt leurs sabres du fourreau, et se rangèrent à ses côtés.

– Le sabre au fourreau, messieurs ! cria le roi, tenez-vous à mes côtés, voilà tout ce que je vous demande.

En effet, peu s'en fallut qu'il ne fût trop tard. L'éclair qui avait jailli de la lame des sabres avait semblé une provocation.

Un homme en haillons, les bras nus, l'écume à la bouche, s'élance sur le roi.

– Ah ! te voilà, Veto ! lui dit-il.

Et il essaie de le frapper d'une lame de couteau emmanchée au bout d'un bâton.

Un des grenadiers qui, malgré l'ordre du roi, n'avait pas encore remis son sabre au fourreau, abaisse le bâton avec son sabre.

Mais c'est alors le roi lui-même qui, entièrement revenu à lui, écarte le grenadier de la main, en disant :

– Laissez-moi, monsieur ! Que puis-je avoir à craindre au milieu de mon peuple ?

Et, faisant un pas en avant, Louis XVI, avec une majesté dont on l'eût cru incapable, avec un courage qui lui avait paru étranger jusqu'alors, présenta sa poitrine aux armes de toute espèce que l'on dirigeait contre lui.

– Silence ! dit, au milieu de ce tumulte épouvantable, une voix de stentor ; je veux parler.

Le canon eut essayé vainement de se faire entendre parmi ces clameurs et ces vociférations, et, cependant, à cette voix, vociférations et clameurs tombèrent.

C'était la voix du boucher Legendre.

Il s'approcha du roi presque à le toucher.

On avait fait un cercle autour de lui.

En ce moment, un homme apparut sur la ligne extrême de ce cercle, et, derrière la terrible doublure de Danton, le roi reconnut la figure pâle mais sereine du docteur Gilbert.

Un coup d'œil interrogateur lui demanda : « Qu'avez-vous fait de la reine, monsieur ? »

Un sourire du docteur répondit : « Elle est en sûreté, sire ! »

Le roi remercia Gilbert d'un signe.

– Monsieur ! dit Legendre s'adressant au roi.

À ce mot de *monsieur*, qui semblait indiquer la déchéance, le roi se retourna comme si un serpent l'eût mordu.

– Oui, monsieur... monsieur Veto, c'est à vous que je parle, dit Legendre. Écoutez-nous donc, car vous êtes fait pour nous écouter. Vous êtes un perfide ; vous nous avez toujours trompés, et vous nous trompez encore ; mais prenez garde à vous ! la mesure est comble, et le peuple est las d'être votre jouet et votre victime.

– Eh bien ! je vous écoute, monsieur, dit le roi.

– Tant mieux ! Vous savez ce que nous sommes venus faire ici ? Nous sommes venus vous demander la sanction des décrets, et le rappel des ministres... Voici notre pétition.

Et Legendre, tirant de sa poche un papier qu'il déplia, lut la même pétition menaçante qui avait déjà été lue à l'Assemblée.

Le roi l'écouta, les yeux fixés sur le lecteur ; puis, quand elle fut achevée, sans la moindre

émotion, apparente du moins :

– Je ferai, monsieur, dit-il, ce que les lois et la Constitution m'ordonnent de faire.

– Ah ! oui, dit une voix, c'est là ton grand cheval de bataille, la Constitution ! la Constitution de 91, qui te permet d'enrayer toute la machine, de lier la France au poteau, et d'attendre que les Autrichiens viennent l'y égorger !

Le roi se retourna vers cette nouvelle voix, car il comprenait que de ce côté lui arrivait une attaque plus grave.

Gilbert aussi fit un mouvement, et alla poser la main sur l'épaule de l'homme qui avait parlé.

– Je vous ai déjà vu, mon ami, dit le roi. Qui êtes-vous ?

Et il le regardait avec plus de curiosité que de crainte, quoique la figure de cet homme eût un caractère de terrible résolution.

– Oui, vous m'avez déjà vu, sire. Vous m'avez déjà vu trois fois : une fois, au retour de Versailles, le 16 juillet ; une fois, à Varennes ;

l'autre fois, ici... sire, rappelez-vous mon nom ; j'ai un nom de sinistre augure : je m'appelle Billot !

En ce moment, les cris redoublèrent ; un homme armé d'une pique essaya de darder un coup au roi.

Mais Billot saisit la lance, l'arracha des mains du meurtrier, et, la brisant sur son genou :

– Pas d'assassinat ! dit-il. Il n'y a qu'un fer qui ait le droit de toucher à cet homme : celui de la loi ! On dit qu'il y a un roi d'Angleterre qui a eu le cou coupé par jugement du peuple qu'il avait trahi ; tu dois savoir son nom, toi, Louis ? Ne l'oublie pas !

– Billot ! murmura Gilbert.

– Oh ! vous avez beau faire, dit Billot en secouant la tête, cet homme sera jugé comme traître et condamné !

– Oui, traître ! crièrent cent voix ; traître ! traître ! traître !

Gilbert se jeta entre le roi et le peuple.

– Ne craignez rien, sire, dit-il, et tâchez, par

quelque démonstration matérielle, de donner satisfaction à ces furieux.

Le roi prit la main de Gilbert, et la posa sur son cœur.

– Vous voyez que je ne crains rien, monsieur, dit-il ; j’ai reçu les sacrements ce matin : que l’on fasse de moi ce que l’on voudra. Quant au signe matériel que vous m’invitez à arborer, tenez, êtes-vous satisfait ?

Et le roi, prenant un bonnet rouge sur la tête d’un sans-culotte, mit ce bonnet rouge sur sa propre tête.

Aussitôt, la multitude éclata en applaudissements.

– Vive le roi ! vive la nation ! crièrent toutes les voix.

Un homme fendit la foule, et s’approcha du roi : il tenait une bouteille à la main.

– Si tu aimes le peuple comme tu le dis, gros Veto, prouve-le donc en buvant à la santé du peuple !

Et il lui présenta la bouteille.

– Ne buvez pas, sire ! dit une voix : ce vin est peut-être empoisonné.

– Buvez, sire ; je réponds de tout, dit Gilbert.

Le roi prit la bouteille.

– À la santé du peuple ! dit-il.

Et il but.

De nouveaux cris de « Vive le roi ! » retentirent.

– Sire, dit Gilbert, vous n’avez plus rien à craindre : permettez que je retourne à la reine.

– Allez ! dit le roi en lui serrant la main.

Au moment où Gilbert sortait, Isnard et Vergniaud entraient.

Ils avaient quitté l’Assemblée et venaient d’eux-mêmes faire au roi un rempart de leur popularité, et, au besoin, de leur corps.

– Le roi ? demandèrent-ils.

Gilbert le leur montra de la main, et les deux députés s’élancèrent vers lui.

Pour arriver jusqu’à la reine, Gilbert devait

traverser plusieurs chambres et, entre autres, celle du roi.

Le peuple avait tout envahi.

– Ah ! disaient les hommes en s’asseyant sur le lit royal, le gros Veto ! il a un lit, ma foi, meilleur que le nôtre.

Tout cela n’était plus bien inquiétant ; le premier moment d’effervescence était passé.

Gilbert revenait plus tranquille près de la reine.

En entrant dans la salle où il l’avait laissée, il jeta de son côté un regard rapide, et respira.

Elle était toujours à la même place ; le petit dauphin, comme son père, était coiffé d’un bonnet rouge.

Il se faisait dans la chambre voisine une grande rumeur qui attira vers la porte le regard de Gilbert.

Ce bruit, c’était celui que faisait Santerre en s’approchant.

Le colosse entra dans la salle.

– Oh ! oh ! dit-il, c'est donc ici qu'est l'Autrichienne ?

Gilbert marcha droit à lui, coupant la salle en diagonale.

– Monsieur Santerre, dit-il.

Santerre se retourna.

– Eh ! s'écria-t-il tout joyeux, le docteur Gilbert !

– Qui n'a pas oublié, dit celui-ci, que vous êtes un de ceux qui lui ont ouvert les portes de la Bastille... Laissez-moi vous présenter à la reine, monsieur Santerre.

– À la reine ? Me présenter à la reine ? grogna le brasseur.

– Oui, à la reine. Refusez-vous ?

– Non, par ma foi ! dit Santerre ; j'allais me présenter tout seul ; mais, puisque vous voilà...

– Je connais M. Santerre, dit la reine ; je sais qu'au moment de la disette, il a nourri, à lui tout seul, la moitié du faubourg Saint-Antoine.

Santerre s'arrêta étonné ; puis, fixant son

regard un peu embarrassé sur le dauphin, et voyant que la sueur coulait à grosses gouttes sur les joues du pauvre enfant :

– Oh ! dit-il en s’adressant aux gens du peuple, ôtez donc le bonnet à cet enfant : vous voyez bien qu’il étouffe !

La reine le remercia d’un regard.

Alors, se penchant vers elle, et s’appuyant sur la table :

– Vous avez des amis bien maladroits, madame ! lui dit à demi-voix le brave Flamand ; j’en connais, moi, qui vous serviraient mieux !

Une heure après, toute cette foule s’était écoulée, et le roi, accompagné de sa sœur, rentrait dans la chambre où l’attendaient la reine et ses enfants.

La reine courut à lui, et se jeta à ses pieds ; les deux enfants saisirent ses mains ; on s’embrassait comme après un naufrage.

Ce fut seulement alors que le roi s’aperçut qu’il avait encore le bonnet rouge sur la tête.

– Ah ! s’écria-t-il, je l’avais oublié !

Et, le prenant à pleine main, il le jeta loin de lui avec dégoût.

Un jeune officier d'artillerie, âgé de vingt-deux ans à peine, avait assisté à toute cette scène, appuyé à un arbre de la terrasse du bord de l'eau ; il avait vu, à travers la fenêtre, tous les dangers qu'avait courus, toutes les humiliations qu'avait essuyées le roi ; mais, à l'épisode du bonnet rouge, il n'avait pas pu y tenir plus longtemps.

– Oh ! murmura-t-il, si j'avais seulement douze cents hommes et deux pièces de canon, je débarrasserais bien vite le pauvre roi de toute cette canaille !

Mais, comme il n'avait pas ses douze cents hommes et ses deux pièces de canon, et qu'il ne pouvait plus supporter la vue de ce hideux spectacle, il se retira.

Ce jeune officier, c'était Napoléon Bonaparte.

FIN DU TOME TROISIÈME

Table

KCVI. La haine d'un homme du peuple	5
CVII. M. de Bouillé	28
CVIII. Le départ	51
KCIX. La voie douloureuse	70
C. La voie douloureuse	86
CI. La voie douloureuse	110
CII. La voie douloureuse	130
CIII. La voie douloureuse	151
CIV. Le calvaire	173
CV. Le calice.....	198
CVI. Le coup de lance	213
CVII. Date Lilia	232
CVIII. Un peu d'ombre après le soleil	256
CIX. Les premiers républicains	272
CX. L'entresol des Tuileries	293
CXI. La journée du 15 juillet.....	321

CXII.	Où nous arrivons, enfin, à cette protestation que recopiait Madame Roland	339
CXIII.	La pétition.....	358
CXIV.	Le drapeau rouge	381
CXV.	Après le massacre	404
CXVI.	Plus de maître ! plus de maîtresse !.....	436
CXVII.	Les adieux de Barnave.....	460
CXVIII.	Le champ de bataille.....	477
CXIX.	L'Hôpital du Gros-Caillou	489
CXX.	Catherine.....	501
CXXI.	La fille et le père.....	515
CXXII.	La fille et la mère.....	532
CXXIII.	Où l'abbé Fortier exécute, à l'endroit de la mère Billot, la menace qu'il avait faite à la tante Angélique	547
CXXIV.	Où l'abbé Fortier voit qu'il n'est pas toujours si facile qu'on le	

	croit de tenir la parole donnée	561
XXV.	Billot député	580
XXVI.	Aspect de la nouvelle Assemblée	596
XXVII.	La France et l'étranger.....	610
XXVIII.	La guerre.....	647
XXIX.	Un ministre à la façon de Madame de Staël	661
XXX.	Les Roland.....	684
XXXI.	Derrière la tapisserie.....	699
XXXII.	Le bonnet rouge.....	718
XXXIII.	Le dehors et le dedans	731
XXXIV.	La rue Guénégaud et les Tuileries ...	749
XXXV.	Le veto	765
XXXVI.	L'occasion	777
XXXVII.	L'élève de M. le duc de la Vauguyon	792
XXXVIII.	Un conciliabule à Charenton	814
XXXIX.	Le 20 juin.....	828
CXL.	Où le roi voit qu'il est certaines	

circonstances où, sans être
jacobin, on peut mettre le bonnet
rouge sur sa tête845

Cet ouvrage est le 673^e publié
dans la collection *À tous les vents*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.